



Abel Nsolo Habell

NOTRE MÈRE

Marie Immaculée dans la vie et les
écrits de saint Eugène de Mazenod



Missionarii OMI

Abel Nsolo Habell

Notre Mère

Marie Immaculée dans la vie et les
écrits de saint Eugène de Mazenod



Missionarii OMI

Oblatio Studia / 4

Supplemento a Oblatio, IV-2015/1

Direction / Editor / Editor: General Service for Oblate Studies - Missionary Oblates of Mary Immaculate.

Via Aurelia 290 – 00165 Roma, Italia
e-mail: oblatio@omioblatio.org

website: www.omioblatio.org

Direttore responsabile: Fabio Ciardi
Registrato presso il Tribunale di Roma

Finito di stampare nel mese di giugno 2015 dalla Tipografia Città Nuova
via Pieve Torina, 55 - 00156 Roma

Imagine cover: Madone oblate, Maison générale, Rome
Aquarelle: Fabio Ciardi

Oblatio Studia

1. Yvon Beaudoin, *Fernand Jetté. Un guide sage dans un temps de crise*, 2012, 156 p.

English pdf version: <http://www.omiworld.org/oblatio/studia.asp?STID=8>

2. Paweł Zajac (Ed), *From the French Revolution to the New Evangelization - Eugene de Mazenod and his charism between XVIII and XXI century / De la Révolution française à la nouvelle évangélisation*, 2013, 280 p.

3. Joseph T. LaBelle, *Truly Apostolic Men. Apostolic Life in the Early Ministry of Saint Eugene de Mazenod*, 2014, 204 p.

4. Abel Nsolo Habell, *Notre Mère. Marie Immaculée dans la vie et les écrits de saint Eugène de Mazenod*, 2015, 284 p.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AA	Apostolicam Actuositatem
AAS	Acta Apostolicae Sedis (Città del Vaticano, 1909ss)
AG	Ad Gentes
Arch. Gén. OMI	Archives Générales de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée
CCRR	Constitutions et Règles
CEC	Catéchisme de l'Église Catholique
ChDT	Choix de textes relatifs aux Constitutions et Règles (E. de Mazenod)
CM	Cahiers mariaux
DHO	Dictionnaire Historique des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée
DM	Archives Mazenod, série Documents Mazenod
DS	Dictionnaire de Spiritualité
Mariologia	Mariologia (Dizionari di San Paolo)
DVO	Dictionnaire des Valeurs Oblates
EO	Collection "Ecrits Oblats"
EtMar	Etudes mariales
Et.Obl.	Etudes Oblates
GS	Gaudium Spes
LG	Lumen Gentium
LGM	Les Gloires de Marie (Alphonse de Liguori)
Mar	Marianum
Maria	Maria. Etudes sur la Sainte Vierge (H. du Noir)
MC	Marialis Cultus
MDS	Mère du Seigneur. Mémoire-Présence-Espérance. Quelques questions actuelles sur la figure et la mission de la Bienheureuse Vierge Marie
MI	Miles Immaculatae

MIS	Missions de la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée (1862-1971)
MSt	Marian Studies
NDM	Nuovo Dizionario di Mariologia
OMI	Oblats de Marie Immaculée
OT	Optatam Totius
PAMI	Accademie Mariale Pontificale Internationale
PC	Perfectae Caritatis
PrObl.	Prière oblate
RM	Redemptoris Mater
VOL	<i>Vie Oblate Life</i> (autrefois Études Oblates)

DÉDICACE ET REMERCIEMENTS

Au Très Révérend Père Fernand JETTÉ d'heureuse mémoire
qui a reçu ma première oblation et m'a transmis l'amour de la Vierge
Marie.

A Wivine, ma sœur, Religieuse des Sœurs de Marie au Kwango.

Ma profonde gratitude à mes confrères Louis LOUGEN, Paolo
ARCHIATI et Fabio CIARDI ;

aux Professeurs Stefano DE FIORES, le modérateur de ma thèse et
Jean-Pierre SIEME Lasoul, mon mentor.

Afin de porter toujours plus loin et plus haut la flamme de la foi sous
les auspices de Marie Immaculée, je dédie cet ouvrage à toute la
famille oblate.

INTRODUCTION

QUESTION D'IDENTITÉ

En 2011, l'Église a célébré le cent cinquantième anniversaire de la mort de saint Eugène de Mazenod, Évêque de Marseille (en France) et Fondateur de la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, un « passionné du Christ » et un « inconditionnel de l'Église » selon les mots du Pape Paul VI¹. Et en 2016, les Oblats de Marie Immaculée fêteront les deux cents ans de la fondation de leur congrégation. Ces anniversaires offrent sans doute une opportunité inouïe de mettre en exergue non seulement la figure de ce grand saint, mais aussi son expérience spirituelle, sa pensée théologique et ses autres écrits. En tant qu'Oblat, nous avons ressenti comme un agréable devoir filial d'étaler la richesse de la mariologie de saint Eugène de Mazenod dont le potentiel insoupçonné est à peine exploité. Pour ne pas trop embrasser, nous avons préféré nous limiter aux origines de la congrégation, du vivant de saint Eugène (1782-1861), pour saisir en amont, dans sa pureté et dans sa force, les premières inspirations mariales qui ont marquées la vie des Oblats.

En fait, notre ouvrage est une longue et profonde réflexion sur le mystère et sur la personne de Marie Immaculée, sa place ainsi que son rôle dans la spiritualité des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Pourquoi est-elle placée au cœur du charisme oblat ? Quelle signification accorder aux attributs *Patronne, Mère et modèle de la congrégation* et quelles en sont les conséquences pratiques ? Plusieurs avant nous, se sont posés ces questions qui touchent directement à notre identité, à commencer par le fondateur lui-même qui exhortait ses compagnons à implorer la grâce de Dieu pour « bien comprendre ce que nous sommes »². Bien plus tard, le père Léo Deschâtelets, alors Supérieur général, reviendra à la charge : « Nous sommes Oblats de Marie Immaculée,

¹ PAUL VI, Homélie de sa béatification, le 19.10.1975.

² Lettre au p. Tempier, 20.03.1826, in *Lettres aux Oblats de France 1826-1830*, coll. Écrits Oblats VII, Rome, Postulation générale, p. 65.

ce n'est pas seulement une étiquette. Le nom nous définit [...] »³. Et à sa suite, le père Daniel Albers interpellait sans détours nos historiens, nos théologiens et nos maîtres spirituels pour expliquer le riche contenu du caractère marial de notre charisme⁴. Récemment, ce fut le tour du Pape marial Jean-Paul II à sonner l'alarme dans une de ses adresses aux Oblats réunis pour le chapitre général : « regarder de nouveau la place de la Vierge Immaculée dans vos vies personnelles, dans vos communautés et dans votre travail missionnaire »⁵.

Ce livre s'inscrit dans le droit fil d'une quête de réponse à une question d'identité.

MARIE IMMACULÉE, IDÉAL CONCRET DE L'OBLAT

Marqué profondément par l'expérience de sa ‘conversion’ le Vendredi Saint, fort probablement de 1807, Eugène de Mazenod est fasciné par l'amour miséricordieux de Dieu manifesté en Jésus. Sa spiritualité est fondée sur la contemplation de Jésus crucifié dont l'amour sauve le monde. Il aurait pu donner à sa congrégation le nom des *Croisiers, Passionnistes* ou bien *Salvadoriens*, mais il a choisi celui d'*Oblats de Marie Immaculée*. Il nous semble que la contemplation de Jésus crucifié l'amènera petit à petit à découvrir la ‘Femme’ qui se tenait debout, au pied de la croix, la Mère des croyants. Même si Marie n'apparaît pas d'emblée dans l'expérience fondatrice de la conversion du fondateur, sa présence doit toujours être supposée et ressentie ; cette présence maternelle est réelle bien que discrète. Pour le fondateur, les Oblats sont consacrés à Dieu sous les auspices de Marie. Leur vocation est une véritable oblation qu'ils vivent avec et comme Marie. Par conséquent, le nom de Marie qu'ils portent n'est pas un simple ornement extérieur, mais plutôt une composante essentielle de leur identité religieuse et missionnaire.

³ L. DESCHÂTELETS, « Notre vocation et notre vie d'union intime avec Marie Immaculée », in *Circulaires administratives des Supérieurs généraux*, n° 191, 15 août 1951, p. 347.

⁴ D. ALBERS, « Marie dans la vie personnelle de l'Oblat », in *Études Oblates* 14 (1955), p. 89.

⁵ GIOVANNI PAOLO II, « Allocuzione ai membri del XXXI Capitolo Generale OMI, 02.10.1986 », in *Missionari nell'oggi del mondo*, Roma, 1986, pp. 64-65; *AAS* 79 (1987), p. 280.

Le nom de Marie rappelle constamment aux Oblats la profondeur de leur consécration et la hauteur de leur engagement à la suite du Christ. Marie est le miroir dans lequel chaque Oblat contemple les merveilles du salut en même temps qu'il se rend compte de ce qu'il est appelé lui-même à devenir à la suite du Christ. C'est donc « l'attitude générale de Marie, toute sa vie qui est proposée comme exemple à suivre »⁶. La personne de Marie, son itinéraire de foi vécu dans son attachement inconditionnel à Jésus, sa donation totale à l'Église et son service désintéressé en faveur des pauvres, deviennent un idéal concret pour l'Oblat ou, si l'on veut, le modèle le plus adéquat du charisme oblat.

INTÉRÊT DE CETTE RECHERCHE

Nous appuyant sur un vaste réseau d'auteurs, nous décollons parfois à partir de leurs intuitions même si notre étude va beaucoup plus loin. Ce livre est un extrait de notre thèse de doctorat intitulée : *Aux origines de la dimension mariale du charisme des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée (1782-1861)*, défendue le 22 juin 2011 à la Faculté Pontificale de Théologie Marianum de Rome. L'originalité de cette thèse tient essentiellement à une triple nouveauté en ce qui concerne la dimension mariale du charisme oblat: *d'abord*, un aperçu diachronique sur Marie Immaculée dans l'itinéraire spirituel de saint Eugène de Mazenod; *ensuite*, un essai de synthèse critique de sa théologie mariale et *enfin*, une actualisation de son inspiration mariale dans les réalités missionnaires d'aujourd'hui. Les objectifs poursuivis par cette recherche sont multiples, notamment :

1. *Un essai de synthèse* : bon nombre d'écrits et d'articles sur le caractère marial de la vie et de la pensée de Mgr Eugène de Mazenod ou de sa congrégation n'en donnent qu'une idée partielle. Notre recherche, par contre, embrasse toute la vie du fondateur dans sa relation avec Marie Immaculée et en donne ainsi une vue plus large, plus globale et plus complète.

⁶ F. JETTÉ, *O.M.I. Homme apostolique. Commentaires des Constitutions et Règles oblates de 1982*, Rome, Maison générale, 1992, p. 262. Le Concile Vatican II va dans le même sens lorsqu'il reprend les paroles de Saint Ambroise pour qui « la vie de Marie est pour tous une règle de conduite » (*Perfectae caritatis*, n. 25).

2. *Une tentative de clarification* : la fin principale du charisme oblat n'est la dévotion à Marie, mais l'annonce de la Bonne Nouvelle aux pauvres. La prédication sur Marie, bien qu'explicitement recommandée, n'est cependant pas la visée principale de l'apostolat des Oblats. Néanmoins, comme Patronne, Modèle et Mère de la congrégation, Marie fait partie de l'identité religieuse oblate : « le Père de Mazenod n'a pas choisi le nom de sa congrégation pour une question de culte mais plutôt mu par le désir que l'identification des Oblats avec Marie soit le programme de leur vie »⁷. Le fondateur voulut que les Oblats s'identifient à elle dans leur oblation à Dieu, dans leur zèle missionnaire, dans le service de l'Église et dans leur amour des pauvres les plus abandonnés.

3. *Approfondissement de la vie spirituelle* : la spiritualité chrétienne découvre Marie de Nazareth non seulement comme « une donnée essentielle de la Révélation, de la foi et de la vie de l'Église »⁸ mais aussi comme le paradigme de l'humanité créée selon le bon désir de Dieu⁹. Le Père l'a choisi, l'Esprit l'a comblé de grâces et le Christ l'indique à tout croyant épris de croissance spirituelle comme une Mère, un soutien précieux et un modèle irremplaçable. Il n'y a pas de doute que la dimension mariale fait partie intégrante de la foi et de la spiritualité chrétienne. Pour sa part, « l'Église catholique, se basant sur une expérience séculaire, reconnaît dans sa dévotion à la Vierge Marie une aide puissante pour l'homme en route vers sa plénitude »¹⁰. Si la christologie conduit ainsi à la mariologie, celle-ci débouche au cœur de la christologie parce que Marie nous montre Jésus comme le *Chemin* vers le Père. Parce qu'elle a été la première à parcourir impeccamment ce chemin

⁷ K. LUBOWICHI, « Marie » in F. CIARDI (éd.), *Dictionnaire des Valeurs oblates*, Rome, AERO, 1996, p. 537.

⁸ CONGREGATION POUR L'EDUCATION CATHOLIQUE, *La Vierge Marie dans la formation intellectuelle et spirituelle*, Lettre circulaire du 25 mars 1988, n. 1.

⁹ Parlant de l'anthropologie théologique ou divine, la PAMI note : « Le dessein divin sur l'être humain, accompli selon un mode suréminent dans la sainte humanité du Christ, l'Homme nouveau, trouve aussi une réalisation sublime en Marie, la Femme nouvelle... En elle s'est réalisé, en premier et selon un mode parfait, le processus de la prédestination, élection, sanctification, justification, glorification dans le Christ, auquel tout homme et toute femme sont appelés » (Voir ACADEMIE MARIALE PONTIFICALE INTERNATIONALE, *MDS*, Paris, Salvator, 2005, n.18, p. 34).

¹⁰ *MC*, n. 57.

du salut, elle sait nous y introduire, nous soutenir et nous accompagner en toute assurance. C'est pour cela que le pape Paul VI la qualifie de *Maitresse de la vie spirituelle*¹¹ et Karl Rahner de *réalisation concrète du parfait chrétien*¹².

4. *Redynamisation de l'élan missionnaire* : la prise en compte de la dimension mariale de la vie chrétienne et, par surcroît, de l'identité oblate, demeure une voie certaine non seulement pour approfondir la vie spirituelle mais aussi pour vivifier le zèle missionnaire. Comme dans l'épisode biblique de la Visitation (*Lc 1, 41-45*), Marie demeure un exemple de l'engagement missionnaire et de la joie à donner le Christ au monde. *Mère de la mission* comme le fondateur aimait bien l'appeler et *Etoile de l'évangélisation*¹³, Marie reste au cœur du charisme oblat de façon discrète, comme celle qui inspire, soutient, encourage et accompagne¹⁴ inlassablement l'activité missionnaire.

5. *Ouverture de nouvelles pistes de réflexion et d'action* : notre recherche est une réflexion ouverte sur la vie. Eugène de Mazenod se méfiait de toute doctrine désincarnée. Ainsi, notre étude de sa mariologie se veut *d'abord*, une invitation à une profonde prise de conscience de la dimension mariale de la vie religieuse oblate ; *ensuite*, un outil de référence pour les Oblats en ce qui concerne l'aspect marial de leur vie et de leur mission et, *enfin*, un ensemble des considérations qui, à partir du mystère de Marie, appelle à un nouveau profil du religieux, du prêtre et du missionnaire au début de ce nouveau millénaire.

ITINÉRAIRE SUIVI

Notre travail est distribué en trois chapitres. Le premier chapitre indique la place qu'occupe Marie Immaculée dans l'itinéraire spirituel de saint Eugène de Mazenod, dès son bas-âge jusqu'à sa mort en pas-

¹¹ *Idem*, n. 21.

¹² K. RAHNER, *Marie, Mère du Seigneur. Méditations théologiques*, Paris, Ed. de l'Orante, 1960, p. 49.

¹³ PAUL VI, *Evangelii nutiandi*, 82 ; JEAN-PAUL II, *Ecclesia in Africa*, 144; voir aussi CONGREGATION POUR L'EDUCATION CATHOLIQUE, *La Vierge Marie dans la formation intellectuelle et spirituelle*, n. 18.

¹⁴ F. JETTÉ, *Le missionnaire Oblat de Marie Immaculée. Textes et Allocutions, 1975-1985*, Rome, Maison générale, 1985, p. 65.

sant par les étapes les plus importantes de sa vie : famille, exil, retour en France, séminaire Saint-Sulpice, ministère sacerdotal, fondation de sa famille religieuse, prédication missionnaire, etc. Le deuxième chapitre s'attèle sur les trois expériences mariales que nous considérons comme les plus saillantes de la vie du fondateur, notamment à l'occasion de la fondation de la congrégation, de l'adoption du nouveau nom de cette congrégation et de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Le troisième et dernier chapitre traite de Marie dans la pensée et les écrits de saint Eugène de Mazenod. Tous les secteurs de la vie et de la mission des Oblats sont placés sous la bannière de Marie Immaculée, qu'il s'agisse de la consécration religieuse, de la vie communautaire, des activités apostoliques et missionnaires, de la Règle, des chapitres généraux ou encore des mandements épiscopaux.

POUR FINIR

Notre étude embrasse largement le temps et l'espace : toute la vie du fondateur (1782-1861), presque quatre-vingts ans d'histoire, à travers la France et l'Italie. Il y aurait beaucoup à dire, mais nous n'avons relevé que les points notables du thème abordé pour ne pas faire éclater les limites de ce volume. Nous sommes conscients qu'on ne peut parler de la relation à Marie qu'en termes d'expérience vivante et jamais comme une réalité mathématique. La tentative de décrire une expérience mariale vécue plus ou moins fortement par le fondateur demeure une entreprise risquée, car l'expérience va toujours au-delà de ce que l'on peut en dire. Le dynamisme de la vie déborde les contours des mots ; lorsqu'on veut le définir, il ne se laisse pas emprisonner dans les concepts ; au contraire, il échappe...

Saint Eugène de Mazenod, fondateur des Oblats de Marie Immaculée et Évêque de Marseille n'a jamais été un théologien de métier, ni un mariologue de premier rang ; mais son expérience, ses intuitions, ses initiatives, sa pensée et ses écrits sur Marie, expression d'un amour filial hors du commun, méritent une attention particulière, surtout de la part des théologiens, historiens, spirituels et des Oblats évidemment, car ils renferment une mine considérable, un trésor insoupçonné. Cet ouvrage veut bien en être la preuve.

Premier Chapitre

LA VIERGE MARIE DANS L'ITINÉRAIRE SPIRITUEL DE SAINT EUGÈNE DE MAZENOD

On a souvent traité la pensée de Mgr Eugène de Mazenod, et partant sa mariologie, de façon photographique, globale et statique sans tenir compte de son évolution et de son dynamisme. Rien de plus normal qu'une pensée évolue au fur et à mesure que grandisse la personne, que s'accumule le poids de ses expériences et augmente le volume de ses connaissances. Eugène de Mazenod, comme tout être humain, ne naît pas avec une connaissance toute faite de la religion, de la théologie ou de la mariologie ; il a dû l'acquérir petit à petit au fil du temps : en famille, à l'école, dans l'accompagnement spirituel, durant la formation théologique au séminaire, dans sa pastorale missionnaire, dans son expérience personnelle comme prêtre et Évêque, etc. Son amour pour Jésus et Marie a dû certainement se développer et s'enrichir graduellement. Dans les pages qui suivent, nous tentons de montrer cette évolution. A nos yeux, l'expérience mariale de saint Eugène de Mazenod dans son itinéraire spirituel peut être résumée en neuf étapes : l'initiation chrétienne, l'éveil de la dévotion mariale, la 'crise' de la pratique religieuse, la formation théologique, la promotion de la piété mariale dans l'apostolat, l'expérience mystique, le choix de Marie Immaculée comme titre et Patronne de la congrégation, l'événement de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception et le salut final à Marie dans l'acte de la mort.

L'INITIATION CHRÉTIENNE OU LE DÉBUT DE L'AMOUR POUR LA VIERGE MARIE

Cette étape s'étend de la prime enfance d'Eugène jusqu'à la rencontre de Don Bartolomeo Zinelli en 1794 à Venise, en Italie. Le petit Eugène de Mazenod grandit dans une ambiance de religiosité ordinaire

qui caractérise sa famille, se laisse initier aux premiers pas de la religion et de la piété mariale. Ici, le rôle de ses parents est capital. On ne saurait dire à quel point l'éducation reçue des Jésuites par Monsieur Charles-Antoine de Mazenod, le père d'Eugène, aurait influencé sa vie chrétienne et sa dévotion à la Vierge Marie. La même question se pose du côté de Madame Marie-Rose Joannis, sa mère : son passage comme élève au couvent de Lambesc, aurait-il laissé des traces de piété dans sa vie ? La pratique religieuse du couple de Mazenod, né d'un mariage d'intérêt, suscite des controverses touchant parfois les extrêmes. Nous pensons comme le père Pielorz que le moins qu'on puisse dire sur la pratique religieuse de la famille de Mazenod est que :

si nous adoptons la division des milieux familiaux en fervents, pratiquants, indifférents et antireligieux, nous devons conclure que la famille d'Eugène de Mazenod appartenait à la deuxième catégorie, celle des pratiquants ; et il faudrait aller contre la vérité des faits pour la considérer comme fervente ou, selon une expression courante, comme une école de sainteté¹.

En effet, la biographie du couple de Mazenod laisse entrevoir, au-delà des limites caractériels propres à chacun, une vie chrétienne plus ou moins normale, pointillée des moments d'expériences spirituelles très fortes. Leur attachement à la Vierge Marie semble être une forme privilégiée de leur religiosité. Quelques lettres de monsieur Charles-Antoine adressées à son fils Eugène, attestent, sobrement mais clairement de l'existence d'une certaine pratique religieuse, vécue notamment à travers la dévotion à Marie. Eugène de Mazenod résume ainsi ce que l'on pourrait appeler l'"héritage spirituel" reçu de son père qui, dit-il,

nous a laissé des exemples héroïques de foi, de patience, d'humilité, de résignation, de confiance en Dieu, de dévotion à la sainte Vierge, de force, etc.².

En plus de ce témoignage d'Eugène, monsieur Charles Antoine lui-même écrit en précisant son attachement indéfectible à la foi chrétienne et à la Sainte Vierge :

¹ J. PIELORZ, *La vie spirituelle de Mgr. de Mazenod 1782-1812. Étude critique*, Ottawa, Ed. Études Oblates, 1956, p. 31.

² Lettre à Tempier, 20.10.1820 in *EO* I, 6, p. 72.

Pourras-tu croire que malgré mon âge et toutes les faveurs que j'ai reçues du ciel durant tout le cours de ma vie, je croupissais encore comme un vil pourceau dans la fange du péché ? Personne n'a été plus pénétré que moi des vérités de notre sainte religion, et personne ne les a jamais plus mises en pratique. Dieu a eu enfin pitié de moi et qu'il m'a fait la grâce de me soustraire à l'empire du démon. J'espère qu'il me soutiendra dans mes bonnes résolutions, et je te prie chaque jour au Saint Sacrifices de la messe, de lui demander pour moi la grâce d'une véritable componction, d'une sincère douleur de l'avoir offensé, et de la persévérance finale³.

Cette correspondance soulève un coin de voile de la pratique religieuse quotidienne de monsieur Charles-Antoine de Mazenod. On sait par le biais de cette même lettre qu'en 1816, le papa d'Eugène, atteint d'une sérieuse maladie à l'estomac, susceptible de l'emporter, s'en remit au Seigneur, demandant le soulagement de son mal par l'intercession de la Vierge Marie. Il obtient gracieusement cette guérison et par reconnaissance, restera attaché à Marie qu'il invoquera chaque jour de sa vie. Ainsi, écrit le président Charles-Antoine à son fils Eugène :

J'ai failli mourir et si je suis encore en vie, c'est par grâce spéciale du Seigneur dont je suis convaincu d'être redévable à l'intercession de la Sainte Vierge pour laquelle, au milieu même de mes plus grands dérèglements, j'ai toujours conservé une dévotion particulière, n'ayant jamais laissé passer de jour sans l'invoquer à plusieurs reprises⁴.

Il est difficile de mentir à ses proches au risque d'être démasqué. Monsieur Charles-Antoine écrit ces lignes à son propre fils Eugène qui le connaît assez bien. Il n'y a pas de doute que la dévotion mariale évoquée ait caractérisé sa vie spirituelle, si tourmentée soit-elle. Et la façon dont son fils Eugène en parle, atteste bien l'authenticité de cette dévotion qui, croyons-nous, n'a pas manqué d'influencer, de nourrir et d'inspirer sa propre piété mariale. Il s'agit bel et bien là d'un précieux trésor transmis de père en fils ; bref, un 'héritage spirituel'.

³ C.-A. DE MAZENOD, Lettre à son fils Eugène de Mazenod, 27.02.1816, in *Arch. Gén. OMI*.

⁴ *Ibidem*.

Quant à Madame Marie-Rose Joannis, la mère d'Eugène, le témoignage sur sa dévotion mariale ne fait nullement défaut même s'il n'est pas détaillé. On sait que

elle [Marie-Rose Joannis] aimait à la folie ses enfants et veillait soigneusement à leur éducation religieuse et morale. *La récitation de l'office de la Sainte Vierge*, l'assistance fréquente aux offices de la paroisse, étaient ses exercices de piété préférés. Et pourtant, sous l'influence de son milieu, surtout de son cousin jansénisant, M. Rose, elle ne fréquentait que rarement les sacrements et les rigueurs de ses *jeûnes* devaient en quelque sorte contrebalancer le manque de charitable délicatesse envers son vieux et malheureux mari⁵.

Madame Marie-Rose a dû certainement entraîner ses enfants d'une façon ou d'une autre à la pratique de *ses exercices de piété préférés* dont faisait partie la dévotion à Marie. Même si les enfants, à cause de leur bas-âge, ne pouvaient pas comprendre la portée de toutes les pratiques de dévotion, on ne peut nier que celles-ci soient l'initiation à l'amour de la Vierge Marie, appelé à se développer dans l'avenir. De l'avis du père Baffie, l'influence de Madame de Mazenod sur ses fils concernant la dévotion mariale est un fait indéniable :

*le samedi, il [Eugène de Mazenod] couchait par terre, sur une simple couverture, afin d'honorer la Vierge par cette mortification. On s'explique de même aisément le goût que notre Fondateur eut durant toute sa vie pour les pénitences corporelles. Il avait en quelque sorte absorbé et la dévotion mariale et son amour de la mortification par osmose : il les tenait de sa mère*⁶.

Nous avons jusqu'ici mis le focus sur le père et la mère d'Eugène, mais on peut aussi se poser la question de l'impact que d'autres membres de la parenté d'Eugène ont eu sur lui, notamment son oncle, le Chanoine Fortuné⁷ qu'il accompagnait souvent dans ses sorties et

⁵ J. PIELORZ, *La vie spirituelle de Mgr. de Mazenod...*, p. 19.

⁶ E. BAFFIE, *Esprit et Vertus du missionnaire des Pauvres, C.J. Eugène de Mazenod, Évêque de Marseille, Fondateur de la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, Paris/Lyon , Delhomme et Briguët, 1894, p. 185.

⁷ Le Chanoine Charles Fortuné de Mazenod (1749-1840), Chanoine d'Aix et Vicaire général en 1776, connut l'exil en Italie avant de devenir Évêque de Marseille le 6 juillet 1823. Il démissionnera en 1837 laissant la charge épiscopale à son neveu Charles

pour lequel il fut le fidèle servant de messe. Charles Fortuné de Mazenod était un fervent dévot de Marie ; par ce qu’on appelait alors ‘vœu du sang’, c’est-à-dire qu’il s’était engagé « tous les ans, le jour de la Conception de la Sainte Vierge [...] de renouveler le serment fait à la Sorbonne de professer jusqu’à la mort et au péril de sa vie, la doctrine de l’Immaculée conception »⁸. Que l’oncle Fortuné ait transmis à son cher neveu Eugène son amour de la Vierge Immaculée, cela paraît normal et naturel.

Nous pouvons conclure que le petit Eugène trouvait dans sa famille le lieu et le moyen propice pour s’initier à une vie chrétienne authentique dont la dévotion à Marie tenait une bonne place : « dans sa propre famille, à l’école de son père, de sa mère et de ses dignes oncles, nous l’avons vu pratiquer déjà les vertus de l’enfance à un haut degré »⁹. Son père avoue ne pas passer un « seul jour de sa vie sans invoquer la Vierge » ; pour sa mère, « l’office de la Sainte Vierge est un exercice de préférence » et pour ne pas parler de son oncle qui est un fervent adepte du ‘vœu de sang’, un défenseur acharné de la doctrine de l’Immaculée Conception de Marie. Ainsi, Eugène apprit depuis les bas-âge à aimer et à prier la Sainte Vierge. Il ne nous semble pas exagéré de considérer la dévotion mariale d’Eugène à la fois comme le développement d’une ‘semence spirituelle’ jetée par sa mère dans son cœur d’enfant et comme un ‘héritage spirituel’ reçu de son père et de son oncle, le Chanoine Fortuné.

L’initiation chrétienne commencée en famille se poursuit dans les écoles que le petit Eugène fréquente, notamment au Collège Royal Bourbon à Aix-en-Provence (1790-1791) et au Collège des Nobles à Turin en Italie (1791-1794). Est-ce qu’il apprend quelque chose de la Sainte Vierge durant son bref séjour dans cet établissement scolaire Bourbon, où les Jésuites ont cédé la main aux Pères de la Doctrine chrétienne (*Doctrinaires*) ? Oui, on peut le supposer parce que le cha-

Joseph Eugène de Mazenod, Fondateur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

⁸ Proc. Apost. Massil. Servi Dei Caroli Eug. De Mazenod, fol. 201.

⁹ A. REY, *Histoire de Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée*, Vol I, Rome-Marseille, Maison générale, 1928, p. 25.

noine Leflon nous fait connaître l'essentiel du programme des matières suivies au Collège des pères Doctrinaires :

pour l'instruction religieuse, vie de Jésus-Christ jusqu'au début de sa vie publique, et l'Histoire sainte depuis la création jusqu'à la fin des Juges [...]. La formation spirituelle est uniquement basée sur la Bible et l'histoire, sans recours à un catéchisme abstrait, car celui qu'on fait traduire est purement historique¹⁰.

S'il est vrai que l'instruction religieuse des *Doctrinaires* sur la Bible se basait sur le Christ avant sa vie publique, cet enseignement ne pouvait pas logiquement se passer de la Vierge Marie, bien présente à cette période de la vie cachée de Jésus à Nazareth. En d'autres termes, parler de Jésus avant sa vie publique, c'est inéluctablement faire référence à l'Évangile de l'enfance, c'est-à-dire la généalogie de Jésus (dont la finale mentionne *Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus que l'on appelle Christ*), l'annonciation à Marie, la naissance de Jésus, sa présentation au temple, sa perte et son recouvrement à ce même temple et sa vie cachée à Nazareth avec Marie et Joseph, etc. Disons qu'en plus de la foi héritée en famille, l'enseignement des *Doctrinaires*, décidément pragmatique (*sans recours à un catéchisme abstrait*) a dû affirmer la pratique religieuse et la dévotion mariale de notre jeune provençal. Mais il faut dire que, malgré leur comportement jansénisant, la plupart des *Doctrinaires* sont restés attachés à la Sainte Vierge et n'ont pas lâché leur pratique de dévotion mariale, à en croire le témoignage de Bremond :

Soyez sûr que tous, ils récitaient chaque jour leur chapelet [sauf exception], ils auraient voulu, pour rien au monde, se dépouiller de leur scapulaire¹¹.

La dévotion qu'on rencontre dans la famille Mazenod est loin d'être un cas d'exception. Des villes entières sont consacrées à Marie, comme à Grasse, où l'« on voyait encore à chaque porte de la ville une image de la Vierge avec une lampe qui brûlait durant toute la nuit et tous les soirs

¹⁰ J. LEFLON, *Eugène de Mazenod, Évêque de Marseille, Fondateur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée 1782-1861*, t. I, Paris, Plon, 1957, pp. 76-77.

¹¹ H. BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, t. IX, Paris, Blond et Gay, 1932, p. 275.

on y chantait des litanies »¹². Dans la ville même d’Aix, le sanctuaire marial Notre-Dame de la Seds (Siège de la Sagesse) attire les foules. Le petit Eugène, fils de sa culture, profite donc de la foi de ses ancêtres et de la dévotion héritée d’eux depuis de longs siècles. Même s’il ne saisit pas toute la signification de ces exercices de piété, il nourrit cependant la connaissance de la religion et s’attache particulièrement à la Mère de Dieu. Il jette par là même les bases de son amour indéfectible pour la Bonne Mère.

Ce que nous appelons période d’initiation se termine avec l’étape de Turin. Avant de fouler le sol turinois, Eugène de Mazenod rejoint son père à Nice où ils restèrent cinq mois. Du point de vue de la formation spirituelle, rien de spécial à signaler, car « à Nice, Eugène ne fit que passer »¹³ selon l’expression lapidaire d’Aimé Roche. A Turin, première ville italienne d’exil, le petit Eugène est inscrit providentiellement¹⁴ au Collège des Nobles. Ce prestigieux établissement scolaire est à la charge des pères Barnabites qui assurent une éducation de qualité. Dans le programme assez bien varié (lettres, sciences, sport, art, etc.), la formation religieuse figure en bonne place, c’est-à-dire au premier Article du Règlement :

Les exercices de piété sont le fondement principal sur lequel doit s’appuyer l’éducation, on donnera aux pensionnaires un habile directeur spirituel, qui les instruira des vraies maximes de la religion en leur faisant une fois par semaine le catéchisme et, le dimanche, en leur expliquant l’Évangile ou en leur adressant quelque instruction de morale chrétienne adaptée à leur condition, à leur âge¹⁵.

¹² P. MASSON, *La Provence au XVIII^e siècle*, t. 2, Paris, Hachette, 1936, pp. 561-570.

¹³ A. ROCHE, *Quand souffle le mistral*, Lyon, Ed. du Chalet, 1960, p. 14.

¹⁴ C’est vraiment le cas de le dire, car le collège des Nobles de Turin était réservé aux fils aristocrates piémontais et l’inscription supposait le placet du Roi de Sardaigne, Victor Amédée III, à l’époque. Selon le père Salgado, « c’est la Providence qui viellait de près à la préparation du futur Fondateur des Oblats de Marie Immaculée » (J.M. SALGADO, « Aux origines de la dévotion mariale du Fondateur des Oblats de Marie Immaculée, le Bienheureux Eugène de Mazenod », in *MI*, XXV (1989), p. 109).

¹⁵ J. PIELORZ cité par J.-M. SALGADO, « Aux origines de la dévotion mariale du Fondateur... », p. 109.

Outre les deux retraites annuelles et la conduite personnelle du vertueux Recteur, le père Joseph Faenza, l'éducation des jeunes pensionnaires du collège était fondée sur un opuscule intitulé *Manuale di vita cristiana* (Manuel de vie chrétienne), composé par ce dit recteur, malheureusement introuvable aujourd'hui. Les recherches de Jean-Marie Salgado révèlent qu'en plus du *Manuale di vita cristiana* édité par les Barnabites, deux autres ouvrages aussi importants sont en usage dans leurs établissements scolaires.

Le premier livre est intitulé : *Scuola di pietà aperta da Maria Vergine a' giovani che frequentano la sua Congregazione, con un breve trattato degli uffici, che loro appartengono*¹⁶ (Ecole de piété ouverte par la Vierge Marie aux jeunes qui fréquentent sa congrégation avec un bref traité des offices qui leur appartiennent). Salgado écrit à ce propos :

Le titre de cet opuscule est assez éloquent et si Eugène de Mazenod eut la grâce de s'en servir, il ne put que raffermir la dévotion mariale qu'il avait puisée au sein de sa famille¹⁷.

Nous nous demandons pour notre part, s'il ne faudrait pas établir un lien entre cette éducation dont bénéficie le petit Eugène de Mazenod à la *Scuola di pietà aperta da Maria Vergine*... des Barnabites de Turin avec ce qu'il fondera lui-même plus tard dans les premières années de son ministère sacerdotal à Aix-en-Provence, *l'Association* (appelée aussi *congrégation de la Jeunesse Chrétienne*, placée également sous le patronage de la Vierge Marie.

Le second manuel, plus intéressant du point de vue mariologique, porte le titre de *Esercizio quotidiano di orazioni de' Sig.Ri convittori de' nobili di San Francesco Saverio diretti da' Cherici Reg. di San Paolo. Col modo di ascoltare con frutto, e servire la Santa Messa, con l'aggiunta di alcuni pii Affetti per apparecchio alla Santa Confessione, e Comunione. Tratti dalla Opera di S. Francesco di Sales*¹⁸. Il s'agit ici

¹⁶ CAMBUSETI L., *Scuola di pietà aperta da Maria Vergine a' giovani che frequentano la sua Congregazione, con un breve trattato degli uffici, che loro appartengono*, Bologna, Lelio dalla Volpe, 1755.

¹⁷ J.-M. SALGADO, « Aux origines de la dévotion mariale du Fondateur des Oblats », p. 110.

¹⁸ Ce manuel à l'usage des pensionnaires du Collège des Nobles de Turin n'indique pas le nom de l'auteur, ce serait en fait l'œuvre du père Ferdinando M. BERSAMI (1723-1803), édité à Bologne, par Lelio dalla Volpe en 1791.

d’un manuel des prières que chaque élève devait normalement posséder. Cet opuscule offre l’avantage de refléter le rythme de la vie et de la prière quotidienne des jeunes collégiens. Le contenu de cet ouvrage est foncièrement marial :

On récitat chaque jour Prime, Tierce, Sexte et None du Petit office de la Sainte Vierge. A la prière du matin, outre l’Angelus, on récitat 3 Ave Maria *ad onore della triplicata Verginità di nostra Signora innanzi al Parto, nel Parto, e dopo il Parto per il dono della santa Purità*. On récitat chaque jour 5 dizaines de chapelet médité soit après la sieste en été, soit le soir en hiver, et cela était suivi des Litanies de la Sainte Vierge, du *Salve Regina* et du *Sub tuum praesidium*. Si on ajoutait l’obligation d’assister à la Sainte Messe chaque jour, on ne saurait trouver un climat plus propice à l’épanouissement de la piété et de la dévotion mariale¹⁹.

Alors que les *Doctrinaires* au Collège Bourbon d’Aix ne s’en tenaient qu’au strict minimum, chez les Barnabites à Turin par contre, les exercices de piété en l’honneur de Marie abondent (office de la Sainte Vierge, Chapelet, litanies, les prières de *l’Angelus*, du *Salve Regina* et *Ave Maria* récitées plusieurs fois). Comme on peut le remarquer, l’initiation chrétienne de notre jeune provençal arrive à son sommet. Il assimile les leçons sur le mystère du Christ, de l’Église et de Marie. Outre ses cours de formation religieuse à l’école, il suit le catéchisme, se prépare aux sacrements et s’efforce de vivre selon les valeurs de la foi chrétienne. En ce sens, sa dévotion mariale n’est ni un sentiment superficiel, ni un exercice de formalité, mais au contraire, une force de vie, capable d’affronter les grandes épreuves²⁰ et les vicissitudes de la vie quotidienne. C’est durant cette période qu’Eugène reçoit le 5 avril

¹⁹ J.-M. SALGADO, « Aux origines de la dévotion mariale du Fondateur des Oblats », p. 111.

²⁰ Opéré par le docteur Pinchinati, *d'une loupe à l'œil gauche qui le défigurait malencontreusement* ; le petit Eugène voulut épargner ses parents de cette horrible émotion. D’abord, il paniqua ; ensuite, « Eugène comprit qu’il avait trop compté sur son énergie naturelle et, se jetant à genoux, implora de Dieu la force dont il avait besoin [...]. D’anesthésie, il n’était pas question [...], l’enfant ne poussa pas de cri, ne laissa entendre aucune plainte, et le chirurgien put opérer à son aise, non sans admirer l’étonnant courage qui facilitait sa tâche infinitément délicate » (J. LEFLON, *Eugène de Mazenod...*, pp. 102-103).

1792 les deux derniers sacrements de l'initiation chrétienne : le 5 avril 1792, la première communion et le 3 juin de la même année, la confirmation.

L'ÉVEIL DE LA PIÉTÉ MARIALE ET LES PREMIERS ENGAGEMENTS PERSONNELS ENVERS MARIE

De Turin, la famille Mazenod se déplace pour Venise où elle restera jusqu'en 1897. Ici, sous la direction spirituelle d'un prêtre nommé Bartolomeo (alias Bartolo) Zinelli²¹, Eugène de Mazenod approfondit d'une manière exceptionnelle sa vie spirituelle. L'aide que lui apporte ce 'saint prêtre' touche toutes les dimensions de sa vie : humaine, intellectuelle, morale et surtout spirituelle. Cette étape de Venise permit un véritable éveil de la piété mariale du petit Eugène qui devient capable de s'engager personnellement en suivant un *Règlement de vie* dans lequel la Vierge Marie tient une place de choix. A Venise, pourrions-nous dire, le petit Eugène à 12 ans, vit une espèce de 'noviciat', au sens d'une expérience profonde et forte qui lui servira de base spirituelle pour tout le reste de sa vie. Il reconnaît lui-même l'apport remarquable de son Directeur spirituel Don Bartolo qui l'éveille à la religion, à la vocation sacerdotale et à la piété :

un homme de Dieu [...], préparé par sa main habile et de la grâce du Saint Esprit, un instrument pour connaître et vivre les fondements de la religion et de la piété sur lesquelles la miséricorde de Dieu a construit l'édifice de ma vie spirituelle²².

Cela ne veut pas dire qu'Eugène n'ait jamais bénéficié d'une instruction chrétienne avant sa rencontre avec Don Bartolo; il veut insister sur l'influence profonde et le caractère indélébile de la formation

²¹ A cette époque la Compagnie des Jésuites est supprimée, Don Bartolo Zinelli se fait membre de la Société des Pères de la Foi : « Un véritable homme de Dieu, très attaché à la Société, d'une humilité profonde, d'une charité ardente, il se distinguait surtout par son zèle [...]. Le plus grand mérite de Don Bartolo Zinelli a été de former l'âme d'Eugène, de semer dans son cœur le désir du sacerdoce, et par suite de donner à l'Église un fondateur de Congrégation religieuse, un évêque et, finalement, un saint canonisé » (J. PIELORZ, « Zinelli, Bartolo (1766-1803) », in *DHO*, Vol. I, p. 748).

²² E. DE MAZENOD, « Souvenirs de famille », in *MIS* 4 (1866), pp. 124-125.

reçue de ce ‘saint prêtre’. Plus que d’autres, c’est Don Bartolo qui le marquera davantage au point de dire : « Je reconnaiss devoir à ce saint Prêtre, après Dieu, tout le peu de bien qu’il y a en moi »²³. Eugène écrit par ailleurs :

C’est ce prêtre D. Bartolo, mort en odeur de sainteté, qui m’a instruit dans la religion et inspiré les sentiments de piété qui ont préservé ma jeunesse des écarts sur lesquels tant d’autres ont eu à gémir, faute d’avoir rencontré les mêmes secours²⁴.

On sait qu’Eugène est adopté par la famille des Zinelli avec lesquels il partage la même table pour l’étude, les repas du soir, les temps des récréations, l’amitié et la prière. Particulièrement avec Don Bartolo, Eugène récite l’office du Bréviaire, prie le rosaire (ou chapelet) et fait souvent des haltes de prière durant leurs promenades. A tous ces exercices, s’ajoutent

l’assistance quotidienne à la Sainte Messe, la communion fréquente, la confession hebdomadaire et la dévotion à la Très Sainte Vierge Marie. Cette dernière dévotion a toujours été recommandée par l’Église pour aider à surmonter la crise de puberté; or Eugène récitait chaque jour le chapelet et le petit office de la Sainte Vierge. A propos de ce dernier exercice de piété les *Souvenirs de famille* racontent ce qui suit : On le voyait [...] se revêtir volontiers, quand il était à

²³ A. REY, *Histoire de Monseigneur Charles Eugène Joseph de Mazenod...*, Vol. 1, p. 25.

²⁴ E. DE MAZENOD, « Souvenirs de famille », in *MIS*, 4 (1866), pp. 124-125. Il est vrai que pour Eugène l’attachement à Don Bartolo va au-delà d’une simple admiration, il le considère comme celui qu’il l’a enfanté dans la vie spirituelle. Ce qu’il écrit à son ami Abbé de Forbin-Janson qui se trouve en voyage à Rome est plus qu’eloquent : « Informe-toi s’il existe à Rome quelque Père de la Foi. Parle-lui, si tu en retrouves, de mon cher et saint maître le père Barthélémy Zinelli, mort à Rome en odeur de sainteté en 1802. Fais-toi conduire à son tombeau pour y prier en mon nom, avec toute la ferveur dont tu seras capable, pour obtenir de Dieu par son intercession toutes les grâces qu’il a si souvent demandées pour moi, lorsqu’il était sur la terre. Quoique j’ait un bon nombre de ses lettres, pleines de l’esprit de Dieu qui l’a constamment animé, et que je possède plusieurs choses que je tiens de lui, si tu pouvais m’avoir quelques-unes de ses reliques, tu me ferais un présent inestimable. C’est à ce saint prêtre que je dois le petit brin de piété que je cultive si mal. Sans lui, je n’aurais jamais connu Dieu. Oh ! que tu es heureux de fouler la terre des saints ! » (*Lettre à Monsieur l’abbé de Forbin-Janson, vicaire général de Chambéry*, à Rome, juin 1814, in *EO* I, 15, p. 85).

la maison, d'une houppelande qui ressemblait à une soutane [...] ; il se promenait dans la grande salle qu'on appelle à Venise il Portico, disant dévotement l'office de la Très-Sainte Vierge, qu'il récitait en entier chaque jour²⁵.

Dans le *Petit Règlement de vie*²⁶ que Don Bartolo lui trace, Eugène apprend et surtout doit vivre bien de choses : l'union, la vénération et la prière par rapport au Sacré-Cœur de Marie, la confiance et l'espérance en Elle, la demande constante de sa protection et sa bénédiction maternelle, la confession de sa maternité divine et tout cela pour la plus grande gloire de Dieu. Voilà ce que le petit Eugène écrit :

J'unirai mes faibles adoration avec celles des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, des Anges et des Saints [...] Vous, ô Marie, après Dieu, ma plus chère espérance, vous mon ange gardien, mes Saints Patron, vous les Saints du ciel, âmes saintes du Purgatoire, assistez-moi en toutes mes actions, soyez mes avocats auprès de Dieu et du Cœur de Jésus [...]. Ce sera là mon exercice du matin. Avant de quitter ma chambre, je me tournerai vers une église et je prierai à genoux Jésus de me bénir [...]. Je me tournerai aussi vers l'image de Marie et lui demanderai humblement sa bénédiction maternelle par ces paroles de Saint Stanislas : Mater vera Salvatoris, Mater adoptata peccatoris, in gremio maternae tuae pietatis, clade me. Je prendrai alors de l'eau bénite, je baiserai respectueusement mon crucifix à l'endroit des Plaies et du Cœur, la main de ma Mère Marie ayant ainsi tout disposé pour la plus grande gloire de Dieu, je sortirai de ma chambre pour aller à mes affaires²⁷.

La dévotion pratiquée par Eugène à travers ce *Règlement* est nettement équilibrée. La Vierge Marie tient une place de choix, mais sans usurper la gloire qui revient à Dieu et à Jésus. Eugène comprend que la

²⁵ E. DE MAZENOD, « Souvenirs de famille », p. 129-130.

²⁶ Ce *Petit Règlement de vie*, retrouvé en partie, est un ensemble des prescriptions pratiques rédigées à la main libre par Don Bartolo Zinelli, en italien. Ce *Règlement*, écrit Eugène de Mazenod, est « plus précieux pour moi que tout l'or du monde » (A. REY, *Histoire de Monseigneur Charles Eugène Joseph de Mazenod...*, Vol. 1, p. 25).

²⁷ *Idem.*, p. 25. D'après le père Pielorz, il faut corriger une erreur typographique de REY et lire comme cela est écrit dans les manuscrits *Mater adoptata* et non pas *adoptata peccatoris*, parce qu'en fait, l'opposé de «*Mater vera*» n'est pas «*Mater advocata*», mais bien «*Mater adoptata*» (J. PIELORZ, *La vie spirituelle de Mgr. de Mazenod*, p. 54, note 80).

dévotion à Marie n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen pour progresser dans la vie spirituelle, pour sanctifier toutes ses activités (devoirs, études, services, prières). Le caractère pratique et répétitif de ce *Règlement* a sans doute permis à notre jeune provençal d'approfondir son amour pour Jésus et Marie. Dans les Archives²⁸ de la maison générales des OMI à Rome, on trouve une reproduction en peinture d'un jeune garçon (le petit Eugène probablement), pieusement à genoux, les deux mains jointes devant une statue de la Vierge Marie portant Jésus dans ses bras. Le moins qu'on puisse dire est que les exercices de piété commencés à Venise créeront chez le petit Eugène des reflexes qui ne lui quitteront plus jamais.

Après Venise, les Mazenod arrivent à Naples en 1797 ; de lors, la fuite de ville en ville leur est devenue un exercice courant. La chance qu'Eugène ait eue à Venise en faisant l'expérience d'une vie réussie à tout point de vue avec le concours des Zinelli semble avoir été trop belle pour se répéter sous le *triste ciel* de Naples. Les Mazenod ne sont pas bien logés... : « Eugène n'a pas d'argent et, par conséquent, pas de maître, pas des livres ». Il passe une année dans l'oisiveté, il s'ennuie à mort :

Mon séjour à Naples fut pour moi une année accablante de la plus triste monotonie [...]. Je puis dire que j'y perdis mon temps²⁹.

Cependant, Eugène ne relâche pas sa vie spirituelle commencée à Venise. A distance, il se contente des conseils que lui prodigue son bien-aimé directeur spirituel Don Bartolo :

Souvenez-vous toujours de la dévotion au Cœur adorable de Jésus Christ, du mois de mai, des 6 dimanches de saint Louis de Gonzague. Fréquentez les sacrements ; pratiquez l'oraison et la lecture spirituelle et soyez fidèle à tous vos devoirs de chrétien³⁰.

Heureusement, la grâce de Dieu ne manquera pas à Eugène pour suivre et exécuter fidèlement les recommandations de Don Bartolo ;

²⁸ Arch. Gén. OMI, DM, VI A.

²⁹ E. DE MAZENOD, « Souvenirs de famille », p. 271.

³⁰ B. ZINELLI, Lettre à Eugène, 20.05.1797, in A. REY, *Histoire de Mgr. Charles-Joseph-Eugène de Mazenod...*, Vol. 1, p. 25.

ainsi, il sut entretenir vivante la flamme du zèle spirituelle allumée depuis Venise. Eugène écrira plus tard à ce propos :

Grâce à Dieu, quoique dépourvu, je puis dire, de tous secours, je ne fus pas autre à Naples que ne je n'avais été à Venise³¹.

Sur les conseils téléguidés de son maître Bartolo, notre jeune chevalier récite ses prières à l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, pratique sa dévotion envers la Vierge Marie, demande constamment l'intercession de saint Louis de Gonzague, fréquente les sacrements (surtout la communion et la confession), continue la lecture spirituelle et s'applique avec assiduité à ses devoirs de chrétien. Quant à son rapport particulier avec la Sainte Vierge, ce séjour napolitain d'une année n'est pas pauvre comme on pourrait le croire. Eugène se remet en toute confiance à la Sainte Vierge devant les dangers de la vie³². On sait déjà que la Vierge Marie figure en bonne place dans le *Petit Règlement de vie* tracé à Venise ; Eugène le pratique volontiers à Naples. Toujours sur les conseils de Don Bartolo, Eugène vit d'une manière particulière la dévotion à Marie durant le mois de mai. Le fait qu'il fréquente une église dédiée à Marie, *Santa Maria in Portico*, où il sert souvent la messe de son oncle le Chanoine Fortuné, lui donne certainement l'occasion d'écouter davantage les instructions sur la Mère du Sauveur et d'approfondir sa dévotion envers elle.

On voit bien qu'Eugène, à 12 ans, s'éveille, s'engage personnellement et devient l'agent principal de sa dévotion à Marie. Il peut alors en toute conscience s'imposer une discipline et organiser sa vie de prière. D'où l'emploi fréquent de la première personne du singulier (*Je*), dans ses correspondances, preuve de sa volonté et de sa liberté dans les engagements spirituels, notamment dans sa dévotion au Sacré-Cœur de

³¹ E. DE MAZENOD, « Souvenirs de famille », p. 139.

³² Aimé Roche raconte un épisode vécu les derniers jours à Naples, lorsque Eugène fut exposé au grand danger de la mer : « Tous les Mazenod sont abord. Alors éclate une tempête qui tient en rade le vaisseau. A la faveur d'une accalmie, Eugène quitte le navire en compagnie de Nanon, la vieille servante des Mazenod [...]. De nouveau la mer est déchaînée. Entraînent Nanon, Eugène, sans hésiter se jette dans le canot qu'on leur a envoyé. Son intrépidité émoustille les matelots qui, le chapelet au poignet, se mettent à ramer comme des forçats [...] » (A. ROCHE, *Quand souffle le mistral*, p. 19).

Jésus et de Marie³³. Notre jeune homme ne reste pas simplement à réciter les prières (même s'il continue à prier le petit office de la Vierge Marie et le chapelet), mais les assimile et les intériorise. Après Jésus, la Sainte Vierge devient réellement une présence vivante, un modèle de vie ; bref, une *Maman*, une *Mère*. Il se sent, en tout et pour tout, aimé, accompagné et soutenu par elle. Déjà à cet âge, on peut remarquer la juste place qu'Eugène accorde à Marie dans sa piété, sans faire d'elle une déesse ou une idole, car Marie, la *Mater vera Salvatoris* vient toujours *après Dieu*. Ce recadrage christocentrique de sa dévotion mariale n'a jamais fait défaut.

LA ‘CRISE’ OU LA TIÉDEUR DANS LA DÉVOTION MARIALE

La période que nous qualifions de ‘crise’ ou tiédeur de la vie spirituelle s'étend de 1799 à 1806, soit du séjour à Palerme jusqu'à la redécouverte de la vocation sacerdotale à Aix. Pendant ce temps, l'ardeur de l'adolescent Eugène de Mazenod pour la religion s'affaiblit, mais sans s'éteindre complètement. Il arrive dans la vie des moments où la Providence nous humilie, mais pour nous forcer à recommencer de nouveau³⁴.

A Palerme, en Sicile, Eugène a la chance d'être adopté au palais du Duc de Cannizzaro et sa femme princesse de Larderia³⁵. Eugène tient en grande estime cette princesse qui devient son confident ; il la considère comme « une sainte femme », il l'appelle sa « seconde mère », sa propre mère étant déjà retournée en France. Sur le plan spirituel, les *Souvenirs de Famille* révèlent qu'à Palerme, notre Eugène « négligea

³³ Ainsi s'adresse-t-il directement à Marie : « J'unirai mes faibles adoration avec celles des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie [...] Vous, ô Marie, après Dieu, ma plus chère espérance [...]. Ce sera là mon exercice du matin [...]. Je me tournerai aussi vers l'image de Marie et lui demanderai humblement sa bénédiction maternelle [...] » (A. REY, *Histoire de Monseigneur Charles Eugène Joseph de Mazenod...*, Vol. 1, p. 25).

³⁴ Voir BENOIT XVI, *Lumière du monde. Le pape, l'Église et les signes des temps, Un entretien avec Peter Seewald*, Città del Vaticano, Bayard/Centurion, 2010, p. 56. Même si le Pape parle dans un contexte différent.

³⁵ Cette sainte femme, Larderia, épouse du Duc Cannizzaro « dont la quasi-totalité des revenus passaient aux pauvres. Eugène était devenu son confident, son distributeur d'aumônes, couduoyant ainsi de nombreuses misères » (A. ROCHE, *Quand souffle le mistral*, p. 19).

sinon ses principaux devoirs du moins ces pratiques assidues qui sont comme le boulevard de l'âme et la sauvegarde des vertus »³⁶. Cette tiédeur³⁷ spirituelle était prévisible pour plusieurs raisons : le manque de

³⁶ E. DE MAZENOD, « Souvenirs de famille », in *MIS* 4 (1866), p. 302.

³⁷ La perception de Pielorz et Morabito semble réaliste en qualifiant de *tiède* la vie spirituelle d'Eugène à Palerme eu égard au relâchement de ses principaux devoirs de chrétien. Maurice Gilbert et Yvon Beaudouin parlent de la *nuit des sens* pour montrer que, malgré les turpitudes de la jeunesse et la diminution des pratiques religieuses extérieures, Eugène est resté profondément attaché à la foi. Eugène décrit lui-même sa vie spirituelle à Palerme en ces termes : « Volesse il cielo che io avessi approfittato del tempo nel quale io avevo sul tuo spirito tanto potere quale io avevo sul mio cuore per farti conoscere ciò che io conoscevo delle sue infinite perfezioni, raccontarti alcune delle meraviglie che la grazia aveva operato in me pur senza merito alcuno da parte mia. Ispirarti per la religione lo stesso rispetto e lo stesso attaccamento che io avevo radicato in fondo al cuore, ma che io troppo spesso soffocavo [...] Ma a 17 o 18 anni purtroppo non sempre si ascolta la ragione ! » (Lettre à F. Cannizzaro, juillet 1816). Les regrets exprimés de ne pas avoir suivi la voie de la raison sont éloquents. On gagnerait, à notre avis de concilier les deux perceptions : *tiédeur* et *nuit des sens*. Comme on peut le remarquer dans cette lettre susmentionnée ; le désir profond d'une vie spirituelle centrée sur le Christ, mais de fois étouffée par la fredaine de la jeunesse. On ne peut pas nier qu'Eugène relâcha l'assiduité de la pratique religieuse initiée à Venise et à Naples. D'ailleurs, il le reconnaît lui-même dans une lettre adressée plus tard à sa mère en disant *je commençais à quitter cet état de tiédeur dans lequel j'étais tombé, et qui m'eut infailliblement conduit à la mort* (Lettre à sa mère, 23-24 mars 1809). A. Roche écrit : « Il convient de dire : à Palerme, Eugène s'amusa comme un gentilhomme correct, sans graves écarts. Mais il frôla le précipice. Et ce fut, comme lui-même l'affirme, *l'infinie bonté de Dieu, qui par sa puissante grâce (le) préserva constamment au milieu de bien grands dangers* » (A. ROCHE, *Quand souffle le mistral*, p. 19). B. Dullier est très tranchant : « [...] à Palerme, il [Eugène] plonge dans un monde d'insouciance. Il brille dans les salons et la cour. Il se pare du titre de comte et oublie complètement la piété de son enfance » (B. DULLIER, *Prier 15 jours avec Eugène de Mazenod, Fondateur des Oblats de Marie Immaculée, Évêque de Marseille*, Bruylants, Nouvelle Cité, 2001, pp. 9-10). Quoi que vraie, la tiédeur de la pratique religieuse chez Eugène s'avère insuffisant pour décrire son expérience spirituelle vécue à Palerme. Malgré cette tiédeur, la flamme de la foi ne s'était pas complètement atteinte, car il ressentait toujours l'attraction vers les choses de Dieu. La mélancolie de la ferveur vécue à Venise et le déchirement intérieur causé par l'affaiblissement de la pratique religieuse le faisaient de fois pleurer : « J'étais loin de prendre part à ces divertissements [...]. Quand je me trouve au milieu de cette dissipation [...], mon cœur se resserre [...]. Je me livre à des pensées sérieuses, mélancoliques même, au point d'être tenté de pleurer » (A. ROCHE, *Quand souffle le mistral*, p. 19). Par ailleurs, qualifier de *nuit des sens* la vie spirituelle d'Eugène à Palerme court le risque d'imaginer une expérience mystique trop forte et, par conséquent de spiritualiser à outrance une vie chrétienne plus ou moins normale. On doit noter aussi que les textes où Eugène parle de sa vie à Palerme sont des « confes-

direction spirituelle, les facilités de la vie du château et l'adolescence. Il manque aux côté d'Eugène un directeur spirituel même si Don Bartolo³⁸ veut encore à distance s'enquérir de son progrès spirituel en lui prodiguant quelques conseils centrés sur la dévotion à Jésus et Marie : « Rien contre Dieu ; rien contre Marie [...], sois un bon garçon, tout pour Jésus, tout pour Marie »³⁹. Le cadre et le style du château princier de Palerme, avec son cortège des divertissements et des facilités furent bien différents de la maison pieuse des Zinelli à Venise ou encore de la solitude de Naples. Eugène avait atteint à Palerme l'âge d'un jeune homme traversant le mistral de l'adolescence, même si du point de vue morale, sa conduite n'accuse nullement des fautes graves.

Malgré l'affaiblissement de la pratique religieuse, Eugène fait quelques expériences importantes du point de vue de la dévotion mariale. On sait que durant son voyage vers Palerme, Eugène avait fait une escale à la cité de Alcamo où il eut l'occasion de visiter et d'apprécier une image de la Vierge Marie de Raffaello Sanzio⁴⁰, illustre peintre des plusieurs célèbres *Madonne* italiennes. Voici les sentiments que lui inspire cette splendide œuvre d'art :

Dirai-je un mot de la ville d'Alcamo, dont notre hôte, l'abbé Pastori, était gouverneur ? Elle est assez bien située, mais mal bâtie. Sa population s'élève à 13,000 âmes. On y voit plusieurs églises et quelques couvents de moines et de religieuses. On admire, dans l'église des Récoltes, un superbe tableau de Raphaël : c'est une Vierge assise,

sions' postérieures ; des réflexions après coup, une réévaluation de sa vie passée avant l'expérience du Vendredi saint 1807. Dans sa correspondance durant les années passées à Palerme, Eugène ne mentionne pas le nom de Jésus Christ ; la quête de Dieu ne semble pas être sa première préoccupation.

³⁸ Don Bartolo Zinelli meurt en *odeur de sainteté* en 1802 et la Princesse de Larderia aussi; deux personnes extrêmement chères à Eugène. Il perd du coup ses deux entraîneurs spirituels ; ces tristes événements ne le laissent pas indifférent.

³⁹ Dans les dernières correspondances, Don Bartolo conseille son ouaillé Eugène : « Niente contro Dio, niente senza Dio. Siate un bravo giovane, tutto di Gesù e tutto di Maria » (B. ZINELLI, Lettera à Eugenio, 12.10.1801, in A. REY, *Histoire de Monseigneur Charles Eugène Joseph de Mazenod...*, Vol. 1., p. 44).

⁴⁰ Raffaello Sanzio da Urbino (1483-1520) est un célèbre peintre italien de la renaissance. Parmi ses chefs-d'œuvre figurent plusieurs *Madones*. L'art de ce maître du classicisme allie précision du dessin, harmonie des lignes, délicatesses des couleurs avec une ampleur spatiale et expressive toute nouvelle. Son influence a été considérable jusqu'à la fin du XIXe siècle.

tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux ; saint Joseph est à gauche, et par anachronisme assez commun chez les peintres, saint François a été placé à droite de la Vierge. Au devant du tableau sont peints des hommes et des femmes. Dommage qu'une si belle peinture soit placée dans une église si reculée !⁴¹

Eugène admire l'œuvre et regrette qu'un si beau bijou ne soit placé au grand jour ; l'église *dei Recolletti* lui apparaît trop discrète. La Mère du Seigneur ne mériterait-elle pas d'être connue et aimée ? Il n'est pas impossible qu'Eugène ait prié devant cette image car il ne cachait pas son penchant pour les représentations de Jésus et de Marie : une peinture, avons-nous dit, le montre à genoux, en prière devant une statue de la Vierge Marie à Venise. A Palerme, Eugène est témoin de deux événements d'ordre liturgique et dévotionnel qui manifestent l'attachement populaire des Siciliens envers la Mère de Dieu. Il s'agit de la fête dite *Triomphe de la Rédemption* célébrée le 8 septembre, le jour de la Nativité de la Vierge Marie et ce qu'on appelle le *pacte* (ou *vœu*) de sang.

A propos de la fête mariale du 8 septembre, les *Souvenirs de Famille* reprennent la description qu'en fait Eugène ; il s'agissait d'une solennité, honorée de la présence du Roi, des autorités de la cité, des invités, les feux d'artifices, etc. ; le tout dans une ambiance de grande fête où les divertissements et les danses durent toute la nuit :

Le 8 septembre, on célèbre la fête de la Sainte Vierge en grande solennité. La ville ne manquait jamais d'inviter le roi à assister au feu d'artifice et à la soirée qu'elle donne à cette occasion : le roi accepte toujours, et nous fûmes du nombre des invités. Le roi repartit de bonne heure, et nous ne tardâmes pas à le suivre, laissant le champ libre aux armateurs de la danse, pour se livrer à ce divertissement toute la nuit, si bon leur semblait. Les rafraîchissements ne manquèrent pas à cette fête⁴².

La longue description que fait Eugène de Mazenod de cette fête retrace l'histoire du salut opéré par le Christ, à partir de l'Annonciation jusqu'à la passion :

⁴¹ E. DE MAZENOD, « Souvenirs de famille », p. 289.

⁴² *Idem.*, pp. 298-299.

Suivent les grands prophètes Isaïe, Jérémie pleurant, Ezéchiel et Daniel ; puis la Virginité, l’Humilité, l’archange Gabriel, la Sainte Vierge et l’Enfant Jésus, l’Ange qui annonce la naissance de l’Enfant aux pasteurs, la Sainte Vierge et l’Enfant Jésus dans un berceau grand comme la main, accompagnée de saint Joseph ; la Joie et la Paix, Iris, l’apparition de l’Etoile, les trois Mages, deux emblèmes, la Lumière évangélique avec une torche à la main, l’Idolâtrie avec un encensoir brisé et de petites marionnettes ; la Fuite en Egypte, la Sainte Vierge sur une jument avec saint Joseph et plusieurs enfants ; le massacre des Innocents, des femmes et des tyrans, avec des enfants de carton aux bras ; Hérode avec son sceptre ; Jésus-Christ accompagné de la sainte Vierge et de saint Joseph ; Notre-Seigneur disputant avec les Docteurs ; son baptême ; saint Jean-Baptiste vêtu de peau ; le Sauveur au moment de recevoir le baptême ; un Ange ; les miracles de Jésus-Christ ; une foule d’aveugles, des sourds, de boiteux et de lépreux ; le Sauveur avec la Samaritaine, Résurrection de Lazare, Marthe, Marie-Madeleine, Jésus-Christ devant Lazare ressuscité ; conseil de la Synagogue, deux gardes, les pontifes, les anciens du peuples, les magistrats du temple, les membres du Sanhédrin ; l’entrée dans Jérusalem, le Sauveur assis sur un âne, entouré, ou pour mieux dire suivi de ses disciples, et précédé d’une quantité d’enfants. La Passion ; des soldats et des argousins avec Judas à leur tête ; Anne, Caïphe, Hérode ; apparition devant Pilate avec des fouets, une couronne, une cuvette et un pot à eau pour se laver les mains ; des soldats avec les instruments du Crucifiement ; centurion à cheval, un soldat avec une lance, plusieurs soldats convertis ; Joseph d’Arimathie, Nicodème avec une vases de parfums, la Sainte Vierge, saint Jean, Marie Cléophas et Marie-Madeleine, les quatre Evangélistes faisant semblant d’écrire sur un missel ; le genre humain portant une croix⁴³.

Sans craindre de se répéter, Eugène cite la Vierge Marie plusieurs fois dans cette histoire ; au moins cinq fois de façon explicite : Marie avant la naissance de Jésus, Marie avec l’Enfant, Marie pendant la fuite en Egypte, Marie en compagnie de Jésus et de Joseph avant sa vie publique et enfin Marie avec l’Apôtre saint Jean près de la croix de Jésus. Cette répétition du nom de la Sainte Vierge n’est pas le fait du hasard ; c’est plutôt une prise de conscience du rôle coopérateur de Marie dans

⁴³ *Idem*, pp. 300-301.

le plan salvifique et de sa réalisation à travers l'histoire, dès la naissance jusqu'à la résurrection du Christ en passant par sa vie publique et sa mort en croix. Kazimierz Lubowicki fait remarquer avec justesse que, dans ce texte, Eugène mentionne toujours Marie à côté du Christ ou en relation avec lui (insieme con Cristo oppure in relazione a Cristo). Cette proximité de la Mère avec le Fils, devenus inséparables, pourrait indiquer, dit-il, « come era diventato abituale per lui guardare Maria in una prospettiva cristocentrica, nella prospettiva della salvezza »⁴⁴.

Un autre fait qui a sans doute impressionné et touché le cœur d'Eugène à Palerme est le mouvement spectaculaire suscité par la dévotion populaire dit « *vœu du sang* »⁴⁵. Ce mouvement de piété mariale initié au début du 17^e siècle dans les universités espagnoles gagnera très vite l'Italie. Les différentes couches de la population, sans exception (Évêques, prêtres, religieux, fidèles laïcs, autorités civiles, etc.) expriment leur foi en la vérité de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge Marie et se disent prêts à mourir pour défendre cette vérité. En Sicile, particulièrement à Palerme où la dévotion mariale fait partie d'une antique tradition chrétienne, le mouvement du *vœu du sang* ne pouvait y trouver qu'une terre fertile, devenant un fait courant. Eugène lui-même, semble-t-il, ne s'engage pas à ce *vœu du sang*, mais reste

⁴⁴ K. LUBOWICHI, *Maria nella vita del Beato Eugenio de Mazenod e della sua Congregazione*, p.35.

⁴⁵ Le *vœu du sang* est un mouvement des fidèles chrétiens qui s'engagent jusqu'à donner leur sang pour défendre l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Ce mouvement commence en 1617 dans les universités de Séville et Grenade en Espagne avant de se déferler sur l'Italie. Il se diffuse comme une traînée de poudre dans toutes les couches sociales. Les Ordres religieux, les Confraternités ne sont pas en reste. Mais le mouvement est fortement critiqué, notamment par Ludovico Antonio Muratori (1672-1750) qui attaque le *vœu du sang* considérant que seule la foi réclame le sacrifice du sang et non pas ses opinions secondaires. Muratori fustigeait toute croyance superficielle et superstitieuse et voulait que la dévotion mariale soit subordonnée au Christ, à la liturgie et à la théologie et non pas le contraire. Dans son livre *Della regolata devozione de' cristiani* (De la modérée dévotion des chrétiens) publié à Venise en 1748 sous le pseudonyme de Lamindo Printanio (Lamindus Printanius), il indique en quoi consiste la vraie dévotion. Mais la critique positive de Muratori ne connaît pas de succès, tellement que le mouvement du *vœu du sang* fut fortement enraciné dans la foi et la pratique des chrétiens d'alors, surtout en Espagne et en Sicile au sud de l'Italie (Voir S. DE FIORES, « *Maria* », in *Nuovissimo dizionario*, Vol. I, Bologna, Edizioni Dehoniane, 2006, p. 849 et R. LAURENTIN, *Court traité sur la Vierge Marie*, 5^{ème} édition, Paris, Lethielleux, 1968, p. 83).

témoin de cette impressionnante et vive dévotion mariale populaire. L'importance de cette expérience est le fait que la piété mariale populaire met en relief un aspect particulier du mystère de la Sainte Vierge : l'Immaculée Conception. Le fait qu'Eugène de Mazenod donnera plus tard à sa congrégation le nom des « Missionnaires Oblats de Marie Immaculée » n'est pas sans lien, croyons-nous, avec les sentiments qu'il éprouva durant son séjour en terre sicilienne.

En octobre 1802, Eugène laisse son père à Palerme pour retrouver sa mère en France. Le divorce de ses parents semble consommé. L'adolescent Eugène cherche en vain de retrouver son titre d'aristocrate ; il rêve aussi sans succès d'un mariage richissime... Rien de tout cela, Eugène est terriblement déçu. Les cinq mois qu'il passe au château de famille, à la bastille de Saint-Laurent du Verdon en 1803 ne lui procurent que solitude et ennui. Revenu à Aix-en-Provence,

Eugène court les club [...]. Ce fringant cavalier qui chante, danse et fréquente le théâtre. Mais toutes ces mondanités lui donnent presque aussitôt la nausée⁴⁶.

Le rêve de la belle France s'évanouit. Désespéré, notre jeune provençal préfère retourner en Sicile, en Italie ; mais on lui refuse les documents nécessaires ; plus rien ne semble lui sourire. Malgré tout, Eugène se montre courageux, s'adonne à des activités charitables. Il refuse de se tourner les pouces, cela est contraire à son caractère. Il fallait bien que toutes les portes se ferment ainsi devant son nez pour que la miséricorde de Dieu lui en ouvre une, faite spécialement pour lui, taillée à la mesure de ses ambitions et de son tempérament, comme le lui dira l'abbé Magy : « votre vocation est aussi lumineuse que le plein midi dans le beau jour »⁴⁷.

Sur le plan spirituel, le retour en France n'éteint nullement le feu de la foi allumé dès sa prime jeunesse mais, pour l'heure, enfoui sous

⁴⁶ A. ROCHE, *Quand souffle le mistral*, p. 21

⁴⁷ Voir extraits des Lettres du P. Magy, première et deuxième lettres, mars-août 1808, Rome, Archives de la Postulation générale OMI. Leflon commente non sans emphase le début de la découverte d'une nouvelle vocation pour Eugène de Mazenod : « L'heure arrive où celui-ci [le Christ] va le ressaisir pour toujours. Les lumières alors jailliront, si vives et si pénétrantes qu'enfin se dissiperont toutes les ombres, comme se dissipent les brunes d'hiver quand apparaît le soleil du printemps » (J. LEFLON, *Eugène de Mazenod...*, t. I, p. 295).

les cendres d'une vie aux allures mondaines. L'engagement à certaines activités librement consenties de la part d'Eugène témoigne des raisons surnaturelles qui l'animent. Il s'occupe des prisonniers d'Aix en les incitant notamment à fréquenter la messe, il enseigne le catéchisme aux enfants, surtout des campagnes, il se soucie de la vitalité de l'Église, de ses biens, de son personnel, de la qualité des vocations sacerdotales, etc. Dans le dessein d'approfondir sa foi personnelle et d'enrichir sa connaissance de la doctrine de l'Église, il étudie en autodidacte la Bible et la théologie. Il dévore les livres tant profanes que religieux, il est capable de résumer ses lectures et même de les critiquer (le cas du *Génie du Christianisme* de Chateaubriand). Eugène aiguise son argumentation afin d'affronter et de combattre le jansénisme, considéré alors comme une grande plaie du christianisme de son époque.

C'est durant cette période de 'crise', d'indécision, de recherche qu'Eugène fera l'expérience fondamentale de sa vie spirituelle et de sa vocation un certain Vendredi saint, fort probablement de 1807⁴⁸ :

Puis-je oublier ces larmes amères que la vue de la Croix fit couler de mes yeux un Vendredi saint. Ah ! Elles partaient du cœur, rien ne put en arrêter le cours, elles étaient trop abondantes pour qu'il me fût possible de les cacher [...], c'est qu'au milieu de ce torrent de larmes, malgré ma douleur, ou plutôt par le moyen de ma douleur, mon âme s'élancait vers sa fin dernière, vers Dieu [...]. Le souvenir seul me remplit le cœur d'une douce satisfaction⁴⁹.

Certes, la Vierge Marie n'est pas mentionnée dans cette expérience fondatrice du Vendredi saint, son nom n'y apparaît pas. Mais peut-on conclure qu'il n'existe aucun rapport entre cette expérience du Vendre-

⁴⁸ Le Fondateur n'a pas indiqué la date exacte de ce Vendredi saint. Les auteurs Oblats ne s'accordent pas toujours sur la fixation de cette date, même si l'on retient communément celle du Vendredi saint de l'année 1807. Pielorz étudie cette question et en arrive à conclure : « a) que le fondateur n'a jamais indiqué l'année de son expérience pendant les cérémonies d'un Vendredi saint et qu'il n'existe aucun indice valable pour en fixer la date ; b) que le processus de conversion du Fondateur commença au début de 1806 et se termina, quant à l'essentiel, c'est-à-dire vivre habituellement en état de grâce, en 1808. Si l'expérience d'un Vendredi saint avait eu lieu dans cette période, elle ne serait qu'un élément accélérateur de ce processus de conversion » (J. PIELORZ, « Vendredi saint de 1807, mythe ou réalité ? », in *VOL* 56 (1997), pp. 13-45 et « Ombres et lumières du dictionnaire des valeurs oblates », in *VOL* 58 (1999), pp. 393-394).

⁴⁹ J. LEFLON, *Eugène de Mazenod...*, pp. 296-297.

di saint faite par Eugène de Mazenod et sa dévotion à la Vierge Marie ? On pourrait poser la question autrement : quelle est la place et le rôle de Marie dans cette expérience du Vendredi saint, centrée sur la contemplation de la passion du Christ crucifié ? Pour mieux répondre à cette question, il nous faut éviter deux tentations : celle de la soudaineté de la ‘conversion’ d’Eugène et celle d’opposer Marie à Jésus.

La ‘conversion’ d’Eugène n’est pas un fait soudain, brusque et inattendu ; elle est bien loin d’être comparée à celle de saint Paul sur le chemin de Damas. La ‘conversion’ d’Eugène est certainement le fruit de la grâce, mais aussi d’une longue préparation personnelle :

La conversion d’Eugène n’eut pas la même soudaineté, le même caractère dramatique et spectaculaire. Elle s’opère lentement, silencieusement, connaît des va-et-vient, des progrès, des reculs, il aurait dit des infidélités⁵⁰.

En fait, Eugène croit en Jésus-Christ depuis son bas-âge ; il pratique la religion malgré quelques ‘tiédeurs’ durant son adolescence. Sa vie spirituelle est faite des progrès mais aussi des écarts. La particularité de l’expérience du Vendredi saint repose sur la prise de conscience de l’amour infini de Dieu et sur le caractère hautement sensible manifesté par Eugène (regrets, douleur et larmes, mais aussi satisfaction et bonheur). La découverte de cet amour infini du Sauveur aidera Eugène à aimer davantage l’Église, Corps mystique du Christ et à coopérer au salut du monde. Cette expérience lui permit de découvrir sa vocation et son charisme dans l’Église : être coopérateur du Christ Sauveur en évangélisant les plus pauvres. Si l’on comprend la conversion d’Eugène comme un long cheminement dont l’expérience du Vendredi saint 1807 est le paroxysme ou tout au moins un moment-clé, alors on peut entrevoir plus facilement la présence de la Vierge Marie qui l’a toujours accompagné dans toutes les étapes de sa vie.

La spiritualité d’Eugène de Mazenod n’admet pas d’opposer Jésus à Marie, ni de les séparer complètement. Lorsqu’il s’agit de Jésus, Marie doit être vue en toile de fond, même si elle n’est pas mentionnée explicitement. Dans une correspondance à sa mère, à qui Eugène envoie

⁵⁰ *Ibidem.*

deux images du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, il décrit les sentiments qui doivent habiter les personnes qui contempleront ces images :

en honorant le Sacré-Cœur de Jésus, c'est puiser l'amour de Dieu à sa source, et qu'en rendant hommage à celui de Marie, c'est lui rappeler toute la tendresse qu'elle nous a accordé sur le Calvaire quand son divin Fils nous légit à elle comme devant être ses enfants⁵¹.

Sans forcer le sens de ce texte, on peut dire que le contenu de cette lettre à des réminiscences avec l'expérience vécu le Vendredi saint 1807 pendant la vénération de la croix du Christ. Ce texte offre l'avantage de situer la Vierge Marie en rapport avec cette expérience du Vendredi saint. Si en Jésus, nous bénéficions de l'amour infini de Dieu, en Marie, nous sommes comblés de la tendresse, de la consolation et du réconfort qu'une mère peut donner à ses enfants surtout dans les moments d'épreuves. Parce que Marie est présente au Calvaire au pied de la Croix (Jn 19, 25-27), il convient que tout regard porté sur le Christ crucifié se tourne aussi vers sa Mère. Non pas parce que la Sainte Vierge l'exige, mais plutôt parce que le Christ lui-même nous l'indique et nous la donne comme une mère, avec tout ce que la maternité implique. C'est donc faire acte d'obéissance au Christ que de tourner son regard vers Marie et de reconnaître en elle l'expression vivante de la tendresse maternelle de Dieu.

Un Vendredi saint de 1807, Eugène de Mazenod, à travers la contemplation du Christ crucifié avait découvert l'amour incommensurable de Dieu ; il n'est pas impossible qu'il eut en même temps ou peu après porté son regard sur Marie, la Mère du Sauveur, la *Femme* qui se tenait au pied de la Croix. Même si la description de l'expérience mystique de ce Vendredi saint ne mentionne pas Marie, il y aurait lieu d'imaginer le sentiment profond de reconnaissance filiale qui anime le cœur d'Eugène vis-à-vis de la tendre Mère de Dieu. Deux de ses lettres, la première peu avant le Vendredi saint 1807 et la seconde aussitôt après, traduisent les sentiments d'Eugène vis-à-vis de la Vierge Marie.

Dans la première lettre adressée à sa mère, la veille du 15 août 1805 à Aix, Eugène s'exprime en ces termes :

⁵¹ Lettre à Madame de Mazenod, le 10.05.1809, in *EO I*, 14, p. 142.

Demain [...] sera le jour de l'Assomption, une grande fête pour plusieurs raisons. Je commencerai par l'office de la Vierge Marie le matin [...] et puis il y aura la course des chevaux ; suivie des illuminations et des feux d'artifice, parce qu'en dehors de la fête que célèbre toute l'Église, on fête aussi l'anniversaire de la naissance de Napoléon⁵².

Lors qu'Eugène dit *Assomption, une grande fête pour plusieurs raisons*, il s'agit objectivement des raisons liées à l'histoire du salut ; c'est-à-dire, au projet de Dieu pour la rédemption du genre humain ; mais subjectivement, il s'agit aussi pour Eugène de reconnaître tout ce que la Sainte Vierge Marie a réalisé dans sa vie personnelle, dans la vie de ses parents et de toute sa famille. Eugène évoque en ce même jour du 15 août deux fêtes : celle de l'Assomption de la Sainte Vierge et celle de la naissance de Napoléon. Il place délibérément la fête de l'Assomption de Marie avant celle de Napoléon quoique plus spectaculaire : *Je commencerai, dit-il, par l'office de la Vierge Marie le matin*. Cette préséance accordée à Marie n'est pas seulement chronologique, mais surtout qualitative. Eugène est un jeune équilibré qui aime bien se divertir, mais pour lui la priorité va au spirituel, son amour pour la Vierge Marie est plus grand.

Dans la seconde lettre écrite cette fois-ci à sa grand-mère, le 18 octobre 1808, six jours après son entrée au séminaire Saint-Sulpice de Paris, il écrit :

demain, c'est la fête de la Vie intérieure de la sainte Vierge [...], je vais me réjouir avec la très sainte Vierge de tout ce que Dieu a opéré de grandes choses en elle ! [...] Soyons-lui dévoués [...] ; nous attendons tout de sa puissante intercession⁵³.

C'est encore à l'occasion d'une fête mariale, celle de la *Vie intérieure de la sainte Vierge*, de ses vertus dont la bonne odeur parfume l'enceinte du séminaire que le jeune séminariste de Mazenod se réjouit. Il n'est pas impossible qu'il se réjouit en même temps de la conversion que le Seigneur a opérée dans sa propre vie. En mesurant dès lors sa res-

⁵² Lettre à son père, le 14.08.1805, in *EO I*, 14, pp. 21-22.

⁵³ Lettre à sa grand-mère C.-Elisabeth Joannis, le 18.08.1808, in *EO I*, 14, pp. 72-73.

ponsabilité devant cette grâce inouïe de l'appel de Dieu à devenir prêtre, il espère l'intercession de la Sainte Vierge Marie pour l'aider dans sa vocation sacerdotale. Dans cette lettre aux allures d'un court traité de mariologie, on rencontre les qualificatifs suivants : *Mère de toutes les vertus, Icône des merveilles du Tout-Puissant, Chef-d'œuvre de Dieu, Merveilleuse Avocate auprès de Dieu, Puisant intercesseur, Vierge Très Sainte, digne de dévotion, gloire de la femme, Chemin qui porte au Christ et canal de toutes les grâces*. On aura constaté qu'Eugène possède une connaissance assez riche de la personne de Marie, il l'aime profondément et entretient avec elle un rapport vivant.

On peut conclure que malgré la ‘crise’, entendu comme abandon temporaire des exercices, affaiblissement de la ferveur religieuse, dissipations causées par la vie mondaine, un fait reste vrai : les signes de la foi en Jésus Christ et de l'amour filial vis-à-vis de la Vierge Marie sont encore perceptibles dans la vie d'Eugène. Malgré la tiédeur de sa vie spirituelle, il n'en perd pas complètement les reflexes. Le phénomène du *vœu de sang* auquel les palermitains, toutes les catégories confondues (autorités et bas peuple), s'adonnent dévotement attire particulièrement son attention sur le mystère de l'Immaculée Conception. Le récit qu'il en fera plus tard montre à quel point il en était impressionné. Dès lors, l'Immaculée Conception marque profondément sa vie au point qu'il le rappellera cinquante ans après à Emmanuel Gauthier, un de ses meilleurs amis d'enfance, que « la plus sincère affection nous unit dans le cœur du Seigneur Jésus et dans Celui de sa Mère Immaculée »⁵⁴. Son texte des résolutions prises pendant la retraite d'entrée au séminaire prouve à suffisance son indéfectible attachement à la Mère de Dieu à laquelle il est dévoué, dit-il, d'une manière spéciale :

En un mot n'ayant pas, malheureusement pour moi, imité saint Louis de Gonzague (que j'ai pris pour mon patron particulier dès l'instant que je me proposai d'entrer dans l'état ecclésiastique) [...], le priaire de vouloir bien intercéder pour moi auprès de N.S. afin que, de concert avec la T.S. Vierge à laquelle je suis dévoué d'une manière spéciale, ils obtiennent pour leur pauvre serviteur le don d'une véritable pénitence, un amour grand de Dieu, une horreur du péché

⁵⁴ A. REY, *Histoire de Monseigneur Charles Eugène Joseph de Mazenod...*, Vol. 2, p. 561.

à toute épreuve, une sainte vocation et la persévérance dans les bons propos que le Seigneur veut bien m'inspirer. Amen, amen, amen⁵⁵.

Il nous faut bien comprendre le langage des spirituels ; lorsque Eugène parle de ‘crise’ ou de ‘tiédeur’ ou même des ‘crimes’, il ne s’agit nullement d’écarts de conduite scandaleuse⁵⁶. Dans la vie des Saints, le temps de la ‘crise’, d’obscurité, d’épreuves et des questionnements est aussi un moment de grâce, de purification et de renouveau, la ‘nuit de la foi’ étant une étape passagère dans l’expérience mystique (même si l’expression est trop osée pour le cas d’Eugène). La tiédeur connue à Palerme et dans les premières années de son retour en France attérit sa pratique de la religion mais sans l’anéantir. Cette ‘heureuse crise’, pourrions-nous dire, lui permit de s’interroger sérieusement sur sa vocation et sa mission dans l’Église et dans le monde. Comme du feu sous la cendre, la passion pour le Christ se rallumera bientôt par le désir de commencer le séminaire afin d’illuminer plus tard le destin de toute l’Église.

LA DÉVOTION THÉOLOGIQUE

Eugène de Mazenod devient séminariste à Saint-Sulpice à Paris où il passera trois ans de formation sacerdotale de 1808 à 1811. Ce que l’on pourrait qualifier d’effort personnel pour s’instruire en matière religieuse devient un devoir d’état au séminaire. Déjà adolescent, on

⁵⁵ Résolutions prises pendant la retraite faite pour commencer le séminaire en 1808. En fait, il y entre le 12 octobre 1808 (*EO I*, 14, p. 71).

⁵⁶ Eugène de Mazenod lui-même précise : « Lorsque je parle de mes crimes, il faut l’entendre des *fautes grièves* que je reconnais avoir eu le malheur de commettre contre Dieu dans le secret de ma conscience ; ainsi que, quoi qu’il soit très vrai de dire que je suis devant Dieu un très grand pécheur, je pourrais me vanter encore devant ceux qui n’entendent pas ce langage [...], car non seulement je n’ai jamais volé, tué, ni fait le moindre mal, ni le moindre tort à qui que ce soit dans le monde, non seulement je n’ai jamais enlevé la femme de personne [...], j’ai toujours cru et agi en conséquence de cette opinion, que la raison autant que la religion prescrivait impérieusement, de s’abstenir de vouloir jurer de ce qui appartient à un autre, et de ne jamais consentir de faire avec qui que ce soit des actions qui pourraient être le sujet de leurs justes remords : en un mot, que je n’ai jamais donné aucun scandale dans aucun genre, ni dans aucun temps de ma vie » (*EO I*, 15, p. 24). Dans ses notes de retraites entre 1811 et 1814, il renchérit à maintes reprises de n’avoir jamais « souillé son corps avec les femmes ».

lui avait collé le surnom de *petit théologien*⁵⁷ à cause de son désir de connaître la science de Dieu. Les enseignements reçus de son directeur spirituel Don Bartolo à Venise devaient se raffermir et se développer davantage sous la direction de ses maîtres sulpiciens dont monsieur Duclaux, durant les trois années passées au séminaire. En rapport avec la Vierge Marie, Eugène cherchera à étudier sérieusement la doctrine concernant le mystère de l’Immaculée Conception. Dès le début de son séminaire en octobre 1808, il en manifeste l’intérêt ; il dédie à Marie Immaculée les premières pages de son cahier de théologie qu’il qualifie de *cours difficile*. Il écrit :

Pour la plus grande louange et gloire de Dieu et de la Bienheureuse Vierge Immaculée, sous les auspices de cette même Vierge conçue sans tache originelle [...]»⁵⁸.

⁵⁷ Quant à sa connaissance de la science théologique, le père Boutin note : « Déjà, pendant son adolescence, il [de Mazenod] fut appelé le *petit théologien*, à cause de sa connaissance précoce de la doctrine révélée et de sa maturité de jugement en casuistique. Ses connaissances religieuses, il les avait puisées, sous la direction de Don Bartolo, surtout dans les écrits des Saints Pères. En 1806, revenu en France après son exil d’Italie, il déclare: *Je puisais donc dans les Conciles et dans les écrits des Sts Pères la pure Doctrine Catholique, et c'est d'après elle que je les ai jugés.* Voici enfin l’impression du p. Toussaint Rambert, assistant aux examens de la théologie présidés par l’Évêque de Marseille [Mgr de Mazenod] : *Nous étions étonnés de l’entendre, aux dernières années de sa vie, pendant les examens des jeunes prêtres, redresser avec tant d’à-propos et de sûreté de doctrine les inexactitudes, les erreurs de date, l’oubli de faits historiques ou les mutilations de textes [...].* Le flair intellectuel, le sens théologique du Serviteur de Dieu [Mgr de Mazenod] l’empêchèrent d’écrire quoi que ce soit contre les vérités dogmatiques ou morales, enseignées par Rome. En effet, les 22 volumes de ses écrits ont été, au cours de son procès de béatification, déclarés *exempts de toute erreur contraire à la doctrine de l’Église*. La perspicacité intellectuelle du Fondateur lui permit en outre de prêcher et décrire d’une façon juste, nuancée et profonde sur plusieurs points difficiles de la science théologique. N’aimant pas à s’arrêter sur des questions secondaires, qui intéressent parfois trop des esprits plus spéculatifs que le sien, il alla tout droit aux questions essentielles, aux questions importantes, et leur donna une réponse personnelle, parfois en avance sur la théologie de plusieurs de ses contemporains. C’est ainsi qu’en 1809, il parla de la nature du Corps mystique à la fois visible et spirituel et dont l’Esprit-Saint est l’âme. L’encyclique *Mystici Corporis* de Pie XII viendra confirmer, 134 ans plus tard, ces vues du séminariste de Mazenod » (Voir L.-N. BOUTIN, *La spiritualité de Mgr de Mazenod, Fondateur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, essai de synthèse*, Séminaire de Chambly, 1966, pp. 64-65).

⁵⁸ A. REY, *Histoire de Monseigneur Charles Eugène Joseph de Mazenod...*, Vol. 1, p. 26.

Le mystère de l’Immaculée Conception deviendra une préoccupation dans ses études et dans sa vie spirituelle. L’enseignement à Saint-Sulpice défend la vérité et le ‘privilège’ de l’Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Cependant, certains grands penseurs comme Rupert de Deutz, saint Bernard de Clairvaux ou encore saint Thomas d’Aquin sont rangés parmi les « Anti-immaculistes ». Les maîtres sulpiciens privilégièrent le recours à la Bible, la croyance traditionnelle de l’Église en l’Immaculée Conception, attestée d’ailleurs par bon nombre des souverains pontifes. Sur le plan théologique, les professeurs sulpiciens adhèrent à l’argumentation de la *rédection préservatrice*.

Par ailleurs, tout le séminaire de Saint-Sulpice est acquis à la cause de la Sainte Vierge comme l’a voulu son Fondateur, monsieur Jean-Jacques Olier. Le décor, la peinture et l’art, sont à l’honneur de la Mère de Dieu. On trouve ici une caractéristique de l’École bérullienne (ou École française de spiritualité si on veut) selon laquelle la science (théologique) et l’affection se fondent dans la dévotion à Marie. L’une des prières fréquemment récitée (*O Jesu vivens*) affirme que Jésus est vivant en Marie et toute la formation sacerdotale est basée sur l’idée que Marie forme le Christ dans le cœur du séminariste. La liturgie et les fêtes mariales sont célébrées avec un grand soin. Bref, tout le cadre du séminaire est fait pour accroître la connaissance et l’amour de la Sainte Vierge Marie. Au séminaire, quatre éléments favorisent la formation théologique et mariologique du futur fondateur des Oblats : d’abord, l’inspiration mariale de Monsieur Olier, fondateur du séminaire ; ensuite, la spiritualité de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, fortement centrée sur le rôle de Marie dans la formation des prêtres ; puis, la formation sacerdotale comme telle et enfin, l’assimilation personnelle de cette formation par Eugène de Mazenod.

DANS LA MOUVANCE DE L’INSPIRATION MARIALE DE JEAN JACQUES OLIER ET DES MAÎTRES SULPICIENS

Jean-Jacques Olier (1608-1657), fondateur de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice connut une ‘première conversion’ à 21 ans⁵⁹ ;

⁵⁹ Ce fut en 1629 grâce à la prière d’une ‘sainte femme’ nommée Marie Rousseau qui s’indignait de voir des jeunes séminaristes se mêler sans gêne aux divertissements mondains, selon elle, contraires à l’honneur et à la dignité de leur rang. A Jean-Jacques

puis la ‘seconde’ à 23 ans. Atteint d’une maladie aux yeux susceptible de le rendre aveugle, Jean-Jacques Olier alla en Italie au sanctuaire de Notre-Dame de Lorette pour demander la guérison :

Olier considère donc ce pèlerinage à Lorette comme le lieu de sa véritable conversion, le lieu où il avait été *conçu à la piété et à la véritable vie*. Cet homme sensible en fut vivement affecté. Il pleura beaucoup au sanctuaire marial, et ses larmes qui lavaient ses yeux malades étaient aussi le signe de la guérison du cœur⁶⁰.

Aux membres de sa Compagnie, tout comme aux séminaristes de Saint-Sulpice, Monsieur Olier transmet sa propre expérience et communique ses convictions les plus profondes. L’attachement indéfectible à la Mère de Dieu et la dévotion filiale envers elle, font partie de l’enseignement et des recommandations que Olier adresse au clergé. On peut comprendre la vive contestation de Jean-Marie Salgado⁶¹ à l’endroit de Pielorz qui prétendait que :

Les Sulpiciens insistent [...] sur la dévotion tendre des séminaristes envers le Christ, Souverain-Prêtre [...]. M. Olier et en général les auteurs de l’école française, n’insistaient pas sur la dévotion à Marie pour conduire les âmes à Jésus⁶².

Il est vrai que la spiritualité de Jean-Jacques Olier est fortement christocentrique, mais n’empêche qu’il considère la Vierge Marie comme ‘fondatrice’ de son séminaire et lui attribue un rôle déterminant et irremplaçable dans la formation sacerdotale. Jésus Christ reste le Mo-

Olier de reconnaître plus tard : « Pour moi, je reconnaissais être redevable de ma première conversion à cette âme sainte » (B. PITAUD, *Petite vie de Jean-Jacques Olier*, Paris, Desclée De Brouwer, 1996, p. 21).

⁶⁰ *Ibidem*, p. 24. Le récit qu’il [Olier] fait de sa guérison insiste beaucoup plus sur l’aspect spirituel que sur l’aspect corporel. Pour ce qui est du corps, il dit simplement qu’il fut guéri d’une fièvre qu’il avait contractée au cours du voyage à cause de la chaleur étouffante, et qu’il n’eut plus désormais à craindre pour ses yeux (*Idem*, p. 23).

⁶¹ « Ici je dois avouer que j’ai été désagréablement surpris de lire sous la plume du père Pielorz [que] Olier et en général les auteurs de l’école française, n’insistaient pas sur la dévotion mariale pour conduire les âmes à Jésus (...). Quand il écrivait cela, le père Pielorz ne connaissait pas ce que les spécialistes ont écrit au sujet de la dévotion à la Sainte Vierge chez M. Olier et à Saint-Sulpice » (Voir J.-M. SALGADO, « Aux origines de la dévotion mariale du Fondateur des Oblats », p. 120).

⁶² J. PIELORZ, *La vie spirituelle de Mgr. de Mazenod*, p. 64.

dèle suprême du prêtre ; ce dernier doit vivre comme *un autre Jésus Christ* et c'est en Marie que le prêtre trouve le modèle par excellence d'une vie totalement consacrée à Jésus. Marie aide donc par sa sollicitude maternelle les séminaristes et les prêtres à faire vivre le Christ en eux, à reproduire sa sainteté. La Sainte Vierge, dans le sein duquel Jésus a habité physiquement, devient témoin et exemple de la communion intime et parfaite entre Dieu et le prêtre ; Marie intercède sans cesse en faveur de cette communion mystique. En ce sens, Pitaud a raison lorsqu'il note :

On trahirait le fondateur de Saint-Sulpice si l'on n'évoquait pas aussi sa constante préoccupation de développer chez les séminaristes la dévotion à la Vierge Marie⁶³.

La vie de Jean-Jacques Olier est tellement imprégnée de dévotion mariale que cela paraîtrait très étrange de ne pas le voir transmettre l'amour envers la Mère de Dieu aux membres de sa Compagnie et aux futurs prêtres qu'ils forment dans leurs séminaires. Que la spiritualité de Jean-Jacques Olier soit foncièrement mariale, cela ne fait pas de doute pour le fameux Sulpicien Pierre Pourrat :

Afin de dépendre filialement et totalement de la Sainte Vierge, M. Olier après son ordination sacerdotale, fit le vœu de servitude envers Marie, à l'exemple d'ailleurs du cardinal de Bérulle. Par ce vœu, il s'engageait à rapporter à la Sainte Vierge tout ce qu'il avait: son corps, son âme, ses biens [...]. M. Olier ne conseille pas ce vœu comme une condition indispensable de la vraie dévotion mariale. Chacun suivra sur ce point les inspirations de la grâce divine. Ce vœu maintenait M. Olier dans une dépendance touchante de la Sainte Vierge. Tous ses actes s'en inspiraient, même les plus ordinaires [...]. C'est surtout dans ses grandes entreprises que sa confiance filiale en la Reine du Ciel se manifestait. Lorsqu'il construisit le Séminaire de Saint-Sulpice en 1649, il pria la Sainte Vierge de lui en faire connaître le plan [...]. Lorsque le Séminaire fut terminé en 1651, M. Olier alla à Chartres offrir les clefs de la maison à la Sainte Vierge. Et en face de la porte d'entrée, dans la cour, il érigea une belle statue de la Vierge, pour rappeler à tous que Marie était la Reine et la fondatrice du Séminaire. La décoration de la chapelle fut une apothéose

⁶³ B. PITEAU, La petite vie de Jean-Jacques Olier, pp. 135-136.

de la Sainte Vierge [...]. Les fils de M. Olier ont répondu au désir le leur pieux Fondateur: Qu'on entre dans nos maisons: c'est le chiffre de Marie qui partout frappe les regards. Qu'on suive nos fêtes : on a fait à Marie, à l'exemple de l'Église elle-même, sa grande part à côté de Notre Seigneur. Qu'on assiste à nos exercices : son nom et le céleste *Ave Maria* sont prononcés au début, le gracieux *Sub tuum* les termine⁶⁴.

On connaît la prière qui commence ainsi : *O Jesu vivens in Maria*⁶⁵ (Ô Jésus qui vis en Marie, viens vivre en tes serviteurs...). Cette célèbre prière composée par Charles de Condren, retouchée et corrigée par Jacques Olier, est récitée deux fois par jour au séminaire Saint-Sulpice. Le professeur Stefano De Fiore montre bien l'impact de cette prière sur la vie spirituelle des séminaristes :

Jean-Jacques Olier (1608-1657), fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, étudie l'étroite relation entre Marie et les prêtres, proposant ainsi une spiritualité sacerdotale mariale qui aura une influence dans la formation des séminaristes [...]. *La Sainte Vierge*, écrit-il, *est entrée en participation de la puissance du Père éternel pour engendrer son Verbe... Le prêtre est aussi appelé à entrer en partage, avec le Père éternel, de la puissance d'engendrer son Fils* (Traité des saints Ordres, Paris 1676, p. 359; 1953, p. 204-205). Par conséquent, les prêtres ont *des raisons bien pressantes pour vivre incessamment en elle, afin qu'étant rendus participants de cette divine vertu de Dieu*

⁶⁴ P. POURRAT, « La dévotion à Marie dans la Compagnie de Saint-Sulpice », in *Maria*, t. III, Paris, Beauchesne, 1954, pp. 160-161.

⁶⁵ Condren composa ainsi cette prière : Venez, Seigneur Jésus, et vivez en votre serviteur, dans la plénitude de votre vertu, dans la perfection de vos voies, et dans la sainteté de votre Esprit, et dominez sur toute puissance ennemie dans la vertu de votre Esprit à la gloire de votre Père. Olier la retoucha pour lui donner une touche mariale : O JESUS vivant en Marie, venez et vivez en vos serviteurs, dans votre Esprit de sainteté, dans la plénitude de votre force, dans la perfection de vos voies, dans la vérité de vos vertus, dans la communion de vos mystères ; dominez sur toute puissance ennemie, dans votre ESPRIT, à la gloire du PERE. Il y a aussi une autre forme de cette même prière de J.-J. Olier : « JESUS qui vivez en Marie, en la beauté de vos vertus, en l'éminence de vos pouvoirs, en la splendeur de vos richesses éternelles et divines, donnez-nous part à cette sainteté qui l'applique uniquement à Dieu ; communiez-nous au zèle qu'elle a pour son Église ; enfin revêtez-nous de vous universellement pour n'être rien en nous, pour vivre uniquement de votre ESPRIT comme elle, à la gloire de votre PERE » (Voir R. DEVILLE, *L'école française de spiritualité*, p. 68).

le Père qui la rend féconde ils puissent s’acquitter dignement d’un si saint ministère (Lettre de M. Olier, t. 2, Paris 1935, lettre 448, p. 503). Marie est considérée par Olier comme la fondatrice du séminaire [...]; il compose une prière qui résume sa spiritualité : O Jésus, qui vivez en Marie, en la beauté de vos vertus, en l’éminence de vos pouvoirs, en la splendeur de vos richesses éternelles et divines, donnez-nous part à cette sainteté qui l’applique uniquement à Dieu ; communiez-nous, au zèle qu’Elle a pour son Église ; enfin revêtez-nous de vous universellement pour n’être rien en nous, pour vivre uniquement en votre esprit comme Elle, à la gloire de votre Père (brouillon publié par I. Noye, sur la prière *O Jesu vivens in Maria*, dans *Bulletin du comité des études*, n. 7, octobre 1954, p. 8-17)⁶⁶.

Jean-Jacques Olier mit le séminaire de Paris⁶⁷ sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie qu’il considère comme ‘fondatrice’ et ‘Reine’ de cette maison de formation. En effet, le titre de la ‘fondatrice du séminaire’ ne relève pas seulement d’un hommage abstrait, car tout le décor de Saint-Sulpice est à son honneur. Les bâtiments du séminaire sont délibérément pénétrés de la présence de Marie. Jean-Jacques Olier fut un geste hautement symbolique au début et à la fin des travaux de la construction du séminaire. On mit des médailles de la Vierge Marie dans les pierres de fondations avec cette intention : *cum ipsa, et in ipsa, et per ipsam omnis aedificatio crescit in templum Domini*. La description de Bernard Pitaud sur l’importance accordée à Marie dans la construction du séminaire se passe des commentaires :

Dans le nouveau bâtiment du séminaire, l’image de la Vierge Marie était partout présente, en particulier dans la chapelle où de grands

⁶⁶ S. DE FIORES, « Marie », in *Dictionnaire de spiritualité*, t. X, Paris, Beauchesne, 1980, col. 460-473.

⁶⁷ Le séminaire Saint-Sulpice de Paris fut fondé par Jean-Jacques Olier en 1642 et fut approuvé en 1644 par le Saint-Siège après sa mort. Au temps d’Eugène de Mazenod, le séminaire reformé par M. Emery est considéré comme le meilleur de toute la France, comme écrit F. de Lamennais : « Je jette les yeux de tous les côtés et je ne vois en France qu’une seule maison où elles [les études] sont cultivées, et c’est encore Saint-Sulpice » (J. LEFLON, *Eugène de Mazenod*, p. 354). Outre les raisons liées à son rang comme fils d’un aristocrate, il n’est pas impossible que le choix d’Eugène pour le séminaire Saint-Sulpice de Paris au détriment de celui d’Aix soit aussi motivé par la qualité de la formation sacerdotale donnée par les prêtres Sulpiciens. En fait, Eugène commence son séminaire le 12 octobre 1808 à Paris.

tableaux représentaient les scènes évangéliques qui parlent d'elle ; la représentation de la Pentecôte, dont nous avons parlé plus haut, dominait l'autel. En 1654, le supérieur commanda encore à Le Brun une peinture représentant le *Triomphe de la Vierge* Marie au plafond de la chapelle. Au fond de la cour, face à la porte d'entrée, une statue exécutée par le sculpteur Buistel représentait la Vierge assise tenant l'Enfant-Jésus debout sur ses genoux. Quelques jours avant la bénédiction, Olier fit le pèlerinage de Chartres pour offrir à Marie les clefs du séminaire. Et c'est dans le même esprit qu'il donna à la maison comme saint patron l'apôtre Jean, auquel Jésus avait confié sa mère⁶⁸.

Parce que le séminaire était destiné à former les prêtres capables de renouveler l'Église tant par la profondeur de leur vie spirituelle que par la qualité de leur apostolat, Jean-Jacques Olier choisit l'apôtre saint Jean comme patron de cette maison de formation. Comme l'apôtre Jean « auquel Jésus avait confié sa mère », le séminariste s'initiera à Saint-Sulpice à éprouver progressivement avec l'aide de la Sainte Vierge les sentiments qui animaient le cœur de Jésus lui-même. A Chartres, Olier célébra une messe pour obtenir du Seigneur que sa mère, la Très Sainte Vierge Marie prenne possession de cette maison de formation où devait naître son œuvre la plus précieuse⁶⁹. Olier voulait sans doute que la maison du séminaire Saint-Sulpice soit une véritable *mariapolis*, c'est-à-dire une cité dédiée complètement à la Vierge Marie ; un espace de formation imprégné de son esprit et de sa présence maternelle.

A la vérité, il y a plus, car l'image de la Vierge couronnée avec l'enfant Jésus dans ses bras au fond de la cour porte l'inscription : « intercède pour les prêtres ». A Saint-Sulpice, chaque séminariste avait sa chambre personnelle contrairement aux autres séminaires qui se servaient de grands dortoirs et salles communes. Et Olier plaça dans chaque chambre une image de la Sainte Vierge Marie. Le fondateur du séminaire voulut par le fait même que Marie soit le modèle vivant des vertus et la Maîtresse de vie spirituelle pour chacun de ses ouailles. Aussi, paraissait-il normal que chaque séminariste lui manifeste un attachement filial et une dévotion profonde. L'accent particulier mis sur

⁶⁸ B. PITAUD, *Petite vie de Jean-Jacques Olier*, p. 136.

⁶⁹ J. H. ICARD, *Traditions de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice pour la direction des grands séminaires*, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1886, pp. 264-265.

certaines fêtes de la Sainte Vierge, comme celle de la vie intérieure de Marie ou de sa Présentation au temple, célébrées avec faste au séminaire, soulignaient justement l’impérieuse nécessité de la dévotion envers la Mère de Jésus-Christ, Souverain-Prêtre.

A Saint-Sulpice, Eugène travailla de toutes ses forces et de tout son cœur à ressembler à Jésus le Souverain-Prêtre ; ce faisant, il apprit à l’école de ses maîtres sulpiciens que la Vierge Marie est la Mère qui accompagne les séminaristes dans leur cheminement vers le sacerdoce en leur obtenant les grâces nécessaires à leur croissance spirituelle. En ce sens, nous pouvons conclure qu’au séminaire Saint-Sulpice, Eugène de Mazenod prit un véritable bain de ‘spiritualité mariale’. N’écrit-il pas lui-même pendant cette période que « la dévotion pour la t. ste Vierge (sic) doit passer avant toutes les autres⁷⁰ » ou plus fort encore quand il dit qu’à Marie, « je suis dévoué d’une manière spéciale⁷¹ ».

MARIE DANS LA FORMATION SPIRITUELLE

Vivere Summe Deo in Christo Jesu est l’objectif principal de la formation au séminaire Saint-Sulpice tel que recommandé par son fondateur Jacques Olier. Si l’ascèse et le dépouillement sont les moyens préconisés pour atteindre cet objectif, seule l’oraison en est la condition *sine qua non*. La spiritualité sulpicienne n’oppose jamais Marie à Jésus ni ne les sépare. Toute l’existence de Marie est orientée vers Dieu dont elle est l’humble servante. La présence de Marie s’avère importante dans la vie spirituelle du séminariste ; celui-ci ne se contentera pas seulement de l’évoquer abstraitements, mais cherchera aussi à établir une relation personnelle avec elle en lui rendant au moins une visite durant la journée. Eugène de Mazenod continuera même après son séminaire à pratiquer cette visite qu’il recommande d’ailleurs à ses fils Oblats⁷². La Vierge Marie est évoquée parce qu’elle est le modèle de toutes les dispositions intérieures et des vertus susceptibles de conduire le séminariste à la pleine réalisation de sa vocation sacerdotale. Aussi,

⁷⁰ Avis généraux pour arriver à la perfection, 1809 (sans date précise), in *EO* I, 14, p. 103.

⁷¹ *Idem.*, p. 71.

⁷² G. CONSENTINO, *Histoire de nos règles*, Vol. I, Ottawa, Ed. des études oblates, 1995, p. 112.

ne cesse-t-elle pas d’intercéder auprès du Christ, son Fils, pour obtenir cette grâce en faveur des futurs prêtres :

Oh ! quelle avocate auprès de Dieu ! [...]. Nous faisons profession de ne vouloir aller à son fils que par elle, et nous attendons tout de sa puissante intercession⁷³.

C'est la raison de l'omniprésence de Marie dans les exercices spirituels au séminaire Saint-Sulpice. En effet, au début de la prière, on récite un *Ave Maria* après le *Veni Sancte Spiritus* et le *Sub tuum praesidium* en marque la fin. Au milieu du jour, on prie *O Domina mea* après l'examen de conscience. Le *chapelet* est une prière quotidienne dite normalement tous les soirs, sauf les jours de sorties et les dimanches, il est récité en petits groupes en marchant. Le contenu de ces prières mariales est de nature à unir intimement le séminariste au Christ Souverain-Prêtre par le biais de la Vierge Marie. Ainsi par exemple, le *Sub tuum* supplie Marie de considérer nos besoins, de ne pas rejeter nos prières ; *O Domina mea* demande de vouer toute son existence à Marie pour l'ordonner selon le bon vouloir de son Fils Jésus ; le *chapelet* permet de méditer et de contempler les mystères de la vie du Christ en union avec Marie, etc. Pour la préparation à la communion et l'action de grâce qui s'en suit, le séminariste peut utiliser la méthode de saint Louis-Marie Grignon de Montfort dite ‘préparation avec Marie’ ; celle-ci consiste à s'unir intimement à la Sainte Vierge qui, par sa prière, suscite en nous les mêmes sentiments qu'elle éprouvait au contact avec Jésus, son Fils⁷⁴. Eugène signale dans ses notes une autre méthode appelée ‘oraision mentale’ qui prescrit entre autre de jeter de temps en temps un regard sur une image de la Vierge Marie pour renouveler les résolutions prises et terminer l'oraision en s'abandonnant dans les mains de la Sainte Vierge.

La Vierge Marie est aussi évoquée dans les autres méthodes proposées pour la méditation ou pour l'oraision. Eugène s'initie à plusieurs méthodes ; celle de J.-J. Olier étant devenue difficile à cause de son aspect mystique, il adhère à la méthode de Tronson, jugée plus positive et plus en usage au séminaire. Celle-ci comprend : d'abord, la préparation ; ensuite, le corps de la méditation en trois points (adoration,

⁷³ A sa grand-mère, 18.10.1808, in *EO I*, 14, p. 73.

⁷⁴ On peut lire avec intérêt G. CONSENTINO, *Histoire de nos règles*, pp. 78-85.

communion et coopération) et enfin, la conclusion⁷⁵. M. Duclaux réussit à codifier cette dernière méthode dans un petit traité ; pour ce directeur spirituel averti et aimé de tous, la confiance en la Mère de Dieu reste une note capitale de la spiritualité du séminariste :

Tout mettre sous la protection de la sainte Vierge ; nous ne pouvons rien faire de mieux que de nous jeter dans les bras de cette bonne mère et la prier de nous présenter à son Fils [...]. Nous avons demandé à Dieu une grâce : nous abandonner à Marie, la priant d'intercéder pour nous [...] ; nous devons donc nous confier à elle avec une grande confiance, dans nos activités, nos prières, nos communions aussi bien que dans nos conversations [...]⁷⁶.

Au séminaire Saint-Sulpice, on célèbre d'une manière solennelle la fête liturgique de la Présentation de Marie au temple. En ce jour, tous les locataires du séminaire renouvellement leurs promesses cléricales. J. H. Icard écrit que cette fête de la Présentation (de Marie au temple) est la « fête patronale du séminaire »⁷⁷ et pour J. Leflon, cette profonde dévotion s'enracine dans « la foi en l'Immaculée Conception sous le patronage de laquelle le séminaire était placé »⁷⁸. On peut se demander sur le sens exact de l'expression « fête patronale », comme s'interroge le père K. Lubowicki (non capisco in che senso possiamo interpretare il termine *la festa patronale*). Cette fête patronale du séminaire Saint-Sulpice a-t-elle lieu le jour de la fête de l'Immaculée Conception ou bien celui de la Présentation de Marie au temple ?

A notre avis, Icard et Leflon ne se contredisent pas, car il est connu que le séminaire est sous le patronage de l'apôtre saint Jean, mais il reste placé sous la protection de la Vierge Marie, considérée d'ailleurs comme la « fondatrice du séminaire ». Qu'il s'agisse de l'Immaculée Conception ou de la Présentation (de Marie) au temple ou encore des

⁷⁵ J. LEFLON, *Eugène de Mazenod...*, p. 336.

⁷⁶ E. DE MAZENOD, (Notes sur la spiritualité) *Méthode d'oraison mentale expliquée par M. Duclaux*, n° 3, Arch. Gén. OMI, Maison générale, Rome. Le petit traité de M. Duclaux parut après sa mort sous le titre de *Traité théorique et pratique de l'oraison mentale à l'usage des personnes pieuses*, Paris, 1838.

⁷⁷ J. H. ICARD, *Traditions de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice pour la direction de grands séminaires*, Paris, 1886, p. 266.

⁷⁸ J. LEFLON, « Vers la béatification : un serviteur de l'Immaculée. Mgr Eugène de Mazenod », in *Revue du Rosaire* (1971), p. 142.

vertus intérieures (de Marie), célébrées aussi avec relief, tout se rapporte à la personne de la Sainte Vierge. En parlant d'elle, les auteurs évoquent sa protection ou son patronage sans trop nuancer. Eugène lui-même, écrivant justement sur le renouvellement des promesses cléricales qu'ont lieu le jour de la Présentation de Marie au temple note au tout début de son manuscrit : « Adorons Dieu préparant de toute éternité la sainte Vierge »⁷⁹. Ici, de Mazenod ne colle à la Sainte Vierge aucune qualification particulière. Leflon préfère parler de « l'Immaculée Conception sous le patronage de laquelle le séminaire était placé ». Serait-ce fort probablement en raison de la foi en la vérité de l'Immaculée Conception délibérément enseignée à Saint-Sulpice pour contredire les opinions anti-immaculistes ?

Toutefois, la fête de la Présentation de Marie au temple, célébrée avec faste, prenait particulièrement de l'ampleur pour la vocation des séminaristes qui renouvelaient le même jour leurs promesses cléricales. Dans la Vierge Immaculée qui se 'présente' (ou se consacre) au temple, chaque séminariste prend conscience de sa vocation, se renouvelle dans l'offrande de sa vie à Dieu, au service de l'Église et de l'humanité. A l'occasion de la fête de la Présentation de Marie au temple, le séminariste trouve non seulement le modèle et l'écho de ce qu'il est appelé à vivre, mais aussi espère l'aide nécessaire, l'intercession et la protection de la Sainte Vierge pour mieux progresser dans sa vocation sacerdotale.

MARIE DANS LA FORMATION INTELLECTUELLE

On ne doit pas oublier qu'Eugène porte en lui l'héritage de la dévotion mariale vécue en Provence. Son passage au séminaire Saint-Sulpice ne fera que raviver la flamme de sa dévotion envers la Sainte Vierge. Ce n'est pas la vie intellectuelle qui freinera sa ferveur pour la Mère de Dieu, au contraire. Dès le début des cours, le nouveau séminariste Eugène écrit à la première page de son cahier de théologie une phrase qui en dit long sur son attachement à la Vierge Marie ; une phrase qui trace en quelque sorte son programme de vie dans cette maison de formation qui l'accueille :

⁷⁹ E. DE MAZENOD, *Sujets de méditations et instructions*, DM, IV, 5a, p. 33.

Ad maiorem Dei gloriam, necnon Beatae Virginis Immaculatae. Sub auspiciis eiusdem Virginis sine labore originali conceptae, et Angeli mei Custodis, atque Sanctorum Joseph, Caroli, Eugenii, et Aloysii Gonzagae, et aliorum, ut isti et prae istis Mater Immaculata praesto mihi sint, in diffcili studiorum curriculo⁸⁰.

A l'époque, le séminaire de Saint-Sulpice semblait être dans toute la France, selon Félicité de Lamennais, la meilleure maison de formation des futurs prêtres⁸¹. Eugène n'est pas un homme spéculatif, il est plutôt un *réalisateur*, « il n'ira pas de la doctrine à la pratique ; ce sera au contraire la pratique qui lui permettra de s'ouvrir à la doctrine ; il vivra celle-ci pour être astreint à celle-là »⁸². Mais ceci ne l'empêche pas à aimer passionnément l'étude personnelle ; en classe, il prend soigneusement les notes⁸³, sauf quelques fois lorsque « ses professeurs le dépassent ou l'ennuient ».

Contrairement à ce qui se faisait avant la Révolution française, les cours ne sont plus dispensés par les professeurs de la Sorbonne, mais par les Sulpiciens eux-mêmes. On en choisit les plus compétents qui enseignaient avec une *fidélité héroïque*. Les maîtres à penser sont Valla pour la philosophie et Bailly pour la théologie⁸⁴. Les cours sont regroupés en trois matières principales selon l'ordre de priorité suivant : l'apologétique, la théologie sacramentaire et la théologie morale. L'apologie traite de la religion et de l'Église ; elle combat les erreurs des protestants et surtout des déistes. La théologie sacramentaire aborde les questions en rapport avec les sacrements en général hormis la confirmation. La

⁸⁰ « Pour la plus grande louange et gloire de Dieu et de la Bienheureuse Vierge Immaculée, sous les auspices de cette même Vierge conçue sans tâche... » (*Notes de théologie, traité sur le péché originel*. Voir *Archives Générales*, DM IV, Maison générale OMI, Rome).

⁸¹ F. DE LAMENNAIS cité par J. LEFLON, Eugène de Mazenod, Évêque de Marseille, Fondateur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée 1782-1861, t. I, p. 354.

⁸² *Idem.*, p. 320.

⁸³ C'est grâce aux notes personnelles de cours prises par Eugène, soit 1373 pages que nous avons une idée exacte de la formation intellectuelle qu'il reçut au séminaire Saint-Sulpice à Paris.

⁸⁴ Ces deux manuels (de Valla et Bailly) sont en usage dans bien des séminaires de France jusqu'au milieu du XVIII^e siècle avant que le gallicanisme ne les écarte. Pour Louis BAILLY, il s'agit du livre intitulé : *Theologia dogmatica et moralis ad usum seminariorum*, Dijon, 1789, 8 vol.

théologie morale, quant à elle, reste fortement centrée sur le rigorisme. Quelques autres traités sont étudiés, notamment sur la grâce, les indulgences et les censures.

Malgré leur pauvreté⁸⁵, les notes d'Eugène sur l'Ecriture Sainte couvre quand bien même toute la période de l'Evangile de l'enfance de Jésus : Annonciation (Lc 1, 34-38), la Visitation (Lc 1, 41-45), le Magnificat (Lc 1, 46-55), la généalogie de Jésus (Mt 1, 1-17), la Nativité (Mt 1, 19-23), la visite des Mages (Mt 2, 11), la Présentation de Jésus (Lc 2, 21-35), la perte et le recouvrement de Jésus au temple (Lc 2, 43), etc. On trouve aussi un épisode exclusivement dédié à Marie qui « mérite tous ces événements dans son cœur » (Lc 2,19). En relation avec la vie publique de Jésus, les notes mentionnent les noces de Cana (Jn 2, 11) et la question de la vraie famille de Jésus (Mt 12, 50). De toutes ces notes sur l'Ecriture Sainte, ressort l'essentiel de l'enseignement marial donné au séminaire, notamment le fait que :

a) La vie de la Vierge Marie est étroitement liée au mystère de la vie du Christ ; ces deux personnes sont inséparables ; la Sainte Vierge est relative à Jésus, tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle fait est toujours en rapport avec le Christ et cela, pour la gloire de Dieu et le salut du genre humain.

b) Marie est la femme choisie par Dieu pour être la Mère du Sauveur ; elle est restée Vierge pour toujours. Le cours sur la dogmatique à Saint-Sulpice confirme la croyance traditionnelle en la vérité de l'Immaculée Conception de Marie.

c) En la Sainte Vierge Marie se concentrent toutes les vertus théologales (foi, charité et espérance) et morales (humilité, obéissance, disponibilité, service, etc.). Cependant, les commentaires du professeur sur quelques passages de l'Ecriture Sainte⁸⁶, au séminaire Saint-Sulpice au temps d'Eugène de Mazenod, sont interprétés d'une manière particulière, par exemple :

⁸⁵ En ce qui concerne l'Ecriture sainte, les notes de cours ne permettent guère de s'en faire une idée (Voir J. LEFLON, *Eugène de Mazenod...*, p. 352).

⁸⁶ E. DE MAZENOD, *Notes de cours*, DM, IV, pp. 4-26.

1. Concernant la généalogie de Jésus, Marie et Joseph sont curieusement qualifiés des *personnes obscures*. Ce qui ne laisse pas indifférent le séminariste Eugène⁸⁷.

2. Le Magnificat serait un cantique que Jésus lui-même aurait inspiré à sa Mère.

3. A l’occasion de la présentation de Jésus au temple, le professeur enseigne que Marie offre le don des pauvres et les paroles que le prophète Siméon lui adresse se réfèrent à la douleur qu’elle éprouvera au pied de la croix au Calvaire.

4. L’intervention de Marie qui provoque le miracle opéré par Jésus aux noces de Cana suggère que le Christ aurait jadis accompli des signes prodigieux à Nazareth pour suppléer aux besoins de sa famille.

5. Lorsque Jésus est perdu et retrouvé au temple à douze ans, le comportement de sa Mère, un peu trop pressée, accuse une certaine faiblesse, une imperfection. A ce propos, Eugène réagit spontanément dans la marge de son cahier en notant : « je ne vois en cela aucune imperfection⁸⁸.

Du point de vue de la dogmatique, le traité sur le péché permet d’aborder la grande question de l’Immaculée Conception de Marie. Trois arguments fondamentaux semblent contredire cette vérité. Premièrement, c’est l’interprétation du passage paulinien qui dit que « tous ont péché en Adam » (Rm 5, 12) ; deuxièmement, c’est le fait que la rédemption n’est opérée que par le Christ, Unique Sauveur du genre humain. Si ces deux premiers arguments sont classiques, car saint Bernard de Clairvaux et saint Thomas d’Aquin y achoppaient déjà, le troisième est plutôt lié à l’autorité du Chanoine Louis Bailly dont l’ouvrage *Theologia dogmatica*⁸⁹ est en usage dans la plupart des séminaires français.

⁸⁷ Certainement pas convaincu de cette façon de qualifier Marie et Joseph, Eugène s’interroge : S’il est vrai qu’ils sont des gens obscurs, mais « comment alors ont-ils pu compléter une généalogie aussi lointaine ?» (*Idem*, p. 6.). Eugène aura toujours une grande admiration et un profond respect envers Saint Joseph, l’époux de Marie. Il l’appelle *le plus grand saint après la Vierge Marie...* Il se servira souvent de la sainteté éminente de saint Joseph pour montrer à plus forte raison celle de la Vierge Marie, choisie par Dieu pour être la mère du Sauveur.

⁸⁸ *Idem.*, p. 18.

⁸⁹ L. BAILLY, *Theologia dogmatica et moralis ad usum studiosae*, Dijon, 1789, 8 vol. ; le livre est réédité à Lyon en 1804 et Eugène dans ses notes utilise la première édition.

Selon le théologien Bailly, la Vierge Marie aurait péché en Adam. Mais le professeur, titulaire de la théologie dogmatique prend le contre-pied de ces trois arguments susmentionnés pour affirmer clairement et nettement que la Vierge Marie n'a jamais été touchée par le péché originel. Le Professeur fonde son argumentation sur l'Ecriture, la Tradition des Pères et la pratique de l'Église qui ne contredisent nullement la vérité de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge Marie⁹⁰. Malgré les objections de saint Bernard, Don Rupert et saint Thomas d'Aquin, le professeur Sulpicien soutient que la Vierge Marie doit être considérée comme préservée de tout péché. Les raisons qu'il avance rappellent la majestueuse thèse de la *grâce prévenante* à laquelle Jean Duns Scot (1265/6-1308) donnera une impulsion décisive dans son argumentation sur le Christ, *Parfait Rédempteur* qui rachète sa mère d'*une façon plus excellente* en la préservant du péché originel :

Cette préservation était une rédemption encore plus précieuse que la nôtre, parce que c'est une faveur plus grande d'être préservé de l'offense [...] que d'être justifié après l'offense⁹¹.

Et le professeur de conclure alors que « l'Immaculée Conception n'est pas une vérité de foi, certes ; mais nous le croyons fort probablement certaine ; l'Église peut se prononcer sur cette question, car il y a des traces suffisantes dans la Tradition »⁹².

Fort de sa dévotion personnelle et de l'expérience de la piété populaire vécue à Palerme où presque tous les habitants de la cité s'engageaient à défendre au prix de leur sang la vérité de l'Immaculée Conception, le séminariste Eugène adhère à la position de son professeur à Saint-Sulpice contre la pensée de Louis Bailly et de grands noms

⁹⁰ Dans son argumentation en faveur de l'Immaculée Conception de Marie, le professeur évoque non seulement les Pères de l'Église et autres docteurs fameux (comme Origène, Augustin d'Hippone, Jérôme, saint André, saint Amphiloché, Évêque d'Icône, Chrysostome, Jean Damascène...), mais aussi la foi des fidèles (*sensus fidelium*), les Conciles (Basilée, Avignon, Trente) et le Magistère des Papes (spécialement, Alexandre VII, Sixte IV, Innocent VIII, Julien II, Léon X, Pie V, Grégoire XIII, Paul V, Grégoire XV).

⁹¹ E. DE MAZENOD, *Notes de cours*, p. 38.

⁹² Le professeur se réfère ici au manuel de Paul-Gabriel Antoine (1678-1743), *Theologia universa, speculativa et dogmatica*, Pont à Mousson, 1723 – Nancy, 1726.

comme saint Bernard de Clairvaux⁹³, don Rupert de Deutz⁹⁴ et saint Thomas d’Aquin⁹⁵ au sujet de l’Immaculée Conception. A ce propos, Eugène note que malheureusement ces grands saints, malgré la hauteur de leurs sciences, « n’ont pas saisi le sens de la Tradition et se sont

⁹³ Saint Bernard de Clairvaux (1090-1153) est un dévot passionné de Marie parmi les plus célèbres que le monde connaît. On le nomme *Chevalier, Chantre* ou encore *Docteur marial*. Pourtant, ce maître cistercien récuse la doctrine de l’Immaculée Conception. En 1140, dans une lettre tristement fameuse adressée aux Chanoines de Lyon qui célèbrent la fête de la conception immaculée de Marie, Bernard manifeste ouvertement son opposition pour trois raisons. Selon lui, il s’agirait d’abord d’une célébration absente dans la Tradition ; ensuite, d’une fête ignorée aussi par l’Église de son temps et enfin, d’une initiative non-conforme aux critères de la raison (Voir L. GAMBERO, *Maria nel pensiero dei teologi latini medievali*, p. 163). Eugène de Mazenod ne partage point les thèses anti-immaculistes de saint Bernard ; il croit plutôt que la Tradition de l’Église atteste la croyance en la conception immaculée de Marie et qu’il convient, par conséquent, d’en célébrer la fête. On sait que Dom Wilmart refuse pratiquement (mais sans succès) à saint Bernard le titre de *Docteur marial* parce que la Vierge Marie ne représente que 3, 5% de l’ensemble de son œuvre. En plus, le maître de Clairvaux ne parle pas de la maternité spirituelle de Marie vis-à-vis des croyants, n’insiste pas sur son Assomption et fustige surtout la doctrine de l’Immaculée Conception (Voir SAINT BERNARD, *SCh 390, Introduction, traduction et notes et index* par Marie I. HUILLE et J. REGNARD, Paris, Cerf, 1993). Eugène de Mazenod regrette qu’un érudit et dévot de Marie de la trempe de saint Bernard a pu se tromper sur ce point précis (Voir *Notes de cours*, p. 37). Mais pour le reste, il adhère à sa mariologie et n’hésite pas à le mentionner parmi les grands spirituels et à reprendre certaines prières mariales composées par le maître de Clairvaux.

⁹⁴ Rupert de Deutz (†1130), célèbre pour avoir été le premier auteur à interpréter tout le livre du Cantique des cantiques sous l’angle marial, Rupert se distingue aussi pour ses intuitions originales et mêmes fulgurantes sur la Vierge Marie, vue comme ‘Epouse’ de Dieu, Mère de l’Église et Modèle de tous les croyants. L’idée augustinienne du péché originel que tout le genre humain contracte en Adam l’empêchera d’accepter la doctrine de l’Immaculée Conception de Marie, même s’il croit que peu avant l’Incarnation du Verbe, sa Sainte Mère eut été libérée de ce péché adamique... Eugène de Mazenod l’associe à saint Bernard et à saint Thomas dans le regret que ces sommités, avec tout le respect qu’ils méritent, aient rejeté une si grande vérité de foi comme l’Immaculée Conception (Voir *Notes de cours*, p. 37).

⁹⁵ A cette époque, saint Thomas d’Aquin (†1274) est classé sans procès parmi les théologiens qui nient le privilège de l’Immaculée Conception. Mais aujourd’hui, bien des connaisseurs de la pensée du Docteur angélique, comme R. Garrigou-Lagrange, nuance cette affirmation. Ils distinguent « trois périodes dans la doctrine de saint Thomas : dans un premier temps, il affirme le privilège, dans un deuxième temps, il paraît presque le nier et dans un troisième temps, il retourne à sa première affirmation » (Voir S. DE FIORES, *MND*, t. III, p. 818).

trompés comme tant d'autres Pères se sont aussi trompés sur d'autres points »⁹⁶.

En lisant les notes d'Eugène, on constate que le fait de nier la vérité de l'Immaculée Conception doit l'avoir personnellement dérangé parce qu'il réagit plus d'une fois dans les marges de son registre de notes. A la page 25, il écrit le mot grec *kécharitôménê* (pleine de grâce). A la page 30, il en donne l'interprétation d'après saint Fulgence de Ruspe⁹⁷ et à la page 35, il s'oppose à saint Thomas (qui soutient que tous les hommes, sans exception, ont péché en Adam) en écrivant que c'est aussi l'Ecriture qui appelle la Vierge Marie *Pleine de grâce*, « non seulement comblée de grâce, mais aussi, selon Origène, formée dans la grâce »⁹⁸. Par ailleurs, il évoque aussi Amphiloque (340/345-394), Évêque d'Icône⁹⁹. A la suite de son professeur, le séminariste Eugène pense que c'est le théologien François Suárez qui tranche le problème de l'Immaculée Conception et qu'il suffirait de le lire : « Quand on lit le grand Suárez, tout est dit : on n'a pas besoin d'autres auteurs »¹⁰⁰. En fait, pour l'auteur des célèbres synthèses doctrinales Francisco Suárez (1548-1617), l'Immaculée Conception est une vérité à laquelle l'Église

⁹⁶ E. DE MAZENOD, *Notes de cours*, p. 37.

⁹⁷ Fulgence de Ruspe (467-532) de l'Afrique du Nord est connu grâce aux écrits du diacre de Carthage Ferrand. Même si l'évêque de Ruspe ne figure pas dans la liste des pères de l'Église, il fait partie de cette période pendant laquelle la doctrine chrétienne élabore ses fondements théologiques. Connaisseur incontestable des sciences bibliques, de la langue grecque et héritier de la pensée augustinienne, saint Fulgence soutient l'absence de péché en Marie, 'pleine de grâce'.

⁹⁸ *Idem*, p. 92. Si notre séminariste s'appuie sur Origène, c'est fort probablement parce que ce dernier fait appel à toute la richesse de l'expression lucanienne *kecharitôménê* (pleine de grâce) pour montrer le caractère impeccable et exceptionnel de l'identité de la Mère de Dieu par rapport à tous les descendants d'Adam. Origène n'écrivait-il pas justement : « non ricordo dove si possa leggere altrove nelle scrittura la frase pronunciata dall'angelo : *Ave, piena di grazia* (Lc 1, 28), che in greco si traduce *kecharitôménê*. Mai tali parole, doveva essere riservato soltanto a Maria » (Voir *TMPM*, p. 212).

⁹⁹ Eugène de Mazenod aurait-il été influencé par Amphiloque dont la conviction est que le seul fait d'être appelée Mère du Christ suffit pour glorifier la Sainte Vierge ? Car, écrit-il : « Ô Vierge, ça te suffit d'être appelée mère et nourricière de celui qui nourrit le monde. C'est déjà une grande chose pour toi de l'avoir porté dans ta chair celui qui régit toutes les choses » (*Homélie sur l'Ipapante* 8, *Patrologiae Cursus Completus, Series Graeca (PG)*, éd. J.-P. MIGNE, Paris, 1857-1866, 39, 56c).

¹⁰⁰ Notes de cours, p. 92.

n'a jamais cessé de croire. Suárez soutient que celui qui rejetterait la doctrine de l'Immaculée Conception commettrait une faute grave sous peine d'excommunication. Il voit en l'Immaculée Conception ou plus précisément en la maternité divine le fondement de tous les priviléges et de l'excellence de Marie ainsi que du culte qui lui est dû¹⁰¹.

On voit bien qu'Eugène, encore séminariste, défend à sa façon la vérité de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Il s'appuie sur l'Ecriture, les Pères de l'Église et la Tradition ; il évoque l'autorité du Magistère et partage avec son professeur cette vérité de l'exceptionnelle conception *sans tache* de Marie conformément à l'enseignement officielle de l'Église. Eugène croit mordicus à cette vérité ; il en parle dans les causeries apparemment banales : « Je t'embrasse, écrit-il à sa mère, et te recommande la dévotion à la Vierge Marie conçue sans tache de péché »¹⁰². L'amour de Marie, pour Eugène, ne sera pas seulement une conviction intellectuelle, mais aussi et surtout une profonde affection envers la Mère de Dieu et Mère de l'Église.

MARIE DANS LA FORMATION APOSTOLIQUE

Par formation apostolique, nous n'entendons pas l'activité pastorale au sens strict du terme, mais plutôt l'ensemble des engagements vécus par certains groupes ou associations des séminaristes en vue de

¹⁰¹ A propos justement de l'Immaculée Conception, Francisco Suárez dans un célèbre ouvrage écrit : « [...] il faut établir d'abord qu'elle est la Mère de Dieu et donner explication de la qualité et de la grandeur de cette dignité, montrer aussi comment la Bienheureuse fut prédestinée à cette dignité, parce que c'est à partir de ce fondement que sera donnée raison de toutes les affirmations concernant la Vierge [...]. Cette dignité maternelle de la Vierge Marie l'emporte sur l'ordre de la grâce des enfants adoptifs ; car elle appartient d'une certaine manière à l'ordre de l'union hypostatique (du Verbe dans la nature humaine) ; elle s'y réfère intrinsèquement et possède avec cette union une affinité nécessaire » (F. SUAREZ, *De Mysteriis Vitae Christi*, Ed. Vivès, 1860, disp. 1, sect. 2, pp. 3 et 8). D'aucuns qualifient F. Suárez de 'père de la mariologie moderne' ; ce jugement mériterait d'être réévalué d'autant plus que le Jésuite Placido Nigido (vers 1570-1640) écrit *Summae sacrae mariologiae pars I*, Phanormi, Palermo, 1602 et le Dominicain Vincent Contenson (1641-1674) utilise pour la première fois le mot « mariologie » dans son ouvrage *Theologia mentis et cordis*, *dissertatio VI* du livre X, Lugduni, Lyon, Arnaud et Borde, 1675. Intéressant à ce propos l'article de S. DE FIORES, « L'inedito *De Deipara et Christo ut eius Filio*, primo trattato sulla Beata Vergine Maria di Francisco Suárez », in *Gregorianum* 86 (2005), pp. 463-495.

¹⁰² Lettre à sa mère, le 04.12.1808, in *EO I*, 14, p. 94.

stimuler les autres et ainsi entraîner tout le séminaire à une vie plus fervente dans tous les domaines. C'est un regroupement des élites que les maîtres sulpiciens voulaient d'une façon particulière « former à la vie spirituelle et l'orienter vers l'apostolat »¹⁰³. Eugène faisait partie de trois groupes différents. Dès le 30 octobre 1808, il entre dans le groupe appelé *congrégation* (ou *Association*) fondée par le Jésuite Delpuits, soucieux de « ressusciter une institution qui avait autrefois porté de grands fruits dans les collèges de la Compagnie » ; la congrégation avait pour objectif d'« entraîner à la pratique de la piété et des œuvres de la charité chrétienne ses membres consacrés à la Sainte Vierge »¹⁰⁴.

Bon nombre des séminaristes de Saint-Sulpice étaient membres de la *congrégation* avant même leur entrée au séminaire, car l'*Association* rassemblait les jeunes de tout bord, ecclésiastiques et laïcs. Les autorités du séminaire trouvent que les jeunes de la congrégation qui arrivent au séminaire « sont déjà tout formés ». Elles encouragent par conséquent le fonctionnement de la *congrégation* au sein du séminaire et trouvent que la collaboration entre séminaristes et congréganistes est fructueuse à bien d'égards :

persuadé que cette réunion serait également utile aux séminaristes et aux congréganistes ; aux premiers en leur mettant sous les yeux les exemples édifiants de ces jeunes qui, au milieu des dangers du monde, menaient une vie si fervente ; et aux seconds, en développant en eux par le contact du séminaire les germes de vocation ecclésiastique¹⁰⁵.

Ce qui nous intéresse est que le groupe de la *congrégation* était consacré à la Sainte Vierge Marie. Il faut rappeler que déjà à 10 ans, pendant son exil en Italie, le petit Eugène utilise au collège barnabite des Nobles à Turin un manuel intitulé *Scuola di pietà aperta da Maria Vergine a'giovani che frequentano la sua congregazione*. Nous ne savons pas si cette dite *Scuola di pietà aperta da Maria Vergine* regroupait particulièrement certains élèves ; mais ce qui semble certain est que cet opuscule poursuit une visée similaire à celle de la *congrégation* fondée par Delpuits, car il s'agit de former les jeunes, de faire accroître

¹⁰³ J. LEFLON, *Eugène de Mazenod...*, p. 359.

¹⁰⁴ *Idem.*, p. 355.

¹⁰⁵ *Ibidem.*

en eux l’amour de la Vierge Marie dans l’espoir de les engager à une vie chrétienne plus fervente en s’adonnant aux œuvres de charité. Il n’y a rien d’étonnant qu’Eugène, aussitôt ordonné prêtre, fonde lui-même une *congrégation* (dite aussi *Association*) de la Jeunesse Chrétienne qu’il placera évidemment sous le patronage de Marie Immaculée.

Eugène fait partie d’un autre groupe, ‘le groupe missionnaire’ ; c’est une pieuse association initiée par son ami et compatriote Charles de Forbin-Janson dont on dit qu’il « avait le monde entier pour horizon » à cause de son ardeur non seulement de rechristianiser la France mais aussi de porter l’évangile jusqu’aux confins de la terre, surtout en Chine. Avec la bénédiction de M. Emery, directeur du séminaire, le ‘groupe missionnaire’ tint ses réunions dans la chapelle de *Notre-Dame de Toutes les Grâces*, la maison de campagne du séminaire. Quel rapport les membres du *groupe missionnaire* entretiennent-ils avec Notre-Dame ? Nous pouvons seulement noter que cette chapelle, dédiée à la Sainte Vierge, « rappelait assez bien les catacombes » par sa simplicité et son obscurité ; ce qui inspirait aux membres du groupe missionnaire la pensée du martyr et le zèle missionnaire. Le moins qu’on puisse dire est que les réunions du *groupe missionnaire* à *Notre-Dame de Toutes les Grâces* ont influencé fortement l’orientation apostolique et missionnaire d’Eugène de Mazenod. Et dès lors, il prendra Marie comme la ‘Mère de la mission’ :

On ne pouvait mieux souligner, et en plus parfaite connaissance de cause, ce que dut aux réunions de Notre-Dame de Toutes les Grâces l’orientation apostolique de celui-ci [Eugène de Mazenod]… L’avenir réalisera ce que, plus ou moins nettement, Eugène alors entrevoyait¹⁰⁶.

Le dernier groupe dans lequel Eugène s’engage est une *Association* de piété dite *Association des Amis* ou bien *Association Anonyme* (Aa en sigle), fondée au séminaire par les Jésuites depuis 1801. Une Aa est un regroupement sélectif d’élites du séminaire, de dix à vingt personnes. Elle vise l’approfondissement de la vie spirituelle et la préparation à l’apostolat. L’Aa est distincte des congrégations (ou Associations) fondées par Delpuits. Celles-ci sont ouvertes à tous et les membres sont

¹⁰⁶ Voir J. LEFLON, *Eugène de Mazenod...*, p. 358.

connus ; tandis que l’Aa est une Association secrète, plus restreinte, une sorte de « super-congrégation ». Les raison d’être de l’Aa, ses exigences et le contenu de sa formation se résument en ces termes :

La fin principale de cette association [Aa] est de former dans le séminaire un corps d’ecclésiastique très pieux, qui soient parfaits observateurs des règles et qui, par leurs exemples, leurs conseils et leurs prières, contribuent à entretenir une grande ferveur dans la communauté¹⁰⁷.

Nous soulignons le fait que la piété personnelle des membres de l’Aa repose, comme le stipule l’Article 1 de leur Règlement, sur une solide dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et de Marie. L’Article 11 de ce même Règlement évoque la connaissance et la méditation sur les mystères de l’Homme-Dieu, en particulier « ceux de son Enfance et de sa vie cachée » (avec Marie à Nazareth). D’autres Articles font, tacitement, allusion à la Vierge Marie et à ses vertus, par exemple, l’Article 2 qui oblige à communier tous les vendredis et les samedis en l’honneur du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie ; l’Article 4 dit que « les membres de l’Aa donneront l’exemple de toutes les vertus, l’humilité surtout, l’obéissance et la modestie dans le degré le plus parfait »¹⁰⁸ et l’Article 10 prescrit la « réunion de tous les associés en esprit, lorsque l’heure sonne, dans les Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, par la prière *Cor Jésu, flagrans amore nostri, inflamma cor nostrum amore tui* ».

Eugène devient membre de l’Aa en décembre 1810 et aussitôt regrette qu’il n’y a pas assez de zèle dans l’Association et suggère de prendre les moyens nécessaires pour y remédier. Nommé ensuite Secrétaire de la dite Association, la connaissance des procès-verbaux et de différents rapports lui permettront de mieux comprendre et surtout d’assimiler l’esprit de l’Association. Le 30 octobre 1811, réunis dans la chapelle Notre-Dame de Toutes les Grâces, autour de leur nouveau secrétaire, les membres de l’Aa, « après avoir récité le chapelet, le *Veni*

¹⁰⁷ Règlement de l’Association de piété. Registre pour servir aux délibérations, fol. 1, Paris, Arch. Saint-Sulpice, p. 360.

¹⁰⁸ Eugène entre dans l’Aa en décembre 1810, mais deux ans plutôt il écrivait dans les résolutions prises à la retraite d’entrée au séminaire que : « l’humilité, l’humilité surtout, doit être à la base de l’édifice spirituelle de mon salut » (Retraite d’octobre 1808, in *EOI*, 14, p. 68).

sancte Spiritus, s’occupèrent en route de différents moyens pour mieux réussir dans le bien que l’Association se propose »¹⁰⁹. Pour le vaillant secrétaire, le rassemblement de son Association à Notre-Dame de Toutes les Grâces n’était pas un fait quelconque et la prière du chapelet qui ouvrait la réunion ne pouvait être vaine dans la recherche de redynamiser la ferveur et le zèle de cette Association apostolique.

Toutes ces allusions à la Sainte Vierge Marie montrent sans doute l’importance que les membres de l’Aa attachaient à la Mère de Dieu et à son intercession. Profitant lui-même de cette ambiance pour croître dans sa dévotion personnelle à Marie, Eugène a sans doute mis du sien pour aider aussi les autres membres de l’Association à connaître, à prier et à aimer la Sainte Vierge.

MARIE DANS LES ÉCRITS SPIRITUELS ET LES LETTRES DU SÉMINARISTE E. DE MAZENOD

C’est à travers les lettres et autres écrits personnels plus que dans la formation intellectuelle reçue que se dessine le mieux le portrait spirituel du séminariste Eugène de Mazenod. Il est vrai qu’il s’efforce avec une assiduité hors du commun pour assimiler ses leçons, mais ce qu’il écrit semble jaillir directement de son cœur comme une photographie de sa vie intime. Dans ses écrits, surtout dans sa correspondance, Eugène réserve une grande place à la Sainte Vierge. Lorsqu’il décide de commencer le séminaire, Madame Marie-Rose Joannis, sa mère, ne l’encourage pas du tout ; alors Eugène, à partir de Saint-Sulpice lui écrit plusieurs fois pour la consoler¹¹⁰ et la convaincre davantage du sérieux de sa vocation. Comme on peut le constater, la dévotion mariale vécue par l’apprenti séminariste Eugène depuis sa famille et durant son séjour

¹⁰⁹ J. LEFLON, *Eugène de Mazenod*, p. 365.

¹¹⁰ Libre et conséquent avec ses propres choix, Eugène n’hésite pas de consoler les siens lorsqu’ils sont dans la peine. Il aime passionnément sa famille ; il écrit par exemple à son père quand il s’ennuie à mort à Aix : « J’ai du dégoût pour tout, excepté pour vous écrire » (Lettre du 09.03.1804, in *EO I*, 14, p. 6). Il décrit sa mère avec surréalisme : « Ma mère est un être adorable, elle possède toutes les vertus, on ne peut lui reprocher aucun défaut si ce n’est une extrême franchise [...]. Elle adore ses enfants, sa mère, son mari et toute sa famille [...]. Ma mère est en un mot la femme la plus parfaite que je connaisse » (Lettre à sa mère du 26.12.1805, in *EO I*, 14, p. 30). Dans son autoportrait adressé à son directeur spirituel, il s’accuse d’être *idolâtre de sa famille* (Retraite d’octobre 1808, in *EO I*, 14, pp. 74-79).

en Italie ne faiblit pas à Paris. Il profitera au contraire du cadre hautement dédié à Marie qu’offre le séminaire Saint-Sulpice pour consolider sa dévotion à la Mère de Sauveur.

Dans un de ses cahiers de 8 pages, fort probablement au début de son séminaire, Eugène note en rapport avec les prières et les ‘actes intérieurs’, *les vertus importantes qu’il faut approfondir de temps en temps pour bien vivre* dans le monde. Et dans les commentaires qu’il en fait, il écrit au point 8 un paragraphe qui reflète sa propre vie :

Pour conserver une vraie piété, il faut : 1° se précautionner contre la dissipation ; 2° réfléchir sur le déclin insensible de la piété ; 3° craindre les plus petits relâchements ; 4° prier souvent et préférer la prière publique à toute autre. *Videte, vigilate et orate* (Mc 13,33)¹¹¹.

Ce texte ne parle pas explicitement de Marie, cependant, il traduit le désir d’Eugène de vivre une vie chrétienne pieuse dans toutes ses dimensions, mariales aussi. Eugène est soucieux de conserver la piété héritée de ses parents et renforcée pendant son séjour en Italie. Lorsqu’il écrit qu’il faut *croire les plus petits relâchements*, on ne peut pas ne pas penser, comme le fait remarquer J.-M. Salgado, au *Petit Règlement de vie* lui tracé à Venise par son directeur spirituel Don Bartolo Zinelli¹¹². De même quand Eugène dit qu’il faut *prier souvent*, on ne peut pas imaginer qu’il ne s’agisse aussi de prier la Vierge Marie à laquelle il était, selon ses propres mots, « dévoué d’une manière spéciale » et at-

¹¹¹ Voir Prières entre 1808-1816, in *EO I*, 14, p. 58.

¹¹² Le fait qu’à la fin de la retraite d’entrée au séminaire, Eugène reprend explicitement le conseil de Don Bartolo qui disait : « rien contre Dieu ! Rien sans Dieu [...], tout pour Jésus, tout pour Marie ». Cela montre bien à tel point les enseignements et le *Petit Règlement* donné par Bartolo avaient marqué le petit Eugène, au point d’écrire : « Voici donc les résolutions (à la fin de la retraite d’entrée au séminaire) que je prends, que je suivrai, Dieu m’aidant. Il ne s’agit point de parler de ce qui est contraire à la loi de Dieu, l’entrée seulement sur le seuil du séminaire prouve la résolution que l’on a prise de ne jamais pécher mortellement et l’horreur que l’on conçoit de ce qui peut blesser essentiellement la Majesté divine. *Rien contre Dieu* est la devise strictement indispensable de tout chrétien quelque peu fervent qu’il soit ; un homme qui aspire à l’état ecclésiastique doit aller intimement plus loin ». En ce sens le père Yvon Beaudouin a raison lorsqu’il écrit : « Il est difficile d’imaginer chez Eugène un oubli complet de la vocation en Sicile, jusqu’à 20 ans, puisque Don Bartolo lui a sans cesse rappelé l’appel de Dieu » (Introduction, in *EO I*, 14, p. XXIV).

tendait tout de sa puissante intercession¹¹³. Baignant dans une ambiance mariale, le séminaire Saint-Sulpice clôture, selon une vieille tradition, ses 6 jours de retraite du début de l’année académique avec la fête de la Vie intérieure de la Sainte Vierge. Pour Eugène, cette coïncidence n’est pas fortuite comme il l’explique lui-même dans une lettre à sa mère :

Nous terminons demain par une fête qui embaume et qui est propre au séminaire, c’est la fête de la Vie intérieure de la sainte Vierge, c’est-à-dire la fête de toutes les vertus et des plus grandes merveilles du Tout-Puissant. Quelle délicieuse fête ! Et combien je vais me réjouir avec la très sainte Vierge de tout ce que Dieu a opéré de grandes choses en elle ! Oh ! quelle avocate auprès de Dieu ! Soyons-lui dévoués ; elle est la gloire de votre sexe. Nous faisons profession de ne vouloir aller à son fils que par elle, et nous attendons tout de sa puissante intercession¹¹⁴.

Dans cette même lettre de 3 pages, Eugène nomme 6 fois la Sainte Vierge. Et parlant des exercices spirituels durant la retraite, on peut facilement calculer que notre jeune séminariste consacrait beaucoup de temps à la Vierge Marie : 45 minutes pour les petites heures de la Sainte Vierge, 30 minutes pour les Vêpres et complies de la Sainte Vierge, près de 30 minutes pour le chapelet sans compter les oraisons jaculatoriennes, soit un total d’au moins 170 minutes ; à peu près 3 heures de prières par jour dédiées à la Vierge Marie. On sait déjà qu’à la fin de son texte des résolutions prises au cours de la retraite d’entrée au séminaire, Eugène évoque son saint patron Louis de Gonzague, « le priant, dit-il, de vouloir bien intercéder pour moi [...], de concert avec la T. S. Vierge à laquelle je suis dévoué d’une manière spéciale »¹¹⁵ ; cela est d’ailleurs conforme à son engagement de ne vouloir aller au Christ que par sa Mère en espérant tout de sa puissante intercession¹¹⁶.

Toujours dans le courant des premiers mois du séminaire (octobre-décembre), le caractère volontaire et décidé de notre jeune provençal le pousse à dresser, avec l’accord de son directeur spirituel, une liste des jours de fêtes de dévotion et des jours particuliers pour lesquels il

¹¹³ Lettre à sa grand-mère, le 10.05.1809, in *EO I*, 14, pp. 71-73.

¹¹⁴ *Ibidem.*

¹¹⁵ *Idem.*, p. 71.

¹¹⁶ *Idem.*, p. 73.

jeûnerait la veille à la manière du Vendredi saint. Parmi les 27 jours de jeûne mentionnés, 6 sont en rapport avec la Vierge Marie. Il s'agit du 1^{er} février, veille de la Purification de la Sainte Vierge ; le 24 mars, veille de l'Annonciation ; le 1^{er} juillet, veille de la Visitation ; le 7 septembre, veille de la Nativité de la Vierge Marie ; le 20 novembre, veille de la Présentation de la Sainte Vierge et le 7 décembre, veille de l'Immaculée Conception¹¹⁷.

Eugène sait bien que sa mère est une dévote de la Sainte Vierge, lorsqu'il lui écrit, il évoque souvent le nom de Marie. Plusieurs fois, il applique à sa propre mère les adjectifs et les expressions réservées à la Vierge Marie comme *bonne mère*, *tendre mère* ou encore *mère tendre et chérie*, etc. Cette manière de faire semble être une habitude en terre de Provence. L'affection pour sa propre mère porte Eugène à aimer la Sainte Vierge et vice-versa. Il éprouve de la part de sa maman, comme le témoigne une de ses méditations sur le mystère de Noël, les mêmes sentiments qu'éprouvait Jésus à l'endroit de la Vierge Marie :

Ah ! ma très chère maman, croyez-vous que cette nuit je ne me suis pas trouvé avec vous ? Eh ! comment, en méditant sur la sainte Mère de notre Dieu, qui venait d'être comblée de consolation en donnant au monde son Sauveur, et en même temps qui devait sentir si vivement la pauvreté, l'infirmité et la misère à laquelle elle voyait son divin Maître réduit pour l'amour des hommes, comment ces tendres sentiments ne m'auraient-ils pas ramené vers vous ? Oh ! que oui, ma bonne mère, nous avons passé ensemble la nuit aux pieds des autels, qui me représentaient la crèche de Bethléem ; nous avons ensemble offert nos dons à notre Sauveur et nous lui avons demandé de naître dans nos cœurs et d'y fortifier tout ce qui est faible, etc. Hélas ! vous connaissez assez mon cœur, puisqu'il a été formé du vôtre, ainsi vous devez bien être persuadé que le sentiment de la nature y est aussi vif et s'y fait autant sentir que dans le vôtre¹¹⁸.

S'il y a une des plus belles pages où le séminariste Eugène étale sa dévotion à la Vierge Marie et en donne les raisons, c'est certainement le texte qu'il écrit sur les *douze conseils pour arriver à la perfection*,

¹¹⁷ Hormis les vendredis, Eugène voudrait jeûner tous les mercredis et samedis de l'Avent (Ecrits sur les 'Jours de jeûne, de communion'..., in *EO I*, 14, p. 81).

¹¹⁸ A Madame de Mazenod, le 25.12.1808, in *EO I*, 14, p. 97.

surtout le numéro 12 qui conclut le texte. Malgré les marques de son temps, ces conseils restent encore aujourd’hui d’une profondeur spirituelle incontestable. Notre jeune séminariste y démontre non seulement sa maturité spirituelle mais aussi sa connaissance de grands saints de l’Église et de leurs spiritualités : sainte Thérèse d’Avila, Bernard de Clairvaux, François de Sales, Ignace de Loyola, François Xavier, etc. En plus de tous ces grands saints, il y a aussi la dévotion à saint Joseph et aux Anges mais, insiste Eugène, la dévotion à la Sainte Vierge doit normalement surclasser toutes les autres, car elle est, à en point douter, une condition essentielle de la croissance spirituelle :

Mais la dévotion pour la très sainte Vierge doit passer avant toutes les autres ; car cette glorieuse Mère de Dieu est appelée par l’Église : notre vie et notre espérance. Il est moralement impossible qu’une âme puisse faire quelque progrès dans les voies de la perfection si elle est dépourvue de cette tendre et sincère dévotion pour la très sainte Mère de Dieu¹¹⁹.

Dans une autre correspondance, notre séminariste Eugène exhorte madame Marie-Rose Joannis, sa mère, de rappeler à sa fille Eugénie (petite sœur d’Eugène) d’offrir son premier nouveau-né à la Sainte Vierge Marie. Du point de vue de la dévotion mariale, cette courte correspondance renferme une immense richesse qui la rend particulièrement intéressante ; par exemple, la Vierge Marie est citée explicitement trois fois et neuf fois implicitement. La Sainte Vierge y est mentionnée largement au tout début, au milieu et encore à la fin de la lettre. Au-delà des conseils que notre séminariste prodigue à sa mère et à sa petite sœur afin de consacrer le nouveau-né à la Mère de Dieu, on voit transparaître son grand amour pour la Sainte Vierge. Dans le dernier paragraphe qui conclut la lettre, Eugène demande des prières pour son ordination diaconale qui pointe à l’horizon. C’est justement dans cet épilogue que l’auteur de la lettre condense ce qui, selon lui, représente un des rôles

¹¹⁹ Avis généraux pour arriver à la perfection, in *EO I*, 14, p. 103. Dans une lettre de la même année adressée à sa mère, Eugène revient sur la même idée, de « s’unir intérieurement de temps en temps à toutes les saintes âmes qui servent Dieu et le louent dans la retraite, aux saints anges et à toute la cour céleste, et surtout à notre bonne et tendre Mère Marie, qui rend elle seule plus de gloire à Dieu que tous les bienheureux ensemble » (Lettre à sa mère, 11-14.11.1809, in *EO I*, 14, p. 168).

principaux de la Vierge, Mère de Dieu : intercéder auprès du Seigneur pour qu'il pourvoit à tous nos besoins. Nous reprenons la lettre elle-même qui se passe de tout commentaire :

Je n'ai pas besoin de rappeler à Eugénie d'offrir à la très sainte Vierge son enfant premier-né. Quoi qu'elle ne porte pas son nom, elle agréera cette offre et ne refusera pas de la prendre sous sa puissante protection [...]. Elle [Eugénie] implore son assistance [de la Vierge Marie] afin de pouvoir donner à cet enfant une bonne éducation, et elle a soin, en cela, de s'unir de son mieux à l'action sainte que fit la très sainte Vierge en pareille occasion, d'entrer dans ses sentiments et ceux du divin enfant, qui voulut bien se soumettre à nous donner cet exemple de dépendance pour la majesté souveraine de Dieu [...]. Je vous embrasse tous de toute mon âme, me recommandant à vos prières pour obtenir du Seigneur, par l'intercession de sa sainte Mère, qu'il pourvoie à tous mes besoins spirituels qui s'accroissent à mesure que j'approche davantage du redoutable sacerdoce¹²⁰.

Dans ses écrits, le séminariste Eugène évoque aussi la Vierge Marie à des occasions qu'on croirait banales (même si, en réalité, elles ne les sont pas). Aussi, lorsqu'il écrit à sa mère au sujet du renouvellement des promesses cléricales, il signale au passage que « la cérémonie qui aura lieu aujourd'hui, le jour de la présentation de la Très Sainte Vierge au temple »¹²¹ ou bien une année plus tard quand il dira : « Me voici de retour de mon grand voyage, ma très chère et toute bonne maman. J'étais parti la veille de la sainte Vierge, avec le compagnon dont je vous avais parlé... »¹²². Eugène écrit une longue lettre à sa petite sœur sur des sujets bien divers à la fin de laquelle il dit :

Je cours à St-Sulpice où nous fêtons en grandissime solennité la fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge [...]. Adieu, je t'embrasse et te recommande la dévotion à la sainte Vierge conçue sans tache de péché. Adieu, adieu, tout le monde est au vestibule¹²³.

Toujours à sa petite sœur Eugénie, notre séminariste Eugène, nommé catéchiste d'un groupe des jeunes, lui déconseille la fréquentation

¹²⁰ A Madame de Mazenod, le 11.05.1810, in *EO I*, 14, pp. 185-186.

¹²¹ Lettre à mère, le 21.11.1808, in *EO I*, 14, p. 85.

¹²² Lettre à Madame de Mazenod, le 01.09.1809, in *EO I*, 14, p. 153.

¹²³ Lettre à Madame de Boisgelin, le 04.12.1808, in *EO I*, 14, p. 94.

des soirées dansantes, spectacles et concerts tardifs. Dans le dessein d'appuyer ses exhortations, il recourt à la conduite de Jésus et de la Vierge Marie dont il faut prendre pour modèles :

Il faut demander à ces pécores (jeunes filles à l'esprit grégaire) si elles auraient eu le courage d'inviter J.C. ou la sainte Vierge à un bal ; or, ce que J.C. et la sainte Vierge n'auraient pas fait, nous ne pouvons pas le faire. Notre Seigneur est le modèle de tous les âges et de tous les états ; il a sanctifié par ses exemples toutes les différentes positions où le chrétien peut licitement se trouver¹²⁴.

Grâce aux cours et à la prière, la compréhension du mystère de l'Immaculée s'approfondit et s'élargit. Dans les notes et les lettres du séminariste de Mazenod, on peut constater ce progrès ; Marie est de plus en plus nommée comme la *Bienheureuse Vierge Immaculée conçue sans tache de péché originel, mère souveraine, choisie par Dieu pour être Mère du Sauveur, Vierge pour toujours, inséparable du Christ, associée intimement à sa passion sur terre et à sa glorification dans le ciel, avocate auprès de Dieu*, etc. Tous ces priviléges de Marie, croit le séminariste Eugène, lui sont donnés grâce aux mérites du Christ. C'est pourquoi, tout en elle est pour la gloire de Dieu et le salut des hommes. Son rôle en faveur de ceux-ci est d'intercéder puissamment auprès de Dieu pour leur obtenir les grâces divines. Ce faisant, elle se présente à tous les chrétiens comme un modèle incomparable de parfaite donation à Dieu et de toutes les vertus. La dévotion à Marie doit être placée au-dessus tous les autres saints parce que la piété envers cette Bonne Mère est une source et en même temps une condition de croissance spirituelle ; c'est pour cette raison que notre pieux séminariste se décida : « j'aurai soin de dire mon rosaire tous les jours »¹²⁵.

LA PROMOTION DE LA DÉVOTION MARIALE DANS L'APOSTOLAT

Dès le début de son apostolat, l'amour de notre jeune prêtre pour la Vierge Marie ne fléchit pas ; au contraire, il éclate au grand jour. Le ministère sacerdotal aidant, Eugène ne rate pas les occasions de mani-

¹²⁴ Lettre à Madame de Mazenod, le 04.02.1809, in *EO* I, 14, p. 112.

¹²⁵ Voir Les « Résolutions prises pendant la retraite faite en entrant au séminaire les premiers jours d'octobre 1808 », in *EO* I, 14, pp. 65-74.

fester son attachement à la Mère du Sauveur ; un amour qu'il cherche à transmettre volontiers à d'autres. Nous nous proposons de souligner, dans les pages suivantes, cet amour filial d'Eugène à l'égard de la Vierge Marie à travers une série des conférences qu'il a données en tant que directeur du séminaire, dans certains de ses écrits spirituels, dans sa correspondance et surtout dans la spiritualité de *l'Association de la Jeunesse Chrétienne* qu'il fonda sous le patronage de Marie Immaculée.

MARIE DANS LES CONFÉRENCES SPIRITUELLES DE L'ABBÉ DE MAZENOD

Durant neuf mois de l'année scolaire 1812 (janvier-octobre), l'abbé Eugène de Mazenod passe comme directeur du séminaire Saint-Sulpice en remplacement des maîtres sulpiciens exilés. Eugène tient, conformément à son devoir, des conférences spirituelles contenues dans deux cahiers séparés. Neuf de ces conférences touchent d'une façon ou d'une autre à la Vierge Marie ; une d'elles est entièrement consacrée à la méditation sur l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge. Cette précieuse conférence se trouve dans le deuxième cahier et reste malheureusement inachevée, comme certaines autres conférences aussi, car sur les quatre pages prévues (de 39 à 42), l'abbé Eugène n'écrit que sur une seule page (la page 39). Cette méditation s'arrête brusquement en cours de composition ; les pages 40 à 42 sont vierges, ce qui laisse évidemment le lecteur sur sa soif.

Au-delà des difficultés à déchiffrer le texte manuscrit des conférences de l'abbé de Mazenod, on comprend clairement que notre jeune prêtre insiste sur les 'priviléges' de Marie. Celle-ci est soustraite, par la grâce de Dieu, à la loi générale de l'héritage du péché d'Adam qui a empoisonné tout le genre humain. Ce privilège lui est conféré en prévision de sa maternité divine ; c'est une grâce reçue de son Fils, « un fils qui est Dieu, et qui voulait se préparer lui-même sa demeure ». Dans sa méditation sur l'Immaculée Conception, Eugène récuse toute curiosité exagérée et malsaine ; il importe peu de savoir comment la Vierge Marie fut exemptée de la loi commune du péché, l'essentiel étant de constater qu'en aucun moment et en aucune circonstance, Marie aurait offensé Dieu ni ne lui aurait déplu. Nous préférerons citer le texte de la conférence :

Tout privilège est une exemption d'une loi générale et le privilège

serait autant plus grand que la loi est plus générale que celle qui soumet tous les hommes à la peine éternelle pour avoir péché dans Adam. Tous les peuples [...], tous les individus et toutes les nations portent le poids de l'iniquité de leur père, et de même que [...] en Adam s'il eut été fidèle, de même nous avons tous péchés volontairement en lui, et par conséquent nous avons tous été justement punis. Dieu pouvait-il mettre nos intérêts en meilleures mains qu'en celles de notre premier père sorti pur de ses propres mains, n'étant soumis à aucune concupiscence, étant naturellement porté au bien, tous concourant à lui faire [...], à quelle mince épreuve Dieu avait-il mis sa fidélité [...]. Il succomba pourtant [...] et sa faute dérive comme d'une source empoisonnée tous les malheurs dont le genre humain est affligé. Personne ne fut jamais, ni jamais on verra naître quelqu'un exempt de cette tache. Marie seule devait être exemptée, et elle doit ce privilège à l'avantage d'avoir un fils qui la devança, un fils tout puissant, un fils qui était Dieu, et qui voulait se préparer lui-même sa demeure. Il nous importe peu de savoir comment Marie a été exemptée de cette loi générale [...], elle n'a point consenti dans Adam au crime de sa rébellion. Qu'il nous suffise de savoir que d'une manière ou d'une autre elle n'a jamais offensé Dieu [...], n'a pas été un seul instant objet de haine aux yeux de celui qui en fut un chef-d'œuvre de la toute-puissance¹²⁶.

Une autre conférence aussi importante du point de vue de la mariologie se trouve à la page 29 dans le deuxième cahier ; elle est intitulée *Sur l'Incarnation du Verbe*. Insistant sur le réalisme du mystère de l'Incarnation, Eugène reprend trois fois sur la même page l'expression *Jésus dans le sein de Marie*. C'est en Marie de Nazareth que le Fils de Dieu incarné prit la nature humaine pour être à mesure de pratiquer les vertus au plus haut degré. Cette méditation sur l'Incarnation du Verbe devient très intéressante et même originale lorsqu'Eugène qualifie le sein de la Vierge Marie d'*auguste temple* et d'*autel sacré*. Laissons Eugène lui-même s'exprimer :

¹²⁶ E. de MAZENOD, « Sur l'Immaculée Conception de la T. S. Vierge », in *Sujets de méditations et instructions*, n° II, p. 39, DM IV, 5a. Quelques passages de ce texte sont difficiles à déchiffrer. Au tout début de cette conférence, Eugène écrit aussitôt après le titre une invocation en ces termes : « Adorons le St. Esprit inspirant à son Église la connaissance de différents dogmes qu'elle doit enseigner », puis laisse curieusement un espace vide pouvant contenir dix lignes.

La sainte humanité de Jésus Christ pratiqua dans le sein de Marie qu'elle y fut conçue toutes les vertus, à leur supérieur degré. Religieux envers Dieu, charité envers les hommes, humilité envers elle-même. Rel. Env. D. [religieux envers Dieu], elle seule pouvait rendre au Créateur un hommage proportionné à sa suprême majesté. Aussi, dès le premier instant de sa formation, elle commença à lui rendre le devoir qu'elle continua depuis et qu'elle ne cessera jamais de lui rendre. Le sein de Marie devient alors l'auguste temple, l'autel sacré sur lequel le Fils de Dieu offrait à son Père le tribut du plus haut hommage [...]. Et peut-on n'en concevoir qui approche de cette immense charité qui fait descendre le fils de Dieu dans le sein de Marie pour s'y revêtir de notre humanité afin de pouvoir ainsi payer pour nous la dette impayable que nous avions contracté par le péché¹²⁷.

Pas moins intéressante non plus la conférence de notre jeune prêtre *Sur la vie obscure de Notre Seigneur pendant 30 ans*. Cette méditation se rapporte à la vie cachée de Jésus, travaillant, obéissant et priant, durant son long séjour dans le petit village méconnu et méprisé de Nazareth, en Galilée. Cette instruction fait deux allusions à la Vierge Marie ; une allusion tacite et une autre explicite. La première se réfère à l'obéissance de Jésus à l'égard de Marie et de Joseph dont parle l'évangile de saint Luc (2, 51). La deuxième, plus précise, intervient quand Eugène évoque la Sainte Vierge comme un disciple qui écoutait pour se laisser édifier et instruire par son divin Fils à travers l'exemple de sa prière, de son recueillement, son silence, son travail, son obéissance, sa pénitence, etc. :

Que Jésus Notre Seigneur pendant les 30 années passées dans l'obscurité, il travaillait, il priait, il obéissait. Mais qui pourrait dire de quels sublimes sentiments étaient accompagnés ce travail entrepris et continué [...], il était accompagné de la prière de l'union avec Dieu, de la soumission à ses ordres [...], de pénitence, de recueillement intérieur, du silence [...]. Ce n'était que pour instruire et édifier Marie et Joseph et quelques voisins [...]¹²⁸.

¹²⁷ E. de MAZENOD, « Sur l'Incarnation du Verbe », in *Sujets de méditations et instructions*, n° II, p. 29, DM IV, 5a.

¹²⁸ E. de MAZENOD, « Sur la vie obscure de Notre Seigneur pendant 30 ans », in *Sujets de méditations et instructions*, n° I, p. 29, DM IV, 5a.

Pour le jeune prêtre de Mazenod, la Vierge Marie n'est pas emprisonnée dans sa relation avec son Fils Jésus. Au contraire, elle vit dans un réseau des rapports humains qui lui permet de faire rayonner ses vertus. La première personne qui en bénéficie est certainement saint Joseph, son aimable époux. Pour Eugène, les relations de Joseph et Marie sont pénétrées de transparence et de chasteté. Même si ces deux époux s'édifient l'un l'autre au plus haut degré et rivalisent de respect, il faut toujours penser que la sainteté de Marie reste supérieure. Eugène a toujours considéré Joseph comme 'le plus grand saint après la Vierge Marie'. C'est pourquoi, il ne peut parler de la grandeur de saint Joseph sans évoquer en même temps l'imminente sainteté de son épouse, de surcroît Mère de Dieu :

Il [Saint Joseph] fut l'époux de Marie, il fut le père nourricier de Jésus fait son fils. Il fut l'époux de Marie, cette vérité est incontestable et saint Augustin la défendit contre l'hérétique Pelage. Elle [Marie] ne lui apporta pas en dot des richesses périsposables, mais possédait toutes les vertus à un supérieur degré, et quel accroissement de sainteté ne dut pas produire en Joseph la vue et l'exemple habituel de tant de perfections [...]. Dirons-nous [...] que Jésus lui apportait [...] parce qu'il naquit de son épouse et que le fruit produit dans sa propriété était réellement à lui [...]. On pourrait dire de lui que sa mort fut précieuse aux yeux de Dieu [...], mais serait-ce en dire assez sur la mort de juste qui eu le bonheur d'expirer entre les bras de Jésus et de Marie¹²⁹.

Il n'est pas rare de voir que la Vierge Marie est évoquée aussi dans les conférences entièrement centrées sur le mystère de la vie de Jésus. Ces évocations apparemment banales indiquent bien la place qu'occupe la Sainte Vierge dans la vie et la pensée de l'abbé Eugène de Mazenod au début de son ministère sacerdotal. Très souvent lorsqu'Eugène aborde un sujet sérieux, il lui vient presque spontanément d'évoquer la Vierge Marie ; par exemple, quand il médite sur le respect du signe de la croix. Rappelons qu'Eugène doit sa conversion à la contemplation de la Croix un jour du Vendredi saint. Il écrit à ce propos :

¹²⁹ *Idem*, n° I, p. 25.

Levons les yeux sur cet autel et fixons-les sur la Croix qui est exposée à notre vénération. Adorons Notre Seigneur Jésus Christ qui est suspendu, et rendons-lui nos actions de grâces pour l'ineffable mystère qu'il a accompli sur ce Bois. Oh, combien le signe sacré était cher à nos premiers pères dans la foi. Quel usage n'en faisaient-ils pas ? Il était en si grande vénération parmi eux, que les impies iconoclastes qui s'acharnaient à la destruction des images de Notre Seigneur, de la Très Sainte Vierge et des Saints, n'osent jamais toucher à l'adorable signe de notre rédempteur, au contraire ils eurent toujours pour lui le grand plus respect [...].¹³⁰

On sait qu'au séminaire Saint-Sulpice, la cérémonie du renouvellement des promesses cléricales se faisait à la fête de la Présentation de la Vierge Marie au temple. Cette coïncidence est bien loin d'être un hasard. Depuis Jean-Jacques Olier, la Vierge Marie a toujours été considérée comme la Fondatrice du séminaire Saint-Sulpice. A ce titre, la Sainte Vierge joue un rôle irremplaçable dans la formation des futurs prêtres ; Marie est à tout point de vue un modèle de vie pour les séminaristes, l'exemple de ses vertus et l'intercession de sa prière les aident à se conformer davantage au Christ Souverain-Prêtre. Devenu directeur de ce même séminaire, Eugène ne pouvait qu'exhorter ses ouailles à demeurer fidèles à la tradition de cette maison de formation en comptant sur le secours de Marie dans la maturation de la vocation sacerdotale. Ainsi, note-il, le jour du renouvellement des promesses cléricales, en la fête de la Présentation de la Vierge Marie :

Adorons Dieu préparant de toute éternité la Sainte Vierge. Prions le Seigneur : Dès les premiers pas que nous avons fait dans le séminaire, nous avons pris Dieu pour notre partage et lui avons promis de n'avoir pas d'autre ambition que de lui plaire et de la servir. L'auguste cérémonie qui nous réunit en ce jour est bien propre de renouveler dans nos coeurs les sentiments du plus entier dévouement en notre Seigneur...¹³¹.

¹³⁰ E. de MAZENOD, « Sur la vie obscure de Notre Seigneur pendant 30 ans », p. 25, DM, IV, 5a.

¹³¹ *Idem.*, n° I, p. 33, DM IV, 5a.

Emporté par le zèle apostolique qu'on lui reconnaît et submergé par diverses activités pastorales, l'abbé Eugène s'efforce de trouver le temps de prier personnellement. Dans la retraite qu'il fait au séminaire d'Aix en décembre 1814, il réfléchit sur la question et sur les moyens de remédier à l'insuffisance du temps consacré à la prière. Pour lui, l'action apostolique à elle seule ne suffit pas, car la prière qui la féconde doit être considérée comme capitale. Aussi faut-il implorer l'intercession des puissances du ciel, des saints, des anges et surtout celle de la Vierge Marie pour que l'apostolat soit fructueux :

Il faut à l'avenir que je me confie plus encore en la vertu de la prière, qu'à l'activité que je tâche de mettre pour faire réussir les œuvres qui me sont confiées ou que le bon Dieu m'inspire de faire. Ce serait folie que de ne se donner aucun mouvement, je pense même en considérant comment ont agi les Saints, qu'il faut s'en donner beaucoup, mais il serait moins sage encore de ne pas faire son principal capital de la prière, de l'intercession des Bienheureux, des justes, et des Anges, mais surtout de la Très Sainte Vierge¹³².

Cette confiance en l'intercession de la Vierge Marie s'exprime de façon remarquable dans la prière du rosaire. On sait qu'Eugène, depuis la prime enfance, prendra l'habitude de réciter le chapelet. Il s'initie à cette humble prière dans sa famille, à Venise chez les Zinelli où il restait souvent les soirs pour le souper et le chapelet. Au séminaire Saint-Sulpice, le chapelet devient un agréable devoir quotidien. Certainement que cette habitude de prier le rosaire ne s'estompera pas dans les premières années du sacerdoce malgré l'immensité des devoirs liés à cet état. Nous ne connaissons pas dans les détails comment Eugène priait son chapelet personnellement, mais les notes de sa retraite de décembre

¹³² Notes de retraite, décembre 1814, in *EO* I, 15, pp. 96-97. Eugène de Mazenod est convaincu que c'est grâce à l'intercession des puissances célestes que la pastorale devient fécond pour le ministre qui l'exerce et pour toute l'Église : « Puissants intercesseurs qui avez arrêté le bras du Père de Famille, mes saints patrons, mon bon Ange et vous Vierge sainte, continuez de me protéger, obtenez du Souverain Médiateur que par la vertu de ses mérites, je devienne fécond en bonnes œuvres, maintenant du moins qu'admis dans le sanctuaire ma coupable stérilité nuirait mon seulement à mon âme, mais à toute l'Église, etc. » (*Idem*, p. 113).

1814 nous en donne une idée. Le cinquième jour de sa retraite durant la quatorzième méditation sur l'*humilité de Jésus Christ*, Eugène ne traite pas directement du chapelet, mais des moyens qui remettent sur le bon chemin. Il croit que la vie de Jésus nous offre un parfait modèle de toutes les vertus. Parlant de l'humilité de Jésus dans l'Incarnation, Eugène médite surtout le *mystère joyeux* du rosaire, car il attache la vertu de l'humilité à l'Annonciation, celle de la pauvreté à la Nativité, celle de l'obéissance à la dépendance à ses parents, etc. Ainsi, note-t-il :

Or, quoiqu'il n'y ait point de mystère dans la vie du Sauveur qui ne nous puisse fournir des exemples de toutes les vertus, il semble néanmoins qu'il y a dans chaque mystère une vertu particulière qui y éclate. L'humilité paraît particulièrement dans l'incarnation, la pauvreté dans sa naissance, la mortification dans la circoncision, l'abandon à la volonté de son Père dans la fuite en Égypte, l'obéissance dans la dépendance qu'il eût de Marie et de Joseph pendant les 30 années de sa vie cachée [...].¹³³

Remarquons que dans le répertoire des vertus à imiter, Eugène mentionne l'obéissance manifestée à travers la dépendance que Jésus avait vis-à-vis de Marie (cité en premier lieu) et de Joseph à Nazareth. Peu après, Eugène aborde à la quinzième méditation, la vertu de la *pauvreté de Jésus Christ dans la naissance*. Il conduit sa méditation par un raisonnement à la fois logique et mystique pour déboucher sur la préférence de la pauvreté par rapport aux richesses. On constate une fois de plus que les sentiments de Jésus et de Marie, notamment dans l'acceptation de la pauvreté est une vertu que tout chrétien doit imiter :

Ce serait trop pour le Fils de Dieu fait homme de naître dans la boutique d'un charpentier... Il est maître des cœurs et il ne se sert pas de son pouvoir pour inspirer des sentiments de compassion pour sa sainte Mère qui le portait. Elle est contrainte de se réfugier dans une étable, et il n'y eut jamais d'enfant plus pauvre que le fils de Dieu. Il est tout puissant, il est donc né pauvre parce qu'il a voulu. Il est infiniment sage, il ne se peut donc faire que ce qu'il a choisi ne soit le meilleur. Donc la pauvreté est préférable aux richesses¹³⁴.

¹³³ Retraite faite au séminaire d'Aix, en décembre 1814, in *EO I*, 15, p. 119.

¹³⁴ Retraite faite au séminaire d'Aix, en décembre 1814, in *EO I*, 15, p. 121.

Pour Eugène, la prière du chapelet a toujours été un moyen de glorifier la Sainte Trinité et d'honorer la Mère de Jésus, devenue par la volonté et la grâce de Dieu, la Mère de toute l'humanité. Plus qu'un devoir imposé à tout chrétien, la prière à Marie est ressentie par Eugène comme une conséquence logique d'une vie spirituelle et apostolique résolument placée sous la protection et les auspices de cette Bonne Mère. Comme prêtre, Eugène vivra fidèlement la profession faite au séminaire de « ne vouloir aller à son Fils que par Marie et de tout attendre de sa puissante intercession »¹³⁵. C'est cette conviction qu'il partagera d'ailleurs avec les membres de l'Association de la Jeunesse Chrétienne, un groupe qu'il fonde en 1813.

FONDATION DE L'ASSOCIATION¹³⁶ DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE SOUS LE PATRONAGE DE MARIE IMMACULÉE

Le 23 octobre 1812, Eugène rentre à Aix-en-Provence ; il consacre son temps à la prière, l'étude ainsi qu'au service des pauvres et des jeunes. Soucieux aussi de la formation des clercs, il mit à contribution son expérience de Saint-Sulpice. Réunis en petits groupes, les séminaristes s'adonnent aux lectures spirituelles, disent l'office de la Sainte Vierge et excellent dans la pratique de la piété. Cette initiative fut un succès au point qu'Eugène lui-même en pleure de joie. Mais de tous ces préoccupations apostoliques, le souci pour les plus pauvres et pour l'enfance abandonnée fut le plus fort. Le sermon de notre jeune prêtre, fait en patois provençal, le premier dimanche de carême 1813 en l'église de la Madeleine à Aix est resté historique : un véritable plaidoyer pour la dignité humaine des rebuts de la société¹³⁷.

¹³⁵ Lettre à sa grande-mère, le 18.10.1808, in *EO* I, 14, p. 73.

¹³⁶ On dit *Association* ou bien *Congrégation de la Jeunesse Chrétienne*. Nous préférions le terme *Association* à celui de la *Congrégation* pour éviter la confusion avec la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée que le même abbé Eugène de Mazenod fondera quelques années après. Cependant, nous retenons le vocable *Congréganistes* pour désigner les Jeunes membres de cette *Association*. Quant à ce mot de *congréganistes*, il fut inventé, dit-on, par Monsieur Thiers, alors étudiant à Aix, pour se moquer de ces jeunes laissés-pour-compte. Mais la crédibilité de l'œuvre et son succès surtout éclipseront très vite le sens péjoratif du terme.

¹³⁷ « Venez maintenant apprendre de nous ce que vous êtes aux yeux de la foi. Pauvres de Jésus-Christ, affligés, malheureux, souffrants, infirmes, couverts d'ulcères, etc., vous tous que la misère accable, mes frères, mes chers frères, mes respectables frères,

Dans l'œuvre de l'*Association de la Jeunesse Chrétienne* qu'il fonde en 1813 pour l'éducation des jeunes, l'abbé de Mazenod fait une triple expérience : concrétiser le charisme qui l'habite, guider un plus grand nombre possible des jeunes vers la sanctification et confier à Marie Immaculée son ministère sacerdotal en promouvant la dévotion envers elle. Nous nous intéressons particulièrement à ce dernier aspect. Nous découvrirons d'abord le sens du nom, l'objectif de l'*Association de la jeunesse chrétienne* ainsi que les motifs pour lesquelles cette Association est placée sous le patronage de Marie Immaculée ; ensuite, nous indiquerons la place de la Vierge Marie dans le Règlement et dans la vie des membres.

L'Association de la Jeunesse Chrétienne : le nom, le but et le patronage de Marie Immaculée

L'abbé Eugène veut régénérer la société en évangélisant les plus jeunes. Il s'efforce de les préserver de l'esprit libertin et de l'inconduite à l'aide d'un règlement de vie centré sur l'étude et la piété. Le père Lamblin dans son commentaire sur ce sujet montre le sérieux de cette *Association de la Jeunesse Chrétienne*. Il ne s'agit nullement, fait-il remarquer, d'un cercle d'amis ou encore moins d'un club quelconque pour se divertir, mais plutôt d'une congrégation établie, avec des statuts et des Règles incitant les jeunes à pratiquer les vertus et à vivre la

écoutez-moi. Vous êtes les enfants de Dieu, les frères de Jésus-Christ, les héritiers de son royaume éternel, la portion choisie de son héritage; vous êtes, au dire de saint Pierre, la nation sainte, vous êtes rois, vous êtes prêtres, vous êtes en quelque sorte des Dieux, *Dii estis et filii excelsi omnes* [...]. O Chrétiens connaissez donc votre dignité [...]. Que sera-ce de vous pauvres indigents, obligés par l'injustice des hommes ou par la rigueur du sort à solliciter votre chétive subsistance, à mendier avec importunité le pain qu'il vous faut pour soutenir votre existence. Le monde vous regarde comme le rebut de la société, insupportables à sa vue qu'il détourne de vous pour ne pas s'apitoyer sur votre état qu'il ne veut pas soulager. Voilà ce que pense le monde. Voilà ce que vous êtes à ses yeux! C'est pourtant là le maître que vous avez choisi, c'est à lui que vous avez jusqu'à présent prostitué vos hommages. Qu'en pouvez-vous attendre? L'insulte et le mépris, voilà la récompense qu'il vous prépare; vous n'en obtiendrez jamais d'autres de lui » (*Instructions familiaires en provençal, données à la Madeleine*, le 03.03.1813, jour des Cendres, in *EO*, I, 15, pp. 49-51). Ce sermon révèle le charisme de saint Eugène de Mazenod, celui d'évangéliser les plus pauvres (*pauperes evangelizatur*).

sainteté¹³⁸. Le premier règlement de l'*Association de la Jeunesse Chrétienne* en indique clairement la fin principale :

former dans la ville [d'Aix] un corps des jeunes gens très pieux qui, par leurs exemples, leurs conseils et leurs prières, contribuent à mettre fin à la licence et à l'apostasie générale [...], en même temps qu'ils travaillent très efficacement à leur propre sanctification¹³⁹.

Pour devenir membre de l'Association, certaines conditions sont requises, notamment, être issu des parents honnêtes et irréprochables, avoir fait sa première communion, afficher une conduite exemplaire, renoncer aux spectacles immoraux, éviter les amis dangereux, etc. Les membres de l'Association sont repartis en trois classes montantes : les Postulants, les Admis (appelés aussi Probationnaires) et les Reçus.

L'*Association de la Jeunesse Chrétienne* est placée sous les auspices de Marie Immaculée¹⁴⁰. Il paraît normal à Eugène de Mazenod de confier cette œuvre d'éducation de la jeunesse à la Sainte Vierge, Bonne Mère et excellente éducatrice. Eugène lui-même explique le sens de ce patronage de Marie Immaculée :

ils [les jeunes congréganistes] recommenceront avec une nouvelle ardeur et avec encore plus de précautions, à servir Dieu et à vivre en bons chrétiens; ils s'aideront, pour cela, de tout le désir qu'a la Sainte Vierge de coopérer à leur salut, mais ils n'attendront pas d'avoir fait des chutes déplorables pour se mettre sous sa puissante protection. Dès l'instant qu'ils sont entrés dans la congrégation, ils ont pris cette sainte Mère de Dieu pour leur avocate et patronne; la dévotion qu'ils auront pour elle sera leur sauvegarde. C'est en elle, après Dieu, qu'un congréganiste doit mettre toute sa confiance, et tout ce

¹³⁸ Voir E. LAMBLIN, « L'Immaculée Conception et la Congrégation de la Jeunesse Chrétienne fondée à Aix par Mr l'Abbé de Mazenod », in *MIS* 165 (1904), p. 466.

¹³⁹ *Idem.*, p. 25.

¹⁴⁰ Les statuts de la l'Association commencent ainsi « la congrégation dite de la *Jeunesse chrétienne* est une société établie sous l'invocation de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, par l'autorisation du Souverain Pontife et l'approbation de l'Ordinaire ». Et l'Article 2 du premier chapitre stipule qu'« elle (Association) a pour patrons principaux, après la Mère de Dieu, les Saints Anges Gardiens, saint Joseph, saint Philippe Néri, saint Louis de Gonzague ».

que l’Église a renfermé de personnages vertueux dans son sein nous est garant que cette espérance ne saurait être trompée¹⁴¹.

Le père Lambin attribue les raisons du succès de l’Association de la Jeunesse Chrétienne à l’ingéniosité de son fondateur, sa bonté, sa verve, ses qualités, etc. Mais il ajoute aussitôt que la première raison de ce succès reste la confiance indéfectible à Marie Immaculée. Aussi, montre-t-il que le patronage de l’Association confié à la Sainte Vierge, loin d’être le fait du hasard, remonte à une vieille tradition de famille. L’abbé Eugène de Mazenod:

jeta les fondements de cette congrégation dans la maison de campagne de sa famille, sol sacré, lieu fertile en miracles, dit une vieille chronique [...], au commencement du seizième siècle, se trouvaient dans cette campagne les vestiges, les débris de l’ancien sanctuaire de Notre Dame de la Seds, c’est-à-dire, du siège épiscopal, fondé par Saint Maximin et Sainte Madeleine. Dans la chaire de cet insigne sanctuaire, Pierre d’Auréol avait fait, en 1321, une solennelle déclaration de sa foi et de la foi de son Église en l’Immaculée Conception. Ce germe divin, déposé dans ces ruines, avait porté une fleur, la congrégation de la jeunesse chrétienne, à laquelle l’abbé de Mazenod donna pour patronne la Vierge Immaculée et pour tête patronale la conception de cette glorieuse Vierge, mère de Dieu. La ruche avait une reine [...].¹⁴²

En écrivant ostensiblement ces deux termes (TOUJOURS IMMACULÉE) en majuscule, le fondateur de l’Association de la Jeunesse chrétienne veut décidément insister sur le ‘privilège’ de l’Immaculée Conception de Marie et en même temps « fixer l’attention sur ce privilège par l’intercession duquel on obtient toute grâce et faveur »¹⁴³. Comme on peut le voir dans les Archives de la Postulation à la maison générale à Rome, l’abbé de Mazenod fera imprimer un blason et le sceau de l’Association à partir d’une gravure en l’honneur de Marie Immaculée : la Vierge Marie entourée des rayons et le front couronné

¹⁴¹ « Abrégé du Règlement de vie de MM. les congréganistes de la Jeunesse Chrétienne », in *MIS* 145 (1899), pp. 10-11.

¹⁴² E. LAMBLIN, « L’Immaculée Conception et la Congrégation de la Jeunesse Chrétienne fondée à Aix par Mr l’Abbé de Mazenod », pp. 466-467.

¹⁴³ *Idem.*, p. 471.

d'étoiles. L'abbé de Mazenod confia à la sollicitude de la Sainte Vierge cette jeunesse dont il avait la charge, laissant donc à cette bonne et tendre Mère la tâche de les éduquer et de les consoler¹⁴⁴.

Le moins qu'on puisse dire est que l'abbé de Mazenod, initiateur de l'*Association de la Jeunesse Chrétienne* mis en œuvre tous les moyens possibles afin de propager la vérité de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Différentes dénominations de ses œuvres, les thèmes de ses prédications, les dates des fêtes, les chants, les images, les sceaux (ou cachets), les gravures, les blasons, les statues... Tout semble concourir à honorer Dieu par l'entremise de la Sainte Vierge et particulièrement dans le mystère de son Immaculée Conception.

Place et rôle de Marie dans le Règlement de l'Association et dans la vie de ses membres

L'Association de la Jeunesse Chrétienne, on le sait, est placée sous le patronage de Marie Immaculée. L'influence de cette Bonne Mère sur le comportement des jeunes congréganistes embrasse toutes les dimensions de leurs vies : spirituelles, morales, estudiantines... L'aide de Marie Immaculée n'est pas sollicitée seulement au début de l'œuvre, mais reste plutôt une constante dans la vie quotidienne des membres de l'Association. Les jeunes s'appuient en tout et pour tout sur la sollicitude maternelle de la Sainte Vierge pour remplir leurs tâches religieuses et civiles. Si la Vierge Marie, à la fois Mère et Patronne, inspire les congréganistes, les accompagne et intercède pour leur sanctification, ceux-ci, en revanche, « font profession d'honorer et d'aimer dans l'association qui a été commencée et qui croît sous ses auspices. On sait qu'il faut demander à Marie avec confiance tout ce qu'on veut obtenir de Dieu »¹⁴⁵.

¹⁴⁴ Beaucoup plus tard, en 1870, le père Gannier, « dans l'église de la mission, lieu de réunion des 300 membres congréganistes [...], fit placer aussi une gracieuse statue de N.-D. de Lourdes. Ce fut là, pour plusieurs, le foyer d'une tendre dévotion envers Marie Immaculée. Que de timides jeunes filles, effarouchées à la pensée d'avoir à affronter les rigueurs d'un examen, sont venues se jeter aux pieds de cette Vierge au divin sourire pour lui confier leur embarras d'un jour » (*Idem*, p. 476).

¹⁴⁵ Voir « Abrégé du Règlement de vie de MM. les congréganistes de la Jeunesse Chrétienne », in *MIS* 145 (1899), p. 15.

La dévotion mariale des congréganistes s'exprime nettement dans leur vie spirituelle qui réserve une place de choix à l'invocation fréquente de Marie Immaculée. Parmi les obligations spirituelles auxquelles sont tenus les Congréganistes, toutes les classes confondues, on a entre autres : la participation quotidienne à la sainte messe, un quart d'heure au moins de lecture spirituelle, la visite journalière au Saint Sacrement, la récitation du rosaire, la confession individuelle tous les 15 jours, etc. Cependant, certains devoirs sont rattachés de façon particulière à l'une ou l'autre classe, par exemple : les débutants appelés *Postulants* sont tenus à réciter chaque jour la prière de saint Bernard dont les premières paroles s'adressent directement à la Mère de Dieu : *Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie*¹⁴⁶, etc.

Après une année ou six mois d'expérience dans l'Association, le Postulant admis passe à la deuxième classe, il devient *Probationnaire*. Cette admission prévoit au premier jour un acte de consécration à Marie Immaculée :

Ils se rendront tous à temps au pied de l'autel pour réciter à haute voix l'acte de consécration à la Sainte Vierge qui commence par ces mots : *Sainte Marie, mère de Dieu*, etc.¹⁴⁷.

L'acte de consécration se poursuit avec le célèbre chant du *Sub tuum praesidium* exécuté par les membres de l'Association, notamment les versets où il est dit : *Dignare me laudare te, Virgo Sacrata. Da nihil virtutem contra hostes tuos*¹⁴⁸. Parmi tant d'autres devoirs, l'Article 76 du chapitre 5 du Règlement oblige les Probationnaires « d'ajouter à la prière de Saint Bernard qu'ils faisaient étant Postulants celle qu'ils ont prononcée le jour de leur admission à la classe des Probationnaires »¹⁴⁹.

A la dernière étape (ou classe) de l'Association, le *Probationnaire* devient un *Reçu*. Les *Reçus* constituent le corps même de l'Association. Et la cérémonie de la *réception* a lieu deux fois par an, « à la fête du Sacré-Cœur, et le jour de l'Immaculée Conception de la Très

¹⁴⁶ Premier Règlement de l'Association, chapitre III, Art. 42.

¹⁴⁷ *Idem.*, chap. V, Art. 63.

¹⁴⁸ *Idem.*, chap. V, Art. 64.

¹⁴⁹ *Ibidem.*

Sainte Vierge »¹⁵⁰. S'il y a une obligation qui distingue les *Reçus* des *Postulants* et des *Probationnaires*, c'est certainement la récitation de l'office de la Sainte Vierge. Considérés comme les plus avancés dans la formation, affermis dans la pratique des exigences de l'Association, les *Reçus* trouvent dans la prière à la Vierge Marie un moyen efficace de progresser dans la vie des vertus et dans la voie de la sainteté.

En ce concerne le déroulement des réunions, le Règlement de l'Association prévoit généralement de débuter et de clôturer les séances avec une prière à la Vierge Marie. Habituellement celui qui préside « ouvre la séance par le *Veni Sancte*, le verset *Emite*, l'oraison *Deus qui Corda et l'Ave Maria...* »¹⁵¹. Parmi les devoirs des Congréganistes, lorsqu'ils se rassemblent dans une église, figure en premier lieu, celui de réciter en commun l'office de la Très Sainte Vierge¹⁵². L'Article 39 du chapitre 12 insiste sur le caractère obligatoire de la récitation de cet office qui est d'ailleurs le signe spécifique de l'Association. La dévotion mariale des membres de l'Association s'exprime aussi à travers d'autres prières adressées à Marie Immaculée, comme le rosaire, le chant du Magnificat, les oraisons jaculatoires, etc. Voici ce qu'en dit justement l'Article 39 :

La dévotion qu'ils professent envers la Sainte Vierge les a engagés à s'imposer l'obligation particulière d'en réciter l'office et le rosaire aux temps marqués. De toutes les prières qui se font en congrégation, l'office de la Sainte Vierge est celle à laquelle la congrégation attache le plus de prix. C'est le signe distinctif de toutes les congrégations établies sous le patronage de la Très Sainte Vierge dans toutes les parties du monde, et c'est en récitant assidûment et avec dévotion qu'on attirera sur soi et sur toute la Congrégation la puissante protection de la mère de Dieu¹⁵³.

Pour un congréganiste, invoquer la Vierge Marie dans la prière ne suffit pas, car il doit chercher aussi à l'imiter dans sa conduite et lui vouer toute son existence. Son comportement moral doit refléter sa vie spirituelle. L'abbé de Mazenod insistera sur le fait que la dévotion n'est

¹⁵⁰ *Premier Règlement*, chap. VI, Art. 14.

¹⁵¹ *Premier Règlement*, chap. VIII, Art. 52.

¹⁵² *Idem*, chap. XII, Art. 36.

¹⁵³ *Idem*, chap. XII, Art. 39.

pas qu'une bonne théorie ou un vœu pieu, elle doit se traduire dans les actes, spécialement dans la pratique des vertus :

La dévotion que les congréganistes se font gloire de professer envers la très sainte Vierge serait de pure spéculation s'ils n'en donnaient pas quelques témoignages extérieurs, soit en tâchant d'imiter ses vertus, soit en lui adressant quelques prières¹⁵⁴.

Dans un élan de confiance totale envers cette Mère et Patronne qui les accompagne et les soutiennent, les jeunes de l'Association Chrétienne trouvent la force de lutter contre les tentations du mal dans le monde. Le rôle de la Vierge Marie ne se limite pas à les protéger contre les sollicitations et les attaques du démon. Mais bien plus, elle leur inspire des 'fervents aspirations' pour mener une vie enracinée dans la foi et vécue dans la charité en pratiquant les vertus. Comme on peut le remarquer, la dévotion à Marie dans l'Association, loin d'être une évasion, est plutôt une saine spiritualité incarnée dans le vécu quotidien des jeunes influant fortement sur leur conduite. En définitive, les congréganistes comptent sur la puissante protection de Marie qui coopère efficacement à leur salut. Leur croissance spirituelle est à la mesure de la confiance qu'ils manifestent à l'endroit de Marie Immaculée : « C'est en elle, après Dieu, qu'un congréganiste doit mettre toute sa confiance »¹⁵⁵. L'Article 50 du chapitre 12 s'attarde sur l'affection filiale envers la Sainte Vierge et montre justement l'impact de la dévotion mariale sur la vie ordinaire des congréganistes :

La piété des congréganistes n'est pas satisfaite de cet hommage qu'ils rendent si volontiers à la Sainte Vierge; ils veulent faire quelque chose de plus en l'honneur de leur mère qu'ils ont choisie pour patronne, en qui ils mettent, après Dieu, toute leur confiance, comme ils professent hautement pour elle le plus entier dévouement et une tendresse filiale sans borne. Ils ne laisseront donc jamais écouler un seul jour sans lui offrir les tributs de leur amour par la dévote prière

¹⁵⁴ Abrégé du Règlement de vie de Messieurs les congréganistes de la jeunesse chrétienne, in *EO I*, 15, p. 146.

¹⁵⁵ *L' Abrégé du Règlement*, à propos de la dévotion à la très sainte Vierge, insiste sur la confiance en Marie : « Ils (les congréganistes) s'aideront, pour cela, de tout le désir qu'à la très sainte Vierge de coopérer à leur salut... C'est en elle, après Dieu, qu'un congréganiste doit mettre toute sa confiance. » (*EO I*, 15, p. 142).

de saint Bernard, qui commence par ces mots : « Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie » et chaque semaine ils réciteront le Rosaire en le divisant de manière à ce qu’ils en disent tous les jours une partie, comme il est prescrit dans le règlement particulier. Maintes fois encore, dans le courant de la journée, ils décocheront quelques flèches d’amour vers son cœur maternel par de courtes, mais ferventes aspirations. Mais c’est surtout dans les moments fâcheux d’une pressante tentation que, se souvenant de sa grande puissance et de son affection pour ceux qui s’honorent d’être ses enfants, ils crieront vers elle en la suppliant de mettre en fuite l’ennemi impur qui, sous l’appas de séduisantes promesses, veut les précipiter dans un abîme dont ils ne se relèveraient peut-être jamais; ils crieront vers elle et ils seront exaucés. Vierge bienheureuse, dit saint Bernard, je consens qu’on ne parle jamais de vos miséricordes, s’il se trouve quelqu’un qui puisse dire que vous lui avez manqué quand il vous a invoquée dans ses nécessités¹⁵⁶.

L’amour et l’engagement des jeunes de l’*Association Chrétienne* est un prélude de ce que le père de Mazenod demandera aux membres de sa congrégation religieuse des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée qu’il fondera quelques années plus tard. Rien d’étonnant car il place les deux congrégations sous le patronage de Marie Immaculée. Qu’il s’agisse du rôle de Marie vis-à-vis des Oblats ou de la dévotion spéciale des Oblats envers Marie, on se rend bien compte que le Fondateur reprend pour l’essentiel la ‘spiritualité mariale’ de l’*Association de la Jeunesse Chrétienne*. Le tableau que nous présentons ci-dessous montre assez bien comment la piété mariale exigée aux jeunes congréganistes est aussi recommandée, presque dans les mêmes termes, aux missionnaires Oblats de Marie Immaculée :

Nous pensons que la dévotion mariale que l’abbé de Mazenod propose aux membres de l’*Association de la Jeunesse Chrétienne* est fondamentalement la même que celle qu’il recommandera aux Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, malgré la finalité propre de chaque groupe. Les ressemblances sont tellement frappantes qu’il s’agisse du patronage de Marie Immaculée, de son rôle ou encore de la dévotion et des devoirs des membres envers elle. C’est donc à la lumière de la spiritualité mariale de l’*Association de la Jeunesse chrétienne* qu’il faut comprendre la

¹⁵⁶ *Premier Règlement*, chap. XII, Art. 51.

spiritualité mariale des Oblats qui en est logiquement le prolongement, l’approfondissement et l’aboutissement. Ceci paraît compréhensible d’autant plus qu’en 1813, l’abbé de Mazenod fonde l’Association de la Jeunesse Chrétienne et lance déjà en septembre 1815, l’Association des prêtes Missionnaires de Provence (devenue plus tard Missionnaires Oblats de Marie Immaculée). L’on imaginer que la ‘spiritualité mariale’ qu’il entend inculquer à l’une et à l’autre congrégation reste fondamentalement la même. La comparaison que nous établissons entre ces deux Associations (ou Congrégations) le prouve à suffisance :

TABLEAU COMPARATIF

Association de la Jeunesse Chrétienne (début à Aix en 1813)	Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée (début à Aix en 1815)
<i>1. Sous le patronage de Marie Immaculée</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Entrés dans la congrégation, ils [les jeunes] ont pris cette sainte Mère de Dieu pour leur avocate et patronne (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 11). - Une société établie sous l’invocation de l’Immaculée Conception de la Très sainte Vierge (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 15). 	<ul style="list-style-type: none"> - Que la Bienheureuse Vierge Marie conçue sans péché, et sans tache soit votre guide et patronne (Arch. Desch. Ottawa ; Au p. Honnorat, 20.09.1841, in <i>EO</i> I, 1, p. 15).

2. Nature et Objectifs

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Former un corps des jeunes pour régénérer la société (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 25).- travailler très efficacement à leur propre sanctification (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 11). | <ul style="list-style-type: none">- Un corps qui a Marie pour Mère et qui, sous son puissant patronage combattre... pour détruire l'empire du démon... (Au p. Dandurant, février 1843, in <i>EO</i> I, 1 p. 37). |
|--|--|

3. Rôle de la Vierge (*Mère, protectrice, intercesseur...*)

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- ...le désir qu'a la Sainte Vierge de coopérer à leur (jeunes) salut (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 10).- se souvenant de son affection pour... ses enfants, ils crieront vers elle en la suppliant de mettre en fuite l'ennemi impur... (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 88). | <ul style="list-style-type: none">- Invoquer avec ferveur le très Sainte Vierge par laquelle nous obtenons les lumières nécessaires... à l'édification de l'Église... le salut des âmes et à votre propre sanctification (Au p. Verdet, 23.09.1851 in <i>EO</i> I, 2, p. 26).- La Congrégation qui se glorifie à juste titre d'avoir la très Sainte Vierge Marie Immaculée pour mère (Au frère Baret, 18.08.1843, in <i>EO</i> I, 10, p. 25). |
|--|--|

4. Devoirs envers la Vierge Marie

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Réciter à haute voix l'acte de la consécration à la Sainte Vierge (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 32).- se consacrer par les mains de Marie (DVO, p. 535).- ... se mettre sous sa puissante protection (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 11).- demander à Marie tout ce que l'on veut obtenir de Dieu (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 15.).- S'imposer l'obligation particulièrement de réciter l'office de la Vierge Marie et le rosaire (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 25). | <ul style="list-style-type: none">- Ce sera aussi glorieux que consolant pour nous de lui [Marie] être consacrés... (<i>EO</i> I, 6, p. 234).- C'est à la Sainte Vierge que nous sommes consacrés (Chap. Gén. de 1826).- Tout mettre sous la protection de la Vierge..., nous jeter dans les bras de cette bonne Mère (Méthode d'oraison, n° 3, Arch. Gén. OMI).- Que la très Sainte et Immaculée Vierge Marie, notre Mère très aimante vous garde assidument sous sa protection (Au père Temper, 01.05.1851, in <i>EO</i> I, 2, p. 14).- Mettez cette affaire comme toutes celles qui nous regardent aux pieds de la Très Sainte Vierge Marie (Au père Honorat, 28.05.1826, in <i>EO</i> I, 7, p. 106).- Ils (les Oblats) diront tous les jours le chapelet (Règle de 1818, Partie II, chap. 2, §2, Art 5). |
|--|---|

<p>- Les congréganistes s'assemblent... à l'église pour réciter en commun l'office de la Très Sainte Vierge Marie (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 83.)</p>	<p>- Qu'on se renouvelle surtout dans la dévotion à la Très Sainte Vierge (Au père Tempier, 22.12.1822, in <i>EO</i> I, 6, p. 234).</p>
<p>- Ils mettent, après Dieu, toute leur confiance [en Marie]... professent pour elle le plus entier dévouement et une tendresse filiale sans borne (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 87).</p>	<p>- Nous abandonner à Marie..., nous devons nous confier à elle avec une grande confiance (Méthode d'oraison, n° 3, Arch. Gén. OMI).</p>
<p>- Imiter les vertus [de Marie] (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 87).</p>	<p>- Bien des raisons pour se consacrer sans réserve au culte de notre Bonne Mère... avec le zèle dans l'imitation de ses vertus (Directive des novices de 1853, pp. 169-171).</p>

5. Exigence d'une dévotion mariale hors du commun

- | | |
|--|--|
| <p>- La piété des congréganistes n'est pas satisfaite de cet hommage qu'ils rendent si volontiers à la Ste Vierge ; ils veulent faire quelque chose de plus en l'honneur de leur mère qu'ils ont choisie pour patronne (<i>MIS</i> 145 (1899), p. 87).</p> | <p>- Les missionnaires auront tous une dévotion particulière [envers Marie] et qu'ils regarderont toujours comme leur mère (Règle de 1818, Art. 4).</p> |
| | <p>- Il faut que nous ayons une grande dévotion [à Marie] dans notre Congrégation (Au père Tempier, 20.03.1826, in <i>EO</i> I, 7, p. 65).</p> |
| <p>- Les jeunes conlurent leurs prières avec l'acclamation « Loué soit Jésus-Christ et Marie toujours Immaculée » (cf. JEAN-CARD, <i>Mélanges historiques...</i>, p. 271).</p> | <p>- La dévotion que nous devons avoir pour la divine Marie est toute singulière (Directoire des novices de 1853).</p> <p>- commencer et finir tous les exercices... par [ce] bouquet spirituel : « Laudetur Jesus Christus et Maria Immaculata » (<i>EO</i> I, 21, p. 265).</p> |

MARIE DANS LA PRÉDICTION DES MISSIONS

Pour le besoin de la mission, l'abbé de Mazenod appelle et rassemble quelques prêtres diocésains en 1815 ; ce petit corps apostolique s'établit à l'ancien couvent des Carmélites, dans la cité d'Aix-en-Provence. La chapelle de ce carmel deviendra un lieu privilégié pour le rassemblement et le culte de l'Association de la jeunesse chrétienne. Sous la houlette de l'abbé de Mazenod, un groupe des prêtres diocésains continue l'œuvre de l'Association de la Jeunesse Chrétienne à Aix et prêche les missions dans les campagnes d'alentour. Ce groupe

des collaborateurs de l’abbé de Mazenod, dit *Missionnaires de Provence*, est approuvé par l’autorité diocésaine le 25 janvier 1816. Cette date marque le début officiel de la congrégation. Le nom de Marie ne figure pas dans la lettre de demande ni dans celle d’approbation par les Vicaires généraux du diocèse. C’est seulement six mois après qu’on trouvera parmi les résolutions d’une retraite ces paroles : *dignare me laudare te, Virgo Maria*¹⁵⁷. On sait par ailleurs que le fondateur donna un Règlement pour l’Association de la Jeunesse chrétienne dans lequel il insiste sur la piété envers la très Sainte Vierge Immaculée. Eugène de Mazenod rassure les jeunes de l’Association que Marie coopère à leur salut, intercède en leur faveur et les protège. Il leur demande d’imiter ses vertus, de placer en elle leur confiance en priant notamment le rosaire. Et le soir, avant de se coucher, d’avoir sur les lèvres et surtout dans le cœur les saints noms de Jésus et de Marie¹⁵⁸.

En octobre 1818, les *Missionnaires de Provence* acceptent le sanctuaire marial de Notre-Dame de Laus (Hautes-Alpes), sur la demande du Vicaire général du diocèse. Un défi pour Eugène de Mazenod qui doit établir une deuxième fondation en dehors de la ville d’Aix. La possession de ce sanctuaire marial lui paraît stratégique dans l’œuvre missionnaire de la Société :

Nous avons formés un établissement à Notre-Dame de Laus [...]. Nous sommes devenus, écrit le père de Mazenod, les gardiens d’un des plus célèbres sanctuaires de la Sainte Vierge où le bon Dieu se plaît à manifester la puissance qu’il a départie à cette chère Mère de la Mission [...]. Plus de 20 000 âmes accourent tous les ans pour se renouveler dans l’esprit de ferveur à l’ombre de ce sanctuaire [...]. De là après avoir prêché la pénitence à ces bons fidèles et leur avoir exalté les grandeurs et les gloires de Marie nous nous répandrons dans les montagnes pour annoncer la parole de Dieu à ces âmes simples, mieux disposées pour recevoir cette divine semence que les habitants trop corrompus de nos contrées¹⁵⁹.

¹⁵⁷ Cité par A. HUBENIG, *Living in the Spirit's: Saint Eugene de Mazenod, Founder of the Missionary Oblates of Mary Immaculate*, Ottawa, Novalis, 1995, p. 303.

¹⁵⁸ Abrégé du règlement, in *EO I*, 15, pp. 142-148.

¹⁵⁹ Lettre au père Mye, octobre 1818, in *EO I*, 6, p. 51. C’est justement dans cette communauté de Notre-Dame de Laus qu’Eugène demandera de faire une neuvaine pour son père malade, à qui il écrira : « J’ai offert ce matin le saint sacrifice pour obtenir de Dieu par la protection de la Sainte Vierge, votre prompt rétablissement. Nous continue-

En 1820, le père de Mazenod consacre à la *Vierge toujours Immaculée* l'église Saint-Sauveur où il prêchait les missions en langue provençale. Eugène, l'apôtre de l'Immaculée, avec ses compagnons prêchèrent les missions aux fidèles de la Provence en mettant en bonne place la Sainte Vierge Marie. Dans le déroulement des missions, le chapelet est récité chaque soir ; et dans la grande prédication, Marie figure parmi les sujets à aborder à côté de l'amour et la crainte de Dieu, le salut et la grâce, le péché et la conversion, les fins dernières (la mort, le jugement, le paradis, l'enfer, etc.). Les rassemblements des missions populaires s'achevaient par une grande acclamation chantée en l'honneur de l'Immaculée :

Aux yeux du Tout-Puissant,
elle (Sainte Vierge) fut toujours pure ;
chantons sur le péché son triomphe éclatant [...].
Pleine de grâce, ô vierge incomparable !
L'honneur, la gloire et l'appui d'Israël,
jetez sur nous un regard favorable,
de cet exil conduisez-nous au ciel !¹⁶⁰.

La promotion de la dévotion mariale ne sera pas l'apanage du père de Mazenod seul, car il en fait aussi un devoir pour ses compagnons d'apostolat. Il rédige dans le premier manuscrit des règles que les missionnaires n'aménageront aucun effort afin de susciter dans les coeurs des fidèles l'amour filial envers Marie Immaculée : « Ils ne négligeront rien pour porter les fidèles à avoir une entière confiance à cette Vierge Immaculée et très Sainte Mère de Dieu »¹⁶¹.

rons pendant neuf jours à faire des prières dans cette intention, et le neuvième jour, je ferai encore la messe pour vous. Je voudrais que vous vous unissez à nous et que vous vous préparassiez pour faire vos dévotions le même jour que je dirai la messe » (Lettre à Monsieur le Président de Mazenod, 28.07.1820, in *EO I*, 15, p. 196).

¹⁶⁰ J. MORABITO, « L'Immaculée dans la spiritualité du Fondateur », in *Ét.Obl.* 14 (1955), p. 30. Même si ce n'est pas l'abbé de Mazenod qui compose tous ces chants, mais le fait qu'il les sélectionne dans le *Recueil des cantiques à l'usage des Missionnaires de Provence* (Avignon 1819, p. 268) montre bien que le contenu de ces acclamations s'accordent bien avec ce qu'il pensait.

¹⁶¹ Manuscrit des Règles, n° 2, p. 2, I. § 2, art. 5.

LA MORT DE MGR E. DE MAZENOD : LE SALUT FINAL DE L'APÔTRE DE L'IMMACULÉE

L'apôtre de l'Immaculée Conception que fut Mgr de Mazenod mourut comme il avait vécu, c'est-à-dire sous les auspices de la Vierge Marie et toujours confiant en son intercession. Au début du mois d'août 1854, dans un climat de panique générale causée par l'épidémie meurtrière de choléra qui sévit à Marseille et dans ses environs, le Fondateur rédige son testament, même si sa santé personnelle ne présage pas le pire. Il faut dire que pour la cessation de ce fâcheux fléau de choléra, Mgr de Mazenod compte énormément sur l'intercession miraculeuse du ciel, notamment celle de la Bonne Mère :

Évidemment le Seigneur a daigné écouter nos prières. Dès l'instant que nous les lui avons adressées, il a ordonné au fléau de s'arrêter [...]. Jamais je n'ai vu un effet plus sensible de l'efficacité de la prière. Mais aussi quelle prière que celle que tout un peuple adresse à Dieu, prosterné aux pieds de Jésus-Christ, invoquant sa puissante médiation par l'intercession de la Très Sainte Vierge [...].¹⁶²

Le Fondateur écrit le 1^{er} août 1854 un long testament, à l'occasion de son anniversaire de naissance, dans une ambiance de consternation pour le choléra qui frappe sa ville comme nous l'avons dit. Il évoque plusieurs fois le secours de la Vierge Immaculée. Il rend grâce à Dieu pour tant des bienfaits reçus, il imploré aussitôt la miséricorde du Sauveur afin d'obtenir le pardon de ses péchés ; et puis, il se tourne vers sa Marie Immaculée pour invoquer sa médiation, lui rappelant qu'il l'a toujours aimée et prêchée. On a l'impression que le Fondateur résume toute son expérience spirituelle vécue en compagnie de la Bonne Mère et le dévouement filial qui a caractérisé son apostolat ainsi que celui de sa congrégation :

J'évoque à cet effet l'intercession de la très sainte et Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, osant lui rappeler en toute humilité, mais avec consolation, le dévouement filial de toute ma vie et le désir que j'ai toujours eu de la faire connaître et aimer et de propager son

¹⁶² Au père Martinet, 09.08.1854, in *EO* I, 11, p. 228.

culte en tous lieux par le ministère de ceux que l’Église m’a donnés pour enfants et qui se sont associés à mes vœux¹⁶³.

Le testament évoque aussi Saint Joseph, son « patron de prédilection et le patron donné par l’Église aux agonisants, avec un profond sentiment de sa grandeur et de toutes ses prérogatives qui l’élèvent au-dessus de toute créature après la très Sainte Vierge, sa véritable épouse »¹⁶⁴. Ce testament du 1^{er} août 1854 permet de connaître évidemment les dernières volontés de Mgr de Mazenod, mais sans provoquer beaucoup d’émotion d’autant plus que la santé du prélat ne suscitait pas d’inquiétude. D’ailleurs, notre prélat n’en était pas à son premier testament, car le 7 juillet 1847, il avait déjà écrit deux pages de testament. Jusque-là, il jouissait, malgré l’usure du temps, d’une santé de fer : stature robuste, corps énergique et esprit éveillé... Ce qui permit de tourner ses activités en plein régime, sans compter les mortifications et les jeûnes qui assaillaient sa vie ordinaire.

Il fallait attendre la fin de l’année 1860 pour que surgissent des symptômes alarmants : de vives pointes de douleurs à la poitrine. Le diagnostic médical précise qu’il s’agit d’une tumeur au-dessus du sein gauche. Les trois opérations qui s’en suivirent et la complication d’une grave pleurésie diminuèrent sensiblement la résistance physique du malade, provoquant une réelle inquiétude sur le futur de l’Évêque. En janvier 1861, on demanda aux Oblats et à tout le diocèse de prier avec instance pour la santé de leur pasteur. Comme l’état du malade empirait, un Oblat, Mgr Guibert, futur Archévêque de Paris, alors Archévêque de Tours, administra au prélat malade le sacrement de *l’Extrême onction* (selon la terminologie de l’époque). Durant près de quatre mois, Mgr de Mazenod assume avec courage et esprit de foi l’épreuve de sa longue maladie, comme témoigne Mgr Jeancard, son plus proche collaborateur :

¹⁶³ Voir Extrait du testament du 01.08.1854, *EO* I, 15, p. 287. Le Fondateur conclut son testament en bénissant ses fils spirituels et en invoquant encore une fois de plus l’intercession de la Vierge : « Adieu, mon cher fils, je vous salue avec toute l’affection que vous connaissez pour vous et je vous bénis comme je bénis aussi tous mes chers enfants, comptant sur leurs prières dans le sanctuaire de notre Bonne Mère » (voir aussi Lettre au père Martinet, 09.08.1854, in *EO* I, 11, p. 229).

¹⁶⁴ Au père Bellon, 18.10.1855, in *EO* I, 11, p. 288.

Si son corps souffre, son esprit n'est point abattu, et son caractère conserve toute sa fermeté, même pendant de très grandes souffrances et de très douloureuses opérations. Il supporte tout comme s'il était insensible au mal le plus cuisant. Pas une plainte, pas un signe, pas un soupir ne trahissent dans ces cruels moments, sa sensibilité à la douleur. Alors il élève son cœur vers Dieu, et il le remercie des souffrances comme d'une grâce qui lui est envoyée pour sa sanctification. Il se représente sur la croix du divin Sauveur et, dans cette pensée, il lui arrive quelquefois de dire : *Quand on est sur la croix, il faut s'y tenir. C'est une grâce*¹⁶⁵.

Face aux affres de la maladie, le Fondateur vécut sa souffrance comme une offrande associée à la passion du Christ pour le salut du genre humain. Son courage, sa sérénité et surtout sa foi ne pouvaient qu'impressionner son entourage. A Mgr Jeancard, son Vicaire, par exemple, il avoue qu'il ne pleure pas parce qu'il doit mourir, mais parce qu'il doit quitter ses enfants chéris qu'il aime d'un amour incomparable¹⁶⁶. A Timon David, fondateur de l'œuvre de la *Jeunesse Ouvrière*, il adresse *les plus tendres paroles*¹⁶⁷ ; au père Jean, l'ascète des *Victimes du Sacré-Cœur*, le malade demande les prières, avoue avoir aimé le Christ et chercher de le faire connaître¹⁶⁸. L'après-midi du 20 mai 1861, le malade sent la mort s'approcher. Il demande sa croix d'oblation et son chapelet ; on récite des prières en sa compagnie, notamment le chapelet et la *Regina Caeli*. Sur la demande du père Fabre qui voulait savoir son dernier désir, le Fondateur leur adressa ces dernières paroles, considérées dès lors comme son testament spirituel aux Oblats : « Pratiquez bien parmi vous la charité, la charité, la charité et, au dehors, le zèle pour le salut des âmes »¹⁶⁹. Il nous semble que ce testament spirituel ait

¹⁶⁵ J. LEFLON, *Eugène de Mazenod*..., pp. 767-768.

¹⁶⁶ « Je ne pleure pas parce que je vais mourir [...]. Oh ! non, mais je pleure à la pensée de quitter des êtres chéris tels que vous [...]. Il faut bien que vous sachiez tous que le bon Dieu m'a donné un cœur d'une capacité immense et qu'avec ce cœur, il m'a permis d'aimer immensément mes enfants [...]. Quand je ne serai plus, vous aurez quelqu'un qui me remplacera dans mon autorité, qui vous estimera selon votre mérite, mais qui vous aimera comme moi je vous aime, jamais ! » (*Idem.*, pp. 768-769).

¹⁶⁷ *Idem.*, p. 769.

¹⁶⁸ *Idem.*, p. 770.

¹⁶⁹ Y. BAUDOUIN, « Testament spirituel d'Eugène de Mazenod », in *DVO*, p. 819.

partie liée avec la Vierge Marie, même si cela n'apparaît pas explicitement. Car la charité sur laquelle le Fondateur insiste (par trois fois) appelle un ‘esprit de famille’ qui suppose l’amour profond du Christ et le commun attachement filial à Marie Immaculée ; c’est sur ces deux piliers, à en point douter, que repose la charité fraternelle entre Oblats.

La veille de sa mort, Mgr de Mazenod, le premier Oblat de Marie, demanda d’être revêtu du scapulaire de l’Immaculée Conception. Le mardi de pentecôte, 21 mai 1861, peu après 22 heures, le serviteur de Dieu et apôtre de l’Immaculée achève son pèlerinage terrestre, rendant le souffle à son Créateur pendant que, autour de lui, on récitait le cantique marial du *Salve Regina*. Le père Fabre, premier Supérieur général après le Fondateur, raconte, non sans émotion, les vicissitudes des dernières minutes de l’existence terrestre de Mgr de Mazenod en ces termes :

Nous récitâmes le *Salve Regina*, que notre bienheureux Père comprit et suivit tout entier. A ces paroles : *Nobis post hoc exilium*, il ouvrit un peu les yeux ; à chacune des invocations : *O Clemens*, *O Pia*, il fit un léger mouvement ; à la troisième : *O Dulcis Virgo Maria*, il rendit le dernier soupir¹⁷⁰.

Le père Fabre rassure que le Fondateur comprenait et suivait ces invocations *Ô clémence*, *Ô charitable*, et à la dernière *Ô douce Vierge Marie*, il rendit l’âme. Nous pouvons dire que le serviteur et apôtre de l’Immaculée mourut comme il avait vécu, toujours en compagnie de Marie. Il mourut surtout comme il l’avait voulu, dans les bras de sa *Tendre Mère*, la Sainte Vierge. La mort permit de mieux définir sa vocation et de confirmer sa mission d’être véritablement un Oblat de Marie Immaculée. A l’instar du Centurion romain de l’Evangile de Marc qui, touché par la mort de Jésus, finit par lâcher la plus solennelle confession de foi en disant : « vraiment cet homme était le Fils de Dieu » (*Mc 15, 39*) ; ainsi, pourrait-il en être pour tout observateur averti, de conclure que « le père de Mazenod était vraiment un Oblat de Marie Immaculée ». Sa mort, dans les bras de Marie pour ainsi dire, résume d’une part tout son dévouement filial envers elle et confirme d’autre part l’affection maternelle que la *Bonne et tendre Mère* lui a toujours manifestée.

¹⁷⁰ J. FABRE, Lettre circulaire du 26 mai 1861.

Ce fut certainement une grâce puisque Dieu exauça la prière de son serviteur qui voulait mourir en pleine conscience. Ce fut aussi une grâce qu’il mourut avec le nom de l’Immaculée, *douce Vierge Marie* sur les lèvres, ou mieux encore, dans le cœur lorsqu’il priait le *Salve Regina*. Et ce fut le salut final de l’apôtre de l’Immaculée à sa Bonne et Tendre Mère Marie. Tout se passa comme lui-même l’avait désiré... Qu’il suffise de rappeler que lorsque la pensée de la mort envahit son esprit, il écrit le 1^{er} août un testament dont la première page en dit long : « J’invoque [...] l’intercession de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie [...], osant lui rappeler [...] le dévouement filial de toute ma vie »¹⁷¹.

Mgr de Mazenod connaît bien le livre intitulé *Les gloires de Marie* de son maître à penser, Alphonse de Liguori, qui sans cesse crie vers Marie : « Vierge bénie, assistez-moi à l’heure de ma mort ! » :

C'est de vous, ô ma Reine, que j'espère toute ma félicité : c'est vous qui devez m'obtenir le pardon de tous mes péchés, et ensuite la persévérance ; c'est vous qui devez m'assister à l'heure de ma mort ; c'est vous qui devez me retirer du purgatoire ; c'est vous, enfin, qui devez me conduire en paradis. Toutes ces grâces, ceux qui vous aiment les attendent de vous, et moi aussi je les espère, moi qui vous aime de tout mon cœur et par-dessus toutes choses après Dieu¹⁷².

Lorsque le frère Oblat Morandini est atteint d’une maladie grave, le Fondateur presse le supérieur de Notre-Dame de Laus d’invoyer la Sainte Vierge pour lui obtenir la guérison : « Mon Dieu, quelle douloureuse épreuve ! Pressez tous la Vierge Marie de faire un miracle pour nous [...] »¹⁷³. Devenu malade à son tour, le père de Mazenod ne pouvait pas ne pas invoquer lui aussi le secours de la Bonne Mère. On peut facilement mettre ces paroles de Saint Alphonse de Liguori sur ses lèvres :

Ma chère Marie, mon bien-aimé Jésus, que vos doux noms vivent à jamais dans mon cœur et dans tous les coeurs ! Que mon âme perde le souvenir de tous les autres noms, pour se rappeler uniquement et invoquer sans cesse vos noms vénérés ! Ah ! Jésus, mon Rédempteur, et Marie, ma Mère, quand je serai arrivé à l’article de la mort, à

¹⁷¹ Extrait du testament, 01.08.1854, in *EO* I, 15, p. 287.

¹⁷² A.-M. DE LIGUORI, *LGM*, traduit librement de l’italien, Nouvelle édition, Tours, Mame & Cie, 1858, chap. VIII.

¹⁷³ Lettre à Mille, 05.06.1838, in *EO* I, 9, p. 83.

ce moment décisif où mon âme devra sortir de cette vie, je vous en conjure par vos mérites, accordez-moi cette grâce qu'avant de devenir à jamais muette, ma bouche répète une dernière fois ces mots : Je vous aime, Jésus et Marie ! - Jésus et Marie ! je vous donne mon cœur et mon âme [...]. Ah ! quel bonheur de mourir [...] en chantant : Ô beauté sans égale ! ô Marie, ô Marie ! Je veux quitter la terre en votre compagnie¹⁷⁴.

Quand on sait que la *tendresse*¹⁷⁵ est la disposition du cœur la plus caractéristique de Marie selon Eugène de Mazenod, on peut imaginer le bonheur qu'il eut de mourir juste au moment où la prière du *Salve Regina* évoquait la douceur et la tendresse de la Sainte Vierge. Rien ne pouvait être plus consolant et providentiel que de sentir qu'à l'heure de sa mort, la tendresse maternelle de Marie l'enveloppait dans ses bras pour le porter au ciel. Il quitta donc la terre des hommes s'élevant avec l'Immaculée à la rencontre de son Seigneur¹⁷⁶. Par sa mort autant que par sa vie, le Fondateur des Oblats témoigne qu'il fut un vrai fils de la Sainte Vierge. Aussi, était-il cohérent que cette tendre Mère le présenta à son Fils, au dernier moment de sa vie terrestre, comme un 'oblat'; c'est-à-dire, une offrande, un cadeau de Marie à Dieu. Il faut dire aussi que l'idée d'accepter la mort, malgré la douleur, comme un dernier sacrifice à offrir à Dieu, n'était pas étrangère à la pensée de Mgr de Mazenod¹⁷⁷.

Dans son testament légal du 1^{er} août 1854, le Fondateur exprime aussi ses dernières volontés en ce qui concerne ses obsèques, son enterrement et sa sépulture. Après avoir évoqué, pour le repos de son âme, les deux mille messes que diront les Oblats et mille autres par les prêtres de son diocèse, Mgr de Mazenod en arrive à désigner l'endroit où doit reposer sa dépouille. Encore une fois son amour pour la Vierge Marie refait surface :

J'aurais bien voulu qu'après ma mort, on déposât mon cœur dans le sanctuaire de Notre-Dame de la Garde aux pieds de notre bonne Mère dont j'ai eu le bonheur de relever le temple, mais de justes ré-

¹⁷⁴ A.-M. DE LIGUORI, *LGM*, Chap. X.

¹⁷⁵ Lettre à Madame de Mazenod, fin avril 1809, in *EO* I, 14, p. 142.

¹⁷⁶ B. B. DULLIER, *Prier 15 jours avec Eugène de Mazenod, Fondateur des Oblats de Marie Immaculée, Évêque de Marseille*, Montrouge, Nouvelle Cité, 2001, p. 19.

¹⁷⁷ Journal, 08.02.1842, in *EO* I, 21, p. 28.

clamations, inspirés par l'amour filial de ceux que j'ai tant aimés sur la terre, s'opposent à cette résolution. On fera de mon cadavre ce que l'on voudra. Je le livre à la terre pour qu'il y subisse la condamnation prononcée contre le péché. J'espère néanmoins fermement qu'après cette dissolution méritée, il ressuscitera pour la gloire, et que réuni de nouveau à mon âme, ils chanteront pendant toute l'Eternité les louanges de la Miséricorde de Dieu : *Misericordias Domini in aeternum cantabo*¹⁷⁸.

Déjà, à la mort de son directeur spirituel, le célèbre sulpicien Monseigneur Emery, qu'on devait inhumer dans la chapelle dite Lorette de la maison de campagne du séminaire Saint-Sulpice, Eugène de Mazenod suggéra alors à M. Duclaux, directeur du séminaire, pour qu'on conserva le cœur du saint prêtre ; ce qui fut fait¹⁷⁹. Mais pour lui-même, le Fondateur voulait que son cœur repose aux pieds de la Bonne Mère dans le sanctuaire marial de Notre-Dame de la Garde à Marseille¹⁸⁰. Mais les Oblats préférèrent conserver les reliques de son cœur dans les maisons propres à eux, notamment dans la chapelle de la Maison générale à Rome et dans la maison de la fondation de la congrégation à Aix-en-Provence. Les Oblats ont voulu que la présence de ces sacrés reliques du cœur de leur saint Fondateur en ces deux endroits hautement symboliques serve comme un moteur spirituel qui réanime sans cesse le charisme missionnaire de toute la congrégation. Le reste de son corps, par contre, repose dans la somptueuse cathédrale de Marseille, dédiée à la Vierge Marie.

Le 19 octobre 1975, le Pape Paul VI béatifie Mgr de Mazenod, le définissant comme « un passionné de Jésus Christ et un inconditionnel de l'Église ». Deux qualifications qui résument magnifiquement une vie totalement centrée sur le Seigneur et une activité pastorale incomensurable au service de l'Église. Monseigneur Eugène de Mazenod sera ainsi le premier Évêque français béatifié après saint François de Sales (1567-1622) en 1661. Le 3 décembre 1995, le Pape Jean-Paul II le canonise en la fête de saint François Xavier, co-patron de la Mission universelle, coïncidence qui n'est certainement pas hasardeuse.

¹⁷⁸ Extrait du testament, 01.08.1854, in *EO* I, 15, p. 291

¹⁷⁹ J. LEFLON, *Eugène de Mazenod...*, t. I, pp. 399-400.

¹⁸⁰ Extrait du testament, 01.08.1854, in *EO* I, 15, p. 291

Deuxième Chapitre

LES TROIS EXPÉRIENCES MARIALES-CLÉS DE SAINT EUGENE DE MAZENOD

Des expériences mariales, Eugène de Mazenod en a eu tant depuis sa jeunesse ; car il a hérité de ses parents l'amour pour la Mère de Dieu, priait régulièrement l'office de la Vierge Marie et le rosaire, sera témoin oculaire du *votum sanguinis* à Palerme, etc. La théologie apprise au séminaire l'aida à voir plus clair dans le débat mariologique de son époque. Il dû approfondir ses connaissances, aiguiser son argumentation et ajuster son vocabulaire. Mais une chose est de saisir intellectuellement le donné objectif de la foi et une autre chose est d'en faire l'expérience¹. Toutefois, les cours du séminaire confirmèrent ses convictions en la vérité de l'Immaculée Conception ; conviction qu'il partageait avec ses compagnons dans la congrégation et qu'il enseignait aux fidèles dans l'apostolat.

Comme jeune prêtre, avec les membres de l'*Association de la Jeunesse chrétienne*, il est le premier à se consacrer à Dieu « par les mains de la très Sainte Vierge et Immaculée Marie ». Par la prière de ces jeunes, l'abbé de Mazenod bénéficie en 1814 à Aix d'une guérison presque miraculeuse grâce à l'intercession de la Vierge Marie. Il célèbre avec faste les fêtes mariales, choisit exprès les dates liturgiques en son honneur pour marquer ses œuvres principales ; utilise les acclamations à Marie Immaculée pour clôturer ses prédications missionnaires, écrit dans la Règle de sa congrégation que ses Oblats doivent « regarder tou-

¹ « L'oggetto della fede si può considerare sotto un duplice aspetto: dal lato della cosa creduta, e allora l'oggetto della fede è un qualcosa di semplice, cioè la realtà stessa in cui crediamo; oppure dal lato di colui che crede, e allora l'oggetto della fede è un qualcosa di complesso, come b sono le espressioni del Linguaggio [...]. Ora l'atto del credere non si ferma all'espressione linguistica, ma va alla realtà stessa: noi, infatti, formiamo espressioni linguistiche solo come strumenti per la conoscenza della realtà, e ciò vale tanto per la scienza quanto per la fede » (TOMMASO D'AQUINO, *Summa Theologiae* II-II, q. 1, a.).

jours Marie comme leur Mère » et demande la même chose aux fidèles, etc. C'est donc toute la vie spirituelle et pastorale d'Eugène qui est jalonnée de diverses expériences en rapport avec la Sainte Vierge. Mais nous voulons nous arrêter sur trois expériences que l'on peut considérer comme les plus importantes, les expériences mariales clés vécues par le Fondateur et qui auront un impact décisif aux origines de la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

MARIE DANS L'EXPÉRIENCE DE LA FONDATION DE LA CONGRÉGATION

L'ÉRECTION DE LA STATUE DE L'IMMACULÉE : LE 15 AOÛT 1822

En la date du 15 août 1822, le jour de l'Assomption, Eugène de Mazenod, entouré d'une foule immense des jeunes congréganistes et des fidèles, bénit une statue de Marie Immaculée qu'il place dans le chœur de l'église de la mission, dans l'ancien couvent des Carmélites à Aix, devenu propriété des Missionnaires de Provence. Le soir de ce même jour, le père de Mazenod, en silence, médite sur les événements qu'il venait de célébrer en l'honneur de la Vierge Marie et éprouve des sentiments particuliers. Selon une tradition orale basée surtout sur le témoignage du père Bonnard, il y aurait eu un miracle : la statue de l'Immaculée aurait ouvert les yeux en s'inclinant légèrement vers le Fondateur en prière. Nous reviendrons sur ces propos. Le père de Mazenod, décrivant lui-même l'événement ne parle pas explicitement du miracle, mais plutôt de sa prière silencieuse et des sentiments qui lui montèrent au cœur :

L'office vient de finir, mon très cher et très bon frère, le silence règne dans la maison, il n'est troublé que par le son d'une cloche lointaine qui annonce le départ de la grande procession. Content des hommages sincères que nous venons de rendre à notre bonne Mère, au pied de la belle statue que nous avons élevée à sa mémoire au milieu de notre église [...]. Que ne puis-je vous communiquer tout ce que j'ai éprouvé de consolation dans ce beau jour consacré à Marie notre Reine! Je n'avais pas senti depuis longtemps tant de bonheur à parler de ses grandeurs, à exciter les chrétiens à mettre en elle toute leur confiance, comme ce matin à l'instruction de la congrégation. J'ai l'espoir d'avoir été compris et ce soir j'ai cru m'apercevoir que tous

les fidèles qui fréquentent notre église, ont partagé la ferveur que nous inspirait la vue de l'image de la Sainte Vierge et plus encore les grâces qu'elle nous obtenait de son divin Fils, tandis que nous l'invoquions avec tant d'affection, puisqu'elle est notre Mère. Je crois lui devoir un autre sentiment particulier, que j'ai éprouvé aujourd'hui, je ne dis pas précisément plus que jamais, mais plus qu'à l'ordinaire. Je ne le définirai pas bien, puisqu'il renferme plusieurs choses qui se rapportent pourtant toutes à un seul objet: notre chère Société. Il me semblait voir, toucher du doigt, qu'elle renfermait le germe de très grandes vertus, qu'elle pourrait opérer un bien infini. Je la trouvais bonne, tout me plaisait en elle, je chérissais ses Règles, ses Statuts; son ministère me paraissait sublime, comme il l'est en effet. Je trouvais dans son sein des moyens de salut assurés, infaillibles même, de la manière qu'ils se présentaient à moi »².

Dans cette expérience, le Fondateur exprime essentiellement ses sentiments intérieurs : douces effusions, consolation, bonheur, confiance, affection, grâce, etc. Au plus fort de l'épreuve devant les contrariétés qui menacent la survie de sa jeune congrégation, il découvre soudain le visage d'une Mère qui, attentive à ses préoccupations, lui 'sourit', l'encourage, le rassure intérieurement et lui obtient les grâces nécessaires en vue de la fondation de la congrégation. Même s'il l'a toujours aimé et prié, ici notre jeune Fondateur ressent plus que jamais sa présence maternelle et comprend davantage qu'il faut mettre en Marie toute sa confiance et tous ses espoirs. Il découvre Marie non pas comme une vérité abstraite, mais comme une personne vivante, une véritable Mère à aimer et à adopter.

Ainsi, se renforce en lui la conviction que Marie nous obtient, auprès de Dieu, toutes les grâces dont nous avons besoin. Dans le cas d'espèce, le Fondateur obtient par l'intercession de Marie et au moment qu'il fallait, non seulement la grâce de la sérénité et du courage nécessaire à la fondation de sa Société missionnaire, mais aussi celle de percevoir sa petite congrégation sous un nouveau regard ; plus belle, plus efficace, donc plus utile à l'Église. De quoi à dissiper toutes les hésitations. Au-delà de ses sentiments personnels, le Fondateur cherchera à tirer toutes les conséquences de cette expérience mystique en rebaptisant sa congrégation avec le saint nom glorieux de Marie Immaculée.

² Lettre au P. Tempier, 15 août 1822, in *EO I*, 6, pp. 98-99.

Une tradition orale bien connue dans la congrégation dit que la statue de l'Immaculée bénie et érigée par le père Eugène de Mazenod, le soir du 15 août 1822, jour de la fête de l'Assomption dans l'église de la mission à Aix, aurait ouvert les yeux en inclinant légèrement la tête vers le Fondateur pendant qu'il priait à ses pieds³. Les pères Joseph Bonnard et Émile Lamblin affirment l'authenticité de ce fait prodigieux. Le texte du père Bonnard est aujourd'hui introuvable. Le père Lamblin écrit quant à lui que « le père Bonnard a vécu avec tous les anciens pères surtout le père Courtès »⁴, un des premiers compagnons du père de Mazenod. Lamblin dit avoir vécu au moins 30 ans à Aix où il a eu le temps de compulser les archives, d'interroger et de prêcher dans les paroisses évangélisées par le père de Mazenod⁵. Il est certain que le père Lamblin a cherché à s'enquérir de l'authenticité de ce fait extraordinaire raconté par la tradition oblate à propos de la statue de l'Immaculée. Il écrit à ce sujet, avec un ton convaincant : « J'ai vécu avec tous les anciens Pères, je les ai interrogés, ils ont tous affirmé le fait »⁶. Lamblin sera le premier à évoquer cette dite tradition orale et à décrire dans les détails ce ‘fait surnaturel’ en permettant à ses lecteurs d'en imaginer les circonstances et le déroulement. Son récit démontre sa parfaite connaissance de la ville d'Aix, de la vie de Mgr Eugène de Mazenod ainsi que de l'Association de la Jeunesse Chrétienne dont il a rencontré quelques anciens membres⁷. Au-delà des affirmations tran-

³ Cf. E. DUBOIS, *Positio Super Introductione Causae Servi Dei Caroli Josephi Eugenii de Mazenod, Episcopi Massiliensis, Fondatoris Congregationis Miss. Oblatorum B.M.V.I.*, Romae, 1935, p. 176. Voir aussi E. LAMBLIN, « Souvenirs d'Aix : l'Immaculée Conception et la congrégation de la jeunesse chrétienne », in *MIS* 165 (1904), p. 470.

⁴ Voir Proc. Ordinar. Mass. Servi Dei Eugenii de Mazenod, fol. 1321, v., in *Ét.Obl.*, 14 (1955), p. 32.

⁵ E. LAMBLIN, in *MIS* 165 (1904), pp. 465-466.

⁶ Proc. Ordinar. Mass. Servi Dei Eugenii de Mazenod, fol. 1321, v., in *Ét.Obl.* 14 (1955), p. 32.

⁷ En lisant l'article susmentionné du père Lamblin, on peut facilement déceler deux erreurs en ce qui concerne l'expérience du 15 août 1822. La première se rapporte justement à la date de l'événement : « En 1823 (sic), le jour de l'Assomption, le père de Mazenod érigea une grande et belle statue de Marie Immaculée, dans l'arrière-chœur du couvent de la mission [...] » A la vérité, il ne s'agit pas de 1823 mais de 1822 ; ça semble être une erreur d'inattention. La seconde erreur est le fait que le père Lamblin

chées du père Lamblin, on peut se poser des questions : Que s'est-il passé exactement le jour du 15 août 1822 dans la vie d'Eugène de Mazenod ? La statue de la Vierge Immaculée avait-elle réellement ouvert les yeux et incliné la tête ? Pourquoi le père de Mazenod en tant que témoin oculaire ne parle-t-il pas de ce phénomène surnaturel, même pas au père Tempier, son parfait confident⁸ ? Aurait-il sciemment gardé silence sur ce fait prodigieux ? Le père Lamblin qui avance la thèse du miracle, aurait-il des sources fiables ? La fameuse tradition orale oblate qui affirme le fait miraculeux, sur quoi s'appuie-t-elle ? Enfin de compte, quelle interprétation convient-il de donner à cette expérience du 15 août faite par le Fondateur ?

Nous devons avouer que la documentation fait défaut pour répondre objectivement à toutes ces questions. Rares sont les biographes de Mgr de Mazenod qui confirment explicitement l'avènement d'un miracle extérieur de la statue de l'Immaculée comme le fait Lamblin et pourtant beaucoup reprennent le texte que le Fondateur écrit le soir même de ce jour de l'Assomption. Ils y voient, même si l'on peut parler de miracle, plutôt un miracle intérieur ; une grâce particulière pour le dire simplement. Le père de Mazenod bénéficie d'une grâce qui marquera une étape décisive dans le processus de la fondation de sa congrégation.

dit que « le soir de ce jour mémorable, pendant tout le temps que dura la procession d'usage, le Fondateur resta seul, agenouillé devant la statue ». Mais le texte du Fondateur écrit dans la nuit de ce même jour, laisse penser qu'il profite du silence qui règne dans la maison pour écrire au père Tempier et cela au départ de la procession (Voir E. LAMBLIN, « L'Immaculée Conception et la congrégation de la Jeunesse Chrétienne fondée à Aix par Mr l'Abbé De Mazenod », in *MIS* 165 (1904), pp. 472-473).

⁸ Le père Tempier a beaucoup écrit sur le Fondateur et ne parle pas de ce 'miracle' ; s'il craignait d'heurter la modestie du père de Mazenod, au moins aurait-il pu se sentir plus libre après la mort de ce dernier ! Le silence absolu de celui que le père de Mazenod considérait comme son confident et ami ne peut que poser problème. Le ton de certaines de lettres prouvent qu'il n'existe pas de secret entre ces deux hommes : « Je commence, mon cher père, par rectifier une proposition de ma dernière lettre, qui serait trop absurde et ridicule, si je n'avais écrit dans l'intimité de la confiance à mon ami et au confident de mes plus secrets pensées ; certainement elle ne me serait pas échappée avec toute autre personne » (Lettre au p. Tempier, 10.01.1826, in *EO* I, 7, p. 10).

C'est le témoignage du père de Mazenod qu'il convient de considérer en premier lieu si l'on veut comprendre la signification et saisir la portée de cette expérience du 15 août 1822. N'en est-il pas le premier concerné, le principal témoin et bénéficiaire ? La lettre qu'il écrit au père Tempier le soir de ce même jour, traduit à chaud les sentiments qu'il eut éprouvés en vivant cette expérience mystique. A celui qu'il considère comme « très cher et très bon frère », il ne cache rien. Il lui dit habituellement tout, même ses sentiments les plus intimes, sauf évidemment là où les mots deviennent impuissants pour traduire les profondeurs du cœur. La lettre qu'il lui adresse à cette occasion le prouve à suffisance : « Que ne puis-je vous communiquer tout ce que j'ai éprouvé de consolation dans ce beau jour consacré à Marie notre Reine ! »⁹.

Le père de Mazenod parle de ce qu'il a fait, de ce qu'il a ressenti et de la grâce dont il a bénéficié à travers cette expérience. En ce jour de l'Assomption, il a prêché sur la grandeur de Marie, inciter les chrétiens à mettre en la Sainte Vierge toute leur confiance, il a instruit les jeunes de son Association chrétienne, il a partagé avec tous les participants la ferveur qu'inspirait la statue de l'Immaculée Mère de Dieu, évoquée avec tant d'affection. Au passif, le père Eugène reconnaît avoir éprouvé des sentiments de consolation et de bonheur en ce beau jour. Si le père de Mazenod indique l'objet de son bonheur, à savoir le fait de parler de Marie, il ne précise pas tout de suite la raison de son sentiment de consolation. On peut imaginer que ce sentiment de consolation se rapporte particulièrement à la douloureuse naissance de sa société missionnaire. La consolation et le bonheur se rapportent aussi à la grâce que la Bonne Mère lui obtienne de Jésus pour persévéérer dans l'œuvre de cette fondation : « Je crois lui devoir un autre sentiment particulier, je ne le définirai pas bien puisqu'il renferme plusieurs choses qui se rapportent pourtant à un seul objet : notre société »¹⁰. C'est comme si tout d'un coup, en tout cas 'plus que d'ordinaire', un sentiment d'encouragement et de sécurité s'installe dans son cœur.

⁹ Lettre au père Tempier, 15.08.1822, in *EO* I, 6, p. 98.

¹⁰ *Idem*, p. 99.

A s'en tenir au texte écrit par le père de Mazenod le soir de ce même jour, «il n'est pas possible de dire ce qu'a fait ou non la statue, parce que le Fondateur ne décrit pas l'événement extérieur mais ses propres dispositions intérieures »¹¹. Plongé dans une sorte d'extase ou, si l'on veut, une vision intérieure et mystique, Eugène de Mazenod par un coup de grâce semble voir la réalité sublime de sa jeune congrégation qui « renfermait le germe de très grandes vertus », capable d' « opérer un bien infini ». Soudain, il se rend compte de sa beauté et surtout de sa nécessité pour la sanctification de ses membres, le ministère de l'Église et l'évangélisation des plus pauvres. Cette expérience lui procure évidemment un sentiment de « consolation », de « bonheur » et de joie extrême¹².

Eugène lui-même ne parle pas du miracle ; et jusqu'à la fin de sa vie, il ne relate pas l'expérience du 15 août 1822 en termes de miracle extérieur. Le père Lamblin interprète ce silence comme une attitude expresse de discréption et d'humilité. La modestie du Fondateur et la crainte de se faire passer pour un thaumaturge, croit-il, l'empêchaient de divulguer ce fait surnaturel dont il se borna à reconnaître le bienfait et à recueillir seulement la grâce. En effet, Lamblin écrit :

le jour de l'Assomption, le Père de Mazenod ériga une grande et belle statue de Marie Immaculée, dans l'arrière-chœur du couvent de la mission, lieu de réunion des congréganistes. La cérémonie se fit en présence de toute cette brillante jeunesse à laquelle il adressa une parole toute brûlante d'amour pour la Reine du Ciel, leur glorieuse patronne. Le soir de ce jour mémorable, pendant tout le temps que dura la procession d'usage, le Fondateur resta seul, agenouillé devant la statue. Or la tradition orale, précieusement recueillie et conservée, nous dit *que la statue ouvrit les yeux et inclina la tête en signe d'adhésion pendant que son zélé serviteur lui demandait une grâce*. Ce fait extraordinaire ne fut consigné dans aucun procès-verbal. Il répugnait à la modestie du Fondateur de passer pour un Thaumaturge : Il se borna à recueillir avec reconnaissance le bienfait reçu. Le salut de la mère de Dieu, dit St Bonaventure, consiste toujours dans quelque grâce précieuse par laquelle Elle répond' à celui qui l'honore. A partir de ce moment, cette statue à laquelle tous nos anciens Pères

¹¹ K. LUBOWICKI, « Marie », in *DVO*, pp. 535-356.

¹² Lettre au p. Tempier, 15.08.1822, in *EO I*, 6, p. 99.

attribuent ce miracle fut appelée Vierge « miraculeuse » ou encore « Vierge de la mission et de M. de Mazenod »¹³.

Le témoignage de la tradition orale à propos de ce ‘miracle’ rapporté par Lamblin a fait école. Il n’est pas rare de trouver des défenseurs farouches de cette tradition, pour ne citer que Gandar, Rambert, Ricard et Baffie ; et récemment, Stefanini, Dubois et D’Abadie¹⁴. Certains auteurs reprendront cette tradition, mais avec un brin de critique. Ainsi, en 1915 déjà, le père Marcel Bernad (1860-1928) par exemple, s’interroge : « Nous ne savons pas sur quel fondement s’appuie cette tradition. La Vierge dite *du miracle* est cependant un des souvenirs les plus précieux des origines de la famille religieuse des Oblats »¹⁵. En 1828, dans une célèbre biographie du Fondateur, sans rapporter la version de la fameuse tradition orale, le père Rey se limite à ce qui semble plus certain : le père de Mazenod, écrit-il, « s’abandonnait à de longues et fréquentes prières »¹⁶. Dans la *Positio Super Introductione Cause* de 1935, texte rédigé en vue du procès de la béatification du Serviteur de Dieu Mgr Eugène de Mazenod, les auteurs Dominique Stefanini, Edmond Dubois et Marie-Charlotte-Hortense d’Abadie s’appuient sur la tradition orale pour se prononcer pratiquement en faveur du ‘miracle’ du sourire de la statue de la Vierge devant le Fondateur en prière.

Que dire en définitive de l’authenticité de cette fameuse tradition orale : Y-avait-il miracle ou pas le 15 août 1822 dans la chapelle de la mission ? Nous devons dire qu’il manque des preuves soit pour l’affirmer ou pour l’infirmer. Le texte d’Eugène lui-même ne parle pas de miracle et ne décrit aucun fait extraordinaire produit par la statue de l’Immaculée. Si réellement le miracle avait eu lieu, pourquoi le Fondateur n’en parle-t-il pas ouvertement, et cela jusqu’à la fin de son existence, lui qui écrivait presque tous les détails de sa vie. La thèse de la mo-

¹³ E. LAMBLIN, « L’Immaculée Conception et la congrégation de la Jeunesse Chrétienne fondée à Aix par Mr l’Abbé De Mazenod », pp. 472-473.

¹⁴ K. LUBOWICKI, *Maria nella vita del beato Eugenio de Mazenod e della sua Congregazione*, pp. 120-148.

¹⁵ M. BERNAD, *Monseigneur Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, Évêque de Marseille, Fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée 1772 (sic)-1861*, Bruxelles, 1915, p. 64.

¹⁶ A. REY, *Histoire de Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod...*, Vol. 1, p. 134.

destin évoqué par le père Lamblin pour expliquer son silence ne nous convainc pas beaucoup. Car le père de Mazenod, en général, n'hésitait pas le moindre du monde à parler de ce qu'il considérait comme intervention miraculeuse de la Providence dans sa vie. Par exemple, quand il fut dangereusement contaminé par le typhus, il reçoit alors ‘l’extrême onction’ et le viatique le 14 mars 1814 ; grâce à la prière des Jeunes de l’Association Chrétienne qu’il venait de fonder, il s’en trouve guéri, la modestie ne l’arrête pas pour décrire sa guérison comme ‘miraculeuse’, même s’il n’emploie pas le mot :

ils [les jeunes] déployèrent ces sentiments de foi et de confiance en Dieu [...]. Ils adressèrent en effet au Suprême Modérateur de toutes choses et, s’appuyant de la puissante intercession de la Très sainte Vierge, de celle de saint Joseph et d’autres saints, auxquels ils avaient le plus de dévotion [...] m’arrachèrent des bras de la mort dont j’étais devenu la proie¹⁷.

Dans un autre cas, il parle ouvertement d’un miracle, lorsqu’en janvier 1835, une épidémie meurtrière de cholera se propage à Marseille, faisant une centaine des victimes par jour. Ce grand malheur suscita une explosion de dévotion à la Sainte Vierge Marie. En fait, du 8 au 12 mars 1835, la statue de Notre-Dame de la Garde fut exposée à la cathédrale, neuvième de prières et processions des fidèles furent organisées pour implorer la miséricorde de Dieu par l’intercession de la Bonne Mère¹⁸. Et le père de Mazenod de confesser sans craindre de blesser sa modestie :

¹⁷ J. LEFLON, *Eugène de Mazenod...*, t. I, p. 447.

¹⁸ En fait, il est de tradition que les fidèles du Sud de la France recourent à l’intercession de la Vierge Marie pour éloigner et faire cesser les épidémies meurtrières comme l’atteste une plaquette que nous avons trouvé dans l’église saint Jean de Malte à Aix-en-Provence : « Inconnu à Aix avant 1384, le terrible fléau de la peste va ravager au cours des siècles la population aixoise comme partout ailleurs. L’un de plus terribles fût celui de 1629. Les magistrats de la ville prirent pourtant les précautions les plus sévères et firent même séquestrer les habitants dans leurs maisons. On placera à chaque coin de rue, des niches ornées de statues de la Vierge, afin que chez eux, les fidèles puissent prier. Les niches existent encore, et éveillent toujours la curiosité des touristes de passage à Aix. Malgré les mesures prises, le mal empira ; le Parlement de Provence et les magistrats épouvantés quittèrent la ville. Il ne resta que le Prevost du Chapitre Mimata, le Consul Borilli et l’assesseur Martelly. Le 20 janvier 1630, l’assesseur Martelly, à la tête des notables et du peuple, assiste à la grande messe et fait le vœu de faire célébrer

Dieu a été glorifié dans les prières publiques que nous avons prescrites. Les médecins nous avaient annoncé une effroyable recrudescence de la maladie, et voilà que, se moquant de leurs prédictions, Dieu l'a chassée d'un souffle; l'épidémie a entièrement cessé avec la neuviaine d'adoration solennelle du très saint Sacrement. C'est pour moi et pour tous ceux qui ont la foi un miracle évident, plus merveilleux que celui de la résurrection d'un mort¹⁹.

Et encore en 1826 en Italie, lorsque le père de Mazenod se rend de Rome à Lorette pour remercier la Vierge Marie après l'approbation définitive de sa congrégation ; là, il se sentira délivré d'une certaine douleur... Il ne qualifie pas cette guérison de 'miracle' mais de 'grâce' ; toutefois, il en parle ouvertement sans craindre de froisser ni la modestie ni l'audace :

La Sainte Vierge m'ayant fait la grâce de me débarrasser de ma douleur, il n'en est plus question ; je n'en parlerai donc plus, si ce n'est pour vous dire que j'avais eu un moment la crainte qu'elle ne fût un obstacle à la continuation de mon voyage. J'eus assez de confiance pour en braver les suites, notre Mère m'en inspirait le sentiment ; le mal s'en est allé comme par enchantement²⁰.

Nous sommes convaincus que le père de Mazenod ne faisait aucun mystère sur le langage de 'miracles' au point que certains de ses compagnons pouvaient lui en parler spontanément, comme le cas du père Richard qui, en 1840, lui racontait deux miracles opérés par l'intercession de la Sainte Vierge sur deux aveugles qui avaient recouvert la vue²¹. Tout ceci pour dire que la thèse de la modestie est très discutable. Après tout, la modestie ne cherche pas à cacher la vérité ; au contraire, il n'y a rien de plus humble que de reconnaître dans les événements de la vie,

chaque année, un office d'action de grâce dédié à la Vierge de Seds, sainte patronne de la ville d'Aix. Cet événement devait laisser sa trace et, jusqu'à la Révolution, chaque premier septembre, les cloches de la ville carillonnaient pour rappeler le vœu Martelly. C'est au cours de l'un de ces offices que furent distribuées les célèbres calissons d'Aix, sorte de pains bénis » (plaquette placée aux pieds de la statue de la Vierge Marie, à droite, dans le fond de l'église saint Jean de Malte, quartier Mazarin, à côté du musée Granet à Aix-en-Provence).

¹⁹ A Mgr Frezza, 27.04.1835, in *EO* I, 15, p. 260.

²⁰ Lettre au p. Tempier, in *EO* I, 7, p. 98.

²¹ Journal, 20.08. 1840, in *EO* I, 20, p. 223.

si banales soient-ils, la main divine qui les suscite et les guide. Le fait de nuancer l'argument du père Lamblin sur la modestie ne veut pas dire que nous écartons automatiquement la possibilité d'un réel miracle. Les phénomènes surnaturels ne dépendent que du seul vouloir de Dieu. Il ne s'agit donc nullement de banaliser la tradition orale qui raconte le prodige de la statue de l'Immaculée, encore moins de ridiculiser ceux qui y croient. L'histoire de la dévotion mariale offre des cas similaires, pour ne citer que celui de Notre-Dame du Cap-de-la-Madeleine, dans la province du Québec (Canada). Une tradition semblable soutient qu'en 1888, une statue de la Sainte Vierge ouvrit les yeux devant trois témoins en prière. Et depuis, ce fait extraordinaire est connu sous le nom de *prodige des yeux*²².

Quant à l'expérience vécue par le Fondateur le jour du 15 août 1822 devant la statue de l'Immaculée, nous ne saurons jamais ce qui s'était passé exactement, non seulement à cause de l'insuffisance des docu-

²² Les ressemblances entre deux traditions du 19^e siècle sont très frappantes : Pour l'un comme pour l'autre récit, le fait prodigieux se passe le soir de la consécration d'une chapelle, devant des témoins en prière et la statue ouvre les yeux. Nous rapportons ici les paroles d'un témoin : « Au soir de la consécration solennelle de cette chapelle à Notre-Dame, se produit un phénomène bien particulier. Le visage de la statue de Marie, reproduisant les traits de la *médaille miraculeuse* (Paris), s'anime devant trois témoins, le curé Désilets, le Père Frédéric o.f.m., et un handicapé, Pierre Lacroix, qui soutiendront par serment, jusqu'à leur mort, la véracité de ce fait. *J'aperçus très distinctement les yeux de la statue grandement ouverts* (cette statue a les yeux baissés), *mais d'une manière naturelle, et comme si elle eût regardé au-dessus de nous*, redira un des témoins. Ce regard de Marie, nul ne pourra l'oublier, au Cap » (Voir A. DUMONT, « Notre-Dame du Cap », in *PVM*, Col. Voici ta Mère, Cahiers Marials, Paris, Desclée De Brouwer, 1979, p. 159). Il faut dire que le père de Mazenod était bien au courant d'un autre miracle du prodige des yeux, celui de la Madone d'Ancône en Italie ; il le raconte lui-même dans son Journal du 26 novembre 1854 : « Le Cardinal Baluffi sort de chez moi ; je n'ai pas besoin de dire combien il a été aimable pour moi dans sa longue visite ; ce que je veux consigner ici, c'est ce qu'il m'a dit en confirmation de ce que je savais avec moins de détails. C'est au sujet de la madone d'Ancône. Le Cardinal est natif de ce pays ; comme je lui parlais d'une grâce particulière que j'avais cru avoir obtenue en l'invoquant lors de mon passage dans cette ville, il m'a raconté [...] ». Le père Yvon Beaudouin note que dans les papiers d'Eugène de Mazenod, se trouve « une copie d'une lettre du cavalier Nappi à l'abbé Canonici, datée d'Ancône le 26 juin 1796, dans laquelle est raconté ce prodige des yeux de la madone de la cathédrale San Ciriaco. Ce prodige s'est opéré le 25 juin, lorsque les fidèles sont accourus en foule dans l'église en apprenant que les troupes françaises allaient s'emparer d'Ancône et des Etats pontificaux » (Voir Journal du 26.11.1854, in *EO* I, 17, p. 229).

ments, mais aussi à cause du simple fait que tout phénomène mystique reste une expérience quasi-ineffable, une sorte de ‘commerce intime’ qui a lieu dans le secret du cœur. Sans minimiser l’aspect du merveilleux, nous sommes portés à insister plutôt sur le message qui se dégage de cette expérience mystique, sa signification pour le Fondateur et ses conséquences sur la petite société missionnaire qu’il venait de fonder.

Si la vision mystique ne bénéficie qu’à celui qui en est concerné, le message qui en ressort, par contre, intéresse l’Église entière. Dans le cas d’espèce, le père de Mazenod bénéficie d’une vision intérieure devant la Vierge souriante, il aperçoit sous une nouvelle lumière la destinée prodigieuse de sa congrégation naissante ; elle lui apparaît ‘bonne’ et nécessaire. Eugène reçoit ce message d’encouragement, de confirmation de la part de la Sainte Vierge qui le réconforte et le sécurise. La Bonne et Tendre Mère lui obtient aussi toutes les grâces indispensables pour affronter les épreuves et persévéérer dans la fondation d’une telle sainte entreprise. Notre jeune Fondateur comprend soudain qu’il doit poursuivre l’œuvre de raffermir sa société missionnaire et surmonter avec bravoure et surtout avec confiance en la Providence toutes les difficultés liées à cette fondation. En effet, les coups bas ne manquent pas, car plusieurs obstacles, *rangés comme en bataille*, des motifs de tension fragilisent la société des Missionnaires de Provence²³. Certaines person-

²³ Le Père de Mazenod écrit à propos des obstacles auxquels il butte dans l’œuvre de la fondation : « je le voyais comme rangés en bataille, d’autant plus redoutables que ceux dont nous dépendons se trouvent placés à la première ligne, non point précisément comme les autres ennemis pour nous combattre à découvert en voulant comme eux nous détruire, mais pour neutraliser tous les efforts que le zèle nous inspire et empêche, au nom de Dieu qu’ils représentent, tout ce que Dieu exige de nous et que nous eussions fait auprès d’un saint Charles, d’un saint François de Sales et de bien d’autres. Nous en avons une nouvelle preuve dans les désagréments [...] » (*EO* I, 6, p. 99). Et le père Y. Beaudouin de commenter : “La croce più pesante venne da parte dei parroci di Aix, i quali, essendo avanzati in età, giansenisti, fedeli a Napoleone, abituati al solitotrantran, a principio videro con occhio poco benevolo, e poi passarono alla guerra aperta contro questo gruppo di giovani sacerdoti, che professavano la morale del beato Alfonso de’ Liguori, apertamente attaccati alla monarchia, e che esercitavano il loro ministero fuori dei quadri della parrocchia presso i giovani e nelle missioni popolari. La chiesa detta della Missione di Aix, che era sempre piena di fedeli e soprattutto di giovani, fu l’argomento principale dei parroci contro i Missionari di Provenza, accusati di allontanare i fedeli della vita parrocchiale” (Y. BEAUDOUIN, *Itinerario spirituale di Mons. C. J. E. de Mazenod. Esecizi spirituali ai superiori Oblati della provincia italiana*, 12-18 novembre 1986. Manoscritto, p. 8.).

nes militent pour sa disparition, notamment l'Évêque d'Aix qui décide de l'interdire, certains curés de cette même cité menacent d'excommunier les chrétiens qui fréquentent les Missionnaires de Provence, sans parler de la jalousie des Missionnaires de France. Outre ces ennemis ecclésiastiques, les intrigues des partisans jansénistes et la haine des amis de Napoléon ne feront que compliquer la donne.

Pour le père de Mazenod, les grandes épreuves lui offrent toujours l'opportunité de se confier davantage à la Bonne Mère. Bien des textes rédigés à cette époque montrent que le Fondateur doit avoir effectivement intensifié sa prière à la Sainte Vierge. Il écrit justement en 1814 au sujet de vertu de la prière qu'

il serait moins sage encore de ne pas faire son principal capital de la prière, de l'intercession des Bienheureux, des justes, et des Anges, mais surtout de la Très sainte Vierge²⁴.

Fort de sa propre expérience, il inscrira dans la Règle qu'il rédige pour sa congrégation une recommandation qui résonne comme un ordre : « la dévotion mariale doit nous caractériser »²⁵. Dans le texte qu'Eugène de Mazenod écrit au père Tempier le soir du 15 août 1822, il dit qu'il avait eu un profond sentiment de bonheur, de consolation et de joie pour lui-même et pour sa société missionnaire naissante. Effectivement, devant la statue de la Vierge, le Fondateur est amené à percevoir la valeur, la beauté, la justesse, l'efficacité et même la nécessité de la congrégation qu'il est appelé à fonder. Et c'est Marie Immaculée qui lui obtient cette grâce du réconfort, de consolation, du courage et de la joie. Marie Immaculée, pouvons-nous dire, est en quelque sorte la fondatrice ou si l'on veut la co-fondatrice ou la re-fondatrice de la congrégation des Oblats en ce sens qu'elle inspire, incite, participe activement à l'œuvre de la fondation en poussant l'abbé de Mazenod à ne pas renoncer à la fondation de cette société missionnaire utile à l'Église. C'est pour cette raison que nous considérons cette expérience du 15 août 1822 comme étant la plus fondamentale de toutes les expériences mariales du Fondateur. Du point de vue chronologique tout comme sur le plan existentiel, cette expérience est à la base du nom qu'il donnera

²⁴ Retraite, décembre 1814, in *EO I*, 15, p. 97.

²⁵ Retraite, fin octobre 1831, in *EO I*, 15, p. 224.

à sa congrégation. La célébration de la fête de l’Immaculée Conception en 1825 à Rome où il se trouvait pour demander l’approbation de la congrégation lui donnera l’opportunité de se rappeler cette expérience fondamentale jusqu’à opter courageusement pour le nom des Oblats de Marie Immaculée au lieu des Oblats de Saint Charles.

Eugène de Mazenod termine sa lettre à Tempier avec un bémol : « un seul sujet de douleur venait tempérer et presque amortir entièrement la joie à laquelle je me serais volontiers laissé transporter, c’était moi [...]. Je me suis vu le seul et véritable obstacle au grand bien qui pourrait s’opérer [...] »²⁶. Le père Eugène reconnaît humblement ses limites et trouve qu’il n’était pas digne de la grâce. Dans tous les cas, le Fondateur ne trouve pas de meilleur moyen de progresser dans les voies de la perfection que de recourir à l’intercession de la Sainte Vierge. La Bonne Mère, selon lui, est la maîtresse par excellence de la vie spirituelle, son soutien et sa prière sont une aide irremplaçable :

Je me le suis dit souvent, d’où vient que je ne me corrige pas, que je ne deviens pas meilleur ? Mon Dieu, la faute en est à moi seul, car votre grâce ne cesse de me prévenir, de me stimuler et m’accompagne sans cesse. Faites, Seigneur, que je sois plus docile à en suivre les impressions, plus attentif à en écouter les inspirations, plus fidèle à mettre en pratique les résolutions qu’elle me dicte. Vierge Marie, ma bonne Mère, si je vous invoquais plus souvent, je n’aurais pas tant à gémir sur moi-même. Aidez-moi, ô ma Mère, par votre puissante intercession, à m’acquitter autrement que je ne l’ai fait jusqu’à présent de toutes les obligations que votre cher Fils m’a imposées afin que par votre secours je trouve ma récompense en les accomplissant comme il faut et, après les avoir accomplies, une récompense plus grande encore dans le ciel où je vous conjure de m’attirer quand je serai moins indigne d’y entrer²⁷.

Le Père de Mazenod pour qui le recours à l’intercession de la Vierge était devenu un reflexe habituel, le recommande aussi à ses Oblats comme on peut le constater dans ces conseils qu’il prodigue au Père Jourdan, tourmenté par toutes sortes des scrupules : « Gardez-vous, écrit-il, de vous éloigner du saint autel ; c’est là où vous devez puiser

²⁶ Au père Tempier, 15.08.1822, in *EO I*, 6, p. 99.

²⁷ Retraite, 30.10. 1818, in *EO I*, 15, pp. 186-187.

otre force [...]. Adieu, je vous embrasse bien tendrement en vous recommandant à notre bonne mère Marie »²⁸.

Nous épousons la conclusion du père Lubowicki qui examine aussi longuement ce thème de l'expérience du 15 août 1822. Tout semble indiquer, surtout lorsqu'on s'en tient au témoignage d'Eugène de Mazenod lui-même, que

dans cette expérience il a eu une vision intérieure, interprétée comme *un sourire* de la Vierge. Un sourire qui, en un moment de fatigue morale, alors que le père de Mazenod sentait davantage le poids des épreuves qui s'abattaient sur la congrégation, a fait naître en lui de nouvelles forces pour supporter des adversités plus dures encore à l'avenir²⁹.

Le fameux sourire mystique de la Vierge peut être interprétée comme un signal radieux à l'égard du Fondateur d'abord et de sa congrégation ensuite. La Sainte Vierge 'sourit' à Eugène comme une mère pour son fils qui apprend à marcher, balbutiant ses premiers pas. Une épreuve sans doute difficile et frustrante, mais aussi normale et même nécessaire car il n'y a pas de naissance sans douleur ni des roses sans épines. Le sourire de Marie loin d'être sarcastique est plutôt une marque de tendresse maternelle qui enveloppe discrètement notre jeune fondateur, le soutient et l'encourage pour aller de l'avant malgré les obstacles. Eugène, dans sa sensibilité spirituelle le comprend parfaitement bien. Loin de se décourager, il multiplie les prières en invoquent l'intercession de Marie, « avec tant d'affection, puisqu'elle est notre mère », dira-t-il.

La Vierge sourit aussi pour la petite Société des Missionnaires qui commence timidement. Comme une semence jetée en plein cœur du monde, appelée à devenir un arbre géant dont les branches toucheront, de toute part, les extrémités de la terre. C'est donc un sourire prophétique parce que la Sainte Vierge entrevoit l'avenir radieux de cette petite

²⁸ Lettre au père Jourdan, 30.03.1823, in *EO* I, 6, p. 116.

²⁹ K. LUBOWICKI, « Maria », in *DVO*, p. 536. Le père Jetté avait déjà employé l'expression *vision intérieure* : « en ce jour du 15 août 1822, le Fondateur a saisi, avec évidence, dans une sorte de vision intérieure très vive, le bien immense dont était capable sa chère société [...], et que cette grâce lui est venue par Marie Immaculée [...]. Marie Immaculée se révélait elle-même véritable Mère de la Congrégation [...], la Vierge Immaculée était déjà mère de l'Institut, quoique de façon non officielle » (F. JETTÉ, « Essai sur le caractère marial de notre spiritualité », pp. 22-24).

congrégation qui deviendra grande et portera glorieusement dans l'avenir son nom (d'Oblats de Marie Immaculée) comme un nom de famille. Une société missionnaire composée des prêtres vertueux, pénétrés d'un réel désir de sainteté et animés d'un zèle apostolique hors-pair, voilà qui fait la joie de la Bonne Mère, souriant avec fierté pour tant de bien que cette Société missionnaire fera aux âmes, à l'Église et à l'humanité. En fait, l'avenir ne démentira pas ce pressentiment de Marie.

Puisque le sourire de la Vierge intervient à un moment décisif de leur histoire, les missionnaires Oblats ont toujours voulu s'en souvenir avec reconnaissance. C'est ce qui explique le fait que cette statue de l'Immaculée devant laquelle le Fondateur avait prié est conservée parmi les souvenirs les plus précieux des origines de la congrégation pour être encore aujourd'hui objet de respect et de vénération. Plus qu'un vieux souvenir, cette statue ramenée de France depuis l'expulsion des Oblats en 1903, demeure un signe tangible de la confirmation céleste de la congrégation. Et pour cette raison, elle est entourée d'un soin particulier et reste encore placée comme Patronne de toute la congrégation sur l'autel majeur de la grande chapelle de la maison générale à Rome. Cette idée n'est nullement étrangère à ce que pensait le Fondateur lui-même qui exhortait ses Oblats de « ne jamais déshonorer votre Mère qui vient d'être placée sur un trône et reconnue pour Reine dans la maison de l'Epoux »³⁰.

MARIE DANS L'EXPÉRIENCE DE L'ADOPTION ET DE L'APPROBATION DU NOUVEAU NOM DE LA CONGRÉGATION

VERS L'APPROBATION SOUS LE NOM D'OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

L'expérience vécue par Eugène de Mazenod le 15 août 1822 le rassure intérieurement. Le jeune Fondateur a le pressentiment que sa petite société missionnaire aura un avenir brillant. Entre-temps, les missionnaires de Provence s'adonnent de toutes leurs forces à prêcher les missions paroissiales pour rechristianiser les campagnes où la foi s'étiole. La devise de leur Fondateur tirée de l'évangile de saint Luc 4, 18 (Il m'a envoyé annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres) stimule leur zèle apostolique. Déjà saint Vincent de Paul et ses compagnons

³⁰ Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, p. 234.

excellaient dans la prédication des missions tout comme les missionnaires de France de l'abbé Forbin-Janson. L'abbé Eugène de Mazenod veut travailler rien qu'à l'intérieur de la Provence ; c'est ainsi qu'il pensait depuis le temps de son séminaire : « Je vous le répète, c'est à Aix et dans le diocèse que je travaillerai » comme il le disait à sa mère. C'est pour cette raison qu'il démissionnera de la charge du directeur du séminaire Saint-Sulpice en 1812³¹.

Comme pour l'œuvre de l'Association de la Jeunesse Chrétienne, la nouvelle congrégation fondée par l'abbé de Mazenod n'est pas du goût de tous. Certaines personnalités ecclésiastiques et laïques tentent de l'étouffer. Pour sauver définitivement son œuvre, Eugène se résolut d'en appeler au Pape à Rome pour demander l'approbation pontificale. Le père Charles Dominique Albini³², qui traduit le texte de la Règle du français en latin³³, l'encouragea fortement pour obtenir cette approbation. Et pendant ce temps-là, Eugène ne démord pas de son amour filial et de sa dévotion envers la Vierge Marie, au contraire. Les intrigues

³¹ Journal, 31.03.1839, in *EO* I, 20, pp. 83-90. Le souci du père Eugène pour les pauvres remonte plus loin : « A son retour de France, simple laïc, il avait été frappé par l'état d'abandon dans lequel se trouvait les pauvres gens du peuple » (Cf. J. LEFLON, *Eugène de Mazenod...*, t. I., p. 434).

³² L'ancien prêtre du diocèse de Nice Charles Dominique Albini (1790-1839) rencontre Eugène de Mazenod en 1824. Frappé par la qualité de sa vie religieuse et le zèle apostolique des Missionnaires de Provence, il demande d'intégrer leur société. Ce professeur de théologie morale et vaillant missionnaire s'occupe en 1825 de la traduction en latin des Constitutions et Règles à soumettre au Pape. Bien plus qu'encourager, il mis la pression sur le Fondateur pour partir à Rome en vue d'y obtenir la reconnaissance officielle de la Congrégation. En effet, « le père Albini finit par lui dire : *Allez mon cher père, allez, vous réussirez* et en même temps il le pousse de ses deux mains par les épaules. *C'est sur la foi d'une parole accompagnée d'un geste si expressif de la part de celui dont la sainteté lui était connue qu'il prit une résolution définitive* » (Y. BEAUDOUIN, *Charles Dominique Albini*, Biographie, Lettres, coll. *Écrits Oblats* II, 8, p 38).

³³ En vue de la traduction de la Règle en latin, le père de Mazenod « distribue le texte entre les pères Barthélémy Bernard, Honorat, Courtès et Albini. Le père Tempier conseille ensuite de confier ce travail au seul père Albini pour éviter la bigarrure d'une traduction faite par plusieurs individus qui ont chacun leur manière. Le Fondateur hésite entre Courtès, très occupé, et Albini qui compte beaucoup sur les missions. Celui-ci confie le 26 février [1824] qu'il a travaillé jour et nuit à traduire une bonne partie de nos constitutions. Le travail a été fait un peu à la hâte ; j'aurais voulu y donner un coup d'œil mais, n'en ayant pas le temps, notre bon père Courtès aura soin j'espère d'y suppléer » (Y. BEAUDOUIN, *Idem*, p. 37).

et les menaces qui obstruent la naissance de sa congrégation le poussent à se confier davantage à la sollicitude de cette Bonne Mère. Bien des textes rédigés à cette époque témoignent de cet attachement filial d'Eugène à la Mère de Dieu ; celle-ci demeure omniprésente dans sa vie personnelle et dans celle de sa congrégation. Que le nom de Marie apparaît finalement dans le titre officiel de sa congrégation, cela n'a rien d'étonnant pour quelqu'un qui connaît le cheminement spirituel de ce dévot de la Mère du Sauveur.

Rappelons qu'au tout début de la fondation de la Société des Missionnaires de Provence, le père de Mazenod et ses compagnons prennent l'habitude de conclure la prédication des missions paroissiales avec l'acclamation «Loué soit éternellement Jésus-Christ, et louée soit aussi Marie, toujours immaculée» ; cette acclamation est chantée en langue provençale³⁴. Dans le premier texte français des Constitutions et Règles des Missionnaires de Provence en 1818, l'abbé de Mazenod écrit au sujet de la prière et des autres exercices de piété : « On fera aussi au moins une visite au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge à laquelle les Missionnaire auront tous une dévotion particulière et qu'ils regarderont toujours comme leur mère »³⁵. Eugène de Mazenod cherchera aussi de promouvoir la dévotion mariale chez les fidèles desservis par les Oblats ; c'est pourquoi, la prédication sur la Sainte Vierge Marie deviendra très vite une obligation pour les Missionnaires de Provence : « Ils ne négligeront rien pour porter les fidèles à avoir une entière confiance à cette Vierge Immaculée et très Sainte Mère de Dieu »³⁶.

Comme pour le patronage de l'Association de la Jeunesse Chrétienne qu'il fonda au seuil de son ministère à Aix en 1813, Eugène dédie une fois de plus à *Marie toujours Immaculée* la paroisse Saint-Sauveur qu'il consacra en 1820. Dans le déroulement des missions, Eugène fixera aussi la méthode³⁷ à suivre par ses missionnaires : visites

³⁴ Recueil des cantiques que le père de Mazenod fera imprimer à l'usage des Missionnaires de Provence, Avignon 1819, p. 268 ; on y chante les priviléges de Marie, ses gloires et son immaculée conception : « Pleine de grâce, ô Vierge incomparable ! L'honneur, la gloire », etc. (J. MORABITO, « L'immaculée dans la spiritualité du Fondateur », p. 30).

³⁵ Règle de 1818, Art. 4.

³⁶ Lettre au père Mie, 15.10.1818.

³⁷ Quant à la méthode utilisée pour la prédication des missions paroissiales, « le Fondateur dirige lui-même la plupart de ces missions. Au cours des premières, il fixe la

à domiciles, instructions sur les grandes vérités de la foi, catéchèse, cérémonies et processions solennelles, confessions, etc. Pour détourner les fidèles des pratiques immoraux et surtout de la passion effrénée de la danse, Eugène propose une pièce de rechange qu'est l'*Association pieuse des Enfants de Marie* destinée aux filles tandis que les garçons et les hommes sont rassemblés en *chambrées* où ils peuvent se divertir sainement. Nous soulignons ici le fait qu'une Association dédiée à la Vierge Marie sert de cadre pour réunir, instruire et éduquer les jeunes filles. Eugène de Mazenod a toujours cru que la Sainte Vierge, la Bonne Mère demeure l'éducatrice par excellence pour les jeunes ; son exemple, sa protection et son intercession en leur faveur les stimulent à embrasser le chemin du renouveau spirituel.

L'attachement du père Eugène envers la Sainte Vierge se manifeste dans sa vie ordinaire, ses instructions, ses œuvres³⁸ et sa correspondance, par exemple, lorsqu'il écrit de Paris en 1823 au père Jourdan resté à Aix pour le calmer de ses multiples peines : « Adieu, je vous embrasse bien tendrement en vous recommandant à notre Bonne Mère Marie »³⁹. Il en fera autant avec le père Courtès en 1824 pour lui demander de permettre à un novice d'aller visiter sa mère malade ; il termine sa lettre en ces termes : « Je mets l'enfant sous la protection de la Sainte Vierge

méthode que ses confrères suivront ensuite pendant de nombreuses années. A la tradition des missions des XVII^e et XVIII^e siècles, l'abbé de Mazenod emprunte les principaux moyens : enseignement des «grandes vérités», catéchèse, cérémonies et processions qui touchent les coeurs, pratique de la confession en plusieurs fois pour assurer le sérieux de la conversion, etc., mais son souci majeur est aussi de s'adapter à la situation réelle des gens dont la vie chrétienne a été si bousculée depuis vingt-cinq ans. D'où un certain nombre d'innovations, en particulier les visites à domicile, et l'utilisation du provençal. Il s'implique personnellement. Enfin la référence à la théologie morale de saint Alphonse de Liguori permet d'exercer la miséricorde au confessionnal dans la célébration du sacrement de pénitence, à l'encontre du rigorisme alors si fréquent sous l'influence du jansénisme » (R. ETCHEGARAY, *Petite vie de Eugène de Mazenod*, Paris, Desclée De Brouwer, 1995, p. 73).

³⁸ On ne parle pas souvent des *Frères de Notre-Dame du Bon Secours*, fraternité fondée par Mgr de Mazenod à Marseille. Elle ne survécut malheureusement pas (1853-1860) ; il encouragea le père Oblat Louis Toussaint Dassy à fonder les *Sœurs de Marie Immaculée* en 1858 à Marseille. Le père Boudens dit que Mgr de Mazenod lui-même qui avait donné ce nom aux Sœurs (Voir R. BOUDENS, « Mgr de Mazenod et la définition du dogme de l'Immaculée Conception », p. 13).

³⁹ Lettre au père Jourdan, 30.03.1823, in *EO* I, 6, p. 116.

et de son saint Patron, adieu, je t'embrasse »⁴⁰. On pourrait bien dire que toute l'existence du père de Mazenod, sa vie personnelle et communautaire, son engagement religieux, sacerdotal et missionnaire baigne dans l'amour et la promotion de la dévotion à Marie Immaculée. Il ne le clame pas tout haut, sauf quelques fois lorsque les circonstances l'exigent. La Vierge Marie reste pour lui une présence vivante, maternelle qui le porte, le soutient et l'aide à tout point de vue.

L'ADOPTION DU NOUVEAU NOM DE LA CONGRÉGATION : « MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE»

Le désir d'un nouveau nom pour la congrégation

Malgré son hésitation due à son humilité, à la peur de l'échec et au nombre réduit des membres de sa Société, Eugène de Mazenod, encouragé par ses compagnons, quitte Aix le 30 octobre 1825 pour Rome où il arrive le 26 novembre de la même année dans le dessein de soumettre au Pape les Constitutions et Règles de sa congrégation en vue de leur approbation. Plusieurs lettres rédigées à cette époque témoignent d'une confiance absolue en la Vierge Marie qu'Eugène évoque en toutes circonstances. L'audience avec le Souverain Pontife étant fixée pour le 20 décembre 1825, Eugène profite assez bien de quelques jours d'intervalle pour peaufiner le texte de la Règle et fixer les sujets de son entretien avec le Pape. Dans l'attente, il a le plaisir de participer à la neuvaine de la solennité de l'Immaculée Conception et de l'octave qui s'en est suivie. C'est précisément dans la journée du 8 décembre 1825 que le père de Mazenod mit la dernière main à la supplique à présenter au Pape Léon XII le jour de son audience⁴¹. Quatre questions sont prévues à l'ordre du jour. Un phénomène curieux et même grave se produit à la quatrième et dernière question, le père de Mazenod demande au Pape de changer le nom de la congrégation : l'ancienne dénomination de la Société des *Oblats de Saint Charles* cède au profit de la Société des *Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie* :

⁴⁰ Lettre au père Courtès, 13.08.1824, *EO I*, 6, p. 159.

⁴¹ « Je me suis occupé dans la journée de dresser la supplique, pour présenter au Pape le jour qu'il me donnera audience » (Journal de Rome, 8.12.1825, voir *EO I*, 17, p. 45).

Ayant prévu d'avance combien pourrait traîner en longueur la marche que je savais qu'il fallait suivre, j'avais écrit quatre questions sur lesquelles je voulais que le chef de l'Église me répondît catégoriquement. Je ne manquai pas de les lui faire:

- Votre Sainteté approuve-t-elle que les membres, etc., continuent de vivre selon les Règles précédemment approuvées par les Évêques tels et tels ? - Réponse affirmative.

- Votre Sainteté approuve-t-elle que la dispense de ceci et de cela (je nommais chaque chose par son nom propre) soit réservée au Supérieur Général et au souverain Pontife, et que les membres de la Société ne puissent en demander dispense qu'à eux ? - Réponse affirmative.

- Votre Sainteté approuve-t-elle que celui qui a été Supérieur Général soit tel, et Votre Sainteté daigne-t-elle le reconnaître en cette qualité ? - Réponse affirmative.

- Votre Sainteté approuve-t-elle que la Société prenne le nom d'« Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie» au lieu de celui d'Oblats de Saint Charles qu'elle avait pris précédemment ? - Le Pape ne dit ni oui ni non; je crus comprendre qu'il disait qu'on le mettrait dans le rapport. Je n'insistai pas pour le faire mieux expliquer, parce que c'était la chose la moins importante, et qu'on pouvait attendre sans inconvénient. Ce changement m'a paru nécessaire pour n'être pas confondus avec une infinité de communautés qui portent ce même nom⁴².

A cette quatrième demande, la Pape ne répond pas sur le coup comme on peut le remarquer ; et le père de Mazenod comprend que la réponse à une telle question exige du temps. Mais pourquoi le Fondateur dit que « c'était la chose la moins importante » ? Comment faut-il comprendre la signification exacte de ce propos ? Convient-il d'interpréter *la chose la moins importance* comme une chose sans importance, secondaire, négligeable ? Cette interprétation, à notre avis, trahirait gravement la pensée du Fondateur. En fait, la matière et le contexte relatifs au changement du nom de la congrégation ne relèvent certainement pas d'une affaire bénigne. Le père de Mazenod comprend d'ailleurs fort bien que le changement du nom tel que proposé devait être une affaire sérieuse nécessitant du temps pour un examen plus approfondi. Nous

⁴² Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, p. 230.

pensons que le Fondateur n'a pas voulu insinuer que le changement du titre de la congrégation était une question sans aucune importance, ce qui serait extrêmement curieux et même contradictoire parce qu'il dit aussitôt que « ce changement m'a paru nécessaire ». Il voulait plutôt dire que la réponse du Pape à cette quatrième demande n'était pas urgente comme le dit si bien la suite de cette même phrase : « on pouvait attendre sans inconvénient »⁴³.

Le contexte suggère que le discours se rapporte à l'urgence de légitimer sur une série des questions pratiques et d'importance vitale pour la gestion quotidienne de la jeune congrégation et de ses membres ; il ne s'agit certainement pas d'une relativisation ou encore moins d'un mépris du titre de la Société. Il reste vrai que le Fondateur cherchera à comprendre davantage le sens et à assumer les conséquences du nouveau nom de sa congrégation, mais cela ne veut pas dire qu'au départ, il n'y

⁴³ Eugène de Mazenod savait que le processus de l'approbation pouvait prendre un temps assez long et qu'il pouvait attendre au moins quatre mois. Entretemps, il s'efforce d'arracher nettement les réponses du Pape sur certaines questions pratiques et surtout urgentes qui permettent de gérer la vie quotidienne de la société : d'abord, la pratique et la garantie de la Règle ; ensuite, le droit des dérogations et des dispenses et enfin, la reconnaissance du Supérieur général de la Société. Voilà les trois questions qui paraissent urgentes étant donné qu'elles se rapportent à la vie journalière des membres de la Congrégation. Par contre, la quatrième question, celle du changement du nom de la Société, ne présente pas d'urgence, on peut encore attendre la réponse du Pape sans préjudicier la bonne marche de la Société et la conduite de ses membres. On doit considérer le fait que le Fondateur écrit au père Tempier qu'il n'avait pas le temps de tout expliquer au Pape à propos de ce changement de nom. Mais au même père Tempier, il le fait dans une magnifique lettre qui ressemble à une hymne à l'honneur de Marie Immaculée dont la Congrégation doit porter le nom comme un nom de famille (Lettre au père Tempier, 20.03.1826, in *EO I*, 7, p. 65). A regarder de plus près, le contenu de cette lettre (et de beaucoup d'autres encore) ne laisse pas croire que le changement du titre de la Congrégation soit une question de moindre importance ou une bagatelle, loin de là. Donc, l'expression *sans importance* doit être interprétée au sens de 'sans urgence', sans empressement, mais jamais comme sans utilité ; autrement, le Fondateur manquerait de cohérence. Le fait que la demande du changement de nom soit rangée en dernière position, peut donner l'impression qu'elle est moins importante ! C'est le dernier, mais certainement pas le moindre (the last and not the least, comme on le dit en anglais) ! De toute façon, nous ne voyons pas un homme comme Eugène de Mazenod tirer au sort le titre de sa Congrégation ou le choisir au hasard, sans y attacher l'importance et le sérieux nécessaires !

attache aucune importance. Les lettres⁴⁴ qu'il adresse au père Tempier après son audience avec le Pape témoignent sans doute de l'importance qu'il accorde à la nouvelle dénomination de sa Société missionnaire. Non seulement, il juge le titre (Oblats de Marie Immaculée) opportun, mais l'explique, le défend et l'exalte. Il accueille cette inspiration comme une grâce du ciel. Le nom de Marie à lui seul contient en substance tous les aspects de la vocation et du charisme missionnaire de l'Oblat ; ce qu'il est et ce qu'il est appelé à être.

Avec la détermination qu'on lui reconnaît, Eugène de Mazenod prit d'autres contacts et entreprit plus d'une démarche en vue de faire approuver sa congrégation. Mais, il se rendra vite compte que le dénuement de cette affaire dépend ni de sa bravoure personnelle ni de la faveur qu'il pourrait obtenir grâce à ses relations. C'est seule la volonté de Dieu qui décidera de l'approbation ou non de sa congrégation, d'où les sentiments d'abandon à la providence et les invocations incessantes pour demander l'intercession de la Vierge Marie. Fort de sa foi en la Providence et de son indéfectible confiance en la Bonne Mère, Eugène pressent que l'affaire est en bonne voie, que sa congrégation sera approuvée : « Voilà donc notre affaire en train, mais si elle a fait un grand pas en commençant, ce n'est pas à dire qu'elle soit achevée »⁴⁵. De quoi à inciter notre jeune Fondateur à prier de plus belle la Sainte Vierge :

Je regardai cela comme une espèce de miracle qui me faisait bien augurer de notre affaire. Je continuerai de la recommander à Dieu par l'intercession de la sainte Vierge, des anges et des saints, et j'attendais, dans ce saint abandon, d'aller apprendre aujourd'hui ce qui s'est décidé dans cette audience du Pape, si intéressante pour nous⁴⁶.

Pourquoi un nouveau nom ?

Une question préoccupante qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive : pourquoi le Fondateur change-t-il le nom de la congrégation ? C'est vrai que la société n'en est pas à sa première dénomination ; elle

⁴⁴ Surtout celle du 22-24 décembre 1825 et celle du 20 mars 1826 (Au père Tempier, 20.03.1826, in *EO I*, 7, p. 65).

⁴⁵ Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, p. 234.

⁴⁶ *Idem.*, p. 232.

a commencé avec le nom de *Missionnaires* (ou *Mission*) de Provence pour des raisons de limites géographiques, car le Fondateur voulait œuvrer rien qu'à l'intérieur de la Provence, au sud-est de la France. Peu après, avec l'acceptation d'autres maisons en dehors de cet espace géographique, le nom des *Missionnaires de Provence* devenait inadéquat. D'où la deuxième dénomination : *Oblats de Saint Charles*, titre proposé fort probablement par les compagnons du Fondateur en référence à son saint patron, Charles Borromée. Le père de Mazenod révélera plus tard que ce titre n'était pas vraiment à son goût, il le répugnait et le gênait un tout petit peu⁴⁷. Le malaise ne venait pas de saint Charles qu'il aimait et invoquait souvent mais plutôt du fait que ce titre blessait en quelque sorte son humilité, car il considérait le patronage de saint Charles comme une dévotion personnelle qui ne devait pas s'imposer sur la nouvelle société missionnaire. Ses compagnons avaient solennisé ce qui, selon le Fondateur, appartenait à l'ordre privé. Mais sur le coup, Eugène acceptera la proposition et le nom sera adopté, malgré lui. L'audience papale lui donnera l'occasion d'exprimer le regret qui le rongeait depuis l'adoption de ce nom. Alors, on comprend pourquoi, il décide de changer le nom des « Missionnaires de saint Charles » à celui des « Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie ». Il faut dire cependant que le nom d'*Oblats* n'est pas une nouveauté que le père de Mazenod découvre à Rome..., les membres de sa Société ont adopté ce nom depuis 1825). Il n'y a pas de doute qu'Eugène était déjà familier avec le mot « oblation », à partir de la tradition de l'École française de spiritualité, et surtout de la lecture de la Règle de saint Alphonse de Liguori.

Dans le texte des Constitutions et Règles que le Fondateur présente au Pape pour l'approbation, il s'agit encore des « Oblats de saint Charles » ; le changement proposé dans la supplique rédigée à part étonne et surprend. Eugène de Mazenod aurait-il eu cette idée de changer le nom seulement pendant son séjour à la fin de l'année 1825 à Rome ? En tout cas, il n'en parle pas avant cette date et pire encore ne semble

⁴⁷ En effet, le Fondateur 'se confesse' : « Il faut que j'avoue ici que j'étais tout étonné, lorsqu'on se décida à prendre le nom que j'ai cru devoir quitter, d'être si peu sensible, d'éprouver si peu de plaisir, je dirai presque une sorte de répugnance de porter le nom d'un saint qui est mon protecteur particulier, auquel j'ai tant de dévotion » (EO I, 6, p. 234).

pas se donner la peine de consulter ses compagnons avant d'adresser la demande au Souverain Pontife. Cette démarche audacieuse de vouloir changer le titre de la congrégation apparemment à l'insu des autres membres de la Société comportait des risques comme le fait remarquer le père Lubowicki⁴⁸. Si le Fondateur dit clairement dans la supplique qu'il renonce au titre d'*Oblats de saint Charles* « pour n'être pas confondus avec une infinité de communautés qui portent le même nom »⁴⁹, il ne donne pas cependant les motifs qui le poussent à choisir celui d'*Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie*. Eugène ne remet pas en question le titre d'*Oblats*, mais seulement celui de *saint Charles*. L'« infinité des communautés » dont il parle se rapporte donc à des communautés placées sous le patronage de saint Charles Borromée⁵⁰.

Comme le Fondateur lui-même ne dit pas les raisons qui le poussent à choisir le nom d'*Oblats de Marie Immaculée*, plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer ce changement de nom. Nous en signa-

⁴⁸ K. Lubowichi fait remarquer en effet que « le fondateur prenant ainsi la décision de changer le nom de la congrégation sans consulter ses confrères risquait leur désapprobation » (Voir *Maria nella vita del Beato Eugenio de Mazenod e della sua Congregazione*, p. 153). Par ailleurs, ce changement de dernière minute pouvait donner l'impression que l'affaire n'est pas parfaitement mûrie, qu'il y avait encore des hésitations et qu'elle aurait par conséquent besoin du temps pour clarifier et préciser certaines choses. Les remarques du Cardinal Antonio Pallotta allaient d'ailleurs en ce sens, qualifiant et interprétant ces hésitations comme un *signe de l'instabilité de l'œuvre* ; heureusement que ses autres compères Cardinaux relativisèrent son argumentation (G. MARCHETTI, « Rapport au Pape Léon XII », 17.02.1826, in *MIS* 79 (1952), p. 132).

⁴⁹ Allusions aux « Oblats de saint Charles », une Association des prêtres séculiers fondée par le Cardinal Charles Borromée à Milan que le père de Mazenod connaissait. L'idée de Mgr Jacques Jeancard (1799-1875) qui pense qu'Eugène découvre les Oblats de saint Charles seulement quand il arrive à Rome est jugée aujourd'hui d'anachronique, car le Fondateur semble connaître la vie, les activités apostoliques de son saint patron et aussi la Règle destinée aux Oblats de saint Charles comme l'atteste sa lettre à l'abbé Tempier, le 9 octobre 1825 : « [...] nous vivrons ensemble dans une même maison que j'ai achetée, sous une règle que nous adopterons d'un commun accord, et dont nous puiserons les éléments dans les statuts de saint Ignace, de saint Charles pour les Oblats, de saint Philippe Néri, de saint Vincent de Paul et du bienheureux Liguori » (Au père Tempier, 09.10.1815, in *EO I*, 6, p. 6).

⁵⁰ En effet, il existait en Italie la Société des Oblats de Saint Ambroise et de saint Charles à Milan et celle des Oblats de saint Gaudence et saint Charles à Novara.

lons les plus célèbres⁵¹ et ajoutons aussi, pour notre part, ce qui apparaît important à considérer. Ces hypothèses tournent autour des trois吸引s fortement sentis par le Fondateur lors de son séjour à Rome en vue de l'approbation de sa congrégation. D'abord, l'attrait vers les *Oblats de la Vierge Marie*; ensuite, l'admiration pour les sublimes pages des *Gloires de Marie* de saint Alphonse de Liguori et enfin, la fascination éprouvée à l'occasion de la neuvième de préparation à la solennité de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie du 8 décembre 1825 et de l'octave qui s'en est suivait.

En fait, le père de Mazenod prend contact avec le père Bruno Lanteri⁵² à Turin pour lui proposer d'unir les deux Sociétés missionnaires dont ils sont les fondateurs : les Oblats de Saint Charles et les Oblats de la Vierge Marie. Eugène de Mazenod échoua dans cette tentative et en fut fortement déçu, malgré son insistance, le refus fut catégorique⁵³. Le père de Mazenod estimait le supérieur des Oblats de la Vierge Marie mais regrettait le fait que ses collaborateurs prenaient trop d'ascendance sur lui et l'influençaient pour empêcher la fusion de ces deux Instituts religieux. L'hypothèse, ici, est que l'attrait vers les Oblats de la Vierge Marie du père Lanteri aurait laissé le Fondateur sur sa soif, et comme par un effet de transfert, de nostalgie ou de récupération, il aurait tenté en quelque sorte de rattraper le nom (d'Oblats de Marie). Cette hypo-

⁵¹ Nous écartons d'office l'hypothèse de Jeancard pour laquelle le Fondateur aurait découvert, pendant son séjour romain, l'existence de la congrégation des Oblats de Saint Charles, une Association des prêtres diocésains, fondée par saint Charles Borromée à Milan. À vrai dire, Eugène de Mazenod en était déjà au courant parce qu'il utilisa leurs Statuts pour composer la Règle de sa propre congrégation.

⁵² Pio Bruno Lanteri (1789-1830) s'engagea fortement en son temps à la formation des laïcs et des ecclésiastiques (religieux, séminaristes et prêtres). Former l'intelligence et le cœur fut au centre de ses préoccupations. Il fonda en 1826, à Pinerolo au nord de l'Italie, la Congrégation des *Oblats de la Vierge Marie* (*Oblati di Maria Vergine*) pour promouvoir et perpétuer son charisme. On peut lire avec intérêt l'article de J. THIEL, « Relation du fondateur avec P. Lanteri », in *Ét.Obl.* 5 (1946), pp. 129-142. Par ailleurs, le père Pielorz fait remarquer l'intérêt et l'admiration du père Lanteri pour l'Abbé de Mazenod : « Après avoir abandonné l'idée de se faire Jésuite, écrit-il, le p. Lanteri pensait sérieusement entrer avec ses compagnons fidèles dans la Société du P. de Mazenod [...] » (Voir J. PIELORZ, *Chapitres généraux au temps du fondateur*, p. 51).

⁵³ De fait, le père Lanteri écrira à la fin du mois de février 1826 pour signifier l'opposition des membres de sa congrégation de fusionner avec les Oblats de Saint Charles de Mgr de Mazenod (*Ét.Obl.* 5 (1946), p. 139).

thèse, à notre avis, boîte parce qu'elle ne répond pas à la question de fond, à savoir pourquoi Eugène de Mazenod choisit-il le nom *d'Oblats de Marie Immaculée* ?

Une seconde hypothèse qui explique le virement du Fondateur vers un titre de Marie Immaculée est fondée sur le fait que pendant son séjour de 1825-1826 à Rome, il se montre profondément intéressé à la lecture du célèbre livre de Marie-Alphonse de Liguori, intitulé *Les gloires de Marie*. Il obtint du Vice procureur général des Rédemptoristes une copie des manuscrits de cet opuscule, notamment le chapitre 9 qui traite de la clémence et de la bonté de Marie (*O clemens, O pia !*) et le chapitre 10 sur la « douceur du nom de Marie (*O dulcis Virgo Maria*). Certains passages du chapitre 9 de ce fameux livre trouvent un écho dans la spiritualité mazenodienne ; par exemple, le fait de recourir à l'intercession de Marie pour être saint⁵⁴. Le chapitre 10, un vrai hymne à l'honneur de Marie a lui aussi des réminiscences avec certaines expressions du père de Mazenod, pour qui le Nom de Marie « satisfait le cœur et l'oreille »⁵⁵. Il est vrai que le père de Mazenod admirait au plus haut point saint Alphonse de Liguori et ne cessait de l'évoquer et de le citer dans ses écrits. Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier l'influence de saint Alphonse de Liguori sur le Fondateur des Oblats de Marie Immaculée. De Mazenod a particulièrement étudié sa théologie morale qui l'inspirait dans son apostolat. Eugène fera d'ailleurs rédiger la première biographie de saint Alphonse de Liguori en langue française⁵⁶. Durant

⁵⁴ Marie-Alphonse de Liguori écrit : « Sans doute, elle est Sainte, elle est immaculée, elle est reine de l'univers, elle est Mère de Dieu [...]. Ah ! S'écrie saint Fulgence, depuis combien de temps le monde ne serait-il pas abîmé, si Marie ne l'avait pas soutenu par son intercession [...]. Et sainte Catherine avait coutume de l'appeler *la dispensatrice de la divine miséricorde* [...]. Ô Marie, rendez-moi saint [...], la seule chose donc qui puisse m'empêcher de recevoir vos grâces, c'est, ou ma négligence à vous invoquer, ou mon peu de confiance en vous, c'est vous-même qui devez me les obtenir, et c'est à vous que je les demande, c'est de vous que je les veux, c'est de vous que je les espère, et je les attends de vous avec assurance, ô Marie, ma Mère, mon espoir, mon amour, ma vie, mon refuge, mon secours et ma consolation ! » (M.-A. De LIGUORI, *LGM*, Chap. IX).

⁵⁵ Ici saint Alphonse de Liguori cite les autres saints : « Le nom de Jésus, avait dit Bernard, le nom de Marie, reprenait Antoine (de Padoue), est une joie au cœur de ses pieux serviteurs, un miel sur les lèvres, une mélodie pour leurs oreilles » (*Idem*, chapitre X).

⁵⁶ E. LAMIRANDE, « Notes de lecture », in *Ét.Obl.* 16 (1957), p. 287.

l'audience avec le Pape Léon XII, au sujet de la dispense qui devait être réservée au Souverain Pontife et au Supérieur général, le père de Mazenod dira au Pape qu'il en est ainsi dans la Règle de Saint Vincent de Paul et ce dernier ajouta : « Et aussi dans celle du Bienheureux de Liguori ». Le père de Mazenod en fut un peu confus et ne se pardonnera pas cet oubli, étant lui-même détenteur d'une Règle dont certains articles furent pratiquement copiées à partir de celle du fondateur des Rédemptoristes : « Quelqu'émou que je fusse, je ne perdis pas la tête⁵⁷ », écrit Eugène de Mazenod.

Peut-on conclure qu'avec ces célèbres pages manuscrites de saint Alphonse de Liguori, le Fondateur des Oblats de Marie Immaculée se laisse une fois de plus influencer par son maître spirituel, par-dessus le marché dévot et chantre des gloires de Marie ? La lecture de ces dits manuscrits du livre *Les gloires de Marie* aurait-elle poussé Eugène de Mazenod à adopter le nom de Marie comme nouveau titre de sa propre congrégation ? Même si cette hypothèse se vérifie, elle ne peut suffire à elle seule pour expliquer le choix du nouveau titre de la congrégation.

Il reste alors l'hypothèse qui soutient que la participation aux différentes célébrations de la fête de l'Immaculée Conception (la neuvaine, la solennité elle-même et l'octave) organisées en décembre 1825 à Rome, auraient fortement influencé le Fondateur jusqu'à rebaptiser sa famille religieuse. Cette hypothèse s'appuie sur une réalité vérifiable comme le remarque le père Morabito :

C'est qu'une évolution profonde s'opère dans son âme depuis le jour de l'Immaculée Conception de l'année 1825, où il signe le mémoire dans lequel il demande au pape le changement de titre pour sa Congrégation. En priant, en méditant pendant la neuvaine de l'Immaculée et pendant l'octave suivante, il avait découvert dans ce nouveau titre des richesses cachées qui se présentaient à son âme dans la lumière d'une illumination surnaturelle⁵⁸.

En fait, au début de la neuvaine, le 2 décembre 1825 précisément, le père de Mazenod se rend encore à la basilique Sainte-Marie-Majeure où il admire ce magnifique édifice comme il le décrit lui-même dans

⁵⁷ Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, p. 230.

⁵⁸ J. MORABITO, « L'Immaculée dans la spiritualité du Fondateur », pp. 34-35.

son journal⁵⁹, mais certainement aussi la beauté de la cérémonie. Dans son bref journal du 8 décembre, le jour même de la fête de l’Immaculée Conception, le Fondateur ne mentionne pas grand-chose sur la Vierge Marie, sinon l’admiration qui l’envahit pendant la célébration de l’office avec les Cardinaux à la chapelle Sixtine :

Le Pape ne s’y était pas rendu. L’office est si beau, si imposant dans cette chapelle, que je n’ai point eu de regret d’y avoir été. Les cardinaux étaient aujourd’hui en *Cappa magna* rouge, à cause de la fête, et c’était un Cardinal qui officiait⁶⁰.

Le fait de croire que la célébration de l’Immaculée Conception de 1825 avait influencé le Fondateur dans le choix du nom de sa congrégation tient surtout au fait qu’il mit le 8 décembre la dernière main au texte de la supplique à présenter au Pape le 20 décembre prochain : « je me suis occupé dans la journée de dresser la supplique, pour présenter au Pape le jour qu’il me donnera audience »⁶¹. Or, nous savons que c’est dans cette supplique que le père de Mazenod demanda expressément au Pape de bien vouloir changer le nom d’Oblats de Saint Charles au profit de celui d’Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie. Serait-ce alors cet environnement de la solennité de l’Immaculée Conception qui aurait pressé le Fondateur de changer le nom de sa congrégation ? C’est possible que cette ambiance mariale du 8 décembre 1825 ait été déterminante dans l’adoption du nom de *la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie* pour la congrégation. Même si cette hypothèse reste vraisemblable, elle nous semble limitée, car le changement que propose le Fondateur ne pouvait pas être lié seulement à une émotion passagère ou à un pieux sentiment de dernière minute. Le Fondateur n’explique pas assez, pendant son séjour romain, toutes les raisons du choix de Marie Immaculée comme nouvelle Patronne de la congrégation. Toutefois, on

⁵⁹ « En repassant devant Sainte-Marie-Majeure, j’y suis entré pour la quatrième fois, et je m’y suis arrêté plus d’une heure. Je n’entreprendrai pas de faire la description de tout ce qu’on voit dans ces grandes basiliques, ce serait trop long et trop imparfait [...]. Impossible d’entrer dans les détails de la beauté du maître-autel et des deux grandes chapelles latérales. Je n’ai jamais vu d’aussi beaux marbres que ceux qui ornent la chapelle de la sainte Vierge, l’œil ne se satisfait pas de les regarder » (Journal, 01.12.1825, in *EO* 17, pp. 35-36).

⁶⁰ Journal, 08.12.1825, in *EO* I, 17, p. 44.

⁶¹ Journal, 08.12.1825, in *EO* I, 17, p. 45.

peut s'imaginer qu'il ne le fait pas à la légère. Il a dû discerner et peser tout le poids de cette nouvelle dénomination avant de la soumettre au Souverain Pontife.

Nous pensons que la dévotion mariale d'Eugène de Mazenod a des racines beaucoup plus profondes. Le changement du titre de la congrégation nous apparaît plutôt comme une décision prise au terme d'un long discernement⁶², sans doute discret dont les événements du séjour romain n'ont été que des éléments déclencheurs, un stimulus en quelque sorte. Ce discernement discret commença, nous semble-t-il, dès le moment où il se sentit insatisfait du titre d'*Oblats de saint Charles*, mais qu'il dû accepter malgré lui. Il s'en confessera plus tard en disant que « nous faisions tort à notre Mère »⁶³.

Toutes ces raisons avancées, à notre avis, ne sont pas fausses, elles sont plutôt insuffisantes. Car, il n'y a pas qu'un seul motif qui pousse le Fondateur à changer le titre de la congrégation ; toutes les raisons susmentionnées ont joué un rôle plus ou moins décisif. Nous dirons même plus, car c'est toute la vie d'Eugène de Mazenod (et non seulement les événements vécus à Rome), sa fervente et constante dévotion à Marie qui explique le nouveau nom de la congrégation. Le Fondateur prend ce nom parce que Marie, plus que tous les autres saints, fait partie de sa vie et de son histoire. Ce qui nous paraît certain est que le Fondateur comprit clairement et une fois pour toutes à Rome les avantages spirituels qu'offre le patronage de Marie Immaculée par rapport à saint Charles.

⁶² Parler d'un « long discernement discret » peut sembler ne pas s'accorder avec l'exclamation du Fondateur qui dit : « Comment n'y avons-nous pas pensé plus tôt ? » (Lettre au p. Tempier, 22.12.1825, in *EO* I, 6, 234). Nous pensons qu'il sied de comprendre cette exclamation dans son contexte ; c'est-à-dire que le père de Mazenod regrette de ne pas avoir donné plus tôt le nom de Marie à sa congrégation, comme qui dirait : « Comment n'avons-nous pas décidé plus tôt de prendre la Sainte Vierge comme Patronne de notre congrégation ? ». L'oubli qu'il regrette ne se rapporte pas à la personne de Marie, car celle-ci a toujours été présente dans sa vie et son ministère ; le regret porte plutôt sur le retard avec lequel il voulait la congrégation au patronage de l'Immaculée Marie, de ne pas avoir placé plus tôt son nom dans le titre officiel de sa société missionnaire. C'est pour cela qu'il dit aussitôt après cette exclamation (comment n'y avons-nous pas pensé plus tôt ?) : « Avouez que ce sera aussi glorieux que consolant pour nous de lui être consacrés d'une manière spéciale et de porter son nom. Les Oblats de Marie ! Ce nom satisfait le cœur et l'oreille » (Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO* I, 6, p. 234).

⁶³ *Ibidem*.

Le caractère universel de la Sainte Vierge, sa noblesse et sa supériorité, autant d'éléments qui la mette au-dessus de tous les saints⁶⁴. Qu'il suffise de rappeler ce qu'il écrivait au séminaire : « la dévotion pour la très sainte Vierge doit passer avant toutes les autres »⁶⁵ ou encore « Marie [à elle seule] rend plus de gloire à Dieu que tous les bienheureux ensemble »⁶⁶. Essayons de répondre plus largement à cette question : pourquoi le Fondateur opte-t-il pour le nom d'Oblats de Marie Immaculée ?

Pour avoir un idéal concret du charisme oblat

Eugène de Mazenod voit en la personne de Marie de Nazareth, le modèle parfait du religieux-missionnaire selon le charisme qui l'habite. Qu'il s'agisse de la consécration totale à la *Sequela Christi*, vécue à travers la chasteté, la pauvreté, l'obéissance et la persévérance ou bien du zèle missionnaire pour faire connaître le Christ et son message, la vie de Marie reste l'inspiration et le modèle le plus éloquent. Cela veut dire que le Fondateur a choisi délibérément, au-delà des circonstances liées à son séjour romain, le nom de Marie Immaculée pour sa congrégation. En ce sens, nous donnons pleinement raison au père Jetté qui voit dans la décision du Fondateur la découverte du visage de Marie comme celle qui convient, plus que Saint Charles Borromée, à être le modèle parfait du charisme oblat. Pendant son séjour à Rome, le Fondateur parvient, pourrait-on dire à

⁶⁴ Notre propos va plus loin que ce qu'écrivait déjà le p. Boutin : « Le 30 octobre 1825, lorsqu'il s'était dirigé vers Rome, pour demander l'approbation de son Institut sous le nom de *Société des Missionnaires Oblats de Saint-Charles*, il avait voulu donner à ses fils religieux un nom qui lui rappelât d'abord saint Charles Borromée, son illustre patron, mais aussi, sans doute, un autre Charles, l'aïeul anobli en mai 1653. Mais voici qu'êtant rendu dans la Ville éternelle, il comprit mieux, au cours de l'octave de l'immaculée-Conception, la supériorité de la noblesse de la Vierge Marie par rapport à la noblesse naturelle ou surnaturelle de toute autre créature. En conséquence, le 20 décembre, il demanda à Léon XII, pour lui-même et ses héritiers religieux, le nom d'*Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie*. Il sollicita la faveur de porter le nom même de sa Mère spirituelle » (L.-N. BOUTIN, *La spiritualité de Mgr de Mazenod, Fondateur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Essai de synthèse*, Séminaire de Chambly, 1966, p. 72).

⁶⁵ Avis généraux pour arriver à la perfection, 1809, in *EO* I, 14, p. 103.

⁶⁶ *Idem*, p. 168.

la maturation d'une nouvelle et plus profonde vision de la Congrégation. Il découvre Marie comme le modèle le plus adéquat de la vie apostolique [...], comme la personne la plus engagée au service du Christ, des pauvres et de l'Église⁶⁷.

Le père Morabito pense la même chose, comme nous l'avons cité précédemment. Le Fondateur, croit-il, lors de son voyage chez le Pape est plongé dans la prière et la méditation. Il reste concentré au moment où l'on doit décider du sort de sa congrégation. Il vit la neuvaine, la solennité du 8 décembre 1825 et l'octave de l'Immaculée conception dans cet esprit. Et, c'est alors qu'« il avait découvert dans le nouveau titre (de Marie Immaculée) des richesses cachées [...] dans la lumière d'une illumination surnaturelle⁶⁸ ». Dès lors, il se résolut d'adopter sans détour le nom d'Oblats de Marie Immaculée pour sa famille religieuse. Sous ce titre, la Sainte Vierge, déjà Mère de la congrégation, devenait aussi le modèle le plus adéquat du charisme oblat. Pour le Fondateur, l'idéal du charisme oblat à la suite du Christ a désormais un visage et un nom, c'est Marie de Nazareth, modèle de foi, de service et de zèle missionnaire.

Pour réhabiliter la Vierge Marie, Mère et Reine de la congrégation

Il est fort probable que, durant l'audience, le Fondateur ait dit au Pape les motifs qui l'ont poussé à proposer un nouveau nom pour sa famille religieuse. Constatons que le père de Mazenod avance une raison pour abandonner le nom d'Oblats de saint Charles : « pour ne n'être pas confondus avec une multitude de communautés qui portent ce même nom ». Mais il ne dit rien sur les motifs qui le poussent à choisir le nom *d'Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie*. Les raisons en faveur du nouveau titre n'apparaissent pas. Cela peut se comprendre, car le Fondateur prend soin de prévenir son lecteur plus d'une fois : « Il m'est impossible, écrit-il, de vous rendre un compte détaillé de ce qui s'est passé ; vous vous contenterez de la substance [...]. Il me serait impossible de vous rapporter tout ce qui fut dit »⁶⁹. Si le Fondateur

⁶⁷ F. JETTÉ cité par K. LUBOWICKI, « Marie », in *DVO*, p. 537.

⁶⁸ J. MORABITO, « L'Immaculée dans la spiritualité du Fondateur », pp. 34-35.

⁶⁹ Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, pp. 226 et 228.

n’indique aucun motif de l’adoption du nouveau nom de la congrégation dans la supplique, il fait cependant un commentaire sur la nouvelle identité des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée qui permet de le deviner : réhabiliter la Vierge Marie, car écrit-il : « nous faisions tort à notre Mère, à notre Reine, à celle qui protège et qui doit nous obtenir toutes les grâces [...] »⁷⁰.

Encore une fois, le Fondateur fait montre de son tempérament plus pragmatique que spéculatif. Argumenter sur les motifs du changement du nom lui paraît secondaire, il veut plutôt aller droit à l’essentiel ; en indiquant les conséquences pratiques qu’entraîne le nouveau titre de la congrégation ; à savoir l’exigence d’une fervente dévotion à Marie pour tous les Oblats. D’ailleurs, le Pape Léon XII fit autant ; il n’a pas demandé au Fondateur de longues explications sur le motif du changement du nom de la Société, mais s’est empressé de lui confier, au nom de l’Église, une nouvelle tâche, un nouvel objectif apostolique, celui de ramener « au sein de la miséricorde de Marie les âmes des pécheurs »⁷¹. C’est en réponse à cette demande papale d’inclure l’apostolat marial parmi les fins de la congrégation que le père de Mazenod s’empresse, à son tour, d’exhorter ses Oblats. Il écrira une lettre, deux jours après l’audience avec le Pape, où il recommande non sans insistance à tous les membres de la Société d’approfondir et de renforcer la dévotion mariale, devenue désormais une caractéristique essentielle de la spiritualité et de l’apostolat de la congrégation. La Sainte Vierge, Reine et Mère des Oblats depuis toujours ne mérite pas d’être oubliée. Il convient de lui restituer sa place comme Patronne légitime de la congrégation ; il faut la réhabiliter, l’aimer, l’imiter, la prier et se réjouir de porter son nom. Voilà ce qu’il dit :

Redoublez tous de ferveur et d’exactitude pour l’observance des Règles. Vous sentez qu’elles ont pris aujourd’hui un caractère plus im-

⁷⁰ Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, p. 234.

⁷¹ « Nous espérons que les membres de cette sainte famille qui se sont dévoués au ministère de la prédication et reconnaissent pour patronne la Mère de Dieu, la Vierge Immaculée, s’appliqueront, selon la mesure de leurs forces, à ramener dans le sein de la miséricorde de Marie les hommes que Jésus-Christ, du haut de la croix, voulut lui donner pour enfants » (Léon XII, *Si tempus unquam*, Décret d’approbation de la congrégation des Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie, 21 mars 1826).

posant. Tâchons de répondre à l'attente du chef suprême de l'Église, c'est le moyen d'attirer sur nous et sur notre saint ministère de nouvelles bénédictions. Qu'on se renouvelle surtout dans la dévotion à la très sainte Vierge, pour nous rendre dignes d'être les Oblats de l'Immaculée Marie. Mais c'est un brevet pour le ciel! Comment n'y avons-nous pas pensé plus tôt? Avouez que ce sera aussi glorieux que consolant pour nous de lui être consacrés d'une manière spéciale et de porter son nom. Les Oblats de Marie! Ce nom satisfait le cœur et l'oreille. Il faut que je vous avoue ici que j'étais tout étonné, lorsqu'on se décida à prendre le nom que j'ai cru devoir quitter, d'être si peu sensible, d'éprouver si peu de plaisir, je dirai presque une sorte de répugnance de porter le nom d'un saint qui est mon protecteur particulier, auquel j'ai tant de dévotion. A présent, je me l'explique; nous faisions tort à notre Mère, à notre Reine, à celle qui nous protège et qui doit nous obtenir toutes les grâces dont son divin Fils l'a faite dispensatrice. Réjouissons-nous donc de porter son nom et sa livrée⁷².

Remarquons que le Fondateur s'interroge pour dire : « comment n'y avons-nous pas pensé plutôt⁷³ » pour prendre ce nom de Marie ? Ainsi, l'interrogation débouche sur une confession exprimant son regret⁷⁴ et son malaise à propos du nom de Saint Charles adopté jusque-là, malgré lui : « Il faut que je vous avoue ici que j'étais étonné lorsqu'on se décida de prendre le nom que j'ai cru devoir quitter⁷⁵ ». A la fin de cet aveu au goût amer, éclate sa joie, on dirait, de réhabiliter la Sainte Vierge dans ses droits en reconnaissant qu'elle mérite au plus haut degré ce titre comme Mère, Reine, Patronne et intercesseur : « nous faisions tort à notre Mère, à notre Reine [...]. Réjouissons-nous donc de porter son nom [...] »⁷⁶.

Remarquons aussi la profondeur et la force des expressions que nous soulignons ; il commence par exiger une fidélité rigoureuse aux

⁷² Lettre au p. Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, p. 234.

⁷³ *Ibidem*.

⁷⁴ Plus qu'un regret, F. Jetté use d'un mot très fort, il parle de l'erreur : « Le fondateur semble avoir eu alors le pressentiment que ça n'allait pas, mais c'est à Rome qu'il prit conscience de l'erreur » (F. JETTÉ, « Essai sur le caractère marial de notre spiritualité », p. 25).

⁷⁵ *Ibidem*.

⁷⁶ Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, p. 234.

Règles de la congrégation avant d'en arriver à la dévotion à Marie : « *Redoublez tous de ferveur et d'exactitude pour l'observance des Règles [...]. Tâchons de répondre à l'attente du chef suprême de l'Église. Qu'on se renouvelle surtout dans la dévotion à la très sainte Vierge [...], nous rendre dignes d'être Oblats de l'Immaculée [...], lui être consacrés [...]. Réjouissons-nous donc de porter son nom [...]*

 ». Nous savons que le Fondateur veut éviter la confusion avec d'autres communautés. En prenant le nom des Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie, sa fondation sera la toute première des congrégations religieuses dédiées à Marie Immaculée à être approuvée par le Souverain Pontife bien avant même la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception⁷⁷.

Même si le Fondateur ne dit pas explicitement les raisons de l'adoption du nom d'Oblats de Marie Immaculée, un lecteur attentif peut, sans trop risquer, les imaginer à travers ses sentiments et ses exhortations contenus dans sa lettre du 22 décembre écrite deux jours seulement après l'audience papale. Il y a de fortes chances que le Fondateur ait repris, au moins en substance, les motifs pour lesquels il a préféré le nom d'Oblats de Marie Immaculée à celui d'Oblats de Saint Charles. C'est tout simplement parce que la Sainte Vierge le mérite. Ainsi, le patronage de la congrégation passa de saint Charles à Marie Immaculée. Cela paraissait juste aux yeux du Fondateur car Marie est supérieure à tous les saints et sa médiation aussi. Par ailleurs, porter avec dignité son saint nom équivaut à un *brevet pour ciel* ; lui être consacré est à la fois *glorieux et consolant* ; le nom d'Oblats de Marie Immaculée *satisfait le cœur et l'oreille*. Il choisit le nom de Marie parce qu'elle est notre *Mère*, notre *Reine*, notre *protectrice et dispensatrice de toutes les grâces* de son Fils. Par conséquent, les Oblats doivent se réjouir de porter ce nom, de se renouveler dans la dévotion envers elle ; ils doivent se rendre dignes d'endosser le saint nom de Marie.

En un mot, c'est pour réhabiliter la Sainte Vierge comme Mère de la congrégation que le père de Mazenod rebaptise sa société missionnaire. Agir autrement, dit-il, serait comme se rendre coupable d'un oubli grave et, par le fait même, faire du tort à notre Mère et notre Reine, notre pro-

⁷⁷ R. BOUDENS, « Mgr de Mazenod et la définition du dogme de l'Immaculée Conception », in *Acta Congressus Mariologici Mariani Romae a. 1954 celebrati*, Pontificia Academia Mariam Internationalis (Rome), 1956, t. II, p. 311.

tectrice et notre intercesseur. Pour les Oblats, c'est à la fois une grâce et une responsabilité. Tous les commentaires que le Fondateur fera après l'approbation de la congrégation ne seront que l'explicitation de ce qui est dit ici. Il suffit de lire attentivement sa lettre⁷⁸ du 20 mars adressée au père Tempier presqu'un mois après l'approbation, pour se rendre compte que le Fondateur exprime les mêmes sentiments. Il développe les mêmes idées et rappelle les mêmes exhortations à ses confrères pour se rendre dignes de porter ce nouveau nom de la congrégation.

Toutefois, il restera difficile, sinon impossible de connaître tous les motifs et tous les détails sur les décisions du Fondateur. Il en est de même pour le nom de la congrégation tout comme pour plusieurs autres points de son histoire. Le secret du cœur échappe souvent aux investigations de la logique intellectuelle. Cependant, il nous semble important de ne pas perdre de vue deux autres raisons qui poussent le Fondateur à changer le nom de la congrégation : d'une part, il cherche à suivre l'inspiration de l'Esprit Saint et d'autre part, il veut partager son expérience d'attachement filial à la Vierge Marie.

Pour obéir à l'inspiration de l'Esprit Saint

Eugène de Mazenod durant toute sa vie n'a cherché qu'à répondre aux appels de l'Esprit Saint. Il a toujours cherché à accueillir la grâce que Dieu lui offrait à travers les événements et les circonstances de la vie pour se laisser guider par elle. Lorsqu'on lit sa biographie, on ne le voit pas agir comme un architecte qui cherche à exécuter à tout prix des plans préétablis. Au contraire, il se comporte comme un pèlerin éveillé, attentif à tout ce qui se passe autour de lui, désireux de connaître le fond des choses, sensible aux appels de la mission et disponible aux inspirations du Saint-Esprit. Cet esprit d'ouverture et de disponibilité à la grâce lui fait changer plusieurs de ses décisions et le pousse à adopter des attitudes nouvelles et quelques fois inattendues. Par exemple, il dira qu'il ne sera jamais supérieur du séminaire, il rassure sa mère que jamais il ne travaillera en dehors du diocèse d'Aix-en-Provence, qu'il n'acceptera jamais d'être évêque ; et comme Fondateur, que ses missionnaires ne s'occuperont pas des séminaires, qu'ils ne sortiront pas des limites de la Provence, etc. Mais la réalité fut contraire à toutes ses

⁷⁸ Lettre au père Tempier, 20.03. 1826, in *EO I*, 7, pp. 64-69.

décisions parce qu’Eugène de Mazenod obéissait aux inspirations de l’Esprit, manifestées à travers les exigences de la mission et les besoins de l’Église.

C’est la vie concrète, mieux l’inspiration de l’Esprit Saint, qui dicte au Fondateur les décisions à prendre. On aurait donc tort de voir en ce type de comportement un manque de personnalité ; ces changements sont plutôt la marque d’une certaine liberté d’esprit, d’un sens aigu de responsabilité et de disponibilité qui le constraint à la souplesse en vue d’un bien supérieur. Si l’expérience de la grâce chez le père de Mazenod reste le fondement de sa vie, la recherche de la volonté de Dieu en est incontestablement la boussole.

Le Fondateur a dû changer le nom de la congrégation, apparemment en dernière minute et sans en discuter avec ses compagnons. Plutôt que d’y voir un coup de tête, il conviendrait de croire qu’il ne faisait qu’obéir à l’inspiration de la grâce. Le nom d’Oblats de Saint Charles ne lui plaisait pas ; il a dû l’accepter parce que les circonstances le lui imposaient. L’insatisfaction ressentie vis-à-vis du premier nom (d’Oblats de Saint Charles) suscita en lui un long discernement, sérieux et discret. Dans sa vie, le père de Mazenod s’est toujours senti protégé, accompagné, secouru et réconforté par la Bonne Mère. Son séjour à Rome lui offrit l’opportunité de « corriger » selon l’expression du père Jetté, un « oubli et de reconnaître une réalité qui existe déjà »⁷⁹. La grâce lui permit de choisir en définitive un nom juste, beau et légitime : Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie.

Ainsi, par deux fois dans l’histoire des Oblats, le Fondateur suivit ce que l’on peut appeler ‘la dictée de l’Esprit’, lorsqu’il fut question d’adopter la vie religieuse en 1818 et choisir le nom de la congrégation en 1826. En fait, en novembre 1818, poussé par le Saint Esprit, le Fondateur suivit la voie de sa conscience et décida d’associer trois scolastiques au vote qui permit l’adoption de la profession des vœux de religion dans la congrégation. Et en décembre 1825 à Rome, il suivit aussi l’inspiration de l’Esprit et prit sa responsabilité devant Dieu de proposer au Pape un nouveau nom pour la congrégation. Et l’histoire ne lui a jamais donné tort. Au contraire, le nouveau titre de la Congrégation trouve une résonnance large et positive auprès de tous ses compagnons.

⁷⁹ F. JETTÉ, *Missionnaire Oblat, Homme apostolique*, p. 111.

Pour partager l'expérience de Marie

Il n'y a pas qu'un seul motif, mais plusieurs qui expliquent le choix du nouveau titre de la congrégation. Le Fondateur voulait aussi partager son expérience de Marie avec ses héritiers spirituels. Mgr de Mazenod est une personne chez qui l'expérience prend le dessus sur l'abstraction. Il serait imprudent de ne pas voir dans le nouveau nom de la congrégation, le couronnement d'une longue et sérieuse dévotion mariale vécue en famille, à Turin chez les Barnabites, à Venise lorsqu'Eugène s'éveille à la vie spirituelle grâce à son directeur spirituel don Bartolo, à Palerme à travers l'engagement du peuple sicilien au *vœu du sang*, à Paris au séminaire Saint-Sulpice où tout est voué à Marie, à Aix où il fonda l'*Association de la Jeunesse Chrétienne* sous la patronage de Marie Immaculée et où il vécut l'expérience mystique du 15 aout 1822 l'occasion de l'érection de la statue de l'Immaculée, etc. Comme nous l'avions dit plus haut, le Fondateur vécut tant d'autres événements et expériences en rapport avec la dévotion à Marie avant son séjour à Rome pour demander l'approbation de sa congrégation. C'est vrai que durant le séjour romain, la personne de Marie lui apparut avec plus d'éclat à l'occasion de la solennité de l'Immaculée Conception du 8 décembre 1825.

Pour saisir la portée du changement du nom de la congrégation, il est nécessaire de considérer toutes ces expériences mariales du Fondateur. Le choix du nom de Marie Immaculée nous semble être l'aboutissement d'un long parcours dont la ratification par le Pape sera ressentie comme un providentiel couronnement. S'il est vrai que le séjour à Rome servit de stimulus ou de déclic pour l'adoption de ce nom, il faut, cependant, aller plus en amont pour découvrir les motifs profonds de ce choix. La grande satisfaction que le Fondateur éprouva et le contenu de son message à ce sujet montrèrent que les raisons du changement de titre de la congrégation vont bien au-delà du séjour romain.

En dernière analyse, c'est tout le cheminement vocationnel et sacerdotal, toute l'expérience spirituelle et, comme nous l'avons dit, c'est toute la vie du Fondateur qui justifie l'adoption de ce nouveau titre de sa congrégation. Ainsi, a-t-il senti qu'il était juste et bon de partager avec d'autres son expérience et son amour filial envers Marie Immaculée. Aussi, paraissait-il légitime à ses yeux que sa congrégation ait le nom de celle de l'a toujours protégée et accompagnée, discrètement mais efficacement, de sa bonté et de sa tendresse maternelle.

Un nom propre qui nous identifie

Déjà le père Deschâtelets, ancien Supérieur général, écrivait : « Nous sommes Oblats de Marie Immaculée. Ce n'est pas seulement une étiquette. Le nom nous définit [...] »⁸⁰. Eugène de Mazenod propose de changer le nom d'Oblats de Saint Charles au profit des Oblats de Marie de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie parce qu'il ne veut pas que sa famille religieuse soit confondue avec d'autres⁸¹ ; en d'autres termes, il veut un nom d'identité qui lui soit propre. Il gardera le nom d'Oblats, mais remplacera le patronage de Saint Charles Borromée par celui de Marie Immaculée. Pour désigner la congrégation, le Fondateur lui-même utilise plusieurs titres, plus courts, à côté du nom officiel approuvé par le Pape. Cette façon de procéder est commune à plus d'une congrégation ; on adopte un titre concis pour éviter chaque fois de recourir au nom officiel souvent plus long et plus lourd.

Avant même que le Pape n'approve la congrégation sous la dénomination des Missionnaires Oblats de Marie de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie, le Fondateur recourt à d'autres noms, plus brefs. Dans sa lettre du 22 décembre 1825 au père Tempier, c'est-à-dire deux jours après l'audience avec le Pape, il désigne la congrégation par deux titres : d'abord, « les Oblats de l'Immaculée Marie » et, ensuite, les « Oblats de Marie »⁸². Le 18 février 1826, le lendemain de l'approbation, il s'adresse encore au père Tempier en reprenant le nom officiel de la congrégation, mais la forme change car il écrit les initiales de « très sainte et immaculée »⁸³ en minuscule et non pas en majuscule comme précédemment. Mais dans la fameuse lettre du 20 mars 1826, où éclate

⁸⁰ L. DESCHATELETS, *Notre vocation et notre vie d'union intime avec Marie Immaculée*, Circulaire N. 191, Rome, 15 août 1951, p. 50.

⁸¹ Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, p. 230.

⁸² *Idem*, p. 234.

⁸³ « Mon cher ami, mes chers frères, le 17 février 1826, hier au soir, le Souverain Pontife Léon XII a confirmé la décision de la congrégation des Cardinaux, et spécifiquement approuvé l'Institut, les Règles et les Constitutions des Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie [...] » (*EO I*, 7, p. 40).

sa joie, il est plus concis : « c'est un signe de préférence que de porter le nom d'Oblats de Marie »⁸⁴.

Dans la suite, le Fondateur désigne la congrégation ou les membres qui la composent par divers titres : « Missionnaires Oblats de Marie Immaculée » ou encore « Oblats de Marie Immaculée»⁸⁵ ou bien « Oblats de Marie»⁸⁶ ou simplement « Oblat(s) »⁸⁷ tout court ; on trouve aussi « Oblats de la Sainte et Immaculée Mère de Dieu »⁸⁸ ou parfois rarement « Missionnaires Oblats de Notre-Dame immaculée la Vierge Marie »⁸⁹. Apparemment, le Fondateur ne se préoccupe pas d'imposer un de ces noms, seulement recommandera-t-il, non sans insistance, à ses fils de ne pas oublier de mettre le nom de Marie à la suite de celui d'Oblat⁹⁰. Ses premiers compagnons se sentirent aussi libres d'adopter l'un ou l'autre titre et même d'en ajouter d'autres. Jusqu'aujourd'hui, cette liberté d'usage persiste, l'on ne s'est jamais senti pressé de légitimer là-dessus. Cependant, d'autres titres collés aux « Missionnaires Oblats de Marie Immaculée » au fil du temps, paraissent, selon les mots du père Lubowichi, « étranges et malheureusement adoptés de la part de la Congrégation » (strani e sfortunatamente adoperati da parte della Congregazione) après la mort du Fondateur, comme on peut le constater dans les annales officielles de la Curie romaine⁹¹. Le nom d'une congrégation indique son identité, sa spécificité et sa vocation ; on pourrait dire que le nouveau nom que le père de Mazenod donne à

⁸⁴ Au père Tempier, 20.03.1826, in *EO I*, 7, p. 65.

⁸⁵ Lettre à Moreau, 25.11.1842, in *EO I*, 9, p. 214.

⁸⁶ Au père Tempier, 20.03.1826, in *EO I*, 7, p. 65.

⁸⁷ Lettre à Vincens, 10.12.1843 et à Barnabò, 20.12.1857

⁸⁸ Au père Tempier, 20.03.1826, in *EO I*, 7, p. 65.

⁸⁹ Voir Journal, 18.05.1837, in *EO I*, 18, p. 158.

⁹⁰ « Lorsque vous faites annoncer quelque chose qui vous concerne dans vos journaux, tenez à ce qu'on ajoute au mot Oblat, celui de Marie » (Lettre à Guigues, 05.12.1844, in *EO I*, 1, p. 117).

⁹¹ On lit par exemple : « Missionnaires de la Conception », « Missionnaires de l'Immaculée Conception », « Missionnaires de la Très Sainte Conception », « Missionnaires Oblats de l'Immaculée Conception », « Missionnaires de la Très Sainte Marie Immaculée », « Oblats de l'Immaculée Vierge Marie », « Oblats de la Bienheureuse Vierge Immaculée », « Oblats de la Très Sainte Vierge Marie Immaculée », « Oblats de la Bienheureuse Vierge Immaculée », « Oblats de Marie », « Oblats de la Très Sainte Vierge Marie », « Missionnaires de la Bienheureuse Vierge Marie », etc. (Voir G. COSENTINO, *Histoire de nos règles*, II, Ottawa 1955, p. 96).

sa famille religieuse repose sur trois piliers : la mission, l’oblation et le patronage de Marie Immaculée :

Le premier pilier se rapporte à la vocation spéciale des Oblats de Marie et à leur charisme, ils sont « missionnaires », donc membres d’une congrégation vouée à l’œuvre évangélisatrice. La volonté de fonder une société missionnaire est présente dans la pensée de l’abbé de Mazenod dès le début de son action, car il est convaincu que,

dans le malheureux état où se trouve la France, il n’y a que les missions qui puissent ramener les peuples à la foi, qu’ils ont par le fait abandonnée, les bons ecclésiastiques de différents diocèses se réunissant pour seconder les vues du suprême Pasteur. Nous avons été à même de sentir l’indispensable nécessité d’employer ce remède dans nos contrées, et, pleins de confiance dans la bonté de la Providence, nous avons jeté les fondements d’un établissement qui fournira habituellement à nos compagnes de fervents missionnaires⁹².

Le *missionnaire*, pour Eugène de Mazenod, est un envoyé de Dieu, à la manière des Apôtres de Jésus, pour l’œuvre de l’évangélisation. Le père Maurice Gilbert fait remarquer pertinemment que de tous les trois noms⁹³ portés par les membres de la congrégation fondée par le père de Mazenod, un seul mot n’a jamais changé ; c’est justement le terme « *missionnaire* ». Ce qui change, c’est l’idée du départ qui voulait une association des prêtres pour n’évangéliser que les campagnes de la Provence au sud de la France. Interpellé par les besoins de la mission de l’Église universelle, Eugène de Mazenod accepte désormais d’envoyer ses missionnaires dans tous les coins du globe.

Le deuxième pilier est l’*oblation*. La congrégation porte dorénavant le nom des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Si par la

⁹² Au père Tempier, 09.10.1815, in *EO I*, 6, p. 6.

⁹³ A savoir, Missionnaires de Provence, Missionnaires Oblats de Saint Charles et Missionnaires Oblats de Marie Immaculée : « Il est à noter qu’un seul mot est commun aux trois titres que la congrégation a portés : *Missionnaire*. Le fondateur y a vu l’expression même du charisme oblat : *Evangelizare pauperibus misit me*. La congrégation, dans la pensée du Fondateur, doit refaire l’expérience apostolique du Sauveur et des premiers apôtres » (M. GILBERT, « Oblats de Marie Immaculée », in *DVO*, p. 640. Il convient de signaler qu’à l’époque du Fondateur, le terme *missionnaire* désignait exclusivement le prêtre en mission ou dans le ministère ; mais aujourd’hui comme le stipule l’Article 5 de la Règle, « La Congrégation est tout entière missionnaire », les Oblats Frères et Scolastiques y compris.

suite, le Fondateur a dû exprimer son désaccord sur le choix du patronage de saint Charles que ses compagnons choisirent à l'époque, il ne remit jamais en question le titre d'« Oblats ». L'idée d'oblation comme mode de consécration à Dieu lui tenait à cœur. En effet, le Fondateur, dans la première rédaction de la Règle pour sa société s'inspire de ce que Charles Borromée avait écrit pour ses *Oblats* et surtout des statuts de saint Alphonse de Liguori qui utilise plus d'une fois le terme oblation et celui d'*oblat*. Encore une fois de plus, de Mazenod suit l'inspiration liguorienne dans cette préférence pour utiliser « oblation » au lieu de « profession religieuse ». Plusieurs familles religieuses portaient le nom d'*Oblats*, pour ne citer que les Oblats de Saint Charles et les Oblats de la Vierge Marie. Eugène connaissait l'existence de ces congrégations, mais voulait quand même garder le nom d'Oblats, malgré son désir d'éviter toute confusion avec les autres. Le fait que le Fondateur ne change pas le mot *Oblats* montre bien l'importance qu'il y attache. Le terme *oblat* spécifie et qualifie le missionnaire selon le cœur et le charisme de l'abbé de Mazenod. L'oblation étant à la fois une identité personnelle et communautaire, une disposition spirituelle, une offrande de soi, une vocation spéciale et une consécration totale à Dieu :

C'est cette idée d'oblation qui, après être sortie de l'âme ardente du Serviteur de Dieu, après avoir été consacrée dans les Règles, après avoir donné le nom aux vœux du Père de Mazenod et de ses compagnons, finit par tout envahir en donnant le nom non seulement aux vœux, mais aussi aux personnes et à la société tout entière, comme pour caractériser non seulement un acte de leur vie, mais leurs personnes mêmes, toute leur vie, leur mission dans l'Église⁹⁴.

En effet, le terme « oblat » revêtait déjà du temps du fondateur d'une signification plus large, car il indiquait vulgairement la consécration de petits enfants à Dieu. Eugène de Mazenod a fait œuvre d'inculturation en se l'appropriant pour en faire un cadeau de la Vierge Marie à Dieu. L'Évêque de Tulle le comprit presque spontanément :

Qu'est-ce qu'un oblat? Le grand Évêque de Tulle, Mgr Berteaud, le dira du haut de la chaire de sa cathédrale, lors d'un carême [...]

⁹⁴ J. MORABITO, « L'Immaculée Conception dans la spiritualité du Fondateur », p. 37.

Qu'est-ce qu'un oblat ? On appelait ainsi les petits enfants que les mères pieuses offraient à Dieu. Oblat, c'est un nom qui signifie « offert ». Autrefois on présentait des enfants. Eh bien, aujourd'hui, des hommes volontaires font plus, des hommes décorés, ornés du sacerdoce se sont offerts eux-mêmes volontairement à Marie⁹⁵.

Comme on peut le constater, le terme *oblat* plonge ses racines dans l'expérience biblique. De l'oblation vécue comme une haute expression du sacrifice rituel dans l'Ancien Testament et repris par le Christ dans le Nouveau Testament comme une offrande totale de soi. Aux yeux du père de Mazenod, le missionnaire Oblat participe à cette offrande du Christ comme nous le dirons plus loin.

Pour être complet, le Fondateur ajoute aux deux substantifs précédents « Missionnaire » et « Oblat », le troisième pilier, c'est-à-dire le *nom de Marie*. Il insistera pour que les Oblats n'oublient jamais d'ajouter le nom de Marie à celui d'Oblat : « [...] tenez à ce qu'on ajoute au mot d'Oblat, celui de Marie »⁹⁶. Ce baptême marial⁹⁷ définit et identifie la congrégation en précisant le double rôle de Marie comme Patronne et Mère. Comme patronne, la Vierge Marie guide, garde et prie pour tous les membres de la congrégation. C'est ce que dit le père Jetté dans le commentaire de la Règle de 1982 :

Etre patronne de la congrégation, cela signifie que Marie Immaculée est à la fois celle qui nous protège et nous garde, celle qui intercède pour nous de façon particulière auprès de son Fils, celle également qui nous sert de modèle et d'inspiration [...]. Marie est le modèle de

⁹⁵ BERTEAU, cité par E. LAMBLIN, « L'Immaculée Conception et la Congrégation de la Jeunesse chrétienne fondée à Aix par Mr l'Abbé de Mazenod, in *MIS*, 165 (1904), pp. 473-474. Force de constater avec le père Gilbert que : « Tout au long de l'histoire de la Congrégation on retrouve exprimée et commentée cette idée d'oblation. Ce n'est toutefois que récemment que parurent certains essais théologiques sur cette oblation, rattachée à l'oblation du Christ dans l'Eucharistie, comme centre de la spiritualité de la Congrégation (Voir M. GILBERT, « Oblats de Marie Immaculée », in *DVO*, p. 641).

⁹⁶ Lettre à Guigues, 05.12.1844, in *EO I*, 1, p. 117.

⁹⁷ G. DEPOORTERE, « Notre baptême marial, ses conséquences diverses », in *MIS* 61 (1927), pp. 103-114.

notre oblation, le modèle de notre zèle missionnaire, le modèle de notre foi⁹⁸.

Marie reste le modèle par excellence pour tous les Oblats, modèle de foi, de charité, d'espérance, exemple éclatant de vie chrétienne et de vie consacrée. C'est pour cette raison que l'exemple de Marie constitue pour les Oblats l'essentiel de leur vocation religieuse et apostolique. A lui seul, le nom de Marie représente tout un programme de vie consacrée. Une autre expression qui rend bien le sens de ce patronage est celle de la « Reine de la Congrégation » ; c'est ainsi qu'on l'invoque d'ailleurs dans la litanie des saints patrons protecteurs⁹⁹ de la congrégation. Marie tient la tête de cette sainte liste des vaillants missionnaires et prédateurs qui intercèdent et inspirent sans cesse la vie et la mission de tous les membres de la société.

Sous le patronage de Marie, les Missionnaires Oblats découvrent au sein de leur société une nouvelle dimension de fraternité spirituelle due au fait d'appartenir à une même Mère, la Vierge Marie. Ils se sentent fils d'une Mère commune qui, du même coup, intensifie leurs relations de fraternité et d'amitié. La présence maternelle de Marie leur donne le sentiment d'appartenir à une même famille, celle des héritiers spirituels du charisme d'Eugène de Mazenod.

[...] porter le nom d'Oblats de Marie, c'est-à-dire consacrés à Dieu sous les auspices de Marie, dont la Congrégation porte le nom, comme un nom de famille qui lui est commun avec la très Sainte et Immaculée Mère de Dieu¹⁰⁰.

Les membres de la congrégation se sentent portés par une présence maternelle qui non seulement les a engendrée dans leurs vocations, mais aussi les accompagne et les aide en toutes circonstances. A l'extérieur de la Congrégation, les Oblats deviennent solidaires de tous les autres membres de l'Église dont Marie est aussi la Mère. Ainsi, se sentent-ils appartenir à une humanité plus grande avec laquelle ils vivent et partagent les mêmes misères et les mêmes espoirs.

⁹⁸ F. JETTÉ, O.M.I. *Homme apostolique, Commentaire des Constitutions et Règles oblates de 1982*, p. 112.

⁹⁹ Lire H. CHARBONNEAU, « Patrons de la Congrégation », in *DVO*, pp. 661-663.

¹⁰⁰ Au père Tempier, 20.03.1826, in *EOI*, 7, p. 65.

Une identité à approfondir

Après la réponse favorable du Pape Léon XII qui approuve la congrégation des Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie, les commentaires du Fondateur sur ce nouveau nom change manifestement de tonalité. L'accent enchanté, lyrique et poétique clamé sans doute sous le coup de l'émotion cède le pas, quatre mois plus tard, à un langage plus réfléchi. Le Fondateur qui s'était lancé dans les exclamations spontanées sur le nom de Marie (*brevet pour le ciel*, nom consolant qui *satisfait le cœur et l'oreille*, etc.) cherche maintenant à saisir davantage le sens profond de ce nouveau nom et d'en tirer toutes les conséquences. Voilà pourquoi, il s'empresse à exhorter ses compagnons :

Puissions-nous bien comprendre ce que nous sommes ! J'espère que le Seigneur nous en fera la grâce avec l'assistance et par la protection de notre Sainte Mère, l'Immaculée Marie¹⁰¹.

Le nouveau titre que l'Oblat partage avec la Vierge Marie comme un nom de famille devient aussitôt un sujet de méditation et une intention de prière. L'Oblat est invité à la réflexion afin de saisir la portée réelle de ce nom ainsi que ses conséquences dans sa vie religieuse et missionnaire. Il comprendra que le nom de Marie qui lui est collé n'est pas une simple étiquette, mais un appel pressant et perpétuel à modeler sa vie sur celle de la Sainte Vierge. Même si extérieurement, il acquiert le nom une fois pour toujours, dans son attitude intérieure et dans sa démarche spirituelle, il sent que cette nouvelle identité est à conquérir progressivement. Au-delà de la beauté de ce nom et de l'honneur qu'il confère, il y a un réel défi de sainteté à relever, une identification à Marie à vivre, une invitation à imiter ses vertus, une dévotion filiale à nourrir et à partager ; bref, le missionnaire Oblat doit se rendre digne du nom de Marie qu'il porte ; sa responsabilité se mesure à la hauteur même de ce saint nom.

En fait, les premiers compagnons d'Eugène de Mazenod sont plus ou moins conscients de ce qu'implique le fait de porter le nom de Marie et n'ont pas caché leur joie à la nouvelle de l'adoption du nouveau nom

¹⁰¹ *Ibidem.*

de la congrégation¹⁰². Alors, le Fondateur ne pouvait que les féliciter : « Vous avez raison de dire qu'il vous semblait à tous d'être devenus d'autres hommes ; c'est qu'il en est ainsi »¹⁰³. Dès lors, le Fondateur multipliera les exhortations pour obliger ses Oblats à pénétrer le contenu de cette nouvelle identité, d'en creuser l'essence et d'en tirer les conséquences pratiques. Plus d'une fois, le père de Mazenod reviendra sur cette même exhortation, souvent laconique, sans en donner de longues explications : « Puissions-nous bien comprendre ce que nous sommes ! »¹⁰⁴. Il est certain que pour lui, Marie reste au cœur du charisme oblat comme une clé qui nous ouvre au mystère du Christ, à l'amour de l'Église et au service des pauvres. Le nom de Marie dont est revêtu l'Oblat lui rappellera sans cesse les exigences de la consécration totale de soi à Dieu à l'exemple de Marie de Nazareth. Le titre de la congrégation indique l'essence de notre vocation ; « le nom même d'Oblats de Marie Immaculée est à lui seul tout un programme »¹⁰⁵ comme le disait le Pape Pie XII.

La quête « pour comprendre ce que nous sommes » n'est pas seulement une démarche intellectuelle, mais aussi spirituelle ; les Oblats ne saisissent le vrai sens de leur vocation qu'avec l'aide de la grâce : C'est l'Esprit de Dieu qui ouvre l'intelligence d'approcher le mystère de la vocation et donne la force de vivre l'oblation. L'invitation à « bien comprendre » devient une intention de prière, une grâce à obtenir de Dieu « avec l'assistance et par la protection de Marie ». La tâche d'approfondir l'identité de la vocation religieuse et missionnaire d'Oblat de Marie Immaculée est une entreprise quotidienne pour chaque membre de la congrégation. L'Oblat est aidé par la Sainte Vierge à découvrir progressivement la grandeur et les exigences de sa vocation afin de mieux y répondre. Il s'emploie donc toute sa vie à comprendre le sens de son appartenance à Marie Immaculée en affermissant sa dévotion envers elle. Il doit être convaincu que l'amour de cette Bonne Mère pour ses

¹⁰² En effet, le père Tempier écrit aussitôt après avoir reçu la nouvelle de l'approbation de la Congrégation : Il y a de quoi être ravi [...], il aurait, dis-je, fallu nous voir ! Nous nous embrassions avec une joie ravissante, nous sentions je ne sais quoi en nous qui nous disait que nous étions d'autres hommes. Des larmes de joie et de reconnaissance coulaient de nos yeux » (Introduction, in *EO I*, 7, p. XVI).

¹⁰³ Au père Tempier, 20.03.1826, in *EO I*, 7, p. 65.

¹⁰⁴ *Ibidem*.

¹⁰⁵ PIE XII, « Radio-message », in *Ét.Obl.* 14 (1955), p. 109.

fils est plus fort : « Jamais vous ne comprendrez tout ce qu'elle [Marie] fait pour vous et tout ce que vous lui devez dans la suite »¹⁰⁶.

Un nom qui satisfait pleinement le cœur et l'oreille

Un profond sentiment de soulagement, de satisfaction, de bonheur, de consolation... Telle pourrait être le titre de la fameuse longue lettre que le Fondateur adresse à son confident le père Tempier le 22 décembre 1825, deux jours seulement après l'audience avec le pape Léon XII. Dans celle-ci, le père de Mazenod, à peine remis des émotions ressenties lors de l'entrevue avec le Pape, voudrait en retracer les péripéties ; le début de la lettre en donne le ton :

Vous devez être sans doute bien impatient, mon bien cher ami, de recevoir cette lettre qui, selon toute apparence, doit vous apprendre que j'ai eu le bonheur de voir notre Saint-Père le Pape¹⁰⁷.

Ce sentiment de profonde satisfaction ne se réfère pas seulement à la vue du Pape, ni à l'extrême bonté que ce dernier lui manifesta durant l'audience ; le père de Mazenod se réjouit aussi et surtout parce qu'il a le pressentiment que la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée sera bientôt approuvée par le successeur de Pierre :

Il m'est impossible de vous rendre un compte détaillé de ce qui s'est passé ; vous vous contenterez de la substance [...]. Il me serait impossible de vous rapporter tout ce qui fit dit [...]. Vous sentez que nos affaires étaient en trop bon chemin [...]. Je regarderai comme une espèce de miracle qui me faisait bien augurer de notre affaire [...]. Mais je n'ai pu retenir mes larmes, tant cette bonté a touché mon cœur. C'est quelque chose d'extraordinaire, et nous ne saurions trop nous confondre devant Dieu d'une protection si peu méritée si je me considère, et que vous tous, mes chers enfants, qui servez le bon Dieu de si bon cœur, avez ménagée de loin pour ma consolation et le bonheur de toute la Société. En sortant de la maison de l'Archiprêtre Adinolfi, j'ai dit de bon cœur le *Te Deuni laudamus*, et je suis entré dans l'église où repose le corps de saint Joseph Calasanz, pour y remercier Notre Seigneur et le prier d'achever son œuvre. Voilà donc

¹⁰⁶ Directoire du Noviciat de Notre Dame de l'Osier, 1853, Arch. Gén. OMI. Voir aussi *Ét.Obl.* 14 (1955), p. 53.

¹⁰⁷ Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, p. 226.

notre affaire en train, mais si elle a fait un grand pas en commençant, ce n'est pas à dire qu'elle soit achevée¹⁰⁸.

Il faudra attendre la fin de la lettre pour voir explosé la joie du Fondateur. C'est comme si toute la partie précédente de la lettre servait de préambule pour arriver à un épilogue qui ressemble à une hymne à l'honneur de Marie Immaculée. Les exhortations à « redoubler de ferveur » pour la dévotion mariale se mêlent à la louange ; on dirait une extase devant la grandeur et la gloire de Marie ; les regrets de l'avoir oublié, de « ne pas avoir pensé plutôt à elle », débouchent, comme une amende honorable, sur la reprise légitime de son excellent Nom. Et le tout baigne dans un profond sentiment de satisfaction, de paix intérieure retrouvée, d'une joie parvenue à son paroxysme, car « nous rendre dignes d'être Oblats de Marie [...], c'est un brevet pour le ciel ! ». Le nom de Marie satisfait aussi bien le cœur que l'oreille, il comble tout l'être. Le ciel et la terre peuvent gracieusement s'en exalter et aux Oblats de se réjouir « de porter son nom (de Marie) et sa livrée »¹⁰⁹.

Le père de Mazenod a toujours eu un sens esthétique très aigu ; devant la beauté, ses sens s'éveillent et sa langue se délie. Qu'il s'agisse de la musique ou de l'art, il apprécie avec précision. On sait comment il admirait, de passage à Naples, une des peintures de Raffaello Sanzio dans l'église de *Maria in Portico* ou encore les merveilleuses ornements artistiques contenus dans la basilique sainte Marie Majeure de Rome :

Impossible d'entrer dans le détail de la beauté du maître-autel et des deux grandes chapelles latérales. Je n'ai jamais vu d'aussi beaux marbres que ceux qui ornent la chapelle de la sainte Vierge, l'œil ne se satisfait jamais de les regarder¹¹⁰.

Pour un homme comme le père de Mazenod, doté d'un sens artistique très prononcé, la beauté du nouveau nom de la congrégation, orné de l'éclat de Marie, ne devait que le combler de joie. En réponse à la lettre du Fondateur du 22 décembre 1825, le père Tempier manifeste, lui aussi, son sentiment de bonheur et de satisfaction au point d'écrire le 9 mars 1826 :

¹⁰⁸ *Idem*, pp. 226-234.

¹⁰⁹ Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, p. 234.

¹¹⁰ Journal, 01.12.1825, in *EO I*, 17, p. 36.

Il y a de quoi être ravi, en suivant la marche de la Providence dans la conduite de notre affaire. Reconnaissance éternelle au grand, au saint pontife Léon XII, qui occupe si dignement la chaire de saint Pierre, et qui vivra éternellement dans nos coeurs. Le souvenir de ses bienfaits sera transmis, avec celui de ses vertus, de bouche en bouche dans notre Société, tant qu'il existera un membre de la famille. Soyez-en assuré, mon cher Père, ce sentiment est profondément gravé dans le cœur de vos enfants. Il aurait fallu nous voir lorsque j'allai lire à ceux de nos Pères qui sont à Aubagne, la lettre dans laquelle vous nous appreniez que notre Saint-Père avait approuvé la décision de la congrégation; il aurait, dis-je, fallu nous voir ! Nous nous embrassions avec une joie ravissante, nous sentions je ne sais quoi en nous qui nous disait que nous étions d'autres hommes. Des larmes de joie et de reconnaissance coulaient de nos yeux. Ces sentiments se sont manifestés dans la maison d'Aix¹¹¹.

C'est probablement cette réaction du père Tempier qui fait exploser la joie du Fondateur de voir que le nom de Marie est non seulement adopté, mais aussi admiré par les siens et même vénéré. On a hélas perdu plusieurs écrits du père Tempier qui auraient pu fort probablement fournir d'autres détails sur la pleine satisfaction éprouvée par les Oblats d'alors. Mais cette lettre à elle seule suffit pour témoigner du bonheur qui plongea le Fondateur et ses compagnons dans un bain de larmes de joie et de consolation ineffable. Ce sentiment de satisfaction ne quittera jamais le cœur du Fondateur. Dans la foulée, il écrira encore au père Tempier le 20 mars 1826, presqu'un mois après l'approbation de la congrégation qu'« Il y a de quoi faire des jaloux, mais c'est l'Église qui nous a donné ce beau titre [...] »¹¹².

¹¹¹ Introduction, in *EO I*, 7, p. XVI.

¹¹² Au père Tempier, 20.03.1826, in *EO I*, 7, p. 65. La *jalousie* des autres dont parle le Fondateur peut se référer à trois choses. D'abord, la honte et la rancœur de ses détracteurs ; ceux qui voulaient étouffer à Aix la naissance de sa Congrégation religieuse. Ensuite, la faveur que le Pape Léon XII accorde aux Oblats en approuvant officiellement leur Congrégation et ses Règles en un temps record ; sans vouloir s'en tenir à des réformes souhaitées par certains Cardinaux. A ce propos, le Fondateur écrit : « [...] le Saint-Père manifestât l'intention que la Congrégation ne se contentât pas de louer, mais qu'elle approuvât, ce qu'elle ne fait plus depuis longtemps [...]. Non, a dit le Pontife, cette Société me plaît ; je sais le bien qu'elle fait [...], je veux la favoriser » (*EO I*, 6, pp. 232-233). Enfin, le fait que sa congrégation soit la première à porter officiellement dans l'Église le nom glorieux de Marie Immaculée ; et le contexte suggère qu'il s'agirait

A Marie les Oblats se consacrent d'une façon spéciale et leur Fondateur lui-même en premier lieu. Il arrivait plusieurs fois au père de Mazenod d'éprouver une joie incommensurable lorsqu'il se rendait compte que Marie pouvait être honorée par le biais de sa personne ou de sa famille religieuse. Son attachement filial à Marie le poussait à œuvrer pour la gloire de la Mère de Dieu. C'est ainsi que plus tard, le 18 novembre 1854, ému par la beauté des cérémonies de la dédicace de la basilique Saint-Pierre, lors d'une de ses visites à Rome, il ne cachera pas sa joie de se sentir particulièrement fils de prédilection de la Vierge Marie :

ravis de se trouver ensemble dans un si saint lieu et dans une pareille circonstance, tous accourus des extrémités de la terre [...], à la simple invitation de leur chef bien-aimé, pour concourir avec lui à la solennelle glorification de la Vierge immaculée, la sainte mère de Dieu et la nôtre, et la mienne plus particulièrement. C'est ravissant!¹¹³.

Une plus grande communion avec l'Église

L'approbation pontificale d'une congrégation est une marque de sa reconnaissance dans l'Église universelle. Butée à plusieurs obstacles, « rangés comme en bataille » et menacée de disparition par certaines autorités ecclésiastiques, la petite société missionnaire fondée par le père Eugène de Mazenod avait fortement besoin de cette reconnaissance pontificale non seulement pour assurer sa survie, mais aussi pour convaincre du bien qu'elle était capable de réaliser au sein de l'Église :

c'est l'Église qui nous a donné ce beau titre, nous le recevons avec respect, amour et reconnaissance, fiers de notre dignité et des droits qu'elle nous donne à la protection de la Toute Puissante auprès de Dieu¹¹⁴.

Il est établi que c'est le père de Mazenod qui proposa au Pape le nouveau nom de la congrégation ; mais aussitôt après l'approbation pontificale, le Fondateur se mit dans une attitude de profonde humilité.

d'une jalouse en rapport avec le titre de la congrégation parce qu'il ajoute aussitôt que *c'est l'Église qui nous a donné ce beau titre*.

¹¹³ Journal, 18.11.1854, in *EO I*, 17, p. 220.

¹¹⁴ Au père Tempier, 20.03.1826, in *EO I*, 7, p. 65.

Il accueille comme un don providentiel le nouveau titre de la congrégation conféré par le chef de l’Église. Le nom de Marie, bien plus que celui de saint Charles, élargit le cœur de l’Oblat aux dimensions de l’Église universelle d’où viennent les appels de la mission :

Je dois dire qu’il me suffit de faire observer que notre Congrégation ne bornait pas sa charité à un petit coin de la terre, et que toutes les âmes abandonnées, quelque part qu’elles fussent, seraient toujours l’objet de son zèle et auraient droit à ses services, pour que l’on revînt à mon sentiment¹¹⁵.

L’amour, le respect et la reconnaissance avec lesquels les Missionnaires Oblats de Marie reçoivent le nouveau titre de leur congrégation ne se limitent pas au fait de se réjouir tout simplement des droits que leur octroie le décret de l’approbation papale, il y a bien plus. La gratitude envers Dieu, la Vierge Marie, le Pape et toute l’Église les pousse à une plus grande responsabilité dans l’approfondissement de leur oblation et de leur service missionnaire, spécialement en faveur de plus délaissés :

Oh! oui, il faut bien nous le dire, nous avons reçu une grande grâce! plus je la considère de près dans toutes ses circonstances, plus je sens le prix du bienfait. Nous ne saurons jamais le reconnaître que par une fidélité à toute épreuve, par un redoublement de zèle et de dévouement pour la gloire de Dieu, le service de l’Église et le salut des âmes, surtout les plus abandonnées, conformément à notre vocation¹¹⁶.

Dans sa vie, Eugène de Mazenod ne considère pas les faveurs reçues de Dieu comme un droit ; au contraire, il y voit la main de la Providence à l’égard de laquelle il se sent redevable. C’est presqu’une manie chez lui de remercier en tout et pour tout, Dieu, la Vierge Marie, les anges et les saints. Ainsi, le nouveau nom de la congrégation ouvre la voie d’une plus grande communion non seulement avec l’Église militante sur terre, mais aussi avec l’Église triomphante du ciel. Après son audience avec le Pape, le Fondateur reste fidèle à son habitude de reconnaître les bienfaits de Dieu et toutes les grâces reçues par l’intercession des saints dont la Sainte Vierge :

¹¹⁵ *Ibidem.*

¹¹⁶ *Idem.*, pp. 64-65.

Je dois ajouter que depuis que je suis parti de France, mais surtout depuis que je suis à Rome, le bon Dieu m'assiste en toute chose d'une manière si sensible, qu'il me semble qu'il ne me serait pas possible de ne pas conserver dans mon âme un sentiment habituel de reconnaissance qui me porte à louer, à bénir, à remercier Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, et dans les proportions convenables la sainte Vierge, les saints Anges et les saints auxquels je me crois redevable de la protection et des consolations que j'éprouve¹¹⁷.

Une exigence de sainteté personnelle

L'expression *brevet pour le ciel* (traduit dans plusieurs langues comme *passéport pour le ciel*) appelle une juste interprétation pour ne pas donner l'impression que le salut est automatique pour le religieux Oblat de Marie Immaculée. Ces deux expressions (*brevet* et *passéport*) ont leurs richesses et leurs limites. Le brevet est une sorte de diplôme qui s'obtient après un effort considérable ; il est donc quelque chose qui se mérite tandis que le passeport est une carte d'identité qu'on peut se procurer si l'on veut, un laissez-passer auquel tout citoyen a droit. S'il est vrai que le salut est une grâce de Dieu ; il reste aussi vrai que la grâce sollicite toujours la liberté et l'effort de l'être humain. Dans tous les cas, le Fondateur n'emploie pas le mot *passéport* (ce qui serait trop facile), mais plutôt *brevet* parce qu'il veut insister, dans ce contexte, sur un effort précis exigé à tous les Oblats, de « se renouveler dans la dévotion à la Sainte Vierge pour se rendre dignes d'être les Oblats de l'Immaculée Marie. Mais c'est un brevet pour le ciel ! ». Cette dernière phrase (brevet pour le ciel) nous paraît comme un appel, une exigence de sainteté qui se résume, selon ses propres mots, au fait de « se rendre dignes » de porter le nom de Marie ou tout simplement « à être les Oblats de l'Immaculée Marie ».

Aussitôt après son audience avec le Pape, avant même que sa congrégation ne soit approuvée officiellement, le père de Mazzenod comprend que l'effort soutenu pour la sainteté personnelle ainsi que le zèle apostolique ne peuvent être que la conséquence logique d'une vie missionnaire à l'exemple de la Vierge Marie. Il ne se lasse pas de rappeler à ses compagnons. Mais là aussi, il compte sur l'intercession

¹¹⁷ Au père Tempier, 10.01.1826, in *EO I*, 7, p. 11.

de Marie pour que chaque Oblat atteigne ce double objectif, à savoir être un saint religieux et un missionnaire zélé :

Je continuai de la recommander [la Congrégation] à Dieu par l'intercession de la Sainte Vierge [...], je n'ai pu retenir mes larmes, tant cette bonté a touché mon cœur. C'est quelque chose d'extraordinaire, et nous ne saurions trop nous confondre devant Dieu d'une protection si peu méritée si je me considère, et que vous tous, mes chers enfants, qui servez le bon Dieu de si bon cœur, avez ménagée de loin pour ma consolation et le bonheur de toute la Société. Redoublez tous de ferveur et d'exactitude pour l'observance des Règles. Vous sentez qu'elles ont pris aujourd'hui un caractère plus imposant. Tâchons de répondre à l'attente du chef suprême de l'Église, c'est le moyen d'attirer sur nous et sur notre saint ministère de nouvelles bénédictions. Qu'on se renouvelle surtout dans la dévotion à la très sainte Vierge, pour nous rendre dignes d'être les Oblats de l'Immaculée Marie¹¹⁸.

Dans sa lettre du 18 février 1826, écrite au lendemain de la reconnaissance officielle de sa congrégation, Eugène de Mazenod se sent investi d'une lourde tâche, celle d'être Fondateur d'une famille religieuse reconnue au sein de l'Église. Même si cette lettre s'adresse à un membre de la congrégation, son contenu vaut pour tous. Cette fameuse lettre rédigée dans l'euphorie de l'approbation indique, tel un vrai chantier spirituel, les cinq tâches qui doivent préoccuper chaque religieux Oblat : travailler pour la gloire de Dieu, exceller dans le zèle pour le salut des pauvres, assimiler et pratiquer fidèlement la Règle, honorer la Vierge Marie et vivre la sainteté personnelle. C'est intéressant de voir que le Fondateur rappelle l'exigence de la sainteté dans le cadre de la dévotion mariale ; la suite du Christ, la fidélité au charisme de la congrégation et l'amour de Marie relèvent d'un même élan :

La conclusion que nous devons en tirer, mes chers amis et bons frères, c'est que nous devons travailler, avec une nouvelle ardeur et un dévouement plus absolu encore, à procurer à Dieu toute la gloire qui dépendra de nous, et aux pauvres âmes de notre prochain leur salut par toutes les voies que nous pourrons; c'est de nous attacher de cœur et d'âme à nos Règles, et de pratiquer avec plus d'exactitude

¹¹⁸ Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, pp. 232 et 234.

ce qu’elles nous prescrivent. Pour bien faire, il faudrait que nous refassions tous notre noviciat pour méditer à loisir sur tout ce qu’elles contiennent. Ce n’est pas bagatelle, ce ne sont plus de simples règlements, une simple direction pieuse; ce sont des Règles approuvées par l’Église, après l’examen le plus minutieux. Elles ont été jugées saintes et éminemment propres à conduire ceux qui les ont embrassées à leur fin. Elles sont devenues la propriété de l’Église qui les a adoptées. Le Pape, en les approuvant, en est devenu le garant. Celui dont Dieu s’est servi pour les rédiger disparaît; il est certain aujourd’hui qu’il n’était que l’instrument mécanique que l’Esprit de Dieu mettait en jeu pour manifester la voie qu’il voulait être suivie par ceux qu’il avait prédestinés et préordonnés à l’œuvre de sa miséricorde, en les appelant à former et à maintenir notre petite, pauvre et modeste Société. Avortons, en quelque sorte, par notre faiblesse et par notre petit nombre, nous n’avons pas néanmoins une moindre existence dans l’Église que les plus célèbres corps, que les plus saintes sociétés. Nous voilà constitués. Dès à présent je puis vous dire à demi-voix ce que je vous dirai tout haut quand le bref sera délivré : connaissez votre dignité, et soyez attentifs à ne jamais déshonorer votre Mère qui vient d’être placée sur un trône et reconnue pour Reine dans la maison de l’Époux, dont la grâce la fécondera pour lui faire engendrer un grand nombre d’enfants, si nous sommes fidèles et que nous n’attririons pas sur elle une honteuse stérilité par nos prévarications. Au nom de Dieu, soyons saints¹¹⁹.

Le père de Mazenod ne manque pas de qualités pédagogiques. Les cinq points susmentionnés peuvent bien être considérés comme un vrai chemin de sainteté. Le plus intéressant, dans cette pédagogie, c’est le fait de fonder la sainteté personnelle du missionnaire Oblat dans sa relation avec Marie Immaculée. C’est Marie, à la fois Patronne et Reine, qui nous obtienne la grâce d’un saint ministère pour « engendrer un bon nombre d’enfants ». C’est aussi elle qui nous aide à grandir dans la sainteté si nous accomplissons fidèlement nos devoirs de religieux et de missionnaire selon les Constitutions et les Règles de la congrégation. A la vérité, notre rapport à Marie détermine tout ; l’Oblat devient saint grâce à cette Bonne Mère. C’est pour cela qu’elle ne peut être que remercier et honorer. Et honorer Marie pour l’Oblat signifie être digne

¹¹⁹ *Ibidem.*

de porter son nom pour la plus grande gloire de son Fils. Le père de Mazenod, nous semble-t-il, reprend en quelque sorte les paroles que saint Alphonse de Liguori adressa à ses compagnons Rédemptoristes à l'occasion de l'approbation de leur congrégation comme le témoignage aussi un brave historien :

*La Congrégation [du Saint Rédempteur] a été approuvée. Alphonse fondant en larmes, se jette aussitôt la face contre terre, et nous tous en même temps qui étions accourus dans sa chambre. On demeura longtemps dans cette attitude pour remercier Dieu d'un si grand bienfait. On sonna ensuite la cloche de la communauté et nous allâmes tous à l'église, à la suite d'Alphonse; nous chantâmes le *Te Deum* en actions de grâces, et Alphonse, s'adressant à Dieu, fit une allocution sur ces paroles : *Visita, Domine, vineam istam et perfice eam quam plantavit dextera tua*, et il nous exhora tous, en même temps, à correspondre à cet inappréhensible bienfait par l'exacte observation des Règles, et en nous rendant plus agréables à Notre Seigneur Jésus-Christ et à la très sainte Vierge¹²⁰.*

Un signe de prédestination : « Un brevet pour le ciel ! »

« Ne vous semble-t-il pas que c'est un signe de prédestination que de porter le nom d'Oblat de Marie ? »¹²¹. Marie Immaculée fut elle-même prédestinée par Dieu à être la Mère du Sauveur ; associée d'une façon spéciale à son œuvre de salut, elle partage la victoire finale de son Fils qui siège à la droite du Père dans les cieux. En tant que prémisses de la Rédemption, Marie est un signe de victoire et d'espérance pour ceux qui s'efforcent de suivre le Christ. Porter le nom de Marie pour le Fondateur des Oblats n'est pas un fait quelconque, c'est plutôt une grâce qui ouvre la porte du salut. L'Oblat de Marie Immaculée participe déjà en quelque sorte à la victoire finale du Christ ; le nom de sa Patronne et Mère Marie est un signe qui le prédestine au salut. En ce sens, porter dignement le nom de Marie, « c'est un brevet pour le ciel ! »¹²². Comment ne pas reconnaître à travers ce langage l'influence du chapitre 8 du livre *Les gloires de Marie* de Saint Alphonse de Liguori dont

¹²⁰ Au père Tempier, 20.03.1826, in *EO I*, 7, p. 66.

¹²¹ *Idem*, p. 65.

¹²² Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, p. 234.

Eugène de Mazenod possédait certainement une copie. Le Fondateur des Rédemptoristes, en effet, écrit comme d'habitude en invoquant une multitude d'auteurs :

Saint Ephrem va jusqu'à dire que *le nom de Marie est la clef du ciel* pour ceux qui l'invoquent dévotement. Saint Bonaventure a donc raison de proclamer Marie le Salut de tous ceux qui l'invoquent: *O salus te invocantium !* Comme si c'était une même chose d'invoquer le nom de Marie et d'obtenir le salut éternel¹²³.

Lorsque le père de Mazenod devra écrire au père Courtès à propos des premiers Oblats décédés, il évoquera le fait que le nom de Marie porté par les missionnaires Oblats demeure comme un sceau indélébile, même au-delà de la mort. Si vraiment ils portent avec dignité le nom de Marie, le salut devrait en principe leur être assuré car ils sont fils de préférence de l'Immaculée. De Mazenod voyait les Oblats défunt siégés autour de Jésus, à côté de Marie, au ciel où ils forment avec elle une seule communauté des sauvés :

En voilà quatre dans le ciel, c'est déjà une jolie communauté. Ce sont les premières pierres, les pierres fondamentales de l'édifice qui doit être construit dans la Jérusalem céleste; ils sont devant Dieu avec le signe, l'espèce de caractère propre de notre Société, les vœux communs à tous ses membres, l'habitude des mêmes vertus. Nous tenons à eux par les liens d'une charité particulière, ils sont encore nos frères, et nous sommes les leurs; ils habitent notre maison-mère, notre chef-lieu; leurs prières, l'amour qu'ils conservent pour nous, nous attireront un jour à eux pour habiter avec eux le lieu de notre repos. Je présume que notre communauté d'en-haut doit être placée bien près de notre Patronne; je les vois à côté de Marie Immaculée, par conséquent à portée de Notre Seigneur Jésus-Christ [...]¹²⁴.

¹²³ A. DE LIGUORI, *LGM*, Chap. X.

¹²⁴ Au père Courtès, 22.07.1828, in *EO* I, 7, p. 167.

Se renouveler dans la dévotion à la Sainte Vierge

La première conséquence pratique du changement du titre de la congrégation est sans doute la ferveur et le zèle à vivre dans la dévotion à la Sainte Vierge. Il s'agit désormais d'établir avec elle une relation plus consciente, plus filiale, plus intime ; un attachement plus permanent... Ce rapport intime fait partie constituante de l'identité du religieux-missionnaire Oblat. Le Fondateur s'appuie certainement sur sa propre expérience pour exhorter ses Oblats à entretenir inlassablement un rapport personnel avec cette tendre Mère. Pour le père de Mazenod, ce rapport avec la Sainte Vierge ne peut pas être superficiel. Seul ou en communauté, l'Oblat entretiendra avec Marie une relation « spéciale » en raison de sa vocation même de fils prédestiné de Marie. Le Fondateur ne cesse de rappeler ce point. Dans l'attente de l'audience avec le Pape, avant même l'approbation de la congrégation, il écrit le 22 décembre 1825 : « Qu'on se renouvelle dans la dévotion à la Vierge Marie ». Il insiste comme si l'approbation officielle de la congrégation dépendait de l'ardeur de la dévotion mariale des Oblats. Aussi voit-on qu'à partir de son séjour à Rome (1825-1826), le Fondateur ajoute un adjectif particulier à la Vierge ; il ne parle plus de Marie tout court, mais plutôt de Marie Immaculée.

L'Immaculée, ce post-nom de Marie l'identifie personnellement et spécifie sa vocation singulière dans le plan éternel du salut. Dans l'Immaculée, l'Oblat contemple le mystère entier de la personne de Marie, de sa vocation et de sa mission comme la Femme choisie par Dieu pour être la mère du Sauveur, la mère de l'Église et la mère de tous les hommes, des Oblats en particulier. Eugène de Mazenod sait que les Oblats entretiennent une relation filiale à l'égard de Marie Immaculée, car leur Règle, déjà à cette époque-là, les obligeait « à regarder Marie comme leur Mère »¹²⁵. En insistant sur le fait de ‘se renouveler dans la dévotion à Marie’, le Fondateur rappelle indirectement que cette dévotion existe

¹²⁵ Le Fondateur écrivait déjà dans la première Règle de 1818 que les membres de la société « feront tous profession d'avoir une dévotion spéciale et une grande tendresse à l'égard de Marie » ; et plus tard, dans un commentaire, il renchérit : « les missionnaires [Oblats] auront tous une dévotion particulière (à la Vierge Marie), qu'ils regarderont toujours comme leur Mère » (Manuscrits des Règles, N. 1-2, chap. 2, §2, art. 4, p.2).

déjà dans la congrégation. Ce n'est donc pas un élément tout à fait nouveau. Seulement, il faudrait qu'on en devienne plus conscient et surtout plus fervent. Motivés par le nouveau nom de la congrégation, les Oblats doivent nourrir et intensifier plus que jamais leur relation à Marie, nouvelle Patronne et toujours Mère de leur famille religieuse.

L'exhortation à se renouveler dans la dévotion mariale cherche à renforcer la conviction que c'est avec Marie que l'Oblat se réalise dans sa vocation ; c'est pourquoi, il doit lui témoigner une affection filiale particulière et une confiance totale, surtout en son intercession. Aussitôt après l'approbation de la congrégation, l'insistance sur la dévotion à Marie Immaculée devient plus pressante. Les termes que le Fondateur emploie en indiquent le caractère obligatoire. La dévotion mariale devient un devoir pour chaque Oblat : « il faut que nous ayons une grande dévotion [mariale] dans notre Congrégation » ou encore « la dévotion à Marie doit aussi nous caractériser »¹²⁶. On sait que le Fondateur entreprendra plusieurs démarches en vue de promouvoir la dévotion mariale à l'intérieur de sa congrégation tout comme à l'extérieur, dans son diocèse et dans l'Église universelle. Il demandera au Saint-Siège l'approbation des offices et autres pratiques¹²⁷ pour honorer l'Immaculée Vierge Marie. On connaît par ailleurs la peine qu'il s'est donnée comme un véritable combattant dans les coulisses du Vatican en vue de la promulgation du dogme¹²⁸ de l'Immaculée Conception, etc.

Pour Eugène de Mazenod, la dévotion à Marie doit caractériser l'Oblat dès le début de sa formation et perdurer jusqu'à la fin de sa vie : le fait d'être Oblat et d'entretenir une relation vivante avec Marie Immaculée relève d'un même mouvement. Devenir Oblat, c'est pratiquement vouloir se consacrer à Marie Immaculée d'une manière spéciale. Le Fondateur voulait que les novices le comprennent bien et assez tôt :

Après la dévotion envers la personne sacrée du Sauveur, les novices de la société, doivent consacrer tout ce qu'ils ont d'amour envers sa très Sainte Mère, la glorieuse et Immaculée Vierge Marie. Il ne s'agit point ici d'une dévotion ordinaire, telle que la professent tous les chré-

¹²⁶ Notes de retraite annuelle, fin octobre 1831 (Voir *EO* I, 15, p. 224).

¹²⁷ Mgr de Mazenod obtient du Saint-Siège en 1832 la permission de célébrer la fête de l'Immaculée avec rite de seconde classe et octave (Voir MORABITO, « L'Immaculée dans la vie du Fondateur », p. 51).

¹²⁸ Journal de Rome, in *EO* I, 17, pp. 193-226.

tiens, il ne s'agit pas seulement de cette dévotion plus spéciale, dont l'honorent ceux qui parmi les ecclésiastiques sont plus fidèles à la sainteté; la dévotion que nous devons avoir pour la divine Marie est toute singulière, et ne doit se rencontrer nulle autre part dans un si haut degré que chez nous¹²⁹.

Le Fondateur voulait pour ses Oblats une dévotion à Marie Immaculée qui soit plus profonde que celle des chrétiens et des autres familles religieuses comme décrit dans le texte du directoire qu'il adopte pour ses novices. Si la dévotion mariale des chrétiens est *ordinaire* et celle des ecclésiastiques *plus spéciale*, celle des Oblats sera *toute singulière*, une dévotion ‘dans un si haut degré’... Lorsqu'on connaît le nombre des congrégations qui ont la Vierge Marie comme Patronne, les Instituts, les Sociétés, les Associations, Confédérations et Groupes des fidèles qui lui sont dévots, on peut sérieusement se demander : que doivent faire les Oblats pour vivre au plus haut degré de la dévotion mariale ? Comment pourraient-ils par exemple surclasser en ce domaine les Franciscains, les Montfortains, les Marianistes, les Maristes ou bien les Rédemptoristes dont les fondateurs furent de grands dévots et célèbres serviteurs de Marie ?

Alors, cette dite dévotion mariale *singulière* et exceptionnelle des Oblats, telle que souhaitée par le Fondateur, relève-t-elle d'une utopie ou bien simplement d'un vœu pieux ? Le moins qu'on puisse dire est que le père de Mazenod voulait recueillir toutes les conséquences pratiques du nouveau nom de sa congrégation. Après l'approbation officielle, il ne considère plus son propre désir de prendre le titre de Marie Immaculée, mais voudrait plutôt recevoir ce nouveau nom comme un don providentiel venant du Seigneur lui-même par le truchement de l'Église : « C'est l'Église qui nous a donné ce beau titre »¹³⁰. Et ce nom (d'Oblats de Marie) ne nous est pas conféré par hasard ; Marie Immaculée n'est pas seulement une Patronne qui protège, mais aussi une Mère qui nous aime d'une tendresse ineffable, une Présence qui nous accompagne toujours et partout, un exemple qui nous attire et nous interpelle... Le seul nom de Marie comprend l'idéal, la signification et la réalité même de la

¹²⁹ Directoire du Noviciat de Notre Dame de l'Osier (Cf. *Ét.Obl.* 14 (1955), p. 53.

¹³⁰ Au père Tempier, 20.03.1826, in *EO I*, 7, p. 65.

vocation du Missionnaire Oblat : Marie Immaculée, voilà notre vocation, voilà notre programme de vie religieuse et missionnaire :

Quelle grâce, quelle faveur! Comme nous devons l'estimer, et que sont tous les sacrifices en comparaison de ce que nous avons obtenu en échange: être les enfants de Marie, appartenir à sa famille chérie, marcher sous son étandard et sous quel titre! Le plus glorieux, celui de son Immaculée Conception. Comprendrons-nous jamais assez la grâce que Dieu nous a faite de nous appeler à une telle vocation? Car s'il est vrai qu'un serviteur de Marie ne peut périr et que ceux-là n'ont rien à craindre qui vivent sous son empire; que ne doivent attendre d'une telle Mère ceux qui peuvent se dire en toute vérité ses enfants de prédilection? O novices de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie. Ah! si vous saviez quelle faveur Dieu vous a faite en vous plaçant dans la famille chérie de sa Divine Mère. Quelle que soit votre tendresse, votre reconnaissance et votre dévotion envers Marie, jamais elle n'égalera la grandeur de son amour pour vous, Jamais vous ne comprendrez tout ce qu'elle fait pour vous et tout ce que vous lui devrez dans la suite¹³¹.

Chez Eugène de Mazenod, la vocation oblate et la consécration à Marie vont de pair. La dévotion mariale est une conséquence logique de la vocation de l'Oblat. Cette dévotion à Marie Immaculée pour l'Oblat se résume, dirions-nous, en huit attitudes principales : l'amour, l'attachement, la confiance, l'imitation, la consécration, l'invocation, la vénération et la reconnaissance.

Un amour filial :

La dévotion n'est pas avant tout un sentiment superficiel, ni un ensemble des pratiques extérieures en l'honneur de Marie, si pieuses soient-elles ; mais plutôt une vivante relation intime, pénétrée d'amour et d'affection vis-à-vis d'une Mère qui nous a aimé la première pour nous enfanter dans la vocation oblate au sein de l'Église de son Fils.

¹³¹ Directoire du Noviciat de Notre Dame de l'Osier (Cf. *Ét.Obl.* 14 (1955), p. 53).

Un attachement profond et perpétuel

Avec Marie, il ne sera nullement question, pour un Oblat, d'un rapport passager, plus ou moins durable selon les circonstances et les nécessités de sa vie et de son apostolat ; il s'agira toujours d'un attachement filial et inconditionnel à une Mère qui l'accompagne et l'assiste sans cesse par sa présence maternelle. De cet attachement dépendra aussi la fécondité spirituelle de la mission oblate, car il faut coopérer avec Marie pour engendrer le Christ dans les âmes.

Une confiance totale

Comme un enfant pour sa mère, l'Oblat se confie en tout et pour tout à Marie Immaculée, se jette en toute confiance dans ses bras maternels. Il s'abandonne à cette sainte Mère qui l'offre en le présentant constamment comme une offrande agréable pour la gloire de Dieu, le service de l'Église et le salut des plus pauvres. La confiance absolue en cette Bonne Mère reste l'attitude la plus caractéristique du missionnaire Oblat.

Une consécration spéciale

Rappelons que l'abbé de Mazenod demandait aux *Probationnaires* (débutants) de l'*Association de la Jeunesse Chrétienne* qu'il fonda au début de son ministère sacerdotal à Aix, dès le premier jour de leur réunion, de se rendre au pied de l'autel pour réciter à haute voix l'acte de consécration à Marie¹³². Plus forte et plus profonde doit être la consécration des Oblats à leur Mère : « Avouez que ce sera aussi plus glorieux que consolant pour nous de lui être consacrés d'une manière spéciale »¹³³. Dans un de ses mandements, le Fondateur insiste : « serviteurs dévoués de Marie spécialement consacrés de leur personne à cette Vierge Immaculée »¹³⁴, etc. A propos de cette consécration spéciale, le commentaire de Morabito est intéressant : « toutes les ressources de la personnalité [des Oblats], facultés de connaissance, d'amour, d'activité

¹³² MIS, 145 (1899), p. 35.

¹³³ Au père Tempier, 22.12.1825, in EO I, 6, p. 243.

¹³⁴ Mandement du 1^{er} novembre 1852, p. 8.

extérieure et apostolique, tout est consacré à Marie Immaculée, pour la servir, pour la glorifier »¹³⁵.

Il faut dire que la consécration que le père de Mazenod propose est bien différente de celle de Grignion de Montfort, contenue dans *Le traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*. Celle-ci exige une préparation spéciale débouchant sur un acte solennel d'engagement envers la Sainte Vierge. Mais la consécration dont parle le Fondateur des Oblats est plus simple et reste liée au fait que les membres de sa congrégation portent le nom de Marie et la considèrent comme leur Patronne et leur Mère. Depuis 1920, sur recommandation du 20^{ème} chapitre général présidé par le Très Révérend Père général Augustin Dontewill, une prière de consécration à Marie Immaculée est récitée durant les célébrations du 17 février (approbation de la congrégation) et le 8 décembre (solenité de l'Immaculée Conception).

Au sens rigoureux du terme, la consécration se fait à Dieu. La consécration des Oblats à Marie fait partie du même mouvement, car Dieu en est la finalité. Le Fondateur emploie les expressions consacrer à Dieu *par les mains*¹³⁶ ou bien sous les auspices de Marie¹³⁷.

L'imitation de Marie et de ses vertus

La dévotion mariale de l'Oblat resterait un vœu pieux, une abstraction si elle ne change pas sa vie concrète et son comportement quotidien. En la Vierge Immaculée, l'Oblat trouve une source d'inspiration qui éclaire ses choix et oriente ses décisions. Le nom de Marie qu'il porte comme nom de famille le pousse à s'identifier à celle-ci, à imiter ses vertus : sa foi, sa charité et son espérance. En tout et pour tout, il cherche à l'instar de Marie la volonté du Père, la docilité à l'Esprit et la fidélité au Christ. C'est toute la personne de Marie, son oblation totale

¹³⁵ J. MORABITO, « L'Immaculée dans la spiritualité du Fondateur », p. 68.

¹³⁶ Cf. *Règlement de l'Association de la Jeunesse Chrétienne*, Chap. III, Art. 2. Le père Fernand Jetté donne une série des raisons qui justifient la consécration de l'Oblat à Dieu « par les mains de Marie » : « A cause de tout le désir qu'à la Sainte Vierge de coopérer à leur salut et aussi parce qu'il ne faut jamais séparer la Mère du Fils [...] ; il faut demander à Marie avec confiance tout ce qu'on veut obtenir de Dieu [...] ; parce que [...] la Vierge Immaculée en est la plus grande victorieuse [de l'ennemi impur] » (F. JETTÉ, « Essai sur le caractère marial de notre spiritualité » in *Ét.Obl.* 7 (1948), p. 20).

¹³⁷ Au père Tempier, 20.03.1826, in *EO I*, 7, p. 65.

à Dieu, sa consécration à la suite du Christ, ses dispositions intérieures, sa foi et ses vertus qui deviennent à la fois une source d'inspiration et un modèle de conduite pour le religieux Oblat.

L'invocation de l'intercession maternelle de Marie

Intercesseur puissant auprès de son Fils, Marie est invoquée par les Oblats qui espèrent sa protection, son secours et sa prière en toutes circonstances. Ils savent surtout que leur Bonne Mère leur obtienne des grâces au-delà de ce qu'ils demandent. Les Oblats l'invoquent continuellement non seulement pour obtenir de Dieu les grâces dont ils ont besoin, mais aussi pour lui manifester leur amour filial et leur totale confiance.

Une vénération appropriée

La Vierge Marie n'est pas seulement une personne à imiter mais aussi à admirer, à louer, à honorer et à vénérer. Avec toute l'Église qui lui rende un culte approprié en vertu de la place qu'elle tient et du rôle irremplaçable qu'elle joue dans l'histoire du salut, l'Oblat aussi la prie, l'implore et la vénère autant qu'il peut. C'est la Parole de Dieu qui révèle le mystère de Marie. La Tradition de l'Église depuis les antiques générations, n'a jamais cessé d'approfondir ce mystère, exprimé spécialement à travers l'art, les poèmes, les cantiques, les chants, les hymnes et les diverses prières, le rosaire surtout. L'Oblat reprend à son compte cette Tradition pour honorer et vénérer, à sa juste valeur, la Mère du Sauveur.

Une sincère reconnaissance

L'Oblat est convaincu que la Bonne Mère fait tout ce qu'une mère peut faire pour la croissance et le bonheur de ses fils qu'elle aime. Autant qu'il remercie pour tous les bienfaits reçus de Marie autant il s'abandonne à elle dans toute sa vie. Il espère toujours que Marie Immaculée ne le laissera jamais seul dans sa marche à la suite du Christ. La reconnaissance sincère (ou la gratitude) que l'Oblat manifeste à l'égard de cette Mère incomparable se traduit normalement par la prière de remerciement, mais aussi par la volonté de la faire connaître et de la faire aimer. L'Oblat fait tout son possible pour que toute sa vie religieuse et missionnaire devienne une expression de sa gratitude envers Marie. Il

sait qu'il n'y a pas de meilleure façon de remercier Marie que d'être digne de porter son nom. Etre un vrai Oblat signifie littéralement devenir, à l'instar de Marie, avec elle et par elle, une offrande agréable à Dieu.

Devoir de promouvoir le culte marial

On pourrait croire que le père de Mazenod en reste simplement à invoquer le secours de la Vierge Marie pour croître dans la sainteté personnelle. Non, il y a plus. Le missionnaire Oblat n'invoque pas la Sainte Vierge comme une aide extérieure quelconque ou un moyen spirituel parmi tant d'autres pour assurer le succès de l'apostolat. Si les Oblats comptent sur la protection de Marie, c'est parce qu'elle est d'abord leur Mère. La présence de Marie et le modèle de vie qu'elle offre est partie constitutive de la vocation oblate. Pour le Fondateur, il n'est pas possible d'être Oblat tout court ; on est toujours Oblat de Marie ou on ne l'est pas. C'est à prendre ou à laisser. C'est ici qu'il convient de trouver le sens et le motif de l'apostolat marial. Etant donné que Marie est intrinsèquement liée à leur vocation, il s'avère normal que la dévotion des Oblats envers cette Bonne Mère soit partagée avec d'autres, spécialement avec les pauvres dont ils ont la charge pastorale. Loin d'être une tâche facultative, la promotion de la dévotion mariale se présente comme une obligation, une fin de l'apostolat des Oblats de Marie Immaculée. C'est en fait l'Église qui, à l'origine de la congrégation, nous a imposé cet agréable devoir par la voix du Pape Léon XII comme on peut encore le lire dans la bulle de l'approbation officielle¹³⁸. Le Fondateur aura plusieurs occasions de le rappeler, notamment à Mgr Arbaud, Évêque du Gap qui remettait en cause la présence des Oblats au sanctuaire Notre-Dame de Laus en 1828. Voilà ce que le père de Mazenod écrit, non sans insistance :

Je vous ai toujours tenu le même langage, par rapport à Notre-Dame [...], nous faisons tous profession d'une dévotion spéciale à la Mère de Dieu. L'Église nous a imposé le devoir bien doux sans doute, mais ce n'est pas moins un devoir de propager son culte, *In spem erigimur fore sacrae familiae alumni, qui [...] divini verbi ministerio sese devoverunt ac Deiparam Virginem sine labe conceptam Pa-*

¹³⁸ Lettres Apostoliques *Si tempus unquam*, Bulle de Léon XII du 21 mars 1826. Nous reprenons un extrait de cette Bulle dans la citation suivante.

tronam agnoscunt pro viribus et praesertim exemplo ad eius Matris miericordiae sinum perducere conentur hmines quos uti filios Jesus Christus in ipso crucis suspendio illi voluit attribuere. Ce sont les propres paroles de la Bulle»¹³⁹.

Plus tard, en janvier 1837, abordant dans son Journal l'opportunité qu'offrait le sanctuaire Notre-Dame des Lumières pour la promotion du culte marial, le père de Mazenod parle d'un « projet si fort à la convenance de l'Église du diocèse d'Avignon et de tant d'âmes qui devaient en retirer de si grands avantages dans l'ordre spirituel, si conforme d'ailleurs aux vœux de notre congrégation et à sa vocation »¹⁴⁰. Le père Joseph Morabito, dans une étude intitulé : *L'Immaculée dans la spiritualité du Fondateur*, montre que la propagation de la dévotion à Marie Immaculée était devenue une 'fin de l'apostolat' chez le Fondateur. Et il en arrive à conclure :

nous pouvons affirmer, basés sur les textes, que la Vierge Immaculée, en devenant le centre de sa vie spirituelle, influe aussi sur son apostolat [...]. L'Immaculée était donc la grande Protectrice des Oblats dans leur ministère apostolique, le grand instrument de la conversion des âmes [...]. Mais il ne faudrait pas croire que l'emprise de Marie Immaculée sur le ministère du Serviteur de Dieu et de ses Oblats s'arrête là. Non, loin d'être considéré seulement comme une aide, dans la lutte pour la conversion des pécheurs, Marie immaculée devient aussi et surtout une fin de leur ministère et de leur apostolat. Il s'agit en effet de conduire les âmes à Marie Immaculée, de lutter non seulement pour la gloire de Dieu, mais aussi pour la gloire de Marie Immaculée¹⁴¹.

On se rendra bien compte que la Bulle pontificale de l'approbation de la congrégation ajoute à la première fin qu'est l'évangélisation des pauvres, une seconde, celle de « conduire les âmes aux pieds de Marie » selon les mots du Pape Léon XII. Si la première fin est clairement exprimée dans la requête du Fondateur en vue de l'approbation de la congré-

¹³⁹ A Mgr Arbaud, 10.03.1828, in *EO* I, 13, p. 101. Le père Morabito a parfaitement raison lorsqu'il affirme qu'« il est clair que le Fondateur vit dans le devoir de prêcher Marie aux âmes une fin propre et un devoir spécial de sa Congrégation » (*Ét. Obl.* 14 (1955), p. 61).

¹⁴⁰ Journal, 26.01.1837, in *EO* I, 18, p. 44.

¹⁴¹ *Ét.Obl.* 14 (1955), pp. 55-58.

gation, la deuxième est mise en exergue dans la Bulle du Souverain Pontife. La spiritualité oblate qualifie la première de *fin principale* et la deuxième de *fin secondaire*. C'est donc l'Église, mieux encore Dieu lui-même qui a voulu que la toute première congrégation religieuse approuvée sous le nom de Marie Immaculée se charge aussi de propager le culte marial. Que la promotion de la dévotion mariale soit une des fins de l'apostolat des Oblats, cela ne peut être que raisonnable, honnête et normal. Le père Morabito le dit encore mieux :

Ce point est délicat. C'est ici peut-être que s'opère le plus profond changement dans l'apostolat du P. de Mazenod, puisque c'est la fin même de sa vocation personnelle et de son Institut qui s'oriente désormais vers Marie Immaculée. Amener les âmes non seulement à la conversion, mais aussi aux pieds de Marie Immaculée, voilà la nouvelle fin de la vie d'Eugène de Mazenod et de sa Congrégation. Il est certain que le P. de Mazenod n'avait pas voulu dès le commencement fonder une Congrégation pour propager la dévotion à la Sainte Vierge. C'est l'abandon des âmes de la campagne qui le décida à fonder sa société. Maintenant nous affirmons qu'il est certain que la fin de cette Société est aussi la propagation du culte de Marie et de Marie Immaculée [...]. Ce grand changement n'est pas arrivé par sa volonté, mais par les vues providentielles de Dieu sur lui et son œuvre [...]. Depuis ce jour il a vu changer la fin de son Institut et la propagation du culte de Marie est venue s'ajouter à la fin primordiale, ou mieux les deux fins se sont harmonisées : sauver les âmes en les portant à Marie [...]. Par tous les textes il est clair que le Fondateur vit dans le devoir de prêcher Marie aux âmes une fin propre et un devoir spécial de sa congrégation¹⁴².

L'acclamation « Loué soit Jésus Christ et Marie Immaculée »

Parmi les changements provoqués par l'adoption du nouveau titre de la congrégation, on ne peut pas oublier l'ajout du nom de Marie Immaculée dans les en-têtes des lettres rédigées par le Fondateur. En effet, on constate très visiblement que dans les lettres écrites avant l'ap-

¹⁴² *Idem.*, pp. 58-61.

probation officielle de la congrégation¹⁴³, le Fondateur gravait à la tête de ses lettres ces mots : *Loué soit Jésus Christ* (en abrégé L.J.C.), une acclamation réservée exclusivement à la gloire du Christ. Mais après l'approbation de la congrégation ou précisément à partir du 20 mars 1826, il allonge cette dite acclamation en ajoutant le nom de Marie Immaculée. Dès lors, on trouvera dans ses lettres cette acclamation modifiée et complétée : *Loué soit Jésus Christ et Marie Immaculée* (en sigle L.J.C. et M.I.). Dans cette première lettre qui contient cette nouvelle acclamation complète, le Fondateur parle de plusieurs choses, mais en mettant au devant de la scène la Sainte Vierge : « L’Immaculée Marie pour laquelle il faut que nous ayons une grande dévotion dans notre Congrégation »¹⁴⁴ ou encore, poursuit-il : « en nous rendant plus agréables à Notre Seigneur Jésus Christ et à la très sainte Vierge »¹⁴⁵.

En fait, avec cette acclamation (L.J.C. et M.I.) à double titres d’honneur, de Jésus et de Marie, le Fondateur reprend ici une vieille habitude. Car il apprit aux membres de l'*Association de la Jeunesse Chrétienne* de conclure leurs prières avec cette dite acclamation¹⁴⁶ (*Loué soit Jésus Christ et Marie Immaculée*). Que le Fondateur reprenne la même habitude chez les Oblats, cela n’a rien d’étonnant ! Seulement chez ceux-ci, la dite acclamation prendra de l’ampleur, débordera le cadre de la prière pour embrasser divers aspects de leurs vies : lettres, signatures, salutations réciproques, mot de passe, début et fin des réunions, oraison jaculatoire, etc.¹⁴⁷. Le Fondateur tenait à l’usage de cette acclamation au point d’en reprocher ceux qui semblaient la négliger : « vous avez oublié de commencer votre lettre par L.J.C. [et] M.I. » apostrophe-t-il le père Bellon¹⁴⁸.

¹⁴³ S’il faut parler strictement, on considérerait la date du 17 février 1826 comme celle de l’approbation orale de la congrégation et de ses Règles et le 21 mars de la même année comme celle de l’approbation écrite et donc officielle, avec la publication du rescrit pontifical *Si tempus unquam*. (J. PIELORZ, « Ombres et lumières du dictionnaire des valeurs oblates », in VOL 58 (1999), p. 396).

¹⁴⁴ Lettre à Tempier, 20.03.1826, in *EO* I, 7, p. 65.

¹⁴⁵ *Idem*, p. 66.

¹⁴⁶ J. JEANCARD, *Mélanges historiques*, p. 271.

¹⁴⁷ G. J. MONTMIGNY, « Laudetur Jesus Christus et Maria Immaculata », in *DVO*, pp. 517-519.

¹⁴⁸ Lettre à Bellon, 10.07.1844, in *EO* I, 10, p. 71.

Remarquons néanmoins à propos de cette acclamation que du point de vue théologique et surtout œcuménique, l'usage de la conjonction « et » peut faire problème en donnant l'impression que Jésus et Marie sont placés sur le même piédestal. Cette lacune peut être dépassée, par exemple, en disant « Loué soit Jésus Christ *avec / par / en communion avec* Marie Immaculée ». Il ne suffit pas simplement répéter ce que le Fondateur avait dit en son temps, mais adapter, s'il le faut, son langage à la mariologie et à la sensibilité œcuménique postconciliaires en évitant les expressions ambiguës. Ainsi, pourrions-nous en toute souplesse, reformuler l'acclamation en disant : « Loué soit Jésus Christ avec Marie Immaculée ». On évacuerait ainsi toute impression d'égalité entre Jésus et Marie et on insisterait sur la perspective christocentrique qui est d'ailleurs une caractéristique de la mariologie de Mgr de Mazenod. On ne peut pas rester prisonniers des formulations dépassées ; il faut plutôt, comme dit René Laurentin, trouver des expressions qui donnent à tout point de vue *une note juste*¹⁴⁹.

Le scapulaire de l'Immaculée Conception

L'acclamation « Loué soit Jésus Christ et Marie Immaculée » semblait insuffisante aux yeux des Oblats pour marquer leur caractère marial. Ils cherchèrent à l'instar d'autres ordres religieux 'un signe propre' pouvant les distinguer des autres congrégations : « nous désirons porter un signe qui nous soit propre, qui nous rappelle l'auguste Patronne de l'Institut »¹⁵⁰. Cette recherche d'un signe distinctif aboutit à l'adoption du scapulaire de l'Immaculée Conception.

La proposition pour un scapulaire de l'Immaculée fut soulevée au chapitre général du mois d'août 1837. Les participants de ce chapitre voyaient unanimement en ce signe distinctif, une expression d'amour filial, du respect, de reconnaissance et de dévotion envers la Patronne de la congrégation et en même temps un gage de sa protection maternelle. Il fut décidé que le scapulaire de l'Immaculée sera remis à chaque Oblat le jour de son oblation perpétuelle (ou consécration définitive) ensemble avec la croix d'Oblation. Si la croix est le signe authentique

¹⁴⁹ Voir R. LAURENTIN, *Court traité sur la Vierge Marie*, 5^{ème} édition, refondue à la suite du Concile, Paris, Lethielleux, 1968, pp. 11-12.

¹⁵⁰ J. PIELORZ, *Les Chapitres généraux*, Vol. II, p. 153.

de notre mission, le scapulaire est celui de notre filiation spéciale à la très Sainte Vierge. Le scapulaire devait être porté alors non pas de façon ostensible, mais sous les habits pour rappeler continuellement à l’Oblat la présence, discrète mais réelle, de Marie dans sa vie.

L’obligation d’ajouter le nom de Marie à celui d’Oblat

Un autre changement qui n’est pas de moindre importance est le fait que le Fondateur insiste pour qu’on voit clairement apparaître l’identité mariale de ses Oblats. Il y avait déjà à l’époque plusieurs ordres religieux portant ce nom d’Oblats. Mais la préoccupation du Fondateur ici ne semble pas liée au fait de se distinguer des autres, mais de rappeler à ses fils spirituels la dimension mariale de leur existence et de leur vocation.

Déjà dès la fin du premier chapitre général (de juillet 1826), après la reconnaissance pontificale de la congrégation, les participants à cette assemblée signaient la Règle pour la toute première fois, le Fondateur lui-même en tête¹⁵¹. Ils écrivaient à la suite de leurs noms, celui de leur nouvelle identité, à savoir ‘Obl.(at) de Marie’. Mais plus tard, le Fondateur devait rappeler avec force cette note distinctive de notre appartenance à Marie :

Lorsque vous faites annoncer quelque chose qui vous concerne dans vos journaux, tenez à ce qu’on ajoute au mot Oblat, celui de Marie¹⁵².

MARIE DANS L’EXPÉRIENCE DE LA PROCLAMATION DU DOGME DE L’IMMACULÉE CONCEPTION

DOGME DE L’IMMACULÉE CONCEPTION COMME CONFIRMATION DE LA DÉVOTION MARIALE DU FONDATEUR ET DU TITRE DE SA CONGRÉGATION

Après avoir obtenu l’approbation pontificale pour sa congrégation sous le titre d’Oblats de Marie Immaculée en 1826, le père de Mazenod continuera ses efforts afin d’honorer la Mère de Dieu par tous les

¹⁵¹ Registre des Délibérations des Chapitres Généraux de la Société des Missionnaires dits de Provence, Manuscrit I, 1, p. 29.

¹⁵² Lettre à Guigues, 05.12.1844, in EO I, 1, p. 117.

moyens possibles. Certes, le baptême de la congrégation fut un pas important, mais Eugène espérait une ‘confirmation’ officielle par le biais d’une définition magistérielle formelle proclamant le titre de l’Immaculée Conception comme un dogme de foi catholique. Le père Morabito emploie justement le mot ‘confirmation’ pour décrire l’état d’esprit du Mgr de Mazenod qui, au soir de sa vie, voudrait bien voir combler les attentes et les espoirs de sa dévotion personnelle à Marie Immaculé et de sa congrégation qui porte ce nom :

Il suffit de parcourir sa vie [du Fondateur] pour être convaincu que vraiment, dès sa jeunesse, le dogme de l’Immaculée Conception y tient une place éminente [...], cette piété mariale jusqu’au jour où tous les éléments s’approfondissent et se synthétisent dans une oblation totale à Marie Immaculée, oblation vécue pleinement par le Serviteur de Dieu durant le reste de sa vie et qui lui apporta, vers la fin de ses jours, la joie de voir confirmer sa piété mariale par la définition du dogme de l’Immaculée Conception¹⁵³.

Mgr de Mazenod n’est pas le seul à se battre pour la proclamation du dogme de l’Immaculée Conception. En réalité, il s’inscrivait dans un vaste mouvement des fidèles, ordres religieux, prêtres et Évêques qui demandaient au Souverain Pontife ce dogme marial. Depuis l’approbation de la congrégation en 1826 jusqu’à sa mort en 1861, Mgr de Mazenod évolue considérablement dans sa théologie mariale. Deux événements majeurs, à notre avis, expliquent cette évolution ou, si l’on veut, cet approfondissement de la question mariale chez le Fondateur des Oblats et Évêque de Marseille : c’est d’une part, toutes les célébrations et événements relatifs à la construction du sanctuaire marial de Notre-Dame de la Garde¹⁵⁴ et d’autre part, le grand mouvement ecclésial de la préparation du dogme de l’Immaculée Conception.

Les divers travaux de construction du sanctuaire marial de Notre-Dame de la Garde, sur un des points culminants de la ville de Marseille, donna l’occasion à l’Évêque de Mazenod d’exprimer sa pensée

¹⁵³ J. MORABITO, « L’Immaculée dans la spiritualité du Fondateur », p. 26.

¹⁵⁴ Notre-Dame de la Garde est un somptueux et célèbre sanctuaire marial de la ville de Marseille, construite dans un style romano-byzantin, haut-lieu de piété envers la Bonne Mère dont une belle statue dorée de 10 mètres domine la ville à 154 m d’altitude.

mariale, et cela à maintes reprises, par exemple lorsqu'il assiste son prédécesseur Mgr Fortuné pour la bénédiction de la chapelle agrandie en 1834 et lors de la bénédiction de la statue d'argent en 1837 ; Eugène de Mazenod lui-même bénira le nouveau bourdon (cloche) le 5 octobre 1845 ; lancera le projet de la construction de la nouvelle basilique, sollicitant les offrandes des fidèles le 1^{er} novembre 1852 ou encore quand il en posera la première pierre le 11 septembre 1853, etc. Notre Évêque profitera de toutes ces occasions pour prêcher sur la Vierge Marie en vue de la faire connaître et de la faire aimer ; plusieurs fois, il écrira des mandements abordant le thème de Marie. C'est ici justement que l'on apercevra les avancées conceptuelles de la théologie mariale de l'Évêque de Marseille et Fondateur des Oblats.

Notre Pasteur voudrait tout d'abord recadrer la dévotion mariale de ses ouailles, lui donner un fondement trinitaire, christocentrique et ecclésial ; il en appelle à des « vrais sentiments de la foi catholique » pour que Dieu soit toujours placé au premier plan et soit adoré en esprit et en vérité¹⁵⁵. Par voie de conséquence, Marie ne peut être considérée comme une déesse, sa statue n'est qu'une image ; c'est plutôt l'Immaculée, en personne, qu'il faut prier, « c'est la Sainte Vierge elle-même qui vous obtienne le secours de la part de Dieu »¹⁵⁶.

C'est surtout autour de la préparation du dogme de l'Immaculée Conception que Mgr de Mazenod marquera des pas de géant dans sa théologie mariale en général et dans sa compréhension du mystère de l'Immaculée Conception en particulier. Le moins qu'on puisse dire est qu'on voit dans la pensée mariale du Fondateur un approfondissement sérieux et un enrichissement remarquable traduit dans un langage de plus en plus précis et suggestif. On constate aussi que l'amour et la dévotion mariale d'Eugène atteignent une maturité incontestable : sa théologie mariale se développe considérablement, s'éclaircit et fleurit au rythme même de l'enseignement du Magistère et documents pontificaux, surtout du Pape Pie IX. Appelé à vulgariser le contenu de ces documents du Magistère papal, Mgr de Mazenod devait préalablement l'assimiler lui-même.

¹⁵⁵ Mandement du 18 juillet 1837.

¹⁵⁶ *Ibidem.*

Il est vrai que le Fondateur n'apprendra pas une nouvelle doctrine sur l'Immaculée Conception, car il y croit depuis bien longtemps ; d'ailleurs, la défense de cette vérité était devenue le combat de sa vie dont il attendait la définition pontificale avec impatience. Mais l'étude et les commentaires qu'il en fait, lui permettent de percevoir le mystère sous un éclairage nouveau, il peut dès lors enrichir et adapter son vocabulaire sur l'argument. On voit bien qu'il s'inspire de ces documents pontificaux ou parfois même reprend comme telles certaines de leurs formulations.

On peut facilement reconnaître les expressions contenues dans les Encyclique de Pie IX comme *Qui Pluribus* du 9 novembre 1846, qui parle de Marie comme un 'intermédiaire puissante', 'douce Mère', notre 'médiatrice', notre 'avocate', 'notre espérance et notre confiance', notre 'patronne', 'plus fort et plus efficace auprès de Dieu', etc. On retrouve aussi les formulations conformes à celles de *Ubi Primum* du 2 février 1849 ; par exemple : 'l'Immaculée Vierge Marie a été conçue sans péché originel', 'la conception de la Bienheureuse Vierge Marie fut Immaculée et absolument exempte du péché originel', etc. Mgr de Mazenod emprunte de la Bulle *Ineffabilis Deus* les figures bibliques qu'il applique à la Vierge Marie : 'Arche de Noé' (Gn 6-9), 'échelle de Jacob' (Gn 28), 'jardin fermé' (Ct 4, 12), 'temple de Dieu' (Is 6, 1-4) ; il reprend aussi d'autres expressions symboliques, par exemple : 'siège de toutes les grâces divines', 'chef d'œuvre de tous les miracles', 'douce mère de miséricorde et de grâce', 'Nouvelle Eve', 'temple divin', 'trésor', 'Reine', etc. Conformément à la Bulle papale, Mgr de Mazenod voudrait aussi, par le biais du dogme de l'Immaculée Conception, mettre en relief la gloire due à Jésus Christ, Unique Seigneur, « puisque tout l'honneur et toute la gloire que l'on rend à la Mère rejoaillit sur le Fils »¹⁵⁷.

Mgr de Mazenod, dans son plaidoyer en faveur de la définition formelle du dogme de l'Immaculée Conception s'appuiera sur le *sensus fidelium* de la foi traditionnelle des Provençaux ; il insistera de plus en plus sur le triple motif de cette dogmatisation, à savoir : la plus grande gloire de Dieu, l'honneur de la Vierge Marie et le salut de l'Église. S'appuyant sur l'Encyclique *Nostris et Nobiscum* de Pie IX (8 décem-

¹⁵⁷ *Ibidem.*

bre 1849), il revient sur l'évocation de la Sainte Vierge qui, par son patronage, obtient auprès de Dieu tout ce qu'elle demande, car elle ne peut pas demander en vain. Et finalement, la Constitution Apostolique *Ineffabilis Deus* que Mgr de Mazenod a expliquée maintes fois aux fidèles. Il consacre le mandement du 8 juillet 1849 pour la présenter. Il est tout à fait normal qu'il en reprenne l'idée maîtresse :

la Bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa conception, a été, par une grâce et faveur singulières du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, pré-servée et immunisée de toute souillure du péché originel [...]¹⁵⁸.

Mgr de Mazenod est le plus âgé de tous les Évêques français qui participent au Consistoire pour la proclamation du dogme de l'Immaculée conception en 1854. Il y jette ses dernières énergies. La fin de sa vie terrestre qui adviendra sept ans après coïncide avec l'apogée de sa compréhension du mystère de Marie et de son affection filiale envers elle. Le combat qu'il mena pour la reconnaissance et la proclamation de ce dogme marial touchait directement à sa personne en tant que 'premier Oblat de Marie Immaculée'¹⁵⁹ et en même temps conférait un titre digne et légitime pour sa famille religieuse baptisée depuis 28 ans avec le nom de Marie Immaculée. C'est ainsi qu'il considéra la proclamation de ce dogme comme une confirmation définitive de sa dévotion personnelle à Marie ainsi que du titre de sa congrégation.

MGR DE MAZENOD : UN INVITÉ SPÉCIAL DU PAPE PIE IX

Afin de donner une tonalité universelle au dogme de l'Immaculée Conception qu'il se proposait de proclamer, le Pape Pie IX, par ses services, convia à Rome un grand nombre d'Évêques de plusieurs pays. Curieusement, le nom de Mgr de Mazenod ne figurait pas parmi les invités. C'est le Secrétaire général de la congrégation, le père Casimir

¹⁵⁸ PIE IX, *Ineffabilis Deus* du 8 décembre 1854, traduction de G. DUMEIGE, *La foi catholique*, n°397.

¹⁵⁹ A l'occasion de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, « Mgr de Mazenod lui-même confesse que sa grande joie était non seulement celle de voir glorifiée la Sainte Vierge, mais aussi celle qui lui venait de sa qualité de premier 'Oblat de Marie Immaculée' » (J. MORABITO, « L'Immaculée dans la spiritualité du Fondateur », p. 69).

Aubert (1810-1860) qui saisit le 18 août 1854 Mgr Alexandre Barnabò (1801-1874), alors Secrétaire de la congrégation de la Propagande en lui suggérant d'inviter aussi Mgr de Mazenod, Fondateur et Supérieur général d'une congrégation dédiée à Marie Immaculée. La proposition trouva gain de cause. Atténuant la responsabilité du Pape dans ce malheureux oubli, Mgr Barnabò s'expliqua directement à Mgr de Mazenod l'informant que le Saint-Père n'a pas personnellement fait d'invitations et qu'il avait confié cette charge aux Nonces¹⁶⁰ et aux Archévêques. Ce faisant, Barnabò prit soin d'indiquer à Mgr de Mazenod que sa présence à Rome plairait grandement au Pape¹⁶¹.

Mgr de Mazenod répondit à Barnabò le 19 septembre, confessant qu'il fut totalement en dehors de cette démarche amorcée en sa faveur en montrant néanmoins qu'il était touché par la délicatesse et la bonté du Pape. Notre invité de la dernière heure débarqua à Rome le 27 octobre et y resta jusqu'au 31 décembre 1854. Il rencontra le Pape le lundi 30 octobre ; et pendant l'audience, dit-il, « le Saint-Père fut d'une amabilité extrême pour moi »¹⁶². La réunion des Cardinaux et des Évêques était prévue du 20 au 24 novembre 1854 au Vatican, centrée essentiellement sur la lecture du projet de la *Bulle* à laquelle l'auguste assemblée devait réagir sans la remettre en question.

Mgr Eugène de Mazenod, invité spécial de sa Sainteté le Pape Pie IX, participe volontiers aux travaux de l'Assemblée des Cardinaux, Archévêques et Évêques en vue de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Pour cette raison, il effectue son sixième voyage à Rome (du 23 octobre 1854 au 4 janvier 1855). Ses lettres et surtout son Journal, rédigés pendant cette période, permettent de suivre les cours

¹⁶⁰ En France, à cette époque, le Nonce fut Mgr Carlo Sacconi, crée Cardinal en 1861 et décédé en 1889. Le choix qu'il fit pour les invités du Pape à la définition du dogme de l'Immaculée Conception avait étonné plus d'une personne. Mgr le Cardinal Louis Jacques de Bonald (1787-1870), Archévêque de Lyon fut aussi absent de sa liste. C'est Mgr de Mazenod qui, pendant l'audience du 30 octobre 1854 avec le Pape, fera la commission pour que ce dernier l'invite personnellement (Journal de Rome, 30.10.1854, in *EO* I, 17, p. 204).

¹⁶¹ Quand aux rapports intimes qui liaient le pape Pie IX à son Mgr de Mazenod, il convient de lire l'article du père A. KEDL, « Saint Eugene de Mazenod, Pope Blessed Pius IX and the Dogmatic Definition of Mary's Immaculate Conception », in VOL 64/1 (2005), pp. 5-44 et sa suite dans 64/2 (2005), pp. 2-25.

¹⁶² *Ibidem*.

des événements et des travaux jusqu'à la définition du dogme de l'Immaculée Conception. La proclamation de ce dogme fut ressentie par Mgr de Mazenod comme un véritable soulagement, mieux un triomphe, à la mesure des obstacles rencontrés. L'Évêque de Marseille et Fondateur des Oblats de Marie ne cache pas ses sentiments : crainte de ne pas aboutir à une définition formelle du dogme, inquiétude devant les propositions de refaire complètement la Bulle papale ou de la retarder, regrets manifestes à l'endroit des détracteurs du projet du dogme qu'il qualifie des « dissidents », confession de sa propre ‘timidité’ qui l'empêche d'intervenir en public, le courage qu'il eut de faire connaître au Pape les inspirations profondes de son cœur et finalement son émotion et sa joie de célébrer le triomphe du dogme de l'Immaculée Conception proclamé par le chef de l'Église.

Au-delà des sentiments personnels de Mgr de Mazenod et, disons-le aussi, de son attitude ultramontaine, la lecture de son *Journal*¹⁶³ laisse transparaître la force de ses convictions ainsi que la pertinence de ses observations. On est frappé par le leitmotiv qui inspire la pensée et l'action de Mgr de Mazenod, militant de toutes ses forces en faveur de la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Si le Fondateur des Oblats s'est donné de la peine à décrire minutieusement le déroulement des événements débouchant sur la définition dogmatique en y mettant l'accent sur sa contribution personnelle, c'est surtout par souci pour ses fils spirituels ; il a voulu qu'ils se rendent compte de l'ardente dévotion mariale qui habitait le cœur de leur Père Fondateur :

Je ne tiens certainement pas à me mettre en avant, mais je regarde comme un devoir de faire tout ce que je puis faire pour contribuer en quelque chose à la gloire qui doit revenir à la très sainte Vierge de cette définition [...]. Ces notes étant destinées à ceux que le bon Dieu m'a donnés pour enfants, je tiens à ce qu'ils sachent ce qu'a pensé et ce qu'a fait leur père dans cette circonstance si glorieuse pour notre Immaculée Mère¹⁶⁴.

De la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception dépendaient, selon Mgr de Mazenod, plusieurs enjeux : non seulement la

¹⁶³ Nos commentaires s'inspirent essentiellement de ce *Journal* personnel tenu, avec soin, par Mgr Mazenod tout au long des travaux de l'Assemblée.

¹⁶⁴ *Journal de Rome*, 05.12.1854, in *EO I*, 17, p. 239.

gloire de Dieu et le triomphe de la Mère de Dieu, mais aussi l'honneur de l'Église, l'affermissement de l'autorité du Pape et surtout la reconnaissance universelle, la consécration et la confirmation définitive de sa congrégation qui portait déjà depuis 28 ans le nom de 'Marie Immaculée'.

LES ORIGINES D'UNE CROYANCE MILLÉNAIRE EN L'IMMACULÉE CONCEPTION

La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception n'est pas au point de départ de la dévotion mariale d'Eugène de Mazenod, elle en est plutôt l'aboutissement et le couronnement. A la vérité, la proclamation de ce dogme n'a fait que confirmer une croyance populaire provençale remontant très loin dans l'histoire. Il serait intéressant de remonter cette histoire, mais qu'il suffise de rappeler la dévotion à la *Bonne Mère* de la famille Mazenod, héritière d'une fervente piété envers Marie Immaculée. Bien avant la naissance d'Eugène de Mazenod, on trouvait dans le sanctuaire le plus fréquenté de la ville d'Aix, *Notre-Dame de la Seds*, un calligramme de 1321 consacrant le diocèse d'Arles et Aix à l'Immaculée Conception. Le père Auguste Estève affirme que le petit Eugène allait souvent prier dans ce sanctuaire consacré à Notre-Dame de la Sagesse, mais aucun document ne le confirme. Néanmoins, il reste fort probable qu'il y allait prier comme tant d'autres habitants d'Aix¹⁶⁵.

On sait aussi que l'oncle Fortuné dont le petit neveu Eugène sera le fidèle servant de messe, fut depuis la Sorbonne où il fit ses études, un partisan du *vœu de sang*, défenseur acharné de la vérité de l'Immaculée Conception. Dans le *Petit Règlement de vie* journalier qui lui trace son père spirituel Don Bortolo Zinelli à Venise, on retrouve les trois expressions de saint Stanislas : *Mater Vera Salvatoris* (proche de la vérité de l'Immaculée Conception), *Mater adoptata peccatoris* et *In gremio maternae tuae pietatis*. A Palerme, Eugène fut témoin oculaire de l'engagement de toutes les couches de la population qui défendait la vérité de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Et au séminaire de Saint-Sulpice, fidèles à leur Fondateur Olier, les maîtres sulpiciens enseignent et défendent la même vérité.

¹⁶⁵ B. DULLIER, Sept itinéraires pour prier sur les pas de saint Eugène, Itinéraire 6 : Eugène de Mazenod et Marie, Aix, 1999, pp. 1-3. Voir aussi MIS, 165 (1904), pp. 466-467.

Après un temps assez long de formation sacerdotale, l'abbé de Mazenod commence son apostolat en terre provençale en fondant une Association des Jeunes qu'ils placent sous le patronage de Marie Immaculée. Le 15 août 1822, il bénéficie d'une expérience mystique devant la statue de l'Immaculée qui l'encourage dans la fondation d'une Société missionnaire pour l'évangélisation des campagnes. Plus tard, sur sa propre demande, cette Société des Missionnaires abandonne le nom d'Oblats de Saint Charles au profit des Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie. Celle-ci est approuvée officiellement comme telle par le Pape Léon XII. La grande satisfaction que le Fondateur éprouva à l'occasion de cette heureuse approbation fut à la mesure de l'importance qu'il attachait à la personne de la Sainte Vierge et spécialement en son mystère de l'Immaculée Conception. Pour mieux comprendre le comportement du père de Mazenod et surtout son impatience au sujet de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, il faut remonter aux origines de la piété mariale de sa famille. Le père Morabito écrit à ce propos:

Mais ce serait ne pas comprendre l'âme de Mgr de Mazenod, penser que seulement alors vers la fin de sa vie, il eut une doctrine profonde et une spiritualité intense fondée sur le dogme de l'Immaculée Conception. Comme la définition ne créait pas une doctrine nouvelle dans l'Église, mais confirmait solennellement une vérité ancienne autant que le Christianisme, ainsi dans la vie de Mgr de Mazenod la définition du dogme n'apportait pas une doctrine et une spiritualité nouvelle, mais confirmait d'une façon divine et infaillible, tout ce qu'il ait cru et vécu jusqu'alors, et dont il avait fait comme la doctrine et la spiritualité de sa vie. L'unique approfondissement qu'il y eut alors dans la vie spirituelle du Serviteur de Dieu venait justement de ce qu'il sentait la définition comme une confirmation divine de sa vie et de son œuvre¹⁶⁶.

DÉFENSEUR ET PROMOTEUR DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Si l'éducation religieuse de Mgr de Mazenod durant sa prime enfance éveille en lui l'amour de la Vierge Marie, le temps qu'il passe au séminaire Saint-Sulpice lui permit grâce aux études théologiques, de

¹⁶⁶ J. MORABITO, « L'Immaculée dans la spiritualité du Fondateur », p. 69.

pénétrer l'intelligence du mystère de l'Immaculée Conception, s'appuyant en grande partie sur l'argumentation de ses maîtres sulpiciens. Dès le début de son ministère sacerdotal en Provence, terre de prédilection de la *Bonne et Tendre Mère*, l'abbé de Mazenod manifeste, à travers ses prédications et sa dévotion un penchant pour la Mère de Dieu, surtout dans son mystère de l'Immaculée Conception.

Le contexte général de l'époque exigeant une position pour ou contre l'Immaculée Conception. L'amour de Mgr de Mazenod pour la Sainte Vierge va se transformer rapidement à un combat pour défendre et promouvoir cette vérité. Les occasions ne manquèrent pas pour qu'il exprime ses sentiments et sa foi au sujet de celle qu'il considérait, selon ses propres mots, comme la « Vierge Immaculée, la Sainte Mère de Dieu et la nôtre, et la mienne plus particulièrement »¹⁶⁷. En mars 1826, sous la direction du Fondateur, le premier chapitre général de la congrégation nouvellement approuvée déclare que :

nous combattrons les ennemis du ciel sous cet étandard qui est propre, et que l'Église nous a donné ; sur cet étandard brille le nom glorieux de la Très Sainte Vierge Marie Immaculée¹⁶⁸.

Cette expression suggère que les Oblats engagent une véritable lutte pour défendre la gloire de Dieu et l'honneur de Marie aussi, surtout le triomphe de la vérité de l'Immaculée Conception. Déjà en février 1826, fier du fait que sa congrégation était approuvée sous le titre d'Oblats de Marie Immaculée, le père de Mazenod ressentait cette approbation comme une victoire à la gloire de la Mère de Dieu. La bataille fut gagnée au niveau de la congrégation ; il restait alors le grand combat pour la reconnaissance et la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception au niveau de l'Église universelle. Armé de la foi en la Providence et de la confiance en l'intercession de la Sainte Vierge, le père de Mazenod avait la conviction que le combat était gagné d'avance.

¹⁶⁷ Journal de Rome, 18.11.1854, in *EO* I, 17, p. 220. Ce que de Mazenod dit de Marie, il le dit aussi de Jésus ; comme s'il voulait se les apprécier..., mais en fait l'expression traduit son amour et son attachement indéfectible à la personne de Jésus et de Marie : « vous [Jésus] n'êtes pas seulement mon Créateur et mon Rédempteur, comme vous l'êtes de tous les autres hommes, mais vous êtes mon bienfaiteur particulier, qui m'avez appliqué vos mérites d'une manière toute spéciale » (Notes de retraite, 1-21.12.1811, in *EO* I, 14, p. 263).

¹⁶⁸ Registre des chapitres généraux, 1826, Arch. Gén. OMI.

L'approbation de sa propre congrégation sous le nom de Marie Immaculée n'en était qu'un signe avant-coureur. En 1838, Mgr de Mazenod, à la fois Évêque de Marseille et Fondateur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, suggère à ses compères de la province ecclésiastique d'Aix de demander que le Pape déclare l'Immaculée Conception comme article de foi. L'Évêque métropolitain repoussa la proposition jusqu'à récuser l'idée de la faire mentionner dans le procès verbal. La considération et le respect pour le Métropolitain retinrent Mgr de Mazenod qui se résolut de ne pas allonger la discussion¹⁶⁹. Le seul accord, sur l'insistance de Mgr de Mazenod, sera d'ajouter au moins le mot *Immaculata* à la préface de la Sainte Vierge et l'expression *Sine labe concepta* aux litanies¹⁷⁰.

A la même année 1838, Mgr de Mazenod adresse une importante lettre aux autorités ecclésiastiques d'Aix, notamment au Vicaire général ; dans cette lettre, il rappelle la foi traditionnelle du peuple chrétien en l'Immaculée Conception, surtout en terre provençale. Il mentionne entre autres le Concile de Bâle (1439) qui frappait d'excommunication les détracteurs de l'Immaculée Conception, le Concile d'Avignon qui réunit des Évêques de Marseille, d'Aix, d'Embrun, d'Arles et évidemment d'Avignon... Dans cette lettre, Mgr de Mazenod continue à regretter que la supplique des Évêques adressée au Souverain Pontife ne soit pas allée jusqu'à la demande explicite d'une définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie¹⁷¹. En 1840, le corps épiscopal de France, 10 Archévêques et 41 Évêques suffragants (dont Mgr Eugène de Mazenod), exprima au Pape Grégoire XVI une lettre collective demandant la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

C'est donc à partir des années 1840, que le combat de Mgr de Mazenod pour la reconnaissance de l'Immaculée Conception devient une

¹⁶⁹ Mais quatre ans plus tard, Mgr de Mazenod n'eut pas retenu sa langue face au même Évêque métropolitain qui se plaisait à déconsidérer les propos du Cardinal Lambruschini qui demandait au Saint-Siège la même définition doctrinale de l'Immaculée Conception : « Cette fois-ci, note Mgr de Mazenod dans son Journal, j'avais barre sur lui... Je n'ai pas eu de peine à le réfuter » (R. BOUDENS, « Mgr de Mazenod et la définition du dogme de l'Immaculée Conception », p. 13).

¹⁷⁰ *Idem*, pp. 11-12.

¹⁷¹ Lettre à M. Jacquemet, Vicaire général d'Aix, 18 novembre 1838, voir Manuscrit YENVEUX, Archives de la Postulation, IV, p. 112.

préoccupation tenace qui s'exprime à travers ses activités apostoliques et liturgiques comme le montre bien le père Boudens :

l'idée de l'Immaculée Conception occupa l'esprit de Mgr de Mazenod. Les Ordos du diocèse de Marseille nous apprenant qu'à partir de 1845, la fête du 8 décembre fut célébrée au rite double de la 1^{ère} classe avec octave, et qu'une messe chantée devint obligatoire dans toutes les églises paroissiales. En 1848, une association de prières fut établie dans le diocèse, *pour obtenir de Dieu que le privilège de l'Immaculée conception de la Sainte Vierge reçut sur terre la plus grande gloire possible*. L'année suivante, l'évêque de Marseille donnait à une communauté de religieuses destinées au soin des orphelins, le nom d'Oblates de Marie Immaculée¹⁷².

UNE OPPORTUNITÉ OFFERTE PAR LE SOUVERAIN PONTIFE PIE IX

Luttant sur tous les fronts pour la définition du dogme de l'Immaculée Conception, Mgr de Mazenod ressent cependant, dans le rang de ses collègues Évêques, la réserve des uns et la résistance des autres. Il lui fallait un nouveau souffle venu d'ailleurs pour renforcer la conviction de la légitimité de son combat et ragaillardir ses énergies. Cette heureuse opportunité lui sera offerte par le Pape Pie IX dans son encyclique *Ubi Primum* par lequel il demandait de toute urgence aux Évêques de l'Église universelle leurs sentiments personnels, celui de leur clergé et de leurs fidèles sur la question de la conception de la Vierge Marie ; d'exprimer ce qu'il en est de leur *dévotion* et de leurs *vœux* à ce sujet.

L'Évêque de Marseille ne tarda pas à répondre à la requête du Pape¹⁷³. Il évoquera plusieurs éléments déjà contenus dans sa lettre du 18 novembre 1838 à Jacquemet, Vicaire général d'Aix, faisant grand cas de la longue et forte tradition de la dévotion mariale des Provençaux. A ces réponses, il ajoute deux lettres : la première qui exprime toute sa satisfaction et son appui pour que la démarche amorcée par le Saint-Père débouche sur la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de

¹⁷² R. BOUDENS, « Mgr de Mazenod et la définition du dogme de l'Immaculée Conception », p. 13.

¹⁷³ On trouve les lettres de Mgr de Mazenod à ce propos dans *Pars I*, Vol. 1, pp. 136-140.

la Vierge Marie ; la seconde, comme Supérieur général d'une congrégation portant déjà le nom qui magnifie le privilège de l'Immaculée Mère de Dieu, conçue sans péché. Ne doutant nullement du succès d'une telle entreprise, Mgr de Mazenod lança déjà son diocèse de Marseille dans la préparation de la grande solennité. Il écrira, à cette occasion, deux mandements : D'abord le 8 juillet 1849 où il demande de prier pour qu'à travers cette opportunité, l'Esprit Saint conduise le Pape et toute l'Église à la gloire de Marie Immaculée. Ensuite, un autre mandement le 22 octobre 1854 en s'appuyant sur l'encyclique *Apostolicae Nostrae Caritatis* qui demandait à toute l'Église de se préparer en vue de la proclamation du dogme marial de l'Immaculée Conception. Dans ce dernier mandement, Mgr de Mazenod ne tarit pas d'éloge pour la Vierge Marie, Mère de Dieu dont la Conception Immaculée sera reconnue et honorée.

CONTRIBUTION EN FAVEUR DE LA DÉFINITION DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Nous proposons de mentionner ce que l'on peut retenir de la contribution personnelle de Mgr de Mazenod pendant ses travaux préparatoires à la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Les interventions de Mgr de Mazenod portent aussi bien sur la forme que sur le fond de cette définition dogmatique et des événements qui l'entourent.

Sur la forme

Au cours de sa longue audience privée avec le Pape Pie IX, le 30 octobre 1854, lorsque ce dernier lui communiqua sa pensée au sujet du dogme de l'Immaculée Conception et sur la façon dont il en prévoyait la cérémonie de la proclamation, Mgr de Mazenod lui suggéra :

qu'il serait beau qu'il y eût des acclamations au moment où, de sa voix sonore, il prononcerait son infaillible décision. Cela n'empêcherait pas que le plus ancien des cardinaux, le plus ancien des archevêques et le plus ancien des évêques ne se présentassent devant lui pour le remercier au nom de toute l'Église¹⁷⁴.

¹⁷⁴ *Idem.*, p. 205.

Du lundi 20 au vendredi 24 novembre se tiennent les séances des Cardinaux et des Évêques. A la première réunion, Mgr Mazenod est surpris, voire même attristé de constater que lorsque sonne l'heure de l'*Angélus*, les discussions continuent comme si de rien n'était, sans pause de prière à l'honneur de la Vierge Marie qui était pourtant au centre du débat. Ainsi, note-t-il :

J'ai été surpris qu'on n'ait pas ajouté une petite invocation à la sainte Vierge ; il ne m'appartenait pas de la suggérer, pas plus que de faire remarquer qu'il eût été édifiant, quand on a sonné l'*Angélus*, que nous fussions tous mis à genoux pour la réciter¹⁷⁵.

Le lendemain, 21 novembre, Mgr de Mazenod ne pouvant plus supporter cette omission, accostera Mgr Barnabò qui par la suite en parlera à qui de droit. En fait, le Fondateur proposait deux choses : D'abord, qu'aussitôt après l'invocation du *Veni Creator*, l'Assemblée soit mise sous la protection de la Vierge Immaculée et en suite, qu'à l'heure de l'*Angélus*, tous se mirent à genoux pour le réciter. La première proposition fut accueillie avec succès ; ce qui encouragera notre serviteur de Marie de faire la seconde proposition qui fut exécutée aussitôt sans peine. Mgr de Mazenod raconte l'épisode dans son Journal :

J'avais été contristé qu'il [le cardinal président] n'eût pas pensé à se mettre, lui et nous, sous la protection de la très sainte Vierge. L'idée de lui proposer de réparer cet oubli me poursuivit toute la journée [...]. J'ai prié Mgr Barnabò de faire ma commission. Ma proposition a été sur-le-champ acceptée [...]. Après le *Veni Creator*, le cardinal ne s'est pas contenté de nous faire dire un *Ave Maria*, mais il nous en a fait dire trois ; de même, quand on a sonné l'*Angélus*, il a suspendu la séance et on s'est mis à genoux pour le réciter¹⁷⁶.

Mgr de Mazenod ne prit pas une seule fois la parole en public durant les travaux de l'Assemblée à cause, dit-il, d'une certaine « timidité insurmontable » et « peut-être aussi par la crainte de ne pas m'exprimer assez bien en latin, dont je n'ai pas l'usage »¹⁷⁷. Malgré cette timidité occasionnelle, étrange à son caractère, l'Évêque de Marseille se montrera

¹⁷⁵ *Idem.*, p. 204.

¹⁷⁶ *Idem.*, pp. 225-226.

¹⁷⁷ *Idem.*, p. 227.

très actif ; il écoute, réagit, discute, écrit et cherche à influencer... Le Journal qu'il tient à jour durant les travaux de cette Assemblée reflète non seulement ses sentiments et ses convictions, mais décrive aussi toutes ses démarches entreprises en faveur de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Sur le fond

Le dimanche 19 novembre 1854, Mgr de Mazenod se rendit chez Mgr Pacifici, Secrétaire des lettres latines de l'Assemblée des Évêques¹⁷⁸. Puisque ce dernier fut chargé de mettre la dernière main au texte de la définition sur l'Immaculée Conception, Mgr de Mazenod lui apporta du matériel précieux dans l'espoir de les voir intégrer dans le texte final de la *Bulle* papale. Il s'agissait des lettres apostoliques des Papes Léon XII, Grégoire XVI et Pie IX, tous approuvant la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée et par le fait même confirmant la vérité du mystère de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge Marie. Mgr Pacifici ne pouvait que l'en remercier vivement pour cette initiative car il cherchait de tels documents :

Je n'avais pas perdu mon temps dans la matinée ; j'étais monté jusqu'à trois fois chez mgr Pacifici [...], pour lui faire ajouter un document aux notes qui rappellent les décrets apostoliques prouvant la doctrine du Saint-Siège sur la conception immaculée de la sainte Vierge [...]. J'espère bien que nous aurons la consolation de lire dans les notes de la bulle la citation des lettres apostoliques qui nous constituent, comme une preuve de la doctrine constante de l'Église

¹⁷⁸ Au sujet des événements précédents la définition du dogme de l'Immaculée Conception, on peut lire avec intérêt la thèse de V. MACCAGNAN, *Isaia 61, 10. Lettura cultuale della solennità dell'Immacolata*, Roma 1982, pp. 24-35. Pour un exhaustif encadrement culturel et ecclésial ainsi que pour le cheminement qui a conduit le Pape Pie IX à la définition dogmatique, voir S.M. PERRELLA, « Teologia e devozione mariana nell'Ottocento. Ricognizione storico-culturale », in M. M. PEDICO – D. CARBONARO (ed.), *La Madre di Dio, un portico sull'avvenire del mondo, Atti del 5º colloquio internazionale di mariologia*, Roma, Santa Maria in Portico in Campitelli, 18-20 novembre 1999, Roma 2001, 155-232; S. CECCHIN, « La definizione dogmatica dell'immacolata Concezione (8 dicembre 1854) », in *Path 3* (2004), pp. 403-438 ».

romaine sur la Conception Immaculée de notre bienheureuse Mère, la Très Sainte Vierge Marie¹⁷⁹.

Le dernier jour de la réunion, le vendredi 24 novembre, la *sotte timidité*¹⁸⁰ et la crainte de faire des fautes en latin l’empêchant de prendre la parole durant l’Assemblée, Mgr de Mazenod résolut de faire connaître au Pape sa proposition par écrit. En réalité, Mgr de Mazenod fut inquiété le jeudi 23 novembre par une portion d’Évêques dont les observations visaient à remanier entièrement la bulle ou à la simplifier ; ceux des pays protestants demandaient une définition courte et impérative. Au-delà de la satisfaction pour les réponses que donnaient les théologiens ainsi que les pères Passaglia et Perrone à toutes ces questions ; Mgr de Mazenod se décida le lendemain d’écrire lui-même au Pape. Il lui demandait de ne pas céder à cette opinion malheureuse susceptible d’affaiblir l’autorité papale, de ternir l’honneur de l’Église et surtout de décliner la gloire de la Vierge Marie en torpillant le projet de la bulle. Laissons lui-même s’exprimer :

Saint Père [...], comme hier dans notre assemblée une voix s'est élevée pour demander que le projet de bulle qui nous a été présenté par vos ordres fût entièrement refait [...], je me sens intérieurement pressé de repousser, en ce qui me concerne, cette proposition et de

¹⁷⁹ *Idem*, pp. 221-222. Ce vœu du Fondateur, commente le p. Hoffet, fut implicitement exaucé. La bulle dogmatique fait une mention de confréries, congrégations et sociétés religieuses établies en l'honneur de l'Immaculée Conception : « L'Église Romaine n'a en rien eu de plus à cœur que d'employer les moyens les plus persuasifs pour établir, pour propager, pour défendre le culte et la doctrine de l'Immaculée Conception. C'est ce que prouvent et attestent de la manière la plus évidente et la plus claire tant d'actes remarquables des Pontifes Romains, nos prédecesseurs [...]. Nos prédecesseurs, en effet, se sont fait une gloire, en vertu de leur autorité apostolique [...] de propager et d'augmenter de tout leur pouvoir, le culte déjà établi [...], soit en approuvant les confréries, les Congrégations et les sociétés religieuses établies en l'honneur de l'Immaculée Conception [...], ce qu'ils ont pieusement et sagement établi » (E. HOFFET, omi, *Mgr C.J. Eugène de Mazenod, Évêque de Marseille, Fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée et la définition du dogme de l'Immaculée Conception*, Liège, H. Dessain, 1904, pp. 53-54 ; voir aussi in *MIS* 165 (1904), pp. 285-286).

¹⁸⁰ Lui-même qualifie cette timidité d'insurmontable : « [...] j'aurai bien voulu faire une proposition qui, certainement aurait été adoptée avec transport, mais j'en ai été détourné par une timidité insurmontable, comme peut-être aussi par la crainte de ne pas m'exprimer assez bien en latin.. » (Journal de Rome, 24.11.1854, in *EO* I, 17, p. 227).

vous supplier de ne pas vous arrêter aux motifs allégués à ce sujet. Si je ne me trompe, elle est une suite de l'idée du petit nombre de ceux qui dès le début ont paru désirer de voir restreindre la portée de votre décision... Pour moi, je la regarde comme malheureuse, parce que, si elle pouvait prévaloir, il en résulterait de graves inconvénients. La décision, si ardemment désirée par les pasteurs et par les peuples, serait en quelque sorte affaiblie en n'étant point précédée de la magnifique exposition qu'on lit dans le projet de bulle [...], l'Église romaine elle-même, ou du moins ses théologiens les plus éminents, en lui insinuant un autre langage et en lui apprenant, en un mot, à rédiger des bulles. Cela serait intolérable pour qui a à cœur, comme moi, l'honneur de l'Église mère et maîtresse; je suis le moindre des évêques, mais je suis trop attaché à cette Église sainte pour ne pas être d'une très grande susceptibilité relativement à ce qui, dans cette circonstance surtout, ne contribuerait pas, de la manière la plus complète, à l'accomplissement de vos hautes pensées, pour augmenter sur la terre la gloire de la très sainte Vierge et exciter la dévotion en- vers elle¹⁸¹.

La fin du consistoire ne rassure pas Mgr de Mazenod à cent pour cent ; quelques inquiétudes persistent sur la tournure que pourrait prendre les événements. L'Évêque de Marseille qui désire ardemment une définition dogmatique formelle, claire et définitive à la gloire de Marie Immaculée voit comme un grand malheur le fait de ne pas y parvenir. Dans le cas contraire, dit-il : « mieux vaudrait ne rien prononcer ». Il s'en préoccupe tellement au point qu'il se propose de redoubler sa prière à Saint Pierre, dans la basilique qui porte son nom, afin que ce dernier inspire davantage le Pape, son successeur.

J'éprouve toujours quelque inquiétude, à cause de divers petits propos que j'ai pu entendre [...]. J'espère que Dieu nous préservera de ce malheur [...]. Il faut une définition dogmatique très formelle [...]. Faire autrement, ce serait faire déchoir la très sainte Vierge de l'apogée où elle est déjà placée [...]. Je vais bien prier ce grand apôtre [saint Pierre], pour qu'il assiste et fortifie son successeur, dans cette

¹⁸¹ Journal de Rome, 24.11.1854, in *EO* I, 17, pp. 227-228. Mgr de Mazenod remettra cette lettre à Mgr Barnabò le 25 novembre 1854.

circonstance si décisive pour la gloire et l'exaltation de Marie notre mère¹⁸².

Jusqu'au 5 décembre, le cœur de Mgr de Mazenod balance entre crainte et espoir au sujet d'une définition dogmatique formelle. Certains Cardinaux et théologiens tentent de le convaincre de surmonter sa crainte. Dans l'entre-temps, les Évêques opposés à une définition formelle ne désarment pas... Alors, le Fondateur obéit à une inspiration de sa conscience et se décide de revenir à la charge en écrivant de nouveau au Souverain Pontife le 5 décembre 1854. Par rapport à sa première lettre du 24 novembre, celle-ci est plus longue, plus fouillée et surtout plus audacieuse. Reprenons quelques extraits de cette longue lettre dans laquelle le Fondateur supplie, à genoux, le Pape de ne pas renoncer à son projet de proclamer le dogme de l'Immaculée Conception :

Très Saint-Père, Il y a dans votre cœur trop d'indulgence pour que je ne surmonte pas la crainte d'importuner Votre Sainteté, en venant encore une fois déposer à vos pieds mon humble suffrage sur la grande question qui tient en attente l'Église entière. Je me réjouissais ce matin, en lisant dans la notification de son éminence Mgr le cardinal vicaire, qu'il espérait avec fondement que la croyance à l'Immaculée Conception serait définie comme dogme de foi; mais j'ai appris aussitôt que des évêques qui ne voulaient pas d'une définition complète avaient l'espérance que leurs idées prévaudraient. J'en ai été consterné; j'oserai dire, très Saint-Père, que ces prélats subissent l'influence de craintes trop humaines; ils ne voient pas qu'ils font à l'esprit du siècle une concession malheureuse aux dépens de la gloire de la mère de Dieu et de l'honneur de l'Église [...]. L'opinion que je me permets de combattre devant Votre Sainteté est en contradiction avec l'attente universelle des fidèles; si elle leur était connue, elle en contristerait profondément l'immense majorité. Si cette opinion réussissait à amoindrir en quelque chose la décision attendue et si désirée, elle produirait un désappointement inexprimable après ce qui vient d'avoir lieu à la face de l'univers attentif et alors que déjà, dans bien des diocèses et dans le mien en particulier, on se prépare aux plus éclatantes manifestations d'une pieuse allégresse [...]. Enfin, très Saint-Père, la gloire de la très sainte Vierge souffrirait aussi une grave atteinte, si dans les circonstances présentes, et au point où

¹⁸² Journal de Rome, 01.01.1854, in *EO* I, 17, pp. 234-235.

la question en est venue, il n'était pas prononcé que la doctrine de l'Immaculée Conception contenue dans le sacré dépôt doit être désormais considérée comme un dogme de foi qu'il faut croire de cœur et confesser de bouche, en même temps qu'on ne peut le contredire sans encourir les anathèmes de l'Église. Le projet de bulle, si doux et si modéré dans la formule de la pénalité, me paraît devoir être conservé en entier, surtout dans sa dernière partie. Je vous demande donc à deux genoux, très Saint-Père, d'être au moins aussi explicite dans ce que vous prononcerez. C'est en ne suivant que vos propres inspirations, qui sont celles du Saint-Esprit, que vous empêcherez la très sainte Vierge de déchoir dans l'opinion des fidèles, comme cela arriverait aujourd'hui par une décision indirecte ou incomplète¹⁸³.

Bravant la crainte des conséquences que pourraient entraîner sa lettre, Mgr de Mazenod se sentit au moins heureux de s'être acquitté d'une « dette de conscience ». Malgré tout, la sérénité l'habitait à la pensée que le Souverain Pontife a toujours accueilli avec plaisir ses propositions comme le lui avait rassuré autrefois le Cardinal Pacifci. Cette dite lettre aura quelque chose de particulier, car Mgr de Mazenod, dans son intention¹⁸⁴, l'adresse directement au Pape. Le moins qu'on puisse dire est que saint Eugène, le Fondateur des Oblats, de par sa vie, son histoire, ses expériences et son engagement, est non seulement un

¹⁸³ Journal de Rome, 05.12.1854, in *EO I*, 17, pp. 241-243.

¹⁸⁴ Yvon Beaudouin recourt à deux textes de Mgr Jeancard et du p. Rey qui expliquent chacun l'intention et les motifs immédiats qui auraient poussé le Fondateur à adresser cette lettre directement au Pape. Pour Jeancard, un Prélat aurait demandé à l'Évêque de Marseille d'être, auprès du Saint-Père, le porte-parole des Évêques français qui craignaient une ferme définition du dogme. Mgr de Mazenod déclina l'offre faisant savoir qu'il désirait le contraire. Alors, il écrit donc, selon Jeancard, cette fameuse lettre du 5 décembre, à la suite de cet épisode. Le p. Beaudouin juge cette explication 'pas très vraisemblable'. Le compte rendu du p. Rey, par contre, montre que la lettre de Mgr de Mazenod serait une réaction causée par le fait qu'il fut choqué de l'attitude de son compatriote le Cardinal Gousset qui « aurait voulu que le Souverain Pontife se bornât dans la bulle à déclarer que la doctrine de la conception Immaculée de Marie *approchait de la foi* ». Le Fondateur fut aussi peiné par le comportement de certains *prélats récalcitrants* qui « parlaient trop haut contre l'opportunité de la définition [...] », j'ai, dit Mgr de Mazenod, pensé qu'il ne serait pas inutile d'écrire encore une fois au Saint-Père pour contrebalancer leur influence, le raffermir au besoin si les observations de ces prélats avaient pu lui faire quelque impression, ne fût-ce que de peine, en lui montrant que le plus *antique des évêques français* était loin de partager leur opinion » (Journal de Rome, 05.12.1854, in *EO I*, 17, pp. 239-243).

‘mystique’ de l’Immaculée, mais aussi un défenseur et un promoteur du dogme de l’Immaculée Conception.

PROCLAMATION DU DOGME DE L’IMMACULÉE CONCEPTION

Le jeudi 7 décembre 1854, la veille de la proclamation du dogme de l’Immaculée Conception, il fut prescrit un jeûne pour anticiper l’absinence habituel du vendredi et surtout pour se préparer spirituellement à l’Événement de la définition du nouveau dogme marial. Mgr de Mazenod dit qu’il observa la mortification « avec une grande satisfaction dans toute sa rigueur »¹⁸⁵. Il garda sa chambre toute la journée hormis la visite faite à la princesse Doria Pamphili. Mais il faut dire aussi que le temps fut mauvais, car il plut jusqu’à 11 heures du soir. Il y avait à craindre que le beau temps ne soit pas au rendez-vous le jour de la fête du 8 décembre. Heureusement, la Mère du ciel ne permit pas que les choses aillent en sa défaveur. Le vendredi 8 décembre 1854, dès le lever de ce jour tant attendu, pas un seul nuage sur l’horizon¹⁸⁶. Le Fondateur perçoit vite cette intervention du ciel comme

une grâce spéciale que Dieu a accordée à l’intercession de sa divine Mère dont la fête solennelle eût été immanquablement troublée par la pluie, si elle avait continué de tomber comme hier et comme cette nuit. Gloire, gloire à Dieu et action de grâces à Marie ! Aussi quelle fête a été celle d’aujourd’hui ! Impossible de la décrire¹⁸⁷.

Eugène de Mazenod, reconnu maître dans l’art de la description se sent dépassé par l’événement. L’émotion suscitée par une longue attente, mêlée à une joie ineffable sont à peine maîtrisées. Toute la manifestation qui s’en suit fut « un spectacle consolant ». Le Fondateur dé-

¹⁸⁵ *Idem*, p. 245.

¹⁸⁶ L’atmosphère de cette mémorable journée du 8 décembre 1854 trouve dans la description de Jeancard quelques élans poétiques très suggestifs : « Le lendemain matin, quand nous partîmes pour Saint-Pierre, le temps était encore couvert. Cependant, voilà qu’après l’évangile de la grand-messe pontificale, au moment où le Pape se leva sur son trône pour prononcer le décret, les nues s’entrouvrirent, et un rayon de soleil vint éclairer le chœur de Saint-Pierre, et je crois aussi la figure du Pape. On vit là comme un emblème du rayon du Saint-Esprit [...] » (Journal de Rome, 08.12.1854, in *EO I*, 17, p. 246).

¹⁸⁷ *Ibidem*.

crit toute la cérémonie jusqu'au moment pathétique de la proclamation solennelle de la définition du dogme de l'Immaculée Conception :

Alors le souverain pontife [...], se levant, a prononcé le décret infaillible qui déclare et définit que c'est un dogme de foi que la très sainte Vierge Marie, dès le premier instant de sa conception, par un privilège spécial et la grâce de Dieu, en vertu des mérites de Jésus-Christ, sauveur du genre humain, a été préservée et exempte de toute tache de faute originelle¹⁸⁸.

Toute l'Assemblée, à commencer par le Pape lui-même était tombée dans l'émotion ; « il y avait, écrit le Fondateur, quelque chose de surnaturel dans cet élan »¹⁸⁹. Partageant sans doute, lui aussi, cette forte émotion, Mgr de Mazenod plonge dans une sorte d'extase qui lui fit voir la joie du ciel à cette occasion précise de la glorification de l'Immaculée, Mère de Dieu. Jésus Christ, les Anges et tous les saints, surtout Saint Joseph, se jouissent pour cette exaltation de Marie et les âmes du purgatoire en tirent le bénéfice merveilleux pour leur délivrance :

Je croyais voir Jésus-Christ Notre Seigneur félicitant sa divine Mère, et mon grand patron, saint Joseph, en particulier, jouissant du bonheur de son épouse dont il est si près dans le ciel [...], le purgatoire se vidait, soit par ce grand nombre d'indulgences plénières que nous appliquions pour leur soulagement, soit plus encore par la clémence du souverain Juge, qui, à l'occasion de la glorification de sa Mère, et pour faire participer cette portion chérie de sa grande famille à la joie générale de l'Église, leur faisait grâce de toutes leurs dettes et les appelait aux pieds du trône de leur Mère, pour la remercier de leur délivrance et unir le transport de leur joie à ceux du chœur des anges et de tous les saints. C'est avec ces impressions et d'autres encore

¹⁸⁸ *Idem*, p. 248. Mais le texte comme tel de la définition dogmatique est ainsi écrit : “Nous déclarons, Nous prononçons et définissons que la doctrine qui enseigne que la Bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa Conception, a été, par une grâce et un privilège spécial du Dieu Tout-Puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et par conséquent qu'elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles” (Voir PIE IX, *Ineffabilis Deus*, traduction de G. DUMEIGE, *La foi catholique*, n. 397).

¹⁸⁹ *Ibidem*.

qu'il serait trop long de citer ici, que je chantai avec tous les assis-
tants le grand symbole de Nicée¹⁹⁰.

Il nous paraît évident qu'à l'occasion de la définition du dogme de l'Immaculée Conception le 8 décembre 1854, le Fondateur a pu revivre et ressentir ce qu'il avait éprouvé lors de l'approbation officielle de sa congrégation en février 1826 à Rome. Si la proposition qu'il fut alors de prendre le nom d'Oblats de Marie de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie peut-être considérée comme un 'baptême', la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception est ressentie par Mgr de Mazenod comme une 'confirmation' de sa famille religieuse. Le nom du baptême était lié à sa naissance et à sa reconnaissance officielle par le Pape, mais avec la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, c'est le contenu même de ce nom et la vérité de ce mystère qui sont désormais reconnus et approuvés par l'Église universelle. Tout d'un coup, la proclamation solennelle de ce dogme marital dissipe le malaise du Fondateur et de ses Oblats¹⁹¹ dont la congrégation portait un nom qui semblait suspect et même douteux aux yeux de certains. On comprend dès lors les angoisses du Fondateur, son combat pour la définition formelle de ce dogme et surtout sa grande consolation de voir ces attentes comblées.

En réalité, Mgr de Mazenod fut invité à Rome, à l'Assemblée des Évêques, parce qu'il fut aussi Fondateur et Supérieur général d'une congrégation qui portait déjà le nom de Marie Immaculée. C'est ce qui explique en grande partie le côté passionnel (crainte, impatience, indélicatesse, déception, espoir...) du combat¹⁹² qu'il mena contre les détracteurs de la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Une probable victoire de ceux-ci lui aurait semblé comme « une concession malheureuse aux dépens de la gloire de la Mère de Dieu et de l'honneur

¹⁹⁰ *Idem.*, p. 249.

¹⁹¹ La proclamation du dogme a certainement partie liée avec le sort de la Congrégation des Oblats qui porte déjà fièrement le nom de Marie Immaculée et espère une confirmation de l'Église universelle : « Cette postulation, faite en latin par le cardinal doyen, et la réponse du Pape, ne sont pas arrivées à mes oreilles ; mais j'y joignais du fond de mon cœur, au nom spécialement de mon Église et de notre congrégation » (*Journal de Rome*, 08.12.1854, in *EO* I, 17, pp. 248).

¹⁹² Le combat de Mgr de Mazenod pour la glorification de Marie Immaculée n'a pas manqué de frénésie, car il qualifie certains prélates, opposés à la définition du dogme, de *récalcitrants* ou *dissidents* dont il faut *en avoir pitié et passer outre* (*Idem*, p. 209).

de l’Église »¹⁹³. Mgr de Mazenod ressent donc les effets de la définition de ce dogme comme une seconde approbation, une nouvelle reconnaissance de sa congrégation, de ce qu’elle a cru, fait et vécu depuis que ses membres portent le glorieux nom de Marie. Si les Oblats se réjouissent manifestement de la proclamation du dogme, ce qu’ils avaient besoin de cette reconnaissance pour approfondir et renforcer le caractère marial de leur spiritualité et leur apostolat. Le Chapitre général de juillet 1826 qui suivit l’approbation parla d’« heureux commencement d’ère nouvelle pour la société ». Qu’il s’agisse des motifs avancés ou des sentiments éprouvés ou encore du langage utilisé, on peut facilement apercevoir les rapprochements entre ses deux expériences fondamentales de l’approbation de la congrégation le 17 février 1826 et celle de la proclamation du dogme de l’Immaculée Conception le 8 décembre 1854. Nous démontrons à l’aide d’un tableau comparatif les ressemblances entre ces deux moments-clés de l’histoire de la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée :

TABLEAU COMPARATIF

Approbation de la Congrégation et de ses Règles, le 17 février 1826	Proclamation du dogme de l’Immaculée Conception, le 8 déc. 1854
---	---

1. Lieu de l’événement

- Rome (1 ^{er} voyage en 1825-1826)	- Rome (6 ^{ème} voyage en 1854-1855)
--	---

¹⁹³ *Idem*, p. 241.

2. *Entretien avec le Pape*

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Le Pape (Léon XII) me témoigne d'une bonté indicible (<i>EO I</i>, 17, p. 58).- Je lui demandai au moins sa bénédiction (<i>EO I</i>, 17, p. 58) | <ul style="list-style-type: none">- Le Saint-Père (Pie IX) fut d'une amabilité extrême pour moi (<i>EO I</i>, 17, p. 204)- J'ai demandé... sa bénédiction pour mon diocèse et pour ma double famille (<i>EO I</i>, 17, p. 264) |
|---|---|

3. *Préparation de l'événement (jeûne et prière)*

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Moi qui étais à jeûn... (<i>EO I</i>, 17, p. 58).- J'ai fini la journée par la visite à l'église des Saints- Apôtres, pour le dernier jour de la neuvaine de l'Immaculée Conception (<i>EO I</i>, 17, p. 44).- ... neuf messes les unes après les autres..., résolu d'y prier de tout mon cœur tandis que les cardinaux traitaient de nos affaires (<i>EO I</i>, 17, pp. 108-109). | <ul style="list-style-type: none">- J'ai observé le jeûne avec une grande satisfaction dans toute sa rigueur (<i>EO I</i>, 17, p. 245)- Je ne suis certainement pas le seul à supplier Marie de montrer sa puissance (<i>EO I</i>, 17, p. 245). |
|--|--|

4. *Le grand événement comme tel : une expérience ineffable*

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- ... les impressions et d'autres encore qu'il serait trop long de citer (<i>EO I</i>, 17, p. 249). | <ul style="list-style-type: none">- quelle fête a été celle d'aujourd'hui ! Impossible de la décrire (<i>EO I</i>, 17, p. 246) |
|---|--|

5. Une forte sensation de joie, de satisfaction et de consolation¹⁹⁴

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Ce sera aussi glorieux que consolant pour nous... de porter son nom [de Marie] (<i>EO I</i>, 6, p. 234).- Avouez que ce sera aussi glorieux que consolant pour nous. Ce nom satisfait le cœur et l'oreille (<i>EO I</i>, 17, p. 245).- Je reçus profondément incliné [la bénédiction], et je m'en fus le cœur plein de consolation et de joie (<i>EO I</i>, 17, p. 78).- Te Deum laudamus. Per singulos dies benedicimus te, et laudamus nomen tuum in saeculum saeculi (<i>EO I</i>, 17, p. 112). | <ul style="list-style-type: none">- ... dans bien de diocèses et dans le mien en particulier, on se prépare aux plus éclatantes manifestations d'une pieuse allégresse (<i>EO I</i>, 17, p. 242)-... Les larmes ont étouffé la voix du Pontife..., je partageais cette émotion (<i>EO I</i>, 17, pp. 248-249).- Les rues étaient pleines de monde qui venait se réjouir de ce spectacle consolant (<i>EO I</i>, 17, p. 249).- Déjà l'émotion était répandue dans l'assemblée des fidèles (<i>EO I</i>, 17, p. 248).- Je ne dis pas précisément que ce soit un miracle, mais... C'est une grâce spéciale que Dieu a accordée à l'intercession de sa divine Mère (<i>EO I</i>, 17, p. 246). |
|---|---|

¹⁹⁴ Il écrit aussi le 19 novembre 1854 avant la proclamation de la Bulle papale : « j'espère bien que nous aurons la consolation de lire dans les notes de la Bulle la citation des lettres apostoliques qui nous constituent (Journal de Rome, 19.12.1854, in *EO I*, 17, p. 222).

6. *La gloire de Marie*

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Dieu a ratifié le projet qui nous avons formés pour sa gloire (de Marie)... Sur cet étendard brille le nom glorieux de la très sainte Vierge Marie Immaculée (Chapitre du 13 juillet 1826). | <ul style="list-style-type: none">- Il en sera ainsi pour la complaisance du Seigneur pour la gloire de sa divine Mère, pour que la puissance de cette Vierge Immaculée ressortent davantage (<i>EO I</i>, 17, p. 246).- ... pour augmenter sur la terre la gloire de la très sainte Vierge et exciter la dévotion envers elle (<i>EO I</i>, 17, p. 228).- Je vais prier... dans cette circonstance décisive pour la gloire et l'exaltation de Marie, notre Mère (<i>EO I</i>, 17, p. 235). |
|---|---|

7. *La joie du ciel*

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Qu'on se renouvelle surtout dans la dévotion à la Très Sainte vierge, pour nous rendre dignes d'être les Oblats de l'Immaculée Marie. Mais c'est un brevet pour le ciel ! (<i>EO I</i>, 17, p. 234). | <ul style="list-style-type: none">- Il me semblait en ce moment voir le ciel s'ouvrir sur nos têtes et nous montrer, à découvert, la joie de toute l'Église [triomphante et militante] à cette occasion... de la glorification de sa Mère... (<i>EO I</i>, 17, p. 249). |
|--|---|

8. *Un nouvel élan pour les Oblats, une nouvelle ère pour l’Église*

- | | |
|---|---|
| <p>- C'est l'heureux commencement d'une nouvelle ère pour la société [des Oblats] (Lettre à Tempier du 20 mars 1826).</p> <p>- Il y a de quoi être ravi... Nous étions [devenus] d'autres personnes (Lettre de Tempier du 9 mars 1826).</p> | <p>- ... laborieux enfantement auquel nous assistons, en attendant la naissance d'une ère de salut des [ère mariale qui s'ouvre pour l’Église]. (Mandement du 22 octobre 1854, p. 5).</p> |
|---|---|

9. *La nécessité d'un chapitre général*

- | | |
|---|--|
| <p>- Ce jour 10.07.1826, le chapitre général de la Société des O.M.I ayant été indiqué extraordinaire par [...] notre fondateur, à l'occasion de l'approbation solennelle que notre saint Père le Pape Léon XII vient de donner à notre Institut et à nos Règles et Constitutions (Texte du procès verbal du Chapitre de 1826).</p> | <p>- Il [le fondateur] a fait remarquer [...] l'éclat qui avait jailli sur elle [congrégation] de la proclamation [...] du dogme de l'Immaculée Conception de Marie, dont elle porte le nom, et l'importance d'un Chapitre dans les circonstances présentes (Extrait des Registres des délibérations, chapitre local d'Aix. Chapitre général de 1856).</p> |
|---|--|

Ce parallélisme montre bien que le jour de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, quelque chose d'extraordinaire s'est passé dans la vie du Fondateur et des membres de sa congrégation. Cette occasion permit assurément à Mgr de Mazenod de revivre, 28 ans après, l'expérience de l'approbation de sa chère congrégation et de ses Règles. Il y avait des raisons de se réjouir pour Mgr de Mazenod qui considérait la Vierge Marie comme sa Mère, « plus particulièrement ». Mais aussi parce que sa congrégation qui portait, voilà bien d'années, le nom de Marie Immaculée voyait sa Patronne reconnue et honorée par un dogme

professé par toute l’Église. On perçoit, dans cette joyeuse sensation, une triple dimension propre à l’œuvre de Mgr de Mazenod : ecclésiale, institutionnelle (congrégation) et personnelle. L’acclamation suivante l’atteste :

Tous accourus [...] à la solennelle glorification de la Vierge Immaculée, la sainte mère de Dieu, et la nôtre, et la mienne plus particulièrement. C’est ravissant¹⁹⁵.

Que conclure du rôle joué par Mgr de Mazenod lors des travaux de la définition du dogme de l’Immaculée Conception à Rome en 1854 ? Il faut éviter deux écueils, souvent fréquents chez ceux qui abordent ce sujet : l’exagération d’une part et la banalisation d’autre part. Mgr de Mazenod ne fut certainement pas le plus brillant des Évêque ni un théologien de premier rang parmi ceux qui ont fortement influencé le cours des événements en faveur de la proclamation du dogme. Mais, on ne peut pas conclure qu’il n’a rien fait ; car sa présence, comme nous l’avons montré, ne fut pas banale. Le père Boudens dit que « l’importance de l’attitude de Mgr de Mazenod est avant tout personnelle et intérieure »¹⁹⁶. Mais, nous pensons qu’il y a plus que cela parce qu’il faut considérer aussi son désir, son engagement, son combat et sa façon de célébrer la proclamation de ce dogme. Ce que le Fondateur entreprit, croyons-nous, va bien au-delà d’une simple attitude *personnelle* et *intérieure* d’autant plus qu’il a toujours voulu témoigner fortement et publiquement sa dévotion à Marie, la partager avec ses missionnaires, ses diocésains et les autres fidèles de l’Église universelle. Son séjour à Rome et sa contribution en faveur de la définition formelle de l’Immaculée Conception en constituent une preuve plus qu’éloquente, sans considérer la façon dont il célébra avec faste ce dogme dans son propre diocèse de Marseille.

CÉLÉBRATION DU NOUVEAU DOGME

Mgr de Mazenod demandait déjà le 26 novembre 1854, presque deux semaines avant la proclamation du dogme, à son Vicaire général

¹⁹⁵ Journal de Rome, 18.11.1855, in *EO* I, 17, p. 220.

¹⁹⁶ BOUDENS R., « Mgr de Mazenod et la définition du dogme de l’Immaculée Conception », p. 22.

M. Cailhol de célébrer avec pompe la fête de l’Immaculée Conception¹⁹⁷. A la suite de la publication de la Bulle *Ineffabilis Deus* le 8 décembre 1854, Mgr de Mazenod rédige le 3 février 1855 un mandement dans lequel il décrit le déroulement de la cérémonie papale de la proclamation du dogme de l’Immaculée Conception en prenant soin d’en expliquer le contenu. Il imita aussi le Souverain Pontife en érigent à Marseille, comme à la *Piazza di Spagna* à Rome, une statue de l’Immaculée Conception dressée sur une colonne¹⁹⁸. Il faut dire que les érections de telles colonnes à la suite de la proclamation du dogme de l’Immaculée Conception étaient un fait courant ; on le fit aussi à Notre-Dame de l’Osier dans le diocèse de Grenoble tout comme à Notre-Dame de Sion, au sanctuaire national de la Lorraine. Toujours en vue de commémorer le nouveau dogme marial, à l’intérieur de la congrégation, le Chapi-

¹⁹⁷ « Déjà le 26 novembre, Mgr de Mazenod avait écrit à son vicaire général à Marseille, pour lui demander de célébrer avec éclat la fête de l’Immaculée Conception. Il fut ponctuellement obéi et Marseille vit une fête comme elle n’avait jamais vu. Le *Giornale di Roma* qui, la dernière quinzaine de décembre, donnait les comptes rendus des festivités qui avaient lieu un peu partout dans le monde catholique, avouait dans son numéro du 20, que toutes ces fêtes étaient bien peu de choses en comparaison de ce qui s’était passé à Marseille. Et le journal donnait une longue description. Il y avait eu d’abord la procession dans laquelle la statue de N.D. de la Garde avait été portée en triomphe par les rues de la ville. Une vraie marche triomphale. Le soir toute la ville avait été illuminée : places publiques, fontaines, églises. Les marchands avaient vendu 80.000 lampions et la société de saint Vincent de Paul en avait distribué 20.000 aux pauvres, pour illuminer les façades de leurs maisons. Dans l’audience d’adieu que, le 28 décembre, le Pape concédait à Mgr de Mazenod, ce dernier put offrir au Saint Père un album où se trouvaient la description et quelques croquis des festivités marseillaises » (J. MORABITO, « L’Immaculée et le Fondateur », p. 20).

¹⁹⁸ C'est encore Boudens qui donne les détails sur la colonne commémorative de l’Immaculée Conception de Marseille : « Désirant quelque chose qui resterait dans la ville comme un témoignage permanent du grand événement, il suivit l'exemple de Rome où, à la *Piazza di Spagna*, une colonne commémorative avait été érigée. Le 8 décembre 1855, il plaça dans l'axe du boulevard du Nord, la première pierre d'un monument semblable. *Il est de marbre de Carrare*, écrivit-il au Souverain Pontife, et il consiste en une colonne byzantine d'une assez grande dimension, laquelle placée sur un beau piédestal également de marbre, porte à son sommet la statue de Marie Immaculée. Le monument coûta plus de 82.000 francs, payés par souscriptions. L'Évêque fournit personnellement près de 12.000 francs [...]. Plus tard le monument a été trouvé incompatible avec l'escalier monumental de la gare. Le successeur de Mgr de Mazenod le fit réédifier sous les jardins des Orphelins en face de la rampe de la gare Saint-Charles ». (BOUDENS R., « Mgr de Mazenod et la définition du dogme de l’Immaculée Conception », pp. 21-22).

tre général tenu en août 1856 adopta l'office liturgique en l'honneur du Saint-Cœur de la Vierge Marie et décida de réciter dorénavant le cantique marial *Tota pulchra es* après les complies. Le même Chapitre général permit que les laïcs associés aux Oblats portent eux aussi le sca-pulaire de l'Immaculée Conception comme signe tangible de dévotion à la Mère de Dieu.

En traitant du thème de l'Immaculée Conception, nous regrettons un fait : l'absence d'écrits du Fondateur sur les apparitions de la Vierge Marie, dite *conçue sans péché*, à Catherine Labouré en 1830 à la Rue du Bac à Paris. Nous savons seulement qu'il recommanda aux novices de porter la *médaille miraculeuse*¹⁹⁹. C'est qui montre qu'il en connaissait quelque chose et vénérerait même cette dite médaille. Pas d'écrits non plus ni des commentaires sur les apparitions de Lourdes à la petite Bernadette Soubirous²⁰⁰ en 1858 où la Sainte Vierge se présente justement comme *l'Immaculée Conception*. Ces apparitions survenues 4 ans seulement après la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie ont toujours été interprétées comme une confirmation céleste de cette vérité de foi. A vrai dire, les apparitions de Lourdes ne prendront de l'ampleur qu'après la mort du Fondateur. Bien plus tard, le père Garnier, un de ses successeurs à la tête de l'*Association de la Jeunesse Chrétienne*, eut une belle intuition de placer une statue de Notre-Dame de Lourdes dans la chapelle de la mission à Aix où se réunissaient près

¹⁹⁹ La voyante Catherine Labouré, 24 ans, vit la Sainte Vierge la nuit du 18 au 19 juillet 1830 et une seconde fois le 27 novembre de la même année. Catherine a pu lire, dans cette apparition lumineuse, ces écrits en lettres d'or : *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.* La Belle Dame lui demanda : *Faite frapper une médaille sur ce modèle...* Ce fut l'origine de la fameuse *Médaille Miraculeuse*, devenue depuis lors un instrument précieux de la piété mariale et donc un signe précurseur de l'auto-nomination de la Vierge de Massabielle à Lourdes en 1858 : *Je suis l'Immaculée Conception* (On peut lire avec intérêt R. LAURENTIN et P. ROCHE, *Catherine Labouré et la Médaille Miraculeuse*, Lethielleux, 1976). Le directoire du noviciat des missionnaires Oblats de Marie Immaculée recommandait de porter cette Médaille Miraculeuse et de faire si possible, à la fin du mois de mai, un pèlerinage en quelque lieu proche, consacré à la Sainte Vierge.

²⁰⁰ Etant donné l'amour du Fondateur envers Marie Immaculée, on s'étonne qu'il n'y ni écrit ni commentaire sur les apparitions de Lourdes qui eurent lieu 3 ans avant sa mort ; les aurait-on perdu ? Force est de convenir que de tels faits ne pouvaient laisser le serviteur de Marie indifférent, à moins que, par prudence, il se résigna de mentionner ces apparitions qui n'étaient pas encore reconnues officiellement par l'Église !

de 300 jeunes de cette pieuse Association. Et pour plusieurs d'entre eux, ce fut là le foyer d'une fervente et tendre dévotion envers Marie Immaculée²⁰¹.

CHRONOLOGIE DES EXPÉRIENCES MARIALES LES PLUS SIGNIFICATIVES DE LA VIE DE MGR EUGÈNE DE MAZENOD

Nous énumérons, ci-jointes, les expériences mariales les plus significatives vécues par Mgr Eugène de Mazenod, Fondateur des Oblats de Marie Immaculée et Évêque de Marseille (1682-1761). Nous classifions ces expériences en trois catégories. Il s'agit d'abord des expériences extrêmes (ou exceptionnelles) ; puis extraordinaires (ou fortes) et enfin, ordinaires (plus ou moins fortes). Cette énumération n'a aucune prétention d'être exhaustive.

EXPÉRIENCES EXTRÊMES

1. Le 15 août 1822 : le sourire de la Mère, à l'occasion de l'érection de la statue de l'Immaculée à Aix.
2. Le 17 février 1826 : l'approbation pontificale de la Congrégation sous le nom des Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie à Rome.
3. Le 8 décembre 1854 : la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception à Rome.

EXPÉRIENCES EXTRAORDINAIRES

1. Séjour à Venise entre 1794-1997, piété mariale contenue dans le Règlement de vie.
2. Séjour à Palerme entre 1799-1802, témoin du phénomène populaire du *vœu du sang* pour défendre la vérité de l'Immaculée Conception et chaque 8 septembre, en la Nativité de la vierge Marie, on fête le *Triomphe de la Rédemption*.
3. Dès 1813, consécration à Marie Immaculée avec les jeunes de *l'Association de la Jeunesse Chrétienne* et guérison

²⁰¹ MIS. 42 (1904), p. 476.

‘miraculeuse’ du Fondateur suite l’intercession de la Sainte Vierge invoquée par les jeunes de la dite Association, en 1814 à Aix.

4. Le 21 mai 1861 à Marseille : mort du serviteur de l’Immaculée Marie pendant que l’on chante le Salve Regina.

EXPÉRIENCES ORDINAIRES

1. En famille jusqu’en 1808 : partage la piété mariale de ses parents.

2. Exercices de dévotion dans les écoles fréquentées entre 1789-1794 (Collège Bourbon à Aix, mais surtout au Collège des Nobles à Turin).

3. Remarquable dévotion de tout le Séminaire Saint-Sulpice à la Sainte Vierge.

4. Expériences mariales vécues dans la prédication des missions populaires.

5. Expériences vécues dans les sanctuaires mariaux (à Lorette en Italie, mais surtout dans les différents sanctuaires desservis par les Oblats à travers la France).

TROISIÈME CHAPITRE

MARIE DANS LA PENSÉE ET LES AUTRES ÉCRITS DE SAINT EUGENE DE MAZENOD

Mgr de Mazenod ne faisait pas reposer sa plume, surtout lorsqu'il s'agissait d'entretenir le lien avec ses fils spirituels. Ses nombreuses correspondances se rapportent à des sujets divers. Nous nous donnons pour tâche d'examiner ses écrits directement ou indirectement en rapport avec la Vierge Marie. Nous nous rendrons bien compte que le Fondateur ne démord pas de son attachement pour la Vierge Marie. Tout ce qu'il écrit surtout après l'approbation pontificale de la congrégation en 1826 jusqu'à sa mort en 1861 est en continuité avec sa vie et ses convictions. L'approbation papale, comme par un effet de la grâce, enflamme davantage son amour filial envers la Mère du Sauveur en lui faisant découvrir les richesses inouïes de la personne de Marie ainsi que les avantages incommensurables dont peuvent bénéficier ceux qui se mettent sous sa protection.

Le père de Mazenod n'aménagera aucun effort pour partager sa dévotion mariale non seulement avec les membres de sa congrégation, mais aussi avec les laïcs dont il avait la charge pastorale. Le volume de ses écrits faisant allusion à Marie étant considérable, nous nous proposons de ne retenir que ceux qui nous paraissent les plus intéressants. Et pour mieux les coordonner, nous les regroupons en sept thèmes majeurs : Vie religieuse (personnelle et communautaire), activités apostoliques, formation des membres, les Oblats éprouvés, la Règle, les chapitres généraux et les mandements épiscopaux.

VIE RELIGIEUSE

MARIE DANS LA VIE RELIGIEUSE PERSONNELLE

La vie religieuse est une consécration totale de soi à Dieu dans la recherche continue de sa volonté à travers le discernement et la prière. Avant de s'appuyer sur la communauté et sur tous les moyens qu'elle met à la disposition de ses membres, chaque Oblat s'emploie à suivre les inspirations de l'Esprit Saint et à pratiquer la Parole de Dieu. Un effort personnel le poussera à fréquenter les sacrements, à observer la Règle et à être fidèle à ses vœux. Pour répondre dignement aux exigences de sa vocation, il compte, au-delà de ses forces, sur la grâce de Dieu qu'il implore par l'intercession de la Vierge Marie. Qu'il s'agisse de la connaissance de soi-même, de la conversion personnelle ou de la croissance spirituelle, le secours de Marie lui est toujours capital.

Seigneur, fais luire sur moi un rayon de votre céleste lumière afin que je puisse me connaître tel que je suis à vos yeux : inspirez à mon âme les sentiments dont elle doit être pénétrée à la vue de ses péchés ; donnez-moi, je vous le demande, par les mérites infinis de votre Passion, par votre Sang précieux répandu pour moi, par l'intercession de votre très sainte Mère, donnez-moi l'esprit de componction qui me convertisse et me change¹.

Ce que le Fondateur conseille au père Verdet vaut aussi pour tous les Oblats, savoir recourir spontanément à Marie pour le discernement, le progrès et la réussite de la vie religieuse et missionnaire :

invoquer avec ferveur la Très sainte Vierge pour qu'elle nous obtienne les lumières qui nous sont nécessaires pour prendre une détermination conforme au bon plaisir de Dieu, à l'édification de l'Église, utile au salut des âmes et à votre propre sanctification².

L'invocation permanente de Marie était pour le père de Mazenod un réflexe habituel comme il doit l'être pour tout Oblat : « Après Jésus, le Souverain Médiateur, j'invoquais constamment la Vierge et tous les saints »³. La retraite annuelle que le Fondateur fait en octobre 1831 lui

¹ Retraite, début mai 1824, in *EO I*, 15, p. 203.

² Au père Verdet, 23.09.1851, in *EO I*, 2, p. 26.

³ Au père Tempier, 16.02.1826, in *EO I*, 7, p. 32.

donne l'occasion de méditer les Règles, fraîchement approuvées par le Souverain Pontife. Ainsi, trouve-t-il dans l'imitation de Jésus Christ et la dévotion à Marie une caractéristique de la vocation oblate. C'est pour les Oblats une *obligation* de retracer Jésus Christ dans les personnes ; la dévotion à Marie doit aussi les caractériser et, pour cela, ils imitent spécialement les vertus de Marie⁴. Face à la situation de certains Oblats, infidèles à leur vocation, notamment ceux de la maison de Billens, traversée par une crise d'identité assez sérieuse, le Fondateur écrit au Supérieur, le père Joseph Martin, reprenant les paroles d'Alphonse de Liguori pour implorer, auprès de Jésus et Marie, la grâce de persévéérer dans la vie religieuse :

Persuadons-nous, dit le Bienheureux Liguori, que la tentation contre la vocation est la plus dangereuse que nous puissé présenter le démon, à cause des conséquences qui s'en suivent ; c'est pourquoi que chacun demande chaque jour la persévération dans la vocation pendant la visite au Saint-Sacrement et à la Vierge Marie⁵.

MARIE DANS LA VIE COMMUNAUTAIRE

Il est frappant de constater que le Fondateur voudrait que la plupart des communautés oblates soient consacrées à la Vierge Marie et placées sous son patronage : « la première maison que nous formerons sera sous l'invocation de l'Immaculée Conception »⁶. Pour la maison de Calvaire, écrit-il : « Il vaudrait mieux consacrer la chapelle à la très sainte Vierge »⁷. Il faut noter aussi que l'ouverture d'une seconde maison de la congrégation, en dehors d'Aix, au sanctuaire marial de Notre-Dame de Laus en 1818 n'est pas le fait du hasard. Le plus important pour le Fondateur, ce ne sont certainement pas les maisons où logent les Oblats, même si elles sont consacrées à la Sainte Vierge ; il veut surtout que ses fils soient imprégnés de l'esprit marial. Cela veut dire que le patronage de Marie doit les aider petit à petit à vivre, à travailler et à aimer comme Marie l'aurait fait pour la gloire de Dieu et le salut des pauvres.

⁴ Conférence sur la crainte de Dieu, 30.06.1811, in *EO I*, 15, p. 224.

⁵ Au père Joseph Martin, 09.01.1837, in *EO I*, 9, p. 3.

⁶ Au père Tempier, 27.02.1826, in *EO I*, 7, p. 48.

⁷ Au père Mye, octobre 1818, in *EO I*, 6, p. 51.

En fait, la protection de Marie en faveur des Oblats n'est qu'une conséquence logique de leur appartenance à une société missionnaire qui porte son nom et vit selon son esprit. Marie est la Mère de la famille oblate⁸. A ce titre, elle enfante les Oblats dans leur vocation à la suite de Jésus Christ, Premier-Né des fils. Déjà dans la première Règle qu'il rédige en 1818, le père de Mazenod demande à ses compagnons « de regarder Marie toujours comme leur Mère ». Ainsi, trouvent-ils en Jésus le lien de leur unité et en sa Mère, le sentiment d'appartenir à une famille des frères, poursuivant un même idéal, partageant les mêmes joies et mêmes peines. On verra par exemple le Fondateur féliciter le Frère Baret qui vient à peine d'émettre les voeux de religion :

vous voilà aujourd’hui l’enfant de la Congrégation qui se glorifie à juste titre d’avoir la très sainte Vierge Marie Immaculée pour mère, vous voilà consacré à Dieu pour la vie et au-delà par votre oblation, je dois ajouter en toute humilité, mais avec grande consolation, que je suis aussi devenu par là votre père. Je ne vous connais pas personnellement, mais comme l’affection qui m’unit à mes enfants est essentiellement d’un ordre surnaturel, il me suffit de savoir que Notre Seigneur Jésus-Christ, notre commun maître, a reçu vos serments, qu’il vous a adopté et marqué du sceau qui nous constitue ce que nous sommes, pour que les liens de la plus intime charité nous unissent et que je sois à vous pour toujours comme vous êtes à moi⁹.

Le Fondateur a toujours compté sur la présence de Marie et sur sa prière pour maintenir l’unité, la paix et la fraternité parmi les Oblats. Il écrit à ce propos :

soucieux tout d’abord de maintenir parmi eux l’unité du Saint-Esprit dans le lien de la paix et de promouvoir incessamment la volonté et la pratique de l’observance régulière ; à cette fin, nous implorons du ciel un puissant secours et l’ample protection de l’Immaculée Vierge notre Mère très aimante¹⁰.

⁸ Cui nomen dederas, Cui cor, sobolem aspice praesens ; c'est-à-dire : « que ceux auxquels tu as donné ton nom et ton cœur bénéficient aussi de ta protection » (E. BAFFIE, *Esprit et vertus du missionnaire des pauvres, Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, Évêque de Marseille, Fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, Delhomme et Briguet, Paris-Lyon, 1894, p. 213).

⁹ Au Frère Baret, 18.08.1843, in *EO* I, 10, pp. 25-26.

¹⁰ Au père Bellon, 18.10.1848, in *EO* I, 3, pp. 31-32.

Le père de Mazenod écrit dans le même sens et presque dans les mêmes termes au père Jacques Santoni, désigné comme provincial du Canada en 1851, dont le bon gouvernement devra compter sur la protection de la Sainte Vierge afin de préserver l'unité et la paix pour une mission évangélique efficace :

Soyez pleins de sollicitude en premier lieu pour conserver parmi eux l'unité d'esprit dans le lien de la paix et promouvoir incessamment le zèle et la pratique de l'observance régulière ; à cette fin nous supplions le ciel de vous accorder un puissant secours et l'ample protection de la Bienheureuse Vierge Marie conçue sans tache¹¹.

L'importance de Marie dans la vie communautaire des Oblats est telle que le Fondateur n'hésitait pas de souligner le caractère obligatoire de la dévotion mariale : il faut que nous ayons une grande dévotion envers Marie dans notre congrégation¹². Il s'efforcera de susciter et de nourrir cette dévotion mariale par le biais des exercices spirituels proposés à chaque communauté. Il serait trop long de les reprendre tous, mais signalons quand même les plus importants :

La visite à la Sainte Vierge Marie

C'est un vieil exercice pratiqué depuis Venise, mais aussi au séminaire Saint-Sulpice à Paris, introduit dans l'Association de la Jeunesse Chrétienne. Cette visite calquée sur le modèle de la visite du Saint-Sacrement a lieu normalement le matin. Ce qui donne une tonalité mariale à tout le reste de la journée, car en tout temps et en tout lieu, Marie ne doit pas quitter l'esprit de l'Oblat. Le directoire des novices de 1853 fournit les détails sur le déroulement de cette visite matinale à la Vierge Marie. Comme on peut constater aisément, Marie nous porte toujours à Jésus qui est au centre de toute vie spirituelle :

La visite commence avec l'*Ave Maris Stella*, suivie d'une pieuse lecture. Après quelques instants de silence, pour trois ou quatre minutes, on entonne un chant à l'honneur de Marie. Le reste du temps est occupé avec quelque prière récitée du *Notre Père* ou bien on reste en silence [...] Durant les moments de silence on peut repenser à la

¹¹ Au père Santoni, 02.07.1851, in *EO* I, 2, p. 20.

¹² Au père Tempier, 203.1826, in *EO* I, 7, p. 65.

lecture faite ou bien on peut faire quelque réflexion sur le temps liturgique ou bien présente ses propres nécessités à Notre Seigneur. Il ne faut pas oublier de prier pour nos frères qui gémissent sous l'esclavage du démon ou dans les flammes du purgatoire. Il est recommandé de faire la communion spirituelle dans chaque visite au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge¹³.

Une façon particulière de réciter le rosaire

Les Oblats ne doivent pas se soustraire à l'expression commune de la piété mariale des chrétiens qu'est le rosaire. Dans la Règle, le Fondateur le recommande fortement à ses confrères : « Ils [les Oblats] diront tous les jours le chapelet »¹⁴. Et dans la façon de le réciter¹⁵, il introduit quelques touches particulières et y ajoute un certain nombre des mystères. Avec ses compagnons, le père de Mazenod réorganisent le rosaire en 18 mystères au lieu de 15 comme on le faisait d'habitude. Chaque fois avant le 5^{ème} mystère, on médite un aspect particulier de la vie de Jésus. Pour les mystères joyeux, on médite l'adoration de la part des Anges, des Bergers et des Mages ; pour les mystères douloureux, on médite sur Jésus déshonoré par nous et finalement pour les mystères glorieux, on contemple le Christ assis à la droite du Père¹⁶. Le rosaire prié en communauté est la « pratique de piété la plus importante » en l'honneur de Marie Immaculée ; il convient donc d'y mettre tous les soins car on en connaît le motif et le bénéfice :

La pratique de piété la plus importante en son honneur est le rosaire récité en commun. Nous devons donc aimer cette prière, la faire

¹³ Directoire du Noviciat de Notre Dame de l'Osier, 1853, p. 8.

¹⁴ *Règle de 1818*, Partie II, chap. 2, §2, Art. 5.

¹⁵ Par exemple, une brève adoration de la Trinité après le *Pater Noster* et les trois *Ave Maria* du début, correspondant chacun à la demande d'une vertu théologale et magnifiant les trois statuts de vie de la vierge Marie : Vierge, épouse et veuve.

¹⁶ G. CONSENTINO, *Histoire de nos règles*, I., Ottawa, 1955, pp. 360-361. Cette manière de prier le chapelet fut changée afin de se conformer aux normes du Saint-Siège ; le père Tatin, alors Procureur général, l'a rappelé au Chapitre général de 1893 en proposant de reprendre le rosaire normal (Cf. *Idem*, p. 161).

avec tendre dévotion [...] ; c'est par elle que nous payerons la dette d'amour que nous avons envers Marie¹⁷.

Les autres prières mariales

Toutes les prières mariales connues et récitées dans l'Église prennent chez le Fondateur une couleur particulière en raison de l'appartenance "spéciale" des Oblats à Marie Immaculée dont ils sont les fils de prédilection. Les exercices spirituels courants commencent très souvent avec le *Veni Sancte Spiritus* suivi immédiatement de l'*Ave Maria* et se terminent avec le *Sub Tuum praesidium*. Même si cette prière mariale du *Sub Tuum* est récitée aussi dans diverses circonstances¹⁸. Dès 1821, la prière *Tota pulchra es Maria* est récitée par les Oblats. Pour des raisons pratiques, le Fondateur décide dès 1843 de réciter cette prière à la fin de la journée parce qu'il juge incommodé d'interrompre les complies qui doivent suivre les vêpres. En 1856, le Fondateur « suggéra de le dire en l'honneur de l'immaculée Conception, dont le dogme avait été proclamé. Le chapitre de 1867 décida ensuite que cette prière se réciterait chaque jour après les complies »¹⁹. Le *Salve Regina* introduit par le Fondateur en 1826 conclut la prière du soir : « Dans toutes nos maisons, on récitera chaque jour, après la prière du soir, un *Salve Regina* pour le Pape Léon XII notre insigne protecteur »²⁰. Le Fondateur voulait que cette prière mariale soit récitée à l'intention du Pape Léon XII, en signe de gratitude pour l'approbation de la congrégation. On arrêta de la réciter en communauté après la mort de cet illustre Pape en 1829. Le cantique *Maria, Mater gratiae* quant à lui, prit une conno-

¹⁷ *Règles et Constitutions à l'usage des FF. Convers de la Société des Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie. Troisième partie. Directoire ou règles de conduite dans les principaux exercices. Chapitre VI.*

¹⁸ G. CONSENTINO, *Histoire de nos règles*, pp. 26 ; 119 ; 212 et 257.

¹⁹ *Prière oblate*, Rome, 1986, p. 39.

²⁰ Cette coutume changera après la mort de Léon XII le 2 février 1829 ; au lieu du *Salve Regina*, on célébrera le jour de l'anniversaire de son décès un office solennel en sa mémoire, à la maison où réside le Supérieur général (*Registre des Délibérations des Chapitres Généraux de la Société*..., Manuscrits I, 1, pp. 30-31). A partir de 1865, le père Fabre, Supérieur général voulut que le *Salve Regina* soit récité en souvenir des derniers moments de la vie du Fondateur sur la terre des hommes (S. DUCHARME, *Le Mariae Mater Gratiae* et le *Salve Regina* à la visite du soir, in *Ét.Obl.* 12 (1953), pp. 206-208.

tation particulière depuis la pieuse mort du père Suzane²¹ qui l'avait toujours sur les lèvres. Le Fondateur l'introduit par conséquent dans les habitudes des Oblats ; on le récite après le repas du soir pour implorer la grâce d'une bonne mort.

On ne perdra pas de vue que chez le père de Mazenod, toute prière à Marie revêt une dimension christologique et reste orientée vers la glorification du Christ, Unique Sauveur. C'est pour cela que la célébration du sacrement de l'Eucharistie et la Communion au Saint Corps du Christ sont placés au centre du culte marial. La ferveur et le zèle de la dévotion mariale des Oblats demeurent entièrement au service de la conversion des âmes et de la réconciliation avec Dieu.

Le père Fausto Pelis écrit à juste titre :

[...] come conferma di una costante e profonda convinzione del Fondatore : si va al Padre attraverso il Figlio e si incontra il Figlio attraverso la mediazione della Madre, alla quale i suoi missionari devono ricorrere con estrema fiducia, con tutte le anime loro affidate²².

MARIE DANS LES ACTIVITÉS APOSTOLIQUES ET MISSIONNAIRES

MARIE, MÈRE DE LA MISSION

Dès les premières années de la fondation de la congrégation, bien longtemps avant son approbation pontificale, le père de Mazenod considère la Vierge Marie comme *la Mère de la mission*. Ce n'est nullement Marie elle-même qui s'arroge ce privilège, mais « le bon Dieu se plaît à manifester la puissance qu'il a départie à cette chère Mère de la Mission »²³. Si Dieu a voulu la Vierge Marie comme guide et protectrice, il devient impérieux de l'invoquer avant, pendant et après toute activité

²¹ Le père Marie-Jacques Antoine Suzane (1799-1829), communément appelé Marius, ordonné prêtre en 1821, avait la préférence du Fondateur : « sa grande sainteté, son amour des âmes, son éloquence et beaucoup d'autres qualités en faisaient un homme sur qui on pouvait fonder les plus belles espérances. Une mort prématurée arracha cet enfant bien-aimé à l'affection du père de Mazenod, le 31 janvier 1829 » (Voir MIS 60 (1926), pp. 285-286). Le père Y. Baudouin décrit les circonstances de son décès dans le *DHO*, Vol. I, pp. 286-292).

²² DI BENEDETTO A. – PELIS A., *Il cuore immacolato di Maria*, Pescara, Santuario Cuore Immacolato di Maria, 1994, p. 213.

²³ Au père Mye, octobre 1818, in *EOI*, 6, p. 51.

missionnaire ; mais surtout avant de commencer la mission afin de mettre les missionnaires et leur sainte entreprise sous la bannière de cette Bonne Mère. Il en fut ainsi pour le premier envoi au Canada en 1841²⁴ ; dix ans plus tard, le Fondateur expédie un autre groupe avec la même invocation²⁵.

A l'occasion du départ des Frères Ryan et Faraud, toujours pour le Canada, il écrit au père Guigues en 1846 : « Je les livre donc à la garde de Dieu et de notre bonne mère. Ils partent contents. C'est l'essentiel »²⁶. On trouve aussi la même référence à Marie lorsqu'il rédige l'acte de nomination du père Etienne Semeria comme supérieur de la mission de Ceylan (aujourd'hui Sri Lanka) en 1847²⁷. Deux ans après, le Fondateur réagit à la première correspondance de Ceylan ; il s'empresse de bénir le groupe en le plaçant de nouveau « sous la maternelle protection de Marie Immaculée »²⁸.

Ces lettres d'envoi en mission ont quelques dénominateurs communs, notamment : l'assistance des Anges du ciel, l'assurance de la prière de toute la congrégation et surtout la protection maternelle de la Vierge Marie qui sert aussi de Guide et Gardienne de la mission. Le

²⁴ Le Fondateur recommande : « Vous tous, entreprenez donc votre voyage d'un joyeux, empressé et de bon gré ; que l'ange du Seigneur vous accompagne, et que soit votre guide et patronne la bienheureuse Vierge Marie conçue sans tache, dont vous vous souvenez que c'est un devoir spécial de votre vocation de propager en tout lieu le culte » (Au père Honorat, in *EO I*, 1, p. 11).

²⁵ « Allez donc au nom du Seigneur, fils bien-aimé, vers cette portion de notre famille qu'une si grande distance sépare de nous et que poursuivant de toute l'affection de notre cœur nous avons constamment présente et intimement unie à nous. Pour son bien accomplitz fidèlement le ministère qui vous est confié. Que la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie, notre mère très aimante, vous garde assidûment sous sa protection ; que l'Ange de Dieu vous soit pareillement propice à l'aller et au retour ; pendant ce temps, nous ne cesserons pas d'implorer du ciel une abondante pluie de grâce pour vous » (Au père Tempier, 01.05.1851, in *EO I*, 2, p. 14).

²⁶ Au père Guigues, 24.05.1846, in *EO I*, 2, p. 137.

²⁷ « Maintenant, allez, fils aimé, à l'œuvre qui vous est confiée ainsi que ceux que nous avons choisis pour être vos associés jusque dans ces régions extrêmes de l'Asie, pour la plus grande gloire de Dieu, à promouvoir là et en tout lieu. Que la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie notre prévoyante Mère vous garde assidûment sous sa protection. Que les anges de Dieu vous assistent ; et quant à nous, fils aimé dans le Christ, nous ne cesserons pas d'implorer pour vous une abondante pluie céleste » (Au père Semeria, 24.10.1847, in *EO I*, 4, p. 3).

²⁸ Au père Semeria, 25.01.1848, in *EO I*, 4, p. 9.

Fondateur n'évoque pas la Sainte Vierge seulement pour les grands et longs voyages missionnaires, mais aussi pour tous les autres déplacements ordinaires²⁹. Le Fondateur note, par exemple, dans son *Journal* du 11 juillet 1845, son départ pour Rome à l'occasion du mariage de son unique nièce : « Je me suis rendu à des vœux si légitimes et je pars avec Jeancard, à la garde de Dieu et de notre bonne Mère »³⁰.

Appelés à propager la dévotion mariale, les Oblats chercheront aussi à susciter l'amour de la Vierge Marie chez les fidèles durant leurs activités missionnaires. Le Fondateur insiste :

On n'oubliera pas non plus d'inspirer aux néophytes une dévotion tendre pour la Bienheureuse Vierge Marie et de les initier aux pratiques pieuses, en l'honneur de l'Immaculée Mère, les plus assorties à leur situation³¹.

MARIE DANS L'APOSTOLAT DES SANCTUAIRES

Pour répondre adéquatement au devoir de promouvoir la piété mariale, le Fondateur encourage l'apostolat dans les sanctuaires mariaux. Ceux-ci deviennent, à ses yeux, de hauts-lieux de dévotion envers la Bonne Mère pour les Oblats eux-mêmes et pour les fidèles à leur charge. Dans sa correspondance, bon nombre des lettres insistent sur l'importance, voire même la nécessité de la présence oblate dans ces lieux consacrés spécialement à la promotion du culte à Marie. Les raisons qui poussent le Fondateur à établir ses Oblats dans les sanctuaires sont multiples comme on peut le remarquer dans cette lettre, écrite par lui-même, mais signée par l'Évêque d'Avignon :

la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie de la très sainte vierge Marie conçue sans la tache du péché originel ; Voulant donner une nouvelle preuve de notre affection paternelle pour nos ouailles, et de notre sollicitude pastorale pour la sanctification du troupeau

²⁹ « Nous avons vu comment de 1816-1826, le V. Fondateur avait développé dans son Institut naissant le culte de l'Immaculée Mère, soit par des acclamations lors des exercices publics à la Mission d'Aix, soit par des invocations privées à réciter en voyage » (L.-N. BOUTIN, *La vie spirituelle de Mgr de Mazenod*, p. 73).

³⁰ *Journal de Rome*, 11.07.1845, in EO I, 17, p. 175.

³¹ *Instruction de notre Vénéré Fondateur relative aux missions étrangères*, Maison générale, Roma, via Vittorino da Feltre, 5, 1936, pp. 14-15.

confié à nos soins par la divine providence ; Nous avons appelé, établi et constitué canoniquement dans la maison de Notre-Dame de Lumières [...], une communauté des missionnaires, les chargeant spécialement : 1- d'être les gardiens du sanctuaire de Notre-Dame de Lumières pour y perpétuer et y propager toujours davantage la dévotion à la très sainte Mère de Dieu, et y donner une bonne direction à la piété des fidèles qui accourent dans ce saint lieu de toutes les parties de notre diocèse et de plus loin encore ; 2- d'évangéliser toutes les paroisses de notre diocèse soit par des missions, soit par des retraites spirituelles, sur la demande qui leur en sera faite par messieurs les curés, ou sur les indications que nous leur donnerons directement nous-mêmes ; 3- de donner des retraites spirituelles aux prêtres qui seront bien aise d'aller se recueillir quelques jours dans la sollicitude à l'ombre du sanctuaire de la sainte Vierge³².

Du vivant du Fondateur, on compte déjà bon nombre des sanctuaires confiés à la sollicitude des Oblats³³. Dans ses écrits, les sanctuaires se présentent essentiellement comme des lieux de prière, de ressourcement et de discernement spirituel, cadre favorable pour le recrutement des vocations, endroits par excellence de la promotion d'une dévotion mariale authentique et carrefour propice pour la conversion et la réconciliation des âmes.

Sanctuaires, lieux de prière, de ressourcement et de discernement spirituel

Il va sans dire que les sanctuaires offrent un cadre propice pour prier. On y prie pour tous les besoins et pour tout le monde sans oublier le Fondateur lui-même³⁴. A notre Dame de Laus, le Fondateur offre le sacrifice de la messe à l'intention de son père malade afin d'obtenir

³² EO I, 18, pp. 187-188.

³³ On peut citer Notre-Dame de Laus (1818), Notre-Dame de la Garde (1830/1831), Notre-Dame de l'Osier (1834), Notre-Dame des Lumières (1837), Notre-Dame de la Croix de Parmenie (1842), Notre-Dame du Bon Secours (1846), Notre-Dame de Sion (1850), Notre-Dame de Talence (1853) et Notre-Dame de Cléry (1854).

³⁴ Dans leurs prières aux pieds de Marie, les Oblats n'oublieront pas d'avoir une pensée pieuse pour l'ensemble de la Congrégation et spécialement de son Supérieur général (EO I, 8, p. 122 ; I, 9, p. 123 ; 21, p. 41 et 10, p. 268).

de Dieu par l’intercession de la Sainte Vierge, son rétablissement³⁵. Il n’est pas rare que le père de Mazenod rappelle à ses confrères que la pastorale dans les sanctuaires répondent au devoir de propager le culte marial leur ‘imposé’ par l’Église³⁶. Les sanctuaires ne sont pas pour les ‘rendez-vous de dissipation per se divertir’ mais des lieux de ressourcement, de conversion et de renouvellement de la vie chrétienne³⁷. On sait aussi que le Fondateur, toujours désireux d’une meilleure formation des prêtres, trouvera dans les sanctuaires un cadre paisible, un asile précieux pour leurs retraites et leur ressourcement spirituel.

La présence et la prière de Marie aident en ces saints lieux où règnent généralement le recueillement et le silence. Il conviendrait, pense le Fondateur, d’y envoyer aussi sans hésiter ceux qui éprouvent le besoin d’un discernement spirituel personnel. C’est ce qu’il conseille tour à tour au père Mille, au Frère Saluzzo et au père Verdet³⁸.

³⁵ « J’ai offert ce matin, écrit le Fondateur à son père, le saint sacrifice pour obtenir de Dieu par la protection de la Sainte Vierge, votre prompt rétablissement. Nous continuerons pendant neuf jours à faire des prières dans cette intention » (*EO I*, 15, p. 196).

³⁶ C’était encore par une disposition admirable de la bonté de Dieu sur nous le troisième célèbre sanctuaire de la sainte Vierge que nous étions chargés de relever, de servir, d’entretenir en employant toutes nos ressources temporelles et morales pour remettre en honneur le culte de notre sainte Mère et propager sa dévotion conformément aux fins de notre institut. Il me semblait m’entendre répéter les paroles des lettres apostoliques par lesquelles le souverain pontife approuvait notre institut et notre congrégation » (*Journal*, 02.06.1820, in *EO I*, 18, p. 179).

³⁷ E. MAZENOD, *Acte de visite de la maison de Notre-Dame de l’Osier*, 16 juillet 1835 (cf. Arch. Gén. OMI, DM IX 4).

³⁸ Pour le Frère Saluzzo, mal en point dans sa vie religieuse, le Fondateur écrit au père Mille : « Vous ne me dites rien de Saluzzo, qu’en avez-vous fait ? Ma lettre, me disiez-vous la dernière fois que vous m’avez parlé de lui, ne lui avait fait pas grande impression. J’en conclus qu’il est bien malade. Je le plains de toute mon âme. Mon dernier remède était de le placer sous la protection de la sainte Vierge en le faisant passer quelques temps à Notre-Dame [de Laus]. Qu’en est-il de lui ? A-t-il ouvert les yeux ? S’est-il endurci ? Lors même qu’il aurait enfin aperçu le précipice, je pense qu’il lui serait utile de venir à Notre-Dame, à moins que vous ne le jugez tellement raffermi qu’il n’ait plus à vous donner des inquiétudes » (Au père Mille, 19.12.1831, in *EO I*, 8, p. 45). Et au Frère Saluzzo lui-même, le père de Mazenod écrit le 8 décembre 1831 : « Vous viendrez d’abord à Notre-Dame du Laus pour vous placer jusqu’à nouvel ordre sous le manteau de Notre Bonne Mère. C’est la dernière ressource que j’empie pour vous sauver ». Le Fondateur écrit le 23 septembre 1851 au père Verdet : « nous pèserons tout au poids du sanctuaire. Venez avec tout ce qui est à votre usage comme ne devant plus retourner à la Blachère, mais avant de quitter le Sanctuaire, invoquer avec ferveur

Sanctuaires, lieux de recrutement des vocations

Les sanctuaires apparaissent aussi comme des lieux stratégiques d'où partent les missionnaires. Après s'être ressourcés eux-mêmes, ils se dispersent dans les campagnes pour évangéliser. Pénétrés de la piété envers Marie, ils peuvent alors la répandre chez les fidèles. L'expérience du Fondateur le constraint à insister sur la dimension mariale de la vie chrétienne chez les jeunes. Il faut aussi dire que la petite Société des Missionnaires Oblats éprouve un besoin cuisant en personnel. Le Fondateur croit cependant que ce souci d'attirer les vocations doit être confié à la Bonne Mère. C'est pour cette raison que les sanctuaires mariaux confiés aux Oblats deviendront très vite des lieux privilégiés pour la prière et le recrutement des jeunes désireux de partager la vie religieuse oblate. Ainsi, écrit le Fondateur :

Je viens enfin, d'accepter ce service autant pour relever la dévotion à la sainte Vierge que pour recruter s'il est possible quelques bons sujets. Mais il me faut un personnel pour cet établissement, j'espère placer à intérêt sur ce fond de confiance en Marie³⁹.

Sanctuaires, lieux de conversion et de réconciliation

Déjà dans la Bulle de l'approbation de la congrégation, le Pape Léon XII indiquait clairement la tâche conférée aux Oblats de Marie Immaculée ; celle de « ramener dans le sein de la miséricorde de Marie, les âmes des pécheurs ». C'est en réponse à cette mission que les Oblats desservent les sanctuaires consacrés à la Vierge Marie. Ils mettent à profit ce cadre marial pour manifester la compassion maternelle de Marie pour l'humanité⁴⁰, inviter à la conversion, à la pratique des sacrements, notamment la communion fréquente, la pénitence et la réconciliation. Les éloges des fidèles et des Curés ne manquent pas vis-à-vis des mis-

la Très sainte Vierge pour qu'elle nous obtienne les lumières qui nous sont nécessaires pour prendre une détermination conforme au bon plaisir de Dieu, à l'édification de l'Église, utile au salut des âmes et à votre propre sanctification. C'est vous dire beaucoup en peu de mots » (Au père Verdet, 23.09.1851, in *EO I*, 2, p. 26).

³⁹ A Monsieur l'Évêque de Montréal, 06.02.1845, in *EO I*, 1, p. 121.

⁴⁰ E. DE MAZENOD, Lettre Circulaire aux Curés du diocèse de Marseille, 21 septembre 1843.

sionnaires Oblats qui travaillent pour la conversion des cœurs dans les sanctuaires :

Au besoin on pourrait consigner ici le témoignage de M. le Curé de Chorges qui a constamment habité le Laus dès une époque antérieure à notre prise de possession et de tant d'autres personnes qui en font chaque jour l'observation. Ils l'attribuent tous avec raison au soin que la Congrégation a toujours pris de remplir sa mission dans ce lieu de bénédiction. De là un concours toujours croissant de fidèles qui accourent aux pieds de notre bonne Mère, assurés qu'ils sont de rencontrer sur les marches du trône terrestre de la Reine du Ciel des ministres zélés de son divin Fils, spécialement chargés de réconcilier les pécheurs sur lesquels cette Mère de miséricorde appelle par sa puissante protection le pardon et la paix. De là tant de conversions. De là un renouvellement de ferveur pour tant d'âmes pieuses que la bonne odeur des parfums de Marie, l'éclat des merveilles qu'elle ne discontinue pas d'opérer, et il faut dire, l'édification qu'elles se promettent à la vue d'une communauté régulière, attirent jurement dans le sanctuaire⁴¹.

Cet aspect de la conversion des pécheurs est extrêmement important ; même si les sanctuaires mariaux promeuvent la dévotion à Marie, ils se préoccupent avant tout de l'évangélisation des fidèles et la conversion des âmes. Pour le Fondateur, la spiritualité des sanctuaires reste fortement christologique ; c'est pourquoi, on y développera aussi la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et incitera les fidèles à communier fréquemment. C'est avant tout le souci d'annoncer le Christ et l'Évangile qui justifie la présence ses Missionnaires Oblats dans les sanctuaires mariaux :

C'était le Sauveur notre chef qui nous remettait ces sanctuaires et qui nous y plaçait comme dans une citadelle d'où nos missionnaires devaient se répandre dans les divers diocèses pour y prêcher la pénitence et y recueillir ces admirables fruits de conversion qui font le sujet de notre incessante admiration et de l'édification de tous ceux à qui la connaissance en parvient⁴².

⁴¹ E. MAZENOD, Acte de visite de la maison Notre-Dame de Laus, 18 octobre 1835.

⁴² Journal, 02.06.1837, in *EO* I, 18, p. 180.

Sanctuaires, lieux par excellence du culte marial et école de la vraie dévotion

Les missionnaires Oblats de Marie Immaculée ont su développer dès le début de la congrégation une dévotion mariale comme leur demandait la première Règle, de « regarder Marie toujours comme leur Mère ». Dans les premières prédications de mission, ils n'aménagent aucun effort pour partager cette dévotion avec leurs fidèles. La Bulle du Pape Léon XII, en approuvant la congrégation, leur donnait une nouvelle impulsion sur la dimension mariale de leur vie et de leur apostolat car désormais comme première famille religieuse dédiée à Marie Immaculée, ils doivent conduire à Marie les âmes des pécheurs (*ad eius Matris misericordiae sinum perducere conentur hominis*). A la vérité, c'est le Seigneur Jésus Christ lui-même qui confie aux Oblats, par le truchement de son Vicaire sur terre, cette deuxième mission de promouvoir le culte marial après celle d'évangéliser les pauvres des campagnes. Dans cette perspective, les sanctuaires mariaux deviennent des lieux de prédilection pour promouvoir la dévotion à Marie Immaculée :

Nous étant rendus à Notre-Dame de l'Osier pour y visiter le nouvel établissement que la providence a ménagé à notre Congrégation, notre premier soin a été de remercier le Seigneur de la faveur insigne qu'il a daigné nous accorder en nous appelant dans ce sanctuaire pour y relever le culte de la Très sainte Vierge, et puiser dans le sein de cette bonne Mère les grâces qui sont nécessaires aux sujets de notre Institut pour s'acquitter dignement du grand ministère apostolique qu'ils doivent exercer dans ces contrées [...]. Mgr l'Évêque de Grenoble [...] s'est enfin déterminé à appeler notre Congrégation spécialement chargée par l'Église de propager le culte de Marie, et consacrée par une vocation expresse à la conversion des âmes, afin qu'elle travaillât efficacement à ramener la dévotion de Notre-Dame de l'Osier à sa primitive institution en même temps qu'elle emploierait un certain nombre de ses membres au saint ministère des missions dans le diocèse. Ainsi, la Congrégation est placée à l'Osier précisément selon l'esprit de son Institut pour évangéliser les âmes les plus abandonnées de ce vaste diocèse, et pour contribuer de tout son pouvoir à relever la gloire de la Sainte Vierge en donnant une meilleure

direction à la dévotion des fidèles envers cette bonne Mère de tous les chrétiens, notre bien-aimée patronne⁴³.

Pas plus tard que six mois, le père de Mazenod rappelle, sans jambages, l'agréable devoir imposé par l'Église à sa congrégation :

Puisque la divine providence nous a appelés pour remettre en honneur la dévotion à Notre-Dame de Lumières, il faut accomplir notre mission en entier, et rétablir en même temps ce que le Seigneur ne voulu pas séparer dans la manifestation de sa puissance et de sa volonté. On fera pour cela un appel aux fidèles⁴⁴.

Au début du mois de juin 1837, le Fondateur insistera avec force et par plusieurs fois sur l'obligation de propager la dévotion mariale. Certainement, les circonstances s'y prêtaient, car le 2 juin de la même année, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus, les Oblats s'établissaient au sanctuaire Notre-Dame des Lumières, sixième maison de la congrégation et troisième prise de possession d'un sanctuaire marial. Après une longue prière d'adoration au Saint-Sacrement, le Fondateur mis la nouvelle communauté sous la protection de Jésus, Maître et Sauveur. Il voit le fait d'être placés au sanctuaire comme une occasion précieuse, mieux providentielle de redresser la piété mariale des fidèles :

C'était encore par une disposition admirable de la bonté de Dieu sur nous le troisième célèbre sanctuaire de la sainte Vierge que nous étions chargés de relever, de servir, d'entretenir en employant toutes nos ressources temporelles et morales pour y remettre en honneur le culte de notre sainte Mère et propager sa dévotion conformément aux fins de notre institut. Il me semblait m'entendre répéter les paroles des lettres apostoliques par lesquelles le souverain Pontife approuvait notre institut et notre Congrégation⁴⁵.

⁴³ *Acte de visite de la maison de Notre-Dame de l'Osier*, 16 juillet 1835 (Voir *Arch. Gén. OMI*, DM IX 4). Le Fondateur écrira plus tard dans le même sens pour confirmer la nécessité de l'apostolat marial de la Congrégation : « [...] nos missionnaires sont spécialement appelés à travailler dans les diocèses méridionaux, dont ils connaissent l'idiome, et qu'étant placés par le Saint-Siège sous la protection de la Sainte Vierge, ils ont une prédilection particulière pour se fixer dans les sanctuaires qui sont consacrés en son honneur » (A Mgr Dupont, 07.12.1836, in *EO I*, 13, p. 130).

⁴⁴ *Journal*, 02.06.1837, in *EO I*, 18, p. 178.

⁴⁵ *Ibidem.*, p. 179.

Le lendemain, 3 juin de la même année, le Fondateur adresse une lettre au père Casimir Aubert, alors maître des novices à Marseille en insistant une fois de plus sur le même sujet :

C'est une chose admirable que de nous voir chargés ainsi des sanctuaires les plus célèbres de la sainte Vierge. Il semble que le bon Dieu nous ménage le moyen d'accomplir les desseins de sa Providence et de nous acquitter du devoir qui nous a été imposé par le Chef de l'Église lorsqu'il institua notre Congrégation⁴⁶.

Le 9 juin 1937, le Fondateur revient à la charge et avec beaucoup plus de clarté sur la promotion du culte marial. A ses yeux, ses missionnaires Oblats sont

les gardiens du sanctuaire de Notre-Dame de Lumières pour y perpétuer et y propager toujours davantage la dévotion à la très sainte Mère de Dieu et y donner une bonne direction à la piété des fidèles⁴⁷.

Les sanctuaires mariaux sont, à n'en point douter, une école de la « vraie dévotion », d'une piété mariale juste et authentique. Par école, nous entendons un espace approprié pour instruire et éduquer. Cela suppose une bonne et précise information sur la doctrine qui attribue à Marie sa juste place dans le plan du salut sans obstruer en rien celle de Jésus Christ, l'Unique Sauveur et Médiateur entre Dieu et les hommes.

Le Fondateur ne cessera de tirer l'attention des Oblats et spécialement ceux qui sont affectés dans la pastorale des sanctuaires de donner une bonne direction à la dévotion mariale des fidèles. On doit reconnaître que le culte à Marie, si on y prend garde, ainsi que certaines de ses expressions peuvent prêter le flanc à la confusion, voire même à l'hérésie. Pasteur averti, Monseigneur de Mazenod connaît ce terrain glissant qu'est la piété mariale. Son amour pour Marie Immaculée voudrait être profond mais aussi orthodoxe, c'est-à-dire, en syntonie avec la doctrine de l'Église. Dans son entreprise de « donner une meilleure direction à la piété populaire », il insistera pour que les missionnaires Oblats s'adonnent à une sérieuse pastorale promouvant une juste et authentique dévotion envers la Mère de Dieu. Cette pastorale doit viser,

⁴⁶ Au père Casimir Aubert, 03.06.1837, in *EO I*, 9, p. 33.

⁴⁷ Journal, 09.06.1837, in *EO I*, 18, p. 187.

selon le Fondateur, quatre objectifs principaux, à savoir : combattre les abus (en corrigeant surtout les erreurs et en évitant les exagérations), indiquer la bonne direction (en instruisant les fidèles sur la vraie dévotion), conduire les âmes à Marie (conformément à la seconde fin de la congrégation reçue de l'Église) et privilégier la conversion des cœurs. C'est pourquoi, il écrit :

souvenez-vous que la Providence vous a placés au service de ce sanctuaire pour donner une meilleure direction à la dévotion des peuples. Que leur vœu à la sainte Vierge les conduise à la conversion par votre ministère⁴⁸.

Mais choqué par certaines extrapolations, le Fondateur sera encore plus explicite en appelant à corriger vertement les erreurs pour que la gloire de Marie ne dame pas le pion à celle de Jésus ni ne lui fasse mauvais écran. Les hommages à Jésus Sauveur doivent toujours dépassés ceux que l'on rende à sa Mère :

Je suis allé visiter l'église des Aygalades. Proal était ravi de pouvoir me montrer la magnificence de son trône de la sainte Vierge pour le mois de mai. C'est encore la statue de la sainte Vierge, placée sur l'autel où repose la divine eucharistie; jamais autel n'a été paré de la sorte pour l'exposition solennelle du très saint sacrement. Les chandeliers et les fleurs partent du bas du sanctuaire et s'élèvent jusqu'à la hauteur démesurée où est placée la statue. Ce genre de décoration prend dans tout le diocèse. Je ne crois pas qu'on puisse le tolérer. Ce sera une des premières choses que je réformerai. Je m'aperçois qu'insensiblement le culte extérieur que l'on rend aux statues de la sainte Vierge dépasse de beaucoup en pompe et en hommages sensibles celui que l'on accorde à notre Seigneur dans la divine eucharistie. Cela s'applique aux processions comme aux fêtes. Il y a long-temps que je suis choqué de cette inconvenance qui est poussée à l'excès par la manie que l'on a dans ce pays-ci de vouloir toujours faire quelque chose de plus que son voisin. Ils aiment essentiellement à faire la chapelle. Passe pour cela, mais que l'on ne s'écarte pas de l'esprit fondamental de notre sainte religion⁴⁹.

⁴⁸ Au père Guigues, 03.09.1835, in *EO I*, 8, p. 172.

⁴⁹ Journal, 18.05.1837, in *EO I*, 18, pp. 159-160.

A peine nommé Évêque titulaire de Marseille, Mgr de Mazenod considère très grave l'abus de glorifier la Vierge Marie plus que le Christ ; il se résout non seulement de corriger ces erreurs ponctuels, mais aussi de faire du redressement de la piété mariale un des programmes-clés de sa pastorale épiscopale :

J'ai encore remarqué aux Caillols qu'à l'occasion de la fête de la Nativité, le curé avait placé la statue de la Vierge sur l'autel précisément au-dessus de l'exposition en marbre où doit être placé le saint sacrement lorsqu'on l'expose. L'autel était garni en forme de reposoir, entouré de chandeliers et de vases jusqu'à terre. Aux pieds de la statue, étaient placés un grand nombre de cierges très rapprochés donnant une clarté de lampions, c'est-à-dire très vive. Certainement on n'en a jamais fait la moitié pour le saint sacrement dans cette église depuis qu'elle est bâtie. Je me confirme toujours plus dans la résolution de corriger cet abus très grave à mes yeux⁵⁰.

Il faudrait une étude complète pour comprendre davantage les raisons et surtout recueillir le fruit que procurait l'apostolat des Oblats dans les sanctuaires mariaux à leur charge. On trouverait sans doute que les bienfaits de cet apostolat profitaient tant aux fidèles et aux Oblats eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, les sanctuaires mariaux confiés aux missionnaires Oblats devenaient très vite de véritables terrains de mission où la jeune congrégation combinait assez bien la fin première de son charisme d'évangéliser les pauvres et la seconde lui confiée par l'Église de promouvoir le culte à la Vierge Marie. Dès l'origine de la congrégation, le père de Mazenod comprit les enjeux pastoraux des sanctuaires comme lieux stratégiques et plaques tournantes de la pastorale des diocèses. En égard à tous les avantages, surtout spirituels, que les Oblats tiraient de l'apostolat dans les sanctuaires, le Fondateur ressentait le fait de quitter un sanctuaire marial comme une vraie perte et une grande épreuve. La nouvelle de déguerpir un sanctuaire marial, surtout lorsque les Oblats y sont contraints, déchirait le cœur du Fondateur et devenait, pour reprendre ses propres mots, « un sujet de trouble et d'inquiétude », voire même une « atroce persécution »⁵¹.

⁵⁰ *Idem.*, pp. 271-272.

⁵¹ Le cas par exemple du sanctuaire Notre-Dame de Laus, dans le diocèse du Gap, que les Oblats desservent depuis 1818. Mgr Augustin de La Croix d'Azolette, Évêque

En effet, les missionnaires Oblats de Marie Immaculée desservent par exemple le sanctuaire Notre-Dame de Laus dans le diocèse du Gap depuis 1818. Un nouvel Évêque décida brusquement de les faire remplacer. La déception du Fondateur fut partagée par tous les Oblats ainsi que bon nombre des fidèles. Ils ressentirent tous, comme un seul homme, la douleur de devoir quitter un sanctuaire marial et de renoncer à un apostolat si fructueux ; l'émotion, les regrets et les larmes scellèrent ce moment d'épreuve :

Leur départ fut accompagné d'inexprimables émotions, écrit Mgr Jeancard. Le moment douloureux étant d'arrivé, on vit ces pauvres religieux se prosterner une dernière fois au pied de l'autel de Marie, où tout leur rappelait tant de faveurs obtenues ; puis, leur longue prière terminée, baiser en les mouillants de leurs larmes les dalles du lieu saint et, le bâton du missionnaire des Alpes à la main, s'éloigner tristement, non sans jeter encore de temps en temps un regard de regret et d'amour sur ces murs sacrés si longtemps témoins de leur zèle pour les âmes et de leur filiale dévotion pour la Mère de Dieu [...]. Ils partirent, suivis des vœux et des bénédicitions des fidèles et d'un bon nombre de prêtres touchés de leur humble et généreux résignation⁵².

Il en fut de même partout où les Oblats quittaient, de gré ou de force, l'un ou l'autre sanctuaire marial. Au-delà des émotions suscitées par ces départs, le moins qu'on puisse dire est que les Oblats trouvaient dans ces lieux de pèlerinages que sont les sanctuaires marials un terrain propice pour leurs activités apostoliques et missionnaires. Les sanctuaires marials, qualifiés de « mission sur place » permettaient d'évangéliser et de convertir les fidèles attirés par la dévotion à Marie et par les fêtes

de Gap (de 1837 à 1840) demande unilatéralement aux Oblats de céder le sanctuaire à une société des missionnaires diocésains. Mgr Louis Rossart qui prend le rôle du diocèse du Gap en 1840 exécute cruellement le plan de son prédécesseur en 1841. Le Fondateur digère mal cette décision qui le trouble par ailleurs ; voilà pourquoi, il emploie des mots très forts pour exprimer son regret et sa déception : « Lettre de Mgr l'évêque de Gap. Je ne l'ai pas ouverte, tant d'inquiétude. Quelle monstruosité ! Un évêque suscite une si atroce persécution contre une congrégation qui fait tant de bien depuis vingt ans dans le diocèse qu'il est venu gouverner. Je n'ai pas le courage d'entamer le récit de ce tas d'infamies » (Journal, 19.11.1839, in *EO* I, 20, p. 159. Voir aussi J. LEFLON, *Eugène de Mazenod...*, t. III, p. 730).

⁵² J. JEANCARD cité par Y. BEAUDOUIN, *EO* I, 9, p. XIV.

solennelles organisées en son honneur⁵³. Les sanctuaires connaissaient un tel succès parce que les missionnaires pouvaient, croyons-nous, y atteindre plus facilement leur double mission : évangéliser les pauvres et en même temps cultiver la dévotion mariale.

MARIE ET LA FORMATION DES OBLATS

Il est intéressant de constater qu'aux yeux du père de Mazenod, la Vierge Marie prend soin des vocations oblates dès le début de leur formation. Aussi, est-t-il normal que ceux qui deviennent Oblats ressentent leur vocation comme une nouvelle vie engendrée par l'Esprit du Père grâce à l'intercession de la Bonne Mère. D'où le sens de cette exhortation en vue d'obtenir les vocations :

Il faudrait pour cela que nos maisons fussent plus fournies de sujets, mon Dieu ! Prions efficacement pour que le Père de famille nous envoie des ouvriers pour cultiver la vigne qu'il nous a confiée. Cette grâce, il appartient à notre bonne Mère de nous l'obtenir pour la gloire de son divin Fils ; demandons-la-lui avec ferveur et persévérence⁵⁴.

Quelques fois, le Fondateur pense aussi que pour attirer les vocations, la prière des Oblats décédés (qu'il appelle *nos saints*) soit utile ; cependant, il insiste fortement sur le secours de la Sainte Vierge et de Saint Joseph pour aider la congrégation dans le recrutement des ouvriers apostoliques.

il n'y a pas une mission qui ne réclame des secours, c'est que partout le champ est vaste et le zèle infatigable. J'espérais que nos saints en arrivant au ciel obtiendraient du Père de Famille d'autres ouvriers pour cultiver sa vigne. Dieu veut apparemment exciter notre ferveur par le sentiment du besoin et notre confiance en sa bonté ; ne nous décourageons donc pas et continuons à prier pour obtenir ce que nous désirons à si juste titre ; invoquons la sainte Vierge et saint Joseph pour nous aider dans notre grand besoin⁵⁵.

⁵³ J. LEFLON, *Eugène de Mazenod...*, t. III, p. 731.

⁵⁴ Au père tempier, 13.04.1826, in *EO* I, 7, p. 88.

⁵⁵ Au père Vandenberghé, 21.04.1855, in *EO* I, 11, p. 265.

Encore aujourd’hui, faut-il le reconnaître, le nom de Marie attire un peu partout bon nombre des vocations en même temps qu’il contribue à l’expansion de la congrégation⁵⁶. Le contenu du texte du directoire mis à la disposition des novices traduise l’esprit et le genre de dévotion exigés aux Oblats : « la dévotion que nous devons avoir pour la divine Marie est toute singulière, et ne doit se rencontrer nulle autre part dans un si haut degré que chez nous »⁵⁷. Morabito a raison lorsqu’il écrit que ce texte comprend « le résumé de tout ce que Mgr de Mazenod pensait sur la dévotion à Marie Immaculée, sur son objet, sur ses motifs, sur ses qualités »⁵⁸. Le Fondateur adopte ce directoire, même s’il n’est pas de sa propre main, pour donner des normes fondamentales aux novices qui en sont à leur début dans la Société. Il cherche à nourrir leur amour envers Marie, Patronne et Mère de la congrégation. Bref ; le Fondateur voudrait inculquer à ses recrues une mentalité, un esprit marital. En parcourant justement ce directoire, le lecteur est frappé tant par l’élégance du style que par la profondeur du contenu ; les interrogations, les expressions et les images sont de toute beauté :

Est-il possible d’aimer véritablement Jésus sans aimer sa divine Mère ? Et surtout maintenant que la dévotion à cette Vierge incomparable se diffuse d’une manière impressionnante, produit des fruits admirables de conversion et de grâce [...], quelle honte pour nous, ses fils, ses Oblats, si nous ne l’aimions d’un amour ardent, si nous n’avions pour elle un dévouement sans bornes ! Elle est notre Mère. Elle a droit de notre part à un échange de tendresse filiale. Tous, nous lui devons la vocation à la Congrégation, nous attendons tous d’autres abondantes grâces pour le futur ; nous devons donc avoir une reconnaissance sans limites pour ses bienfaits et une confiance correspondante à sa bonté. Elle sera notre refuge [...], notre force dans la faiblesse, notre avocate auprès de Dieu [...], notre consolation dans l’angoisse de l’épreuve [...], chemin plus court et plus sûr

⁵⁶ Particulièrement dans les pays comme l’Italie, le Sri Lanka, l’Inde, Philippines, le Lesotho et bien d’autres, le nom de la Sainte Vierge Marie demeure le motif secret qui attirent bien des jeunes vocations dans la Congrégation : « [...] sono state dagli Oblati intitolate o dedicate alla Madonna, un po’ dovunque, a testimonianza di un amore a Maria che è anche il segreto di una straordinaria diffusione dell’Istituto nel mondo » (DI BENEDETTO A.-PELIS F., *Il cuore immacolato di Maria*, p. 215).

⁵⁷ Directoire du noviciat de Notre-Dame de l’Osier, 1853.

⁵⁸ J. MORABITO, « L’Immaculée dans la spiritualité du Fondateur », p. 53.

vers l'amour de Jésus, la dévotion à Marie et surtout à Marie Immaculée est aussi le moyen le plus puissant pour obtenir la conversion des pécheurs [...]. Bien des motifs pour nous consacrer sans réserve au culte de notre Bonne Mère ! Nous ferons tout pour lui donner les signes de notre amour, ou avec exercices de piété ou avec le zèle dans l'imitation de ses vertus. Nous chercherons de lui plaire en tout. Quand on aime, on trouve mille moyens de témoigner sa tendresse⁵⁹.

Ce directoire composé pour le noviciat de Notre-Dame de l'Osier⁶⁰ en 1853 mentionne bien d'autres prières et pratiques en relation avec la Sainte Vierge comme le traditionnel *Angelus Domini*, la prière *Ô Jesu vivens in Maria* de Condren retouchée par Olier, les *Samedis* en l'honneur de Marie et le *mois de mai* qui lui est entièrement consacré.

Pour le Fondateur, il s'agit moins de multiplier les exercices extérieurs que de conformer toute sa vie à celle de Marie, de vivre continuellement en sa compagnie et sous son regard. Les prières et les pratiques à l'honneur de Marie ne sont que des expressions, d'ailleurs limitées, d'un amour plus grand et plus profond envers cette Bonne Mère. C'est

⁵⁹ Directoire du noviciat de Notre-Dame de l'Osier, 1853, pp. 168-171.

⁶⁰ Il faut dire que ce n'est pas par hasard que le noviciat des Oblats de Marie Immaculée est placé à Notre-Dame de l'Osier depuis 1841 ; cette *terre de l'Osier miraculeux* a une belle histoire : « Le sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier est situé dans le diocèse de Grenoble et date du XVII^e siècle. Le 25 mars 1649, en la fête de l'Annonciation, alors chômée, un calviniste nommé Pierre Port-Combet alla dans son champ tailler ses osiers. Au premier coup de serpette, le sang jaillit en abondance de la tige jusque sur ses vêtements. Epouvanté, il s'enfuit et rentra chez lui. Bien que le bruit du prodige se répandît promptement, il fallut une autre intervention de la Vierge pour le convertir. Ce fut sept ans après, en 1656; un jour qu'il conduisait sa charrue à trois cents mètres de là, il fut arrêté soudain par une apparition de la Vierge, qui lui reprocha son incrédulité. Sur cette terre de l'osier miraculeux, un oratoire fut construit et bientôt transformé en église plus vaste. Une chapelle s'éleva aussi à l'endroit où la Sainte Vierge s'était manifestée; on la nomma la chapelle de *Bon-Rencontre*. En 1830, M. Dupuy, ancien Oblat, s'établit à l'Osier dans l'intention de remettre en honneur l'ancien sanctuaire. Ne pouvant suffire à la besogne, il obtint de Mgr de Mazenod le P. Dassy. Un mois plus tard, en avril 1834, avec l'agrément de l'évêque de Grenoble, la communauté oblate y fut installée [...]. Pour commémorer la définition du dogme de l'Immaculée Conception, on éleva à la chapelle de *Bon-Rencontre* une haute tour qui devait servir de piédestal à une statue monumentale de la Vierge. En 1841, le noviciat fut établi dans la maison de l'Osier » (Voir J. PIELORZ, *Les Chapitres généraux au temps du Fondateur*, Coll. *Archives d'histoire oblate*, Ottawa, Ed. des Études Oblates, 1968, p. 114).

pourquoi, l’Oblat vivra toujours dans une attitude de reconnaissance permanente envers celle qui ne cesse d’intercéder en sa faveur en lui obtenant des grâces au-delà de ce qu’il demande. Eugène de Mazenod vivait lui-même dans cet esprit de gratitude perpétuelle :

il me semble qu’il ne me serait pas possible de ne pas conserver dans mon âme un sentiment habituel de reconnaissance qui me porte à louer, à bénir, à remercier Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, et dans les proportions convenables la sainte Vierge, les saints Anges et les saints auxquels je me crois redevable de la protection et des consolations que j’éprouve⁶¹.

Il reste cependant vrai que la meilleure façon de remercier la Vierge Marie est de se rendre soi-même digne d’elle, digne de porter son nom ; c’est donc toute la vie de l’Oblat qui devient un magnificat, c’est-à-dire, une action de grâce lorsqu’elle est pénétrée des sentiments ainsi que des vertus de Marie :

Remerciez-en le bon Dieu et la Sainte Vierge et continuez de vous rendre dignes de cette puissante protection, par une vie exemplaire qui répande au loin la bonne odeur de Jésus Christ et qui prouve hautement qu’il est encore des hommes qui, au milieu de la démoralisation qui a atteint même le clergé, ont su comprendre les voies de ce divin maître et suivre fidèlement ses conseils⁶².

Marie Immaculée sera, après Jésus, la personne que les novices doivent mieux connaître et aimer. Parce qu’ils veulent se consacrer à Dieu suivant le modèle de Marie, il sied qu’ils apprennent d’elle ce qu’est l’entièrerie oblation. Fils de prédilection de la Sainte Vierge en raison de leur vocation d’Oblat de Marie, les novices apprécient à sa juste valeur le nom que la congrégation porte comme un titre de famille. En réalité, cette faveur providentielle de partager avec bonheur le nom de Marie est une interpellation à laquelle ils tenteront de répondre durant toute leur vie consacrée. En ce qui concerne la piété mariale des Oblats, le texte du directoire des novices place la barre très haut, car il exige, rappelons-le, une dévotion *toute singulière* qu’on ne rencontre nulle part dans un si haut degré :

⁶¹ Au père Tempier, 10.01.1826, in *EO I*, 7, p. 11.

⁶² Au père Guigues, 10.10.1834, in *EO I*, 8, p. 118.

Après la dévotion envers la personne sacrée du Sauveur, les novices de la société, doivent consacrer tout ce qu'ils ont d'amour envers sa très Sainte Mère, la glorieuse et Immaculée Vierge Marie. Il ne s'agit point ici d'une dévotion ordinaire, telle que la professe tous les chrétiens, il ne s'agit pas seulement de cette dévotion plus spéciale, dont l'honorent ceux qui parmi les ecclésiastiques sont plus fidèles à la sainteté ; la dévotion que nous devons avoir pour la divine Marie est toute singulière, et ne doit se rencontrer nulle autre part dans un si haut degré que chez nous. Ce que nous ne sommes pas seulement les enfants de Marie comme le sont les chrétiens et en particulier les Ministres de l'Église : mais nous sommes ses enfants d'une manière plus spéciale, c'est Jésus Christ qui nous a donné sa Mère par l'organe de son Vicaire sur la terre, nous portons son nom et nous avons tout quitté pour lui appartenir, pour avoir le bonheur de nous dire ses enfants. Quelle grâce, quelle faveur ! Comme nous devons l'estimer, et que sont tous les sacrifices en comparaison de ce que nous avons obtenu en échange : être les enfants de Marie, appartenir à sa famille chérie, marcher sous son étendard et sous quel titre ! Le plus glorieux, celui de son Immaculée Conception. Comprendrons-nous jamais assez la grâce que Dieu nous a fait de nous appeler à une telle vocation ?⁶³.

Le directoire enchaîne avec des acclamations émouvantes, trouvant difficilement les mots :

O novices de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie. Ah ! si vous vous saviez quelle faveur Dieu vous a faites en vous plaçant dans la famille chérie de sa Divine Mère. Quelle que soit votre tendresse, votre reconnaissance et votre dévotion envers Marie, jamais elle n'égalera la grandeur de son amour pour vous. Jamais vous ne comprendrez tout ce qu'elle fait pour vous et tout ce que vous lui devez dans la suite⁶⁴.

La Bonne Mère ne se contente pas seulement de susciter les vocations oblates, mais aussi de les accompagner et de les aider à perdurer dans cet état de consécration religieuse. C'est en ce sens que le père de Mazenod recommande au père Richard de remercier la Vierge Marie en

⁶³ Directoire du noviciat de Notre-Dame de l'Osier Novices, 1853.

⁶⁴ *Ibidem*.

continuant d’implorer son intercession maternelle pour la persévérence des novices :

Je prends bien part à votre joie pour les nombreuses recrues que la bonne Mère vous a envoyées à la fin de vos supplications vers elle. Insistez pour qu’elle brise encore les obstacles qui s’opposent à la venue des deux que vous regrettiez. Il paraît que vous avez trouvé la fibre qui résonne dans son cœur maternel. Ne vous lassez pas de l’invoquer cette bonne Mère et pour la vocation et pour la persévérence de tous ceux qu’elle nous accorde ou nous obtient de son divin Fils⁶⁵.

Le Fondateur tient à une bonne formation des candidats Oblats. Dans la lettre qu’il adresse au père Semeria de Jaffna en 1848, il exprime le souci qui l’habite toujours, celui d’une formation théologique solide qui prépare efficacement les jeunes Oblats à la mission. Ni les besoins de la mission ni le manque du personnel ne peuvent servir de prétexte pour compromettre la formation des Oblats. Ceux-ci ont besoin de bien apprendre leur métier⁶⁶. Au Frère Alexis Bremond qui s’absente durant une semaine du noviciat pour assister sa mère malade, le Fondateur fait comprendre à la malade qu’il serait bon que l’absence ne dépasse pas un mois ; ce qui pourrait être préjudiciable pour les études de son fils : « Huit jours me semblent un temps suffisant pour consoler les parents »⁶⁷.

Le père de Mazenod est convaincu de la nécessité d’une bonne formation, c’est pourquoi, il interpelle aussi les formateurs de prendre soin des candidats comme on l’a fait pour eux, car dit-il, « tout le bien futur est là ». Dans une lettre au père Mille en 1831, il rappelle à ce vaillant formateur les exigences de sa tâche auprès des étudiants :

Restez le plus possible avec votre communauté [...]. Je ne dois pas vous dissimuler que nos nouveaux élèves s’attendent à trouver auprès

⁶⁵ Au père Richard, 04.09.1852, in *EO* I, 11, p. 98.

⁶⁶ Le Fondateur écrit à ce propos : « Je tiens à ce qu’ils aient fini leurs études théologiques pour être plus utiles à la mission et ne jamais se compromettre ; en les pressant trop, on les exposerait à ne jamais apprendre ce qu’il faut savoir » (Au père Semeria, 22.11.1848, in *EO* I, 4, p. 24).

⁶⁷ Au père Courtès, 13.08.1824, in *EO* I, 6, p. 159.

de vous une solide instruction, bonne direction et grands exemples. J'espère qu'ils ne seront pas trompés dans leur attente⁶⁸.

Mais pour que l'œuvre de la formation produise les fruits escomptés, il est nécessaire que les formateurs et les formés, tous ensemble se confient à la sollicitude maternelle de la Vierge Marie. Eugène de Mazenod la désigne comme *Patronne de nos séminaires*⁶⁹ dans la Règle de 1853 comme ce fut le cas au grand séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Formé justement à l'école des sulpiciens, le Fondateur est convaincu que c'est en Marie et par elle que l'Esprit forme les futurs prêtres selon le cœur de Jésus. On connaît la célèbre expression : *Formare Christum in clericis favente Immaculata* (former le Christ dans les clercs sous les auspices de son Immaculée Mère). Aux formateurs et aux formés, le Fondateur adresse la même recommandation d'invoquer sans cesse la Sainte Vierge afin qu'elle attire sur ceux qui ont quitté le monde les grâces nécessaires pour leur vocation :

N'oublions pas la sainte Vierge votre patronne ; je la crois destinée à apaiser le courroux du ciel par sa puissante médiation auprès de son divin Fils dont les hommes ont méprisé la rédemption. Il faut obtenir par elle que Jésus-Christ prie pour ceux même devenus si nombreux pour lesquels il a dit qu'il ne priait pas. *Non pro mundo rogo*. Cette pensée m'est familière, je vous la communique en vous bénissant et vous embrassant⁷⁰.

Le Fondateur intervient aussi dans plusieurs cas en recommandant le recours à la Vierge Marie soit pour discerner la vocation soit pour persévéérer au sein de la Société ou tout simplement pour obtenir l'aide de la Bonne Mère dans certaines circonstances particulières de la vie. Le cas, par exemple, du dit Frère Bremond qu'il autorise d'aller soulagier sa mère malade, le Fondateur le met « sous la protection de la Sainte Vierge et de son saint patron ». Le cas d'un autre Frère, Saluzzo, inconstant dans sa consécration, de Mazenod évoque la Vierge Marie

⁶⁸ Au père Mille, 24.07.1831, in *EO* I, 8, p. 29.

⁶⁹ Voir *Constitutiones, Regulae et Instituta congregationis Missionariom Obato-rum Sanctissimae et Immaculatae Virginis Mariae...*, Massiliae 1853, c.3, §1, a.I.

⁷⁰ Au père Mille, 24.07.1831, in *EO* I, 8, p. 29.

comme « dernier remède » pour sauver sa vocation⁷¹ ou encore le Frère scolastique Morandini que le Fondateur abandonne dans les mains maternelles de Marie en demandant un miracle pour sa guérison⁷².

MARIE ET LES OBLATS ÉPROUVÉS

MARIE ET LES OBLATS EN DIFFICULTÉS

Le rapport qu’entretenait le Fondateur avec chaque Oblat dans la congrégation était semblable à celui d’un père de famille avec chacun de ses fils. Derrière les apparences rigides et sévères d’un Fondateur exigeant se cachaient un chaleureux amour et une vive tendresse d’un cœur paternel si sensible. Plus il vieillissait, plus son amour grandissait et devenait prévenant pour ses fils spirituels : « tendre comme une mère [...], je ne vis que par le cœur »⁷³ ; c’est ainsi qu’il décrit sa personnalité. Au-delà de ses préoccupations administratives, Mgr de Mazenod se montrera toujours plus humain envers tous : il console, encourage et vole au secours des missionnaires dans le besoin. Mais surtout, il prie pour eux. Ici encore, le Fondateur ne trahit pas ses coutumes, il recourt presque spontanément à l’intercession de la Vierge Marie. On connaît les expressions qu’il avait souvent sur les lèvres en pareils cas : déposer tout *sous le manteau de notre Bonne Mère*⁷⁴ ou *sous la protection de la Sainte Vierge*⁷⁵ ou encore *je vous recommande à notre bonne Mère*⁷⁶.

Face aux différents problèmes rencontrés dans les missions, les Oblats devaient trouver, selon le Fondateur, auprès de Marie une confi-

⁷¹ « Vous me dites rien de Saluzzo [...]. Mon dernier remède était de le placer sous la protection de la sainte Vierge en le faisant passer quelques temps à Notre-Dame » (*EO I*, 8, p. 45).

⁷² « S’il faut que notre bon frère Morandini, que la providence a conduit dans le sanctuaire de la sainte Vierge, l’ invoque avec un abandon filial, qu’il lui demande le miracle de sa guérison et qu’il lui promette ce que son cœur lui suggérera après qu’il a aura soumis à l’obéissance et à l’approbation de son supérieur local [...]. Mon Dieu, quelle douloureuse épreuve ! Pressez tous la sainte Vierge de faire un miracle pour nous qui sommes ses enfants et qui tenons tant à la faire aimer et glorifier » (*EO I*, 9, p. 83).

⁷³ J.-R. PALANQUE, *Le diocèse de Marseille*, p. 237.

⁷⁴ Au père Tempier, 14.07.1837, in *EO I*, 9, p. 40.

⁷⁵ Au père Courtès, 13.08.1824, in *EO I*, 6, p. 159.

⁷⁶ *Idem*, p. 116.

dente de première classe après notre Seigneur Jésus. C'est ce que le père de Mazenod conseille au père Etienne Semeria, encore seul à Jaf-fna, en attendant un autre confrère avec lequel ils pourront partager les difficultés de la vie missionnaire :

Je comprends que vous auriez besoin de quelqu'un avec qui vous puissiez vous consulter, je vous l'enverrai bien volontiers, mais vous savez ce qui empêche. En attendant, confiez-vous au Seigneur et à notre bonne Mère, invoquez avec confiance les lumières du St-Esprit, et réfléchissez beaucoup avant de vous décider [...]⁷⁷.

MARIE ET LES OBLATS MALADES

La compassion du Fondateur se manifeste davantage pour les Oblats malades. Il veut bien recourir à tous les moyens possibles pour les aider à recouvrer la santé. Il insiste auprès de leurs supérieurs de ne rien négliger pour leurs soins ; et en même temps, il faut les porter dans la prière en implorant l'intercession du ciel, surtout celle de la Bonne Mère. Le cas du père Marie-Jacques-Antoine Suzane est bien connu, fort aimé par le Fondateur qui voyait en lui son possible successeur à la tête de la congrégation. Miné précocement par la tuberculose, il meurt le 30 janvier 1829. L'attachement du père Suzane pour la Vierge Marie était exemplaire ; il mourut avec cette expression répétée plusieurs fois : *Maria Mater Gratiae...* (Ma Mère, Mère de la grâce divine, Mère de la grâce divine, Mère de la grâce divine, Mère de la miséricorde, Mère de la miséricorde, protège-moi)⁷⁸. Aussitôt après le décès de ce digne fils de Marie, le Fondateur rappelle et résume en quelques lignes tout l'amour que le père Suzane avait pour la Vierge Immaculée :

Le sourire céleste qui se peignit sur son visage, lorsqu'immédiatement après il me regarda comme pour me remercier, exprimait d'une manière énergique tout ce que ce bienheureux voulut exprimer

⁷⁷ Au père Semeria, 22.11.1848, in *EO I*, 4, p. 24.

⁷⁸ Peu après la mort du père Suzane, le cantique *Maria Mater Gratiae* fut introduit dans les coutumes de la Congrégation ; il est récité après le souper pour implorer la grâce d'une bonne mort.

d'amour et de confiance en sa bonne Mère, notre grande patronne, Marie⁷⁹.

La maladie du Frère Morandini est bien grave en juin 1838; il vomit du sang. Le Fondateur s'adresse au père Mille, supérieur à Notre-Dame de Laus, pour obtenir la guérison miraculeuse du malade : « Il faut que notre frère Morandini, que la providence a conduit sans le sanctuaire de la sainte Vierge, l'invoque avec un abandon filial, qu'il lui demande le miracle de sa guérison »⁸⁰. Dans son Journal du 17 novembre 1838, le père de Mazenod fait grand cas de la lettre du Père Guibert datée du 13 du même mois qu'il qualifie de 'coup de foudre' à propos de la dégradation de l'état de santé de l'illustre père Albini, l'apôtre de la Corse. A la même date du 13 novembre 1838, le p. Albini reçut le sacrement de *l'extrême onction* comme on l'appelait. Le Fondateur souhaiterait voir encore le père Albini travailler pour le salut du peuple de la Corse et répondre à ses nombreux besoins apostoliques ; mais le spectre de la mort se profile sans laisser beaucoup d'espoir. Alors, le Fondateur, dans une invocation qui frise la révolte, supplie avec force la miséricorde de Dieu, en appelle le secours des anges, la prière de bonnes Sœurs et des Oblats afin que l'apôtre envoyé pour sauver les 'pauvres corses' ne leur soit pas enlevé :

On dira pendant neuf jours à la messe la collecte, secrète et postcommunion *pro infirmo*; la communauté priera spécialement pour lui à la prière du soir, et dans nos sanctuaires on invoquera la sainte Vierge, notre mère, pour et qu'elle nous aide dans la nécessité présente. Je n'ai rien oublié comme on voit pour sauver à la Corse, à notre congrégation et à l'Église la perte irrémédiable que je redoute. C'est que si mon âme sent vivement les coups qui lui sont portés, elle ne se laisse point abattre et elle conserve toute son énergie pour lutter contre l'adversité et employer tous les moyens que la sagesse peut inspirer pour neutraliser les malheurs dont la famille est menacée. Je ne dis pas cela pour me vanter. Je ne suis pas si insensé que de prétendre me glorifier de ce que j'ai reçu. J'explique seulement comment je me conduis quand il plaît à Dieu de nous éprouver, et je le

⁷⁹ A l'occasion de la mort du père Suzane, 09.03.1829, in *EO* I, 15, pp. 209-210. Le Fondateur écrivit ces lignes au verso d'une image de Marie Immaculée que le père Suzane avait bâisée deux fois avant de mourir.

⁸⁰ Au père Mille, 05.06.1838, in *EO* I, 9, p. 83.

dis pour la consolation de ceux qui doivent attendre de moi conseil et assistance dans nos calamités communes. Au reste ce qui prédomine, ce qui me soutient et me donne de la force c'est ma grande confiance dans la bonté et la miséricorde de notre Dieu⁸¹.

Quant au bon père Leyder qui, au terme de sa vie, ne manqua guerre les bons réflexes d'un vrai fils de Marie; il demanda lui-même le dernier sacrement en s'abandonnant entièrement dans les mains de la Vierge Marie. Le Fondateur et le père Semeria furent frappés par la sérénité du moribond et surtout de sa joie de mourir en digne fils de l'Immaculée dans la congrégation. Le père de Mazenod témoigne de cette belle mort dans le but d'élever ses confrères, car il considère que « très certainement ce saint prêtre prédestiné n'avait pas besoin de nos suffrages » ; cependant, on prierà pour lui comme nous le recommande la Règle, « ne fut-ce que pour l'élever plus haut dans le ciel » :

Dans sa courte maladie, il ne faisait presque que serrer sur son cœur et coller sur ses lèvres mourantes la croix de son oblation, en prononçant souvent des aspirations amoureuses envers Jésus crucifié. Ensuite, les sentiments qui s'échappaient de temps en temps de sa bouche envers Marie Immaculée étaient ceux d'un enfant entièrement à l'auguste Mère de Dieu, notre glorieuse Patronne et tendre Mère, comme il l'appelait ; enfin il dit lui-même qu'il était heureux de mourir dans le sein de la Congrégation qui l'avait adopté pour enfant⁸².

MARIE ET LES OBLATS DÉCÉDÉS

C'est surtout à l'occasion des décès que le Fondateur manifeste son plus grand amour et sa compassion aux membres de la congrégation. En réponse à la lettre du père Ciamin, missionnaire à Jaffna dont l'état de santé présage le pire, Eugène de Mazenod répond directement pour le consoler. Il en profite aussi pour le préparer à accepter le dessein de la divine Providence au cas où la mort serait inévitable. La vie humaine pour le père de Mazenod est comme un « exil sur terre⁸³ » que Dieu peut allonger ou abréger. En raison de leur attachement filial à Marie

⁸¹ Journal du 17 novembre 1938.

⁸² Au père Ricard, 13.08.1851, in *EO* I, 2, p. 24.

⁸³ Au père Joseph-Alexandre, 09.04.1853, in *EO* I, 4, p. 112.

Immaculée dont ils portent fièrement le nom, les missionnaires Oblats jouissent d'un privilège, mieux d'une grâce, celle d'être en quelque sorte prédestinés au bonheur éternel. Le Fondateur encourage donc le père Ciamin d'accepter cette ultime volonté de Dieu. Par la mort, le Seigneur reconnaît les mérites et les vertus de ses serviteurs et voudrait bien les en gratifier, même prématûrément. Au fond, c'est un bonheur de mourir en digne fils de Marie, fidèle au sein de la congrégation. Ciamin ne sera pas le premier car d'autres Oblats avant lui, rappelle le Fondateur, sont morts avec la même disposition intérieure :

mais s'il entrat dans les décrets de la divine Providence d'abréger le temps de votre exil sur la terre pour vous faire jouir plus tôt de la bienheureuse possession de Dieu, récompense prématûrée de vos travaux apostoliques, mais la fin dernière de toutes nos espérances et le fidèle accomplissement de la promesse que le Seigneur a faite aux serviteurs fidèles qui [...]. Si le bon Dieu voulait vous appeler à lui ne serait-ce pas une marque de prédestination que de mourir dans le sein de la Congrégation? Jamais nous ne saurons assez remercier le Seigneur de nous avoir préférablement à tant d'autres accordé une telle grâce [...]. Tous ceux qui sont morts dans son sein sont morts en prédestinés, et Dieu très bon semble avoir voulu leur en faire sentir le privilège par le sentiment qu'il leur en mettait dans l'âme. Tous sans exception avouaient n'avoir pas des termes pour exprimer le bonheur qu'ils éprouvaient de mourir enfants de Marie dans la Congrégation, à laquelle la miséricorde de Dieu les avait appelés [...]. Ainsi, mon bien cher père Ciamin, quoiqu'il arrive vous vivrez et vous mourrez enfant de Marie dans la Congrégation où vous vous êtes voué *in aeternum*⁸⁴.

Mais comment et où trouver la force d'âme pour vivre la mort comme un si grand bonheur ? C'est en contemplant la passion de Jésus et le sacrifice de Marie. Le Fondateur a dû exprimer cette conviction à l'occasion de la grave maladie de son neveu Louis de Boisgelin⁸⁵ à qui il adressera, au plus fort de l'épreuve, ces paroles surprenantes : « c'est bon, dès que le bon Dieu le veut ; j'en mérite davantage »⁸⁶. La sérénité,

⁸⁴ *Ibidem*.

⁸⁵ Louis de Boisgelin (1815-1842), fils de sa sœur Eugénie alors scolastique chez les Jésuites ; atteint de tuberculose, il meurt le 24 mars 1842 (*EO I*, 21, p. 28).

⁸⁶ Journal, 08.02.1842, in *EO I*, 21, p. 28.

la bravoure et la sagesse de cet enfant ne pouvait être qu'une inspiration surgissant de foi. Avec la grâce de l'Esprit et la force de l'âme, son oncle de Mazenod ainsi que la mère de l'enfant malade s'élèverent eux aussi aux diapasons de la foi, malgré les sentiments trop humains qui les envahissaient :

Ma sœur en fit autant et avec la même force de l'âme, concentrant dans son cœur toute sa désolation pour ménager la sensibilité de son fils qui, de son côté, maîtrisait ses affections, offrait intérieurement à Dieu son sacrifice, comme nous le faisions nous-mêmes, et ne manifestait rien extérieurement de ce qui se passait dans son âme. Oh ! calvaire de mon Dieu ! Oh ! Vierge Marie ! Et dans trois jours Jésus-Christ devait ressusciter... Notre douleur devra durer autant que notre misérable vie ! *Fiat voluntas tua* !⁸⁷

Même si ces paroles que le Fondateur écrit dans son Journal du 8 février 1842 ne s'adressent pas directement aux Oblats, on peut y déceler une recette propice à gérer la dure épreuve de la maladie et de la mort. A l'instar de Marie qui accepta de tout offrir à Dieu à l'heure du sacrifice supreme de Jésus, l'Oblat s'abandonne aussi complètement à la volonté du Père ; il vit intérieurement la mort comme un dernier sacrifice avec l'aide maternelle de Marie qui l'offre à Dieu. L'acceptation de la maladie et de la mort n'est nullement une résignation, encore moins une défaite irréparable ; au contraire, les derniers instants de la vie sur terre doivent être célébrés comme un passage vers la vraie Vie, la béatitude éternelle du ciel. C'est la foi en la Pâques de Jésus et l'espérance en la Résurrection qui fondent cette joie et donnent la force de vaincre la douleur. Tout cela permet d'accueillir la volonté de Dieu avec la plus grande sérénité dans l'espérance d'accéder, après la mort, au plus grand bonheur : *Fiat voluntas tua* !

Lorsque le père de Mazenod parle des Oblats décédés, il mentionne très souvent les liens infrangibles qu'ils maintiennent avec les membres de la congrégation vivant encore sur la terre. Il considère les premiers Oblats défunts comme les colonnes de fondation, un peu comme les Apôtres le sont pour l'Église, pierres de base de l'édifice de la Société dans la Jérusalem céleste. Les liens fraternels de charité qu'ils ont tissés sur terre avec leurs confrères ne s'estompent pas après la mort ; au

⁸⁷ *Ibidem*.

contraire, ils se renforcent. Les Oblats vivants offrent les suffrages à l'intention de leurs confrères défunts tout comme ceux-ci intercèdent continuellement pour la vie et la mission de tous les membres de la Société. Leurs relations fraternelles persistent au-delà de la mort. Et là-haut, le Fondateur voit les Oblats décédés jouir de la félicité éternelle du ciel en compagnie de Marie et autour du Seigneur Jésus qu'ils ont servi durant toute leur vie :

Je présume que notre communauté d'en-haut doit être placée bien près de notre Patronne ; je les vois à côté de Marie Immaculée, par conséquent à portée de Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'ils ont suivi sur la terre et qu'ils contemplent délicieusement ; nous recevrons notre part de cette plénitude, si nous nous rendons dignes d'eux par notre fidélité à pratiquer constamment cette Règle qui les a aidés à parvenir où ils sont. Leur sainte mort est, à mon avis, une grande sanction de ces règles ; elles ont reçu par là un sceau nouveau de l'approbation divine. La porte du ciel est au bout du sentier par lequel nous marchons. Il y a de quoi s'extasier en réfléchissant sur tout cela. Parles-en avec ta communauté ; fais-en le sujet de tes conversations [...], qu'il en résulte des résolutions efficaces et durables⁸⁸.

On perçoit le double sentiment qui habitaient le cœur du Fondateur, à chaque décès d'un Oblat : « tour à tour affligé et consolé, triste et content »⁸⁹. La tristesse de perdre un être cher car la mort soustrait à la famille oblate un confrère. A l'époque du Fondateur, chaque décès fut ressenti comme une vraie perte d'autant plus qu'elle arrachait à la congrégation un ouvrier apostolique dont le remplacement n'était pas toujours assuré à cause du petit nombre des missionnaires. Mais la tristesse était aussitôt relayée par une profonde joie de savoir que l'Oblat défunt accédait au couronnement final de sa vie chrétienne, religieuse et missionnaire. La mort lui ouvrait la porte du ciel pour communier au bonheur éternel à côté de Jésus, de Marie, des anges, de tous les saints et des tous les Oblats, déjà présents dans la maison du Père. C'est donc au plus fort de la peine causée par la mort que surgissent la foi et l'espérance en la vie éternelle.

⁸⁸ Au père Courtès, 22.07.1828, in *EO* I, 7, p. 167.

⁸⁹ Lettre au P. Guibert, 29.07.1828, in *EO* I, 7, p. 168.

Même s'il semble important que certains Oblats prolongent leur vie sur terre pour parachever l'œuvre apostolique déjà amorcée, il reste aussi vrai que les missionnaires décédés deviennent plus utiles étant passés là-haut. Leur perte apparente est en réalité un gain ; car ils intercèdent plus efficacement, dans la communion des saints, pour la mission évangélisatrice de la congrégation⁹⁰.

MARIE DANS LA RÈGLE

Il n'y a pas de meilleur moyen de connaître la nature, l'esprit, le charisme, la spécificité, l'organisation, le fonctionnement et l'idéal d'une congrégation que d'étudier ses Constitutions et Règles. Sans entrer dans les détails, nous reprenons les textes des Règles de la Société missionnaire fondée par l'abbé de Mazenod pour y examiner la place accordée à la Bienheureuse Vierge Marie. Tout comme tant d'autres sujets, Marie Immaculée qui deviendra Patronne et Mère de la congrégation, n'a trouvé que progressivement sa pleine signification, sa place et son rôle dans la vie et la mission des Oblats. Puisque notre étude ne considère que les Constitutions et Règles rédigées du vivant du Fondateur, nous aborderons seulement ce qu'on peut appeler la première esquisse de la Règle (ou Règlement de vie) de 1816, la première Rédaction complète de 1818, la première Règle approuvée par le Saint-Siège en 1826 et la première révision de la Règle faite entre 1850 et 1853.

RÈGLEMENTATION DE LA VIE (1816)

L'abbé Eugène de Mazenod et ses premiers compagnons (Tempier, Icard, Mie, Maunier et Dublier) réunis en communauté le 25 janvier 1816 ne se contentent que d'une simple Règlementation pour gérer leur vie et organiser leur apostolat. En quête de légitimité, le jeune Fondateur adressa une lettre aux Vicaires généraux du diocèse d'Aix pour de-

⁹⁰ Le Fondateur écrit à l'occasion de la mort du père Marcou : « Si notre bon p. Marcou eût recouvré la santé, quel bonheur n'eût pas été le sien de vous aider dans ce travail. Sans doute, il est encore plus utile à notre œuvre étant, comme nous l'espérons, dans le ciel, sur les marches du trône de l'éternel, bien près de la très sainte Vierge pour laquelle il a eu tant de confiance jusqu'au dernier soupir » (Au père Mye, 07.09.1826, in *EO I*, 7, p. 121).

mander l'autorisation de fonctionner en tant qu'Association des prêtres vouée à la prédication des missions en faveur des pauvres :

Il faudrait commencer ensemble l'année 1816. Nous commencerions par travailler sur nous-mêmes, après nous réglerons le genre de vie que nous adopterons [...], enfin, nous deviendrons des saints⁹¹.

Cette lettre aux Vicaires, considérée comme embryon des futures règles, décrit la situation déplorable de l'Église de France, la diminution de la foi, l'indifférence religieuse et propose la prédication des missions populaires comme meilleur moyen de remédier à tous ces maux. Cependant, cette dite lettre ne mentionne ni ne fait allusion à la Sainte Vierge Marie. Cette absence du nom de Marie peut se comprendre, car en fait, il ne s'agit que d'une lettre et non pas d'une *Règle* comme telle. Pour autant que le Fondateur lui-même était présent parmi ses premiers compagnons, le charisme qu'il manifestait pouvait être considéré en quelque sorte comme une 'Règle vivante' susceptible d'inspirer et d'animer la vie et la mission des membres :

on peut dire *coepit facere et docere*, qu'avant de tracer le manuscrit de nos lois, ils (nos premiers pères, le Fondateur particulièrement) les avaient pratiquées, s'en étaient imprégnées par leur ferveur et le sacrifice de leur vie⁹².

Mais le nombre grandissant des membres de la Société, les nouveaux appels de la mission au-delà des limites du diocèse d'Aix ne tardèrent d'accentuer la nécessité de rédiger les Constitutions et Règles pour notre jeune Association des prêtres.

LA PREMIÈRE RÈGLE COMPLÈTE (1818)

Il a fallu attendre jusqu'en 1818 pour que surgisse une première rédaction complète de la Règle, évidemment plus appropriée et plus détaillée par rapport au Règlement de vie du 25 janvier 1816. L'opportunité est offerte par l'Évêque de Digne qui, par le truchement de son

⁹¹ Au père Tempier, 09.10.1815, in *EO I*, 6, p. 6-7.

⁹² G. CONSENTINO, *Histoire de nos Règles*, Vol. I ; *Rédaction et sources de nos Règles (1816-1818)*, Col. Archives d'histoire Oblate (sous la dir. de M. Gilbert et G. Carrière), Ottawa 1955, p. 23.

Vicaire général l'abbé Arbaud, demanda le 16 août 1816 à l'abbé de Mazenod que ses missionnaires aillent dans son diocèse pour desservir le sanctuaire marial de Notre-Dame de Laus. Le Fondateur se retira, selon une tradition oblate, au château de la famille à Saint-Laurent-du-Verdon en 1818 pour travailler au texte de la Règle⁹³.

Il était nécessaire [...], écrit le Fondateur, de s'occuper à faire des constitutions plus étendues, de former des liens plus étroits, d'établir une hiérarchie, de coordonner [...] toutes choses de façon qu'il n'y eût qu'une volonté et un même esprit de conduite⁹⁴.

Quant aux éléments qui lui servirent de source d'inspiration, le Fondateur n'en fait aucun mystère, il les cite nommément :

Car nous vivrons ensemble dans une même maison que j'ai acheté, sous une règle que nous adopterons d'un commun accord et dont nous puiserons les éléments dans les statuts de saint Ignace, de saint Charles pour les Oblats, de saint Philippe Néri, de saint Vincent de Paul et du bienheureux Liguori⁹⁵.

De tous ces documents précités, l'influence du dernier (saint Alphonse de Liguori) est la plus forte, car le Fondateur le cite fréquemment sans craindre de le reprendre mot à mot⁹⁶. Cependant, note Consentino,

⁹³ Pour Pielorz, le séjour du Fondateur à Saint-Laurent-du-Verdon servit surtout pour se reposer et non pas pour la rédaction de la Règle qui était déjà écrite (Voir J. PIELORZ, « Le séjour du Fondateur à Saint-Laurent et la rédaction de nos Règles (août-octobre 1818) », in *MIS*. 84 (1954), pp. 297-322.

⁹⁴ E. DE MAZENOD, « Mémoires », citées in T. RAMBERT, *Vie de Monseigneur Charles-Joseph-Eugène de Mazenod*, Tours, Mame et Fils, 1883, t. 1, p. 282.

⁹⁵ Au père Tempier, 09.10.1815, in *EO* I, 6, p. 6.

⁹⁶ De l'influence de saint Alphonse de Liguori sur la Règle d'Eugène de Mazenod, les preuves ne manquent pas : « Une autre preuve provient de la lettre du Fondateur adressée le 1er mai 1816 à son père alors domicilié à Palerme, dans laquelle il écrit : *Je vous prie de voir les missionnaires du Saint Rédempteur et de leur demander de me faire passer leurs constitutions et leurs règles [...]. J'ai beaucoup étudié ses ouvrages [de saint Alphonse], et nous l'avons pris pour un de nos patrons: nous voudrions marcher sur ses traces et imiter ses vertus. Demandez et envoyez-moi beaucoup de détails sur ces bons Pères qui sont ses disciples* » (Voir G. CONSENTINO, *L'histoire de nos Règles*, p. 72). Une autre preuve se trouve « dans la supplique que Mgr Fortuné de Mazenod, évêque de Marseille, envoya au Pape Léon XII le 25 janvier 1825 pour demander l'indult pour les Missionnaires de Provence de célébrer la fête du Bx Alphonse de

il faut ajouter les Règles et les Usages de Saint-Sulpice, bien qu'ils ne soient explicitement nommés parmi les sources d'inspiration.

Dans la rédaction complète de la Règle de 1818, la Vierge Marie est mentionnée discrètement, mais fortement comme nous le verrons ci-dessous. Disons pour faire bref que cette Règle de 1818 contient en substance l'essentiel de ce qui sera développé dans les rédactions postérieures. Comme première ébauche complète, ce texte traduit avec force toute la richesse du charisme et de l'idéal missionnaire de l'abbé Eugène de Mazenod ; charisme qu'il cherchera à transmettre à ses héritiers spirituels. Il y synthétise ses intuitions, sa pensée et son expérience ; il veut des saints religieux et des missionnaires animés d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu, le service de l'Église et le salut du genre humain.

LA PREMIÈRE RÈGLE APPROUVÉE PAR LE SAINT-SIÈGE (1826-1827)

Rappelons qu'en 1825, appelés à œuvrer au-delà des limites géographiques de la Provence, les *Missionnaires de Provence* changent de nom pour devenir les *Oblats de Saint Charles*. C'est cette dénomination que l'on trouve dans les Règles soumises à l'approbation pontificale. Mais, on sait que la congrégation sera approuvée sous le titre des *Missionnaires Oblats de la très Sainte et Immaculée Vierge Marie* (ou *Oblats de Marie Immaculée*, en abrégé) ; nom proposé le 20 décembre 1825 par le Fondateur lors de son audience avec le Pape Léon XII. En fait, on peut considérer le texte de 1825 comme l'aboutissement de 5 rédactions⁹⁷ successives de la Règle oblate.

Nous nous proposons d'examiner de plus près le manuscrit le plus important de la Règle des Missionnaires dits de Provence, rédigé en 1824/1825, techniquement désigné comme *Manuscrit IV*. Ce manuscrit est pratiquement la dernière version française de la Règle à partir de laquelle on prépara la traduction latine en vue de l'approbation papale.

Liguori avec messe et office propres. La principale raison qu'il apporte en leur faveur c'est qu'ils l'ont choisi comme patron et suivent sa Règle » (*Ibidem*.).

⁹⁷ Ces 5 rédactions des Constitutions et Règles de la Société des Missionnaires de Provence (ou Missionnaires dits de Provence) sont communément identifiées comme Manuscrit I (1818), Manuscrit *Honorat* (1819-1820), Manuscrit II (1821-1825), Manuscrit III, écrite d'une main inconnue (1824), Manuscrit IV, avec l'écriture de différentes personnes (1824-1825).

Le père Woestman écrit à propos de l'importance capitale de ce *Manuscrit IV* :

Bien que ce manuscrit ne soit pas de la main du Fondateur, il est indiscutablement le fruit de son travail. Il n'est que le produit final de son texte de 1818 qui a été révisé et perfectionné de 1818 à 1825. C'est sans aucun doute le principal document de l'héritage des Oblats. Tous les changements à la Règle ont été apportés personnellement par le Fondateur ou avec son approbation, selon les recommandations des autres membres de la jeune société. L'importance de ce manuscrit IV est évidente. C'est le texte français définitif qu'ont utilisé les pères Charles Dominique Albini et Hippolyte Courtès pour préparer le texte latin que le Fondateur devait présenter à une commission de cardinaux chargés de l'examiner en vue de l'approbation pontificale. Léon XII l'a donné, après quelques changements mineurs, le 17 février 1826⁹⁸.

Dans ce Manuscrit IV de la Règle, 11 articles seulement sur 752, font allusion à la Vierge Marie, soit une mince portion de 1,46 % dans l'ensemble ; une considération bien modeste, mais non négligeable. Les allusions à la prière et à l'invocation de la Sainte Vierge sont les plus nombreuses : *Sub tuum* (Partie I, Chap. 2, §2, Art. 4 et Partie III, Chap. 1, §1, Art. 66) ; *Angélus* (Partie I, Chap. 2, §2, Art. 47) ; la prière contenant 42 *Ave Maria* pour les Frères convers en compensation de l'office divin récité en latin (Partie III, Chap. 2, §4, Art. 20) ; le chapelet (Partie I, Chap. 2, §2, Art. 23 et Partie II, Chap. 2, §3, Art. 5) ; le jeûne (Partie II, Chap. 2, §3, Art. 2). On trouve aussi une invitation à se mettre sous la protection de la Vierge Marie en terre de mission (Partie I, Chap. 2, §2, Art. 16) ; une invocation à Marie dans la formule d'oblation ou la profession des vœux (Partie III, Chap. 2, §3, Art. 10) et une exhortation à la promotion de la dévotion mariale des fidèles (Partie I, Chap. 3, §1, Art. 19, Partie I, Chap. 3, §7, Art. 2 et Partie II, Chap. 2, §2, Art. 5).

Parmi les Constitutions les plus significatives de la Règle du point de vue mariale, on note les articles 4 et 5 du paragraphe 2, du deuxième chapitre de la deuxième partie :

⁹⁸ M. LESAGE et W.H. WOESTMAN, *La Règle de saint Eugène de Mazenod*, Ottawa, Université Saint Paul, 1977, pp. 6-7.

Art. 4. On fera aussi au moins une visite au saint Sacrement et à la sainte Vierge, à laquelle les missionnaires auront tous une dévotion particulière et qu'ils regarderont toujours comme leur Mère. *Art. 5.* Ils diront tous les jours le chapelet et ils ne négligeront rien pour porter les fidèles à avoir la plus grande dévotion et la plus entière confiance à cette Vierge immaculée et très sainte mère de Dieu⁹⁹.

Ces Articles 4 et 5 forment un couple dont chaque élément, indispensable l'un pour l'autre, se complète logiquement. L'Article 4 insiste sur l'amour et la dévotion mariale de chaque Oblat et l'Article 5 met l'accent sur la promotion de cette dévotion dans l'apostolat auprès des fidèles. D'ailleurs, le Pape Léon XII dans sa Bulle de l'approbation de la Congrégation avait insisté sur le caractère marial¹⁰⁰ de l'apostolat des Oblats, devenu dès lors un devoir intrinsèque pour leur congrégation.

On ne peut que constater, par ailleurs, la portée théologique et pédagogique de ce couple d'articles 4 et 5. Du point de vue théologique, l'article 4 place la visite au Saint Sacrement (de Jésus) avant la visite de la Sainte Marie pour montrer la priorité et la centralité du Christ, critère

⁹⁹ *Ibidem*, p. 57.

¹⁰⁰ La Règle de 1818 contient 3 articles qui incitent les Oblats à promouvoir la piété mariale chez les fidèles. En effet, la Bulle du Pape n'en fait que renforcer le caractère obligatoire. La Vierge Marie n'est pas mentionnée dans la Préface de la Règle complète de 1826 ; le p. Jetté en explique les motifs : « Le texte fut composé avant que les Oblats ne deviennent *Oblats de Marie Immaculée* et de plus, parce que la Préface était à l'origine un long nota bene (de la première partie, chap. I, §3) intégrée à l'intérieur des Constitutions avant de devenir préface » (F. JETTÉ, *Homme apostolique*, p. 33). On peut ajouter deux autres raisons : d'abord, le manque du temps, car lorsque le Fondateur décida de prendre le nom d'Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie, le texte de la Règle était déjà complet, difficile donc d'introduire d'autres modifications si minimes soient-elles. Ensuite, le caractère non nécessaire de la modification, car la Règle complète ainsi présentée au Saint-Siège contenait, hormis le titre de l'Institut, les éléments essentiels d'une spiritualité mariale profonde : Le Fondateur, écrit Morabito, « ne sentait pas le besoin d'ajouter ce qu'il voyait déjà clairement dans cette formule *Oblat de Marie Immaculée* puisque par cette oblation, tout en lui, sainteté personnelle et apostolat devenait marial et centré sur le mystère de l'Immaculée » (MORABITO, « L'Immaculée dans la spiritualité du fondateur », in *Ét.Obl.* 14 (1955), pp. 25-72). Même si la Sainte Vierge n'est pas mentionnée dans le texte de la Préface de nos Constitutions et Règles, il reste toujours possible d'y déceler les valeurs mariales comme l'a démontré G. Mammana (Voir G. MAMMANA, « Valeurs mariales dans les Constitutions et surtout dans la Préface », in *VOL* 57 (1998), pp. 295-315). Bien qu'absente, l'ombre de Marie plane sur cette Préface ; car c'est en elle et par elle que se réalise pleinement l'idéal de la *Sequela Christi* et de la donation totale à l'œuvre du salut.

infaillible d'une mariologie authentique. Et l'article 5, pour sa part, en appelle au 'privilège' de l'Immaculée Conception et à celui de la maternité divine pour nommer la Sainte Vierge. Sur le plan pédagogique, ces deux Articles indiquent trois moyens de développer et d'entretenir la dévotion mariale de l'Oblat, notamment la visite à Marie, le chapelet et l'apostolat marial auprès des fidèles. Ce dernier point est une conséquence logique du nom de Marie Immaculée que porte la congrégation. Dans cet apostolat marial, l'Article 5 insiste fortement sur le fait de susciter chez les fidèles une confiance plus grande en Marie et en son intercession maternelle auprès de Dieu.

Toujours en vue de promouvoir la piété mariale, un autre article recommande de célébrer avec fidélité et ardeur les octaves qui suivent les solennités de Marie pendant les exercices publics qui ont lieu dans les églises et au moment des retraites. On remarquera la touche théologique de cet Article qui suggère pour *la plus exacte piété* des âmes, une échelle de valeur ou l'amour de Dieu et du Christ passe en tête suivi de la pratique de la vie chrétienne et des sacrements et enfin, la dévotion mariale :

La prière sera suivie, le soir, d'une instruction ou méditation dans laquelle on insinuera insensiblement les principes de la vie chrétienne et de la plus exacte piété pour porter les âmes à l'amour de Dieu et de son Fils Jésus Christ, à la pratique de la mortification et des autres vertus, à la fréquentation des sacrements, à la dévotion envers le très sainte Vierge dont on célébrera fidèlement toutes les octaves¹⁰¹.

Aussitôt après l'approbation pontificale de la Règle, le père de Mazenod écrit : « La conclusion que nous devons en tirer, c'est de nous attacher de cœur et d'âme à nos Règles et de pratiquer avec plus d'exactitude ce qu'elles nous prescrivent »¹⁰². Aussi, convient-il de signaler qu'au terme du premier chapitre général tenu après cette approbation

¹⁰¹ W.H. WOESTMAN, *La Règle de Saint Eugène de Mazenod*, p. 57.

¹⁰² Lettre 18 février 1826, in *EO* I, 7, p. 41. Et plus tard en 1831, il écrira : « Estimons-la donc cette Règle précieuse, ayons-la sans cesse sous les yeux et plus encore dans le cœur ; nourrissons habituellement nos âmes des principes qu'elle renferme ; n'agissons, ne parlons, ne pensons que conformément à son esprit. Ce n'est qu'ainsi que nos serons ce que Dieu veut que nous soyons et que nous nous rendrons dignes de notre sublime vocation (E. DE MAZENOD, « Nos saintes Règles », in *Circulaires administratives*, t. I, 1850-1855, p. 122).

pontificale du 10 au 13 juillet 1826, la congrégation étant placée désormais sous le patronage de Marie Immaculée, les capitulants signèrent la Règle en adjoignant à leurs noms les mots *Oblats de Marie* en guise de leur nouvelle identité religieuse et missionnaire.

LA PREMIÈRE RÉVISION DE LA RÈGLE (1850-1853)

En 1826, la congrégation et ses Règles sont approuvées officiellement par le Saint-Siège. Une première modification de celles-ci intervient en 1843, le seul changement ne concerne que la fréquence des Chapitres généraux fixés à tous les six ans au lieu de trois ans, à cause de la grande expansion de la congrégation. Il a fallu attendre le Chapitre de 1850 qui amorça une première véritable révision de la Règle, exigée par divers motifs : forte expansion des Oblats, nouveaux besoins missionnaires, division de la congrégation en provinces, évolution du droit ecclésiastique, etc. En 1851, les nouvelles Constitutions et Règles obtiennent l'approbation de Rome et seront promulguées en 1853. Cette deuxième édition de la Règle scella la dernière révision des Constitutions faite sous la houlette du Fondateur.

Pour ce qui nous intéresse, les articles relatifs à la Sainte Vierge restèrent généralement tels quels, hormis quelques ajouts, surtout là où il fallait mettre le nouveau nom de la congrégation. Signalons par exemple cet ajout dans la Règle de 1853 signé par le Fondateur lui-même où l'on voit apparaître le rôle irremplaçable de Marie dans la formation des séminaristes :

Praestantior sane finis Congregationis nostrae post sacras missiones est directio Seminariorum in quibus clerici [...], in abscondito domus Dei et sub tutela Sanctissimae et Immaculatae V. Mariae informantur [...]. Incessanter satagant in clericis Christum formare, favente Immaculata Eius Matre Virgine Maria, ad cuius praesidium eos edoceant in omnibus fiducialiter confugere¹⁰³.

Aussi, pour insister sur le culte marial à promouvoir dans l'apostolat, le Fondateur ajoutera dans l'*Appendix de Exteris Missionibus* :

Studebunt insuper Sodales nostri neophytes ad B. Mariae Virginis cultum amantissimum inclinare, eosque edocere pias erga SS. et Im-

¹⁰³ *CCRR*, Ed. de 1853, pars I, c. 3, art. 1 et 15.

maculatam Matrem exercitationes, quae sint eorum conditioni magis accomodatae¹⁰⁴.

Comme on peut le constater, le texte des Constitutions et Règles subit successivement plusieurs modifications au temps du Fondateur. Cependant, la Règle resta foncièrement et « indiscutablement le fruit de son travail »¹⁰⁵. Qu'il s'agisse du *Petit Règlement de vie* mis à la disposition du petit Eugène par Don Bartolo Zinelli à Venise ou de celui suivi au grand séminaire Saint-Sulpice à Paris ou de la Règle donnée aux membres de l'Association de la Jeunesse chrétienne ou bien du Règlement du Grand Séminaire de Marseille¹⁰⁶ ou encore de la Règle qu'il écrira pour les Oblats, la Vierge Marie tient toujours une place de choix. L'espace lui accordé peut sembler modeste, mais pas insignifiant.

Dans la Règle que le Fondateur écrit pour les Oblats, la Sainte Vierge se présente comme une Mère à connaître et à aimer ; elle accompagne, soutient et intercède en faveur des Oblats, ses fils de préférence. Par-dessus tout, les Oblats la considèrent comme un modèle de foi et d'oblation ; c'est par ses mains qu'ils se consacrent à Dieu et par elle qu'ils vont à Dieu. C'est peut-être pour cela que le Fondateur ne voulait pas trop discourir sur Marie, du moins dans la Règle ; car à ses yeux, le titre de la congrégation (à savoir *Oblats de Marie Immaculée*) à lui seul, indiquait concrètement, comme une 'Règle vivante', la personne qu'il fallait prendre pour exemple de la consécration au Christ et du zèle au service de son Église. Aussi, les Oblats devaient-ils se sentir doucement obligés de promouvoir la dévotion à Marie en incitant les fidèles à placer toute leur confiance en elle. Ainsi donc, la Mère de Dieu, devenue la Mère particulière des Oblats, vit au cœur de leur vocation, de leur consécration, de leur mission et de leur prière.

¹⁰⁴ *Ibidem*.

¹⁰⁵ W.H. WOESTMAN, *La Règle de Saint Eugène de Mazenod*, p. 7.

¹⁰⁶ En fait, l'Article 45 du Règlement du Grand séminaire de Marseille stipule que « tous auront une très grande dévotion à la Très Sainte Vierge, la regardant comme leur patronne et leur mère ; ils se feront un devoir de lui donner des marques non équivoques de leur piété filiale, non seulement en imitant ses vertus mais encore en exaltant ses priviléges et cherchant à propager son culte [...] » (*Règlement général du Grand séminaire de Marseille*, vers 1825, Art. 45).

Les Chapitres généraux ont toujours eu pour tâche de conserver et de promouvoir l'esprit et le charisme de la congrégation, renouveler sa vocation et sa mission spécifique au sein de l'Église. Pour ce faire, les Chapitres généraux élaborent le projet, indiquent les priorités, corrigent les déviations, modifient -s'il le faut- la Règle suivant le charisme de la fondation et les appels de la mission. En ce sens, l'étude des comptes-rendus des Chapitres généraux est une tâche indispensable qui permet de suivre non seulement l'évolution de la congrégation, mais aussi de connaître les sujets dominants qui ont jalonné son histoire, les questions auxquelles elle était affrontée, les thèmes qui ont fait l'objet de débats, les expressions qui les traduisent, etc. Même si les rapports des Chapitres généraux n'ont pas été écrits directement par le Fondateur, nous avons cru utile de les examiner afin de nous rendre compte de ce qui fut dit et fait du point de vue marial aux origines de la Congrégation. Pour les avoir lui-même convoqué et présidé, le Fondateur a dû sans doute mettre du sien, poussant ses fils spirituels à renouveler constamment leur attachement à Marie jusqu'à les inciter à légiférer de manière à mettre en exergue la dimension mariale du charisme oblat. Les grandes orientations que donnent les Chapitres ne sont ni contraires ni détachées de la pensée du Fondateur.

Un total des neuf Chapitres généraux se tinrent du vivant de Mgr de Mazenod ; le premier en octobre 1818 et le dernier en août 1856. Malgré l'allusion au tout premier Chapitre général de 1818, notre étude ne s'étend à proprement parler que sur les Chapitres tenus après 1826 lorsque la congrégation fut approuvée sous le titre des 'Missionnaires Oblats de Marie Immaculée'. Avant cette date, la Société des Oblats était sous le patronage de Saint Charles Borromée et ainsi, l'intérêt pour la Vierge Marie n'était pas aussi manifeste. Nous nous arrêtons donc sur sept Chapitres, y compris celui de 1861. Nous retenons ce dernier parce qu'il est convoqué quatre jours seulement après la mort du Fondateur et surtout parce qu'il reflète encore sa pensée et prolonge en quelque sorte son action tout en assurant la transition. De ces Chapitres, nous dégageons ce qui touche au caractère marial de la vie et de la mission des Oblats.

Nous nous attelons sur les interventions et les discours les plus significatifs laissant de côté ce qui semble normal ou ordinaire, par exemple, l'habitude d'ouvrir et de conclure les séances avec certaines invocations à Marie (*Ave Maria, Sub tuum, etc.*) ou bien le fait de prier le rosaire durant les travaux du Chapitre ou encore le fait d'accepter l'apostolat dans les sanctuaires mariaux, de pratiquer les jeûnes à la veille des solennités dédiées à Marie ou de baptiser du nom de Marie certaines maisons et œuvres de la congrégation. Quelques citations déjà rencontrées réapparaîtront, mais seulement, ici, elles ont l'avantage de se replacer dans leur contexte.

LE PREMIER CHAPITRE GÉNÉRAL (24 OCTOBRE 1818)

Ce qui est considéré comme le *premier Chapitre général*¹⁰⁷ de la congrégation eut lieu à Aix, le 24 octobre 1818. La Règle rédigée par l'Abbé Eugène de Mazenod, Fondateur des Missionnaires de Provence, fut principalement à l'ordre du jour. Mais le jeune Fondateur doit incessamment donner suite une demande de l'Évêque de Digne, transmise par son Vicaire général M. Arbaud. La requête de l'Évêque consiste à ouvrir une maison au sanctuaire de Notre-Dame de Laus, avec les avantages que le rédacteur de la lettre souligne : prédication des missions populaires, moyen propice d'autosubsistance, recrutement facile des vocations, expansion missionnaire de la Société et protection d'un deuxième Évêque en plus de Mgr Fortuné de Marseille. Le texte du procès-verbal de ce premier Chapitre général dit justement :

Alors notre très Révérard Père Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, reconnu unanimement par tous pour supérieur général, fit part au nouveau chapitre du projet d'établissement à N.-D. du Laus, alors du diocèse de Digne. Ce projet devait se réaliser incessamment, tous

¹⁰⁷ J. Pielorz écrit : « Le 16 septembre [1818], il [le Fondateur] quitta sa villégiature pour accompagner M. Moreau à Digne. Rentré à Aix le 30 septembre, après avoir conclu heureusement avec les autorités de digne les détails de la fondation de Notre-Dame de Laus, il acheva la rédaction de la Règle et la présenta à ses confrères réunis à Aix, le 24 octobre 1818. Cette réunion, pendant laquelle la nouvelle Règle fut lue, discutée et acceptée, prit plus tard le nom de premier Chapitre général » (J. PIELORZ, *Les chapitres généraux au temps du fondateur*, Ottawa, Ed. des Études Oblates, 1968, Vol. II, p.2).

y applaudirent et en conjurent de flatteuses espérances pour l'extension et l'agrandissement de la société¹⁰⁸.

Ce qui est intéressant ici est le fait que, dès le premier chapitre général, la congrégation, malgré le petit nombre des membres, perçoit clairement à travers l'offre d'un sanctuaire marial, tout le bien que la Sainte Vierge peut faire à la Société et à sa mission. Tous les membres jugèrent l'occasion providentielle et opportune. Ce que le Fondateur écrira plus tard à l'occasion de l'acceptation du sanctuaire de Notre-Dame de Lumières en 1837 peut aussi bien s'appliquer ici :

Mais comment se résoudre à laisser échapper une si belle occasion qui vraisemblablement ne se rencontrerait plus, comment ne pas craindre les regrets tardifs et peut-être des reproches secrets de la part de tant de nos pères remplis de l'esprit de zèle, de l'amour pour leur état qui les porte à vouloir propager en tous lieux les bienfaits de leur saint ministère, et pénétrés de cette dévotion filiale à la Très Sainte Vierge notre Mère qui leur fait ambitionner de devenir des propagateurs de son culte dans tous les sanctuaires consacrés à son nom¹⁰⁹.

LE QUATRIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL (10 – 13 JUILLET 1826)

Rappelons que le 8 décembre 1825, le jour de la solennité de l'Immaculée Conception, le père de Mazenod finit la rédaction de la supplique dans laquelle il demande au Pape d'approuver sa Société sous le titre de « Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie ». Le 22 décembre de la même année, il reprend le même titre dans une longue lettre adressée au père Tempier où il décrit entre autre l'audience qu'il a eu avec le Pape et exhorte tous les Oblats à se renouveler dans la dévotion à Marie Immaculée. Le 17 février 1826, il est tenu au courant de l'approbation orale du Pape qui sera suivi de l'approbation écrite le 21 mars 1826. Et ce n'est que le 7 juillet 1826 que le Fondateur refoule le sol marseillais. Il convoque en ce mois juillet 1826 le quatrième Chapitre général de la congrégation. Initialement prévu en octobre 1827, ce Chapitre fut anticipé pour traiter des conséquences

¹⁰⁸ *Idem.*, p. 17.

¹⁰⁹ Journal, 26.01.1837, in *EO I*, 18, p. 45.

relatives à l'approbation pontificale de la congrégation et de ses Règles. Le Chapitre eut lieu cette fois-ci non pas à Aix comme d'habitude, mais à Marseille entre le 10 et 13 juillet 1826 ; considéré comme le *Chapitre de fondation*, son importance n'est pas à démontrer :

Avec ce Chapitre se termine officiellement la période de fondation ou de formation de l'Institut des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. A l'extérieur, la Société est protégée contre les ingérences des évêques; à l'intérieur, contre la fluctuation des sujets. La sève même de l'Église universelle va circuler en elle, et le monde tout entier est ouvert au zèle et à l'apostolat de ses membres. En outre, avec le nouveau titre d'Oblats de Marie Immaculée, la Société va prendre de plus en plus conscience de son appartenance spéciale à l'Immaculée, de sa dévotion tout à fait particulière à la douce Vierge Marie¹¹⁰.

Les Actes de ce Chapitre nous aident à connaître les matières traitées et, pour ce qui nous intéresse, le texte du procès-verbal nous donne une idée exacte de ce qui fut dit au sujet de la nouvelle Patronne et Mère de la congrégation, la Sainte Vierge Marie. On n'y insista sur le caractère marial de la vie et de l'apostolat des Oblats comme le confirme le texte de l'allocution finale du Fondateur et Supérieur général qui consacre en quelque sorte la congrégation à Marie Immaculée. Cette allocution reste dans le droit fil des sentiments de gratitude envers la Bonne Mère et de la pleine satisfaction pour le nouveau nom de la congrégation. Cependant, la consolation et la joie ne sont pas de nature à atténuer les exigences qu'impliquent le changement de titre, car les Oblats, désormais protégés et placés sous les auspices de Marie, doivent se montrer dignes de porter son saint nom. Il y a de quoi à augurer un avenir prospère pour la congrégation :

C'est l'heureux commencement d'une ère nouvelle pour la Société. Dieu a ratifié les projets que nous avions formés pour sa gloire; il a béni les liens qui nous unissent; désormais nous combattrons les ennemis du Ciel sous un étendard qui nous sera propre, et que l'Église nous a donné. Sur cet étendard brille le nom glorieux de la Très Sainte Vierge Marie Immaculée; le nom même est devenu le nôtre, car c'est à la Sainte Vierge que nous sommes consacrés; nous

¹¹⁰ J. PIELORZ, *Les chapitres généraux au temps du fondateur*, Vol. II, p. 56.

sommes plus spécialement ses enfants; et sa protection sur nous, jusqu'aujourd'hui si sensible, le sera encore plus à l'avenir, si nous nous montrons dignes d'une telle mère¹¹¹.

LE CINQUIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL (28 - 30 SEPTEMBRE 1831)

La maladie assez grave du Fondateur d'une part et l'avènement de la Révolution de juillet 1830 d'autre part, retardèrent le cinquième Chapitre général prévu en 1829. Il se tiendra finalement du 28 au 30 septembre 1831 au grand séminaire de Marseille. L'importance de ce Chapitre repose en grande partie sur l'acceptation des missions à l'étranger, en dehors de la France, et cela dans le dessein, comme le dit si bien le Chapitre, « d'aller porter au loin la connaissance et l'amour de Notre Seigneur Jésus Christ [...] pour la gloire de Dieu et le bien de la Société ». Quant à l'aspect marial, la quatrième séance du 29 septembre au soir, réaffirmara la nécessité d'observer le jeûne les veilles des fêtes liturgiques en rapport avec la Vierge Marie, notamment en la solennité de l'Immaculée Conception, de la Nativité, de l'Annonciation et de l'Assomption.

LE SIXIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL (4-8 AOUT 1837)

Encore une fois, pour des motifs divers (le mécontentement du gouvernement français autour de la nomination de Mgr de Mazenod comme titulaire à l'évêché d'Icosie, l'épidémie de choléra, la maladie du Fondateur, etc.), on reporta le sixième Chapitre général qui eut lieu à Marseille du 4 au 8 août 1837. Ce Chapitre traitera en gros de la discipline à l'intérieur de la congrégation. Eu égard aux prescriptions majeures, on retiendra entre autres l'ouverture du juniorat, l'institution d'une retraite sur la spiritualité du Fondateur, le port du scapulaire de l'Immaculée Conception. En ce qui concerne précisément ce dernier point, la neuvième séance du 8 août au matin propose que tous les membres de la congrégation porteront sous les habits un scapulaire en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie et spécialement de son privilège de l'Immaculée Conception. Ce signe propre aux Oblats sera reçu dès le jour de leur oblation (ou profession) définitive comme expression de

¹¹¹ *Idem.*, p. 76.

leur affection filiale et signe de protection maternelle de la part de leur Patronne, la Vierge Immaculée :

Par respect pour notre Bonne Mère, pour manifester notre filiation à la Très Sainte Vierge, conçue sans la tache du péché originel, on a proposé ensuite de chercher un objet particulier que nous ne montrions pas sur nos habits, mais que nous suspendrions à notre cou, sous nos vêtements, tous les Ordres religieux, toutes les Congrégations ont quelque chose de particulier qui les distingue. Pour nous, famille chérie de la Très Sainte Vierge, nous désirons porter un signe qui nous soit propre, qui nous rappelle l'auguste Patronne de l'institut, Parmi plusieurs objets proposés, on a préféré un scapulaire que chacun de nous porterait continuellement sur soi, Le Révérendissime Supérieur général voudra bien demander pour ce scapulaire des indulgences précieuses au Souverain Pontife; et, le plus tôt possible, chaque Supérieur donnera ce scapulaire à tous les membres de sa communauté. Un décret a été porté à ce sujet; mis aux voix, il a été adopté unanimement, comme il suit : Le jour de l'oblation, on recevra avec la croix, signe authentique de notre mission, le scapulaire de l'Immaculée Conception qu'on devra porter sous ses habits¹¹².

LE HUITIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL (26-31 AOÛT 1850)

Le Chapitre général prévu en 1849 se tiendra une année après, à Marseille, du 26 au 31 août 1850. D'aucuns considèrent ce huitième Chapitre général comme le plus important de tous ceux qui eurent lieu du vivant du Fondateur, un 'chapitre général fondateur' selon l'expression du père Achille Rey¹¹³. La congrégation est en pleine expansion, les Oblats sont déjà éparpillés dans le Sud de la France, Angleterre, Canada, Etats-Unis, Ceylan (Sri Lanka) et en Afrique du Sud. On assiste à ce que l'on peut appeler *l'âge d'or des Oblats*. Ce chapitre aura pour tâche de structurer l'administration de la congrégation, la division en provinces, la direction des séminaires, les établissements dans les missions étrangères, etc.

Du point de vue marial, ce huitième Chapitre général ne traitera pas directement de la vie interne de la congrégation, mais plutôt de

¹¹² *Idem*, p. 153.

¹¹³ Voir A. TACHE, « Constitutions et Règles », in *DVO*, p. 163.

la possibilité d'établir des associations des fidèles affiliées aux Oblats et qui partageraient la dimension mariale de leur spiritualité. En effet, une proposition faite le 28 août à la séance du matin demandait que l'on permette à certaines associations ou affiliation des fidèles de porter, comme les Oblats, le scapulaire de l'Immaculée Conception. Disons-le tout de suite que cette proposition fut, après votes, rejetée par les capitulants, mais le Chapitre suivant de 1856 l'adoptera :

On avait à examiner la proposition d'un membre du Chapitre, qui demandait que l'on établît dans les maisons de la Société des associations ou affiliations des fidèles, qui pourraient de cette manière participer aux biens spirituels de la Congrégation. Ces associations, une fois reconnues en principe et autorisées ensuite par le Saint-Siège, pourraient recevoir les fidèles qui en auraient le désir, en leur donnant pour signe distinctif le scapulaire de l'Immaculée Conception, dont la matière et la forme seraient semblables à celui des profès de la Congrégation. L'auteur de cette proposition se fondait sur ce que la plupart des Ordres religieux reçoivent ainsi les fidèles en participation de leurs mérites et de leurs bonnes œuvres, et que ce serait un moyen très efficace dans les temps actuels où l'Église s'occupe de la question de l'Immaculée Conception, de propager de toutes parts le culte de l'Immaculée Vierge Marie. Cette proposition ayant été suffisamment discutée, le Révérissime Père Général, président, ayant invité le Chapitre à exprimer son vote par assis et levé, a répondu négativement. En conséquence, la proposition a été rejetée¹¹⁴.

LE NEUVIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL (4-12 AOÛT 1856)

Le neuvième chapitre général fut le dernier à être convoqué et présidé par Mgr Eugène de Mazenod ; il se tint à Montolivet, non loin de la ville de Marseille, du 4 au 12 août 1856. Entretemps, la congrégation s'étend considérablement et ses structures se développent davantage. Le Fondateur se montre encore actif, malgré son âge avancé. Il vient d'être nommé Chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur en 1852 ; il pose la même année la première pierre de l'actuelle cathédrale de Marseille et en 1853, celle de la basilique du sanctuaire de Notre-

¹¹⁴ *Idem*, p. 280

Dame de la Garde¹¹⁵, toujours à Marseille. Soit dit au passage que la construction de cette basilique au sanctuaire Notre-Dame de la Garde tenait à cœur le dévoué Serviteur de l'Immaculée, Mgr de Mazenod, qui voulut d'ailleurs qu'après sa mort, son cœur y reposât aux pieds de la *Bonne Mère*¹¹⁶. Parmi les événements malheureux qui entourent ce neuvième Chapitre général, on peut signaler le décès en 1855 de Madame Marie-Rose Joannis, la mère du Fondateur, l'épidémie de choléra qui sévit au sud de la France entre juillet et septembre 1854. Entre août et octobre 1855, notre Évêque de Marseille entraîne tout son diocèse à invoquer l'intercession de la Sainte Vierge comme il l'avait fait en mars 1835 afin d'écartier cette maladie meurtrière. Il espérait encore, selon ses propres termes, *un miracle évident*.

En ce qui concerne la Vierge Marie, on peut constater sans peine que le Fondateur, avant même la tenue du Chapitre, précisément dans sa lettre de convocation, demande expressément des prières à toute la congrégation pour la réussite du Chapitre. Il souhaite surtout que les Oblats obtiennent toutes les grâces nécessaires pour promouvoir leur charisme, étendre le règne du Christ et œuvrer pour le salut du genre humain. La lettre de convocation de ce neuvième Chapitre général est rédigée en latin, mais le Chapitre local de Fréjus, tenu en vue de l'élection d'un délégué au Chapitre provincial peu avant le Chapitre général, nous en donne un extrait en français. Ce que notre Fondateur et premier Supérieur général a exprimé dans cette dernière lettre de convocation vaut bien aussi pour tous les Chapitres généraux de la congrégation qui suivront après sa mort :

notre Révérissime Père Supérieur général, fondateur, dans sa lettre de convocation adressée aux RR.PP. Provinciaux et Vicaires de la Congrégation, a exhorté avec instance les membres de sa communauté de faire chaque jour, d'ici à l'époque de la tenue des Chapitres tant provincial que général, des prières ferventes pour attirer sur la Congrégation des grâces abondantes de lumière et de sagesse

¹¹⁵ Pielorz note : « le 11septembre 1853, inspiré par sa piété filiale envers la Bonne Mère, Mgr de Mazenod posait solennellement la première pierre d'autre église qui perpétuera sa mémoire : celle de Notre-Dame de la Garde. Cette basilique ne sera achevée que trois ans après sa mort, en 1864 » (J. PIELORZ, *Les Chapitres généraux*, Vol. II, p. 25).

¹¹⁶ Extrait du testament, 01.08.1854, in *EO* I, 15, p. 291.

pour qu'elle ne cesse de poursuivre sa glorieuse fin qui est d'étendre le royaume de Notre Seigneur Jésus Christ et de procurer avec zèle et persévérance le salut des âmes, principalement de celles qui sont le plus abandonnées. On s'adressera spécialement à notre glorieuse et Immaculée Mère, dont l'admirable privilège de l'Immaculée Conception vient d'être glorieusement proclamé comme article de foi, ainsi qu'à Saint Joseph, son très saint époux, patron principal de notre Congrégation¹¹⁷.

Au cours des travaux du Chapitre comme tel, à la quatrième séance du 6 août, le Fondateur en personne, proposa la récitation de la prière mariale *Tu es toute belle, ô Marie ! (Tota pulchra es, Maria)*¹¹⁸ afin de commémorer le dernier dogme marial de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, récemment proclamé par le Pape Pie IX. A la séance du 12 août, au soir, on reprit une proposition rejetée au chapitre général de 1850, mais qui trouva ici gain de cause. Il s'agissait d'établir, à l'instar de certains autres Ordres comme celui des Théatins, des Confréries, Associations ou Affiliations des fidèles qui appartiendraient à la congrégation et qui, après l'autorisation du Saint-Siège, partageraient avec les Oblats le privilège spécial de porter le scapulaire de l'Immaculée Conception. Reconnaissant la pertinence de la proposition, Mgr de Mazenod coupa court aux discussions et déclara de s'occuper particulièrement de contacter le Saint-Siège à ce propos. Et plus tard, le Vatican accordait gracieusement la faveur demandée :

vu le titre que la Congrégation porte dans l'Église de Dieu, il lui fût donné quelque moyen spécial de propager parmi les fidèles la dévotion envers l'Immaculée Conception de la très Sainte Vierge. Ce désir avait été plus formellement exprimé dans le chapitre général tenu au mois d'août dernier, avec des instances si fortes que nous avons cru qu'il était de notre devoir de faire des démarches à Rome, afin de les réaliser [...], et peu de temps après nous avons reçu du cardinal préfet [de la Propagande, Mgr Barnabò] une lettre qui contenait

¹¹⁷ J. PIELORZ, *Les Chapitres généraux*, Vol. II, p. 37.

¹¹⁸ Dans le Canon 1 du Chapitre général de 1856, on peut lire cette résolution : « A l'avenir, il sera d'usage dans toute la Congrégation de réciter en chœur, après Complies, l'antienne *Tota pulchra es*, en mémoire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge » (Voir J. PIELORZ, *Les Chapitres généraux*, Vol. II, p. 86).

la réponse affirmative de Pie IX à notre supplique. En vertu de cette communication avec les Théatins, désormais notre Congrégation jouira de tous les priviléges, grâces et indulgences qui leur ont été accordés pour le scapulaire de l’Immaculée Conception, à l’égard des fidèles de l’un et de l’autre sexe; c’est-à-dire que les nôtres auront la faculté de recevoir de ce scapulaire, des associations avec toutes les prérogatives qui s’y attachent, et d’après les mêmes conditions. Afin d’obtenir plus sûrement le but que nous avons dû nous proposer, nous ferons bientôt publier une petite notice, sur la nature du scapulaire de l’Immaculée Conception, les indulgences dont il est enrichi, ainsi que les autres faveurs qui sont propres à la dévotion envers ce glorieux privilège de notre divine Mère et Patronne¹¹⁹.

Toujours le 12 août, dernier jour du Chapitre, une autre proposition demandait qu’on adopte dans la Congrégation l’office liturgique dédié à l’honneur du Saint-Cœur de la Vierge Marie qui venait récemment d’être approuvé par le Saint-Siège : « Un pareil vœu ne pouvait qu’être accueilli favorablement, et notre Révérendissime Supérieur général a promis de le réaliser »¹²⁰.

LE DIXIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL (5-8 DÉCEMBRE 1861)

Quatre jours après la mort du Fondateur, le père Henri Tempier, Vicaire général, convoque un Chapitre général qui aura pour motif principal l’élection d’un nouveau Supérieur général. Ce Chapitre se tiendra quatre mois après la mort de Mgr de Mazenod, du 5 au 8 décembre 1861. Malgré l’absence physique, l’ombre du Fondateur plane sur ce dixième Chapitre. L’émotion suscitée par sa disparition est encore bien visible, mais aussi le sentiment d’une grande fraternité donnant lieu à une espérance pour l’avenir de la congrégation. En effet, à la mort de Mgr de Mazenod, on compte dans le rang des Oblats 6 Évêques (dont 1 Archévêque), 267 prêtres, 88 frères convers et 53 frères scolastiques, soit un bon nombre des 414 membres au total ; l’avenir des Oblats semble assuré !

Parmi les événements importants qui entourent ce dixième Chapitre, signalons l’inauguration du monument de l’Immaculée Conception

¹¹⁹ E. DE MAZENOD cité par J. PIELORZ, *Les Chapitres généraux*, Vol. II, pp. 99-100.

¹²⁰ *Idem.*, p. 84.

en décembre 1857 à Marseille et l'affiliation des Sœurs de la Sainte Famille de Bordeaux¹²¹ en janvier 1858, pour ne citer que cela. Le Vicaire général, le père Tempier, qui convoque le Chapitre durant les trois derniers jours de la neuvaine de la solennité de l'Immaculée Conception, lui confère explicitement une intention mariale ; il croit que les jours choisis du 5 au 8 décembre sont bien indiqués pour espérer le soutien et l'intercession de la Sainte Vierge sur la congrégation et sur le nouveau Supérieur général à élire. Ainsi, écrit le père Tempier :

que ce laps de temps nous rapproche de la grande solennité de l'Immaculée Conception de la très Sainte Vierge Marie, notre Mère et Patronne ; désirant attirer sur cette réunion et sur des assistants généraux, nous fixons l'ouverture dudit Chapitre au jeudi, cinq décembre prochain¹²².

MARIE DANS LES MANDEMENTS DE MGR E. DE MAZENOD

Notre recherche se meut à l'intérieur de la mariologie des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Mais si nous évoquons ce que Monseigneur de Mazenod a écrit sur la Vierge Marie en sa qualité de Pasteur du diocèse de Marseille, c'est pour avoir une idée complète de sa pensée sur Marie. Il est vrai qu'en tant qu'Évêque, il s'adressait en

¹²¹ « Enfin, le 15 mars 1861, il fit publier la lettre circulaire sur l'affiliation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux. L'acte en avait été stipulé en 1858 déjà, mais il ne devait entrer en vigueur qu'après la mort de l'abbé Noailles, fondateur de la Sainte-Famille, survenue le 8 février 1861. En vertu de cet accord, le Supérieur général des Oblats devient directeur de la Sainte-Famille; le Chapitre de 1861 sanctionnera formellement cette affiliation » (J. PIELORZ, *Les Chapitres généraux*, Vol. II, p. 143).

¹²² *Idem*, p. 149. Une fois terminées les élections et le père Joseph Fabre élu Supérieur général, dit le Procès verbal du Chapitre : « Dix-neuf voix ont été pour le R.P. Fabre et une pour le R.P. Tempier. Il ne nous appartient pas d'expliquer comment s'est produite cette unanimité si parfaite. Qui pourrait ne pas y voir l'assistance de l'Esprit-Saint; la protection visible de notre bonne Mère, la Vierge Immaculée; l'appui de saint Joseph, notre principal patron, et l'influence paternelle de notre saint Fondateur? Nous devons relater ici cette acclamation universelle, afin qu'elle demeure dans l'histoire de la Congrégation comme une preuve admirable de l'union parfaite de vues et de volontés qui régnait dans le Chapitre. Qu'on nous permette aussi de constater, en passant, la douce joie, la délicieuse émotion et la sainte fierté que faisait naître dans tous les cœurs un accord si parfait. Nous éprouvions tous comme un immense soulagement » (J. PIE-LORZ, *Les Chapitres généraux*, Vol. II, p. 163).

premier lieu aux fidèles de son Église locale et à son clergé, même si quelques uns de ses confrères Oblats en faisaient partie. Dans l'ensemble, l'enseignement de Mgr de Mazenod intéresse aussi les Oblats car l'Évêque est aussi leur Fondateur. D'ailleurs, il y a très peu de choses qu'il recommande aux chrétiens de son diocèse qu'il n'ait demandé déjà à ses fils Oblats, surtout dans le domaine de la dévotion mariale.

Si Mgr Eugène de Mazenod, pour son ordination comme Évêque de Marseille choisit la date du 14 octobre 1832, jour où l'on célébrait à Rome la fête de la maternité divine de Marie ; c'est dire que son ministère épiscopal allait certainement être marqué d'une façon ou d'une autre de l'empreinte mariale. En effet, aux fidèles de son diocèse tout comme aux Oblats, Mgr de Mazenod insistera sur le fait que Marie est l'Immaculée, la Femme choisie par Dieu pour être la Mère du Sauveur et la nôtre aussi. Par sa foi et son engagement à l'œuvre du salut, elle devient notre modèle et mérite notre affection filiale. Son aide maternelle ne fait jamais défaut, notre confiance en son intercession ne doit pas faillir. Pour toutes ces raisons, notre dévotion à Marie doit être profonde et forte. Dans les mandements adressés aux chrétiens de son diocèse, Mgr de Mazenod mettra un accent particulier sur les aspects plutôt pratiques et ponctuels, tels que la promotion d'une pitié sans abus, la contribution matérielle ou financière en vue de la construction, de la rénovation et de l'entretien des lieux de cultes et des œuvres en l'honneur de la Vierge Marie.

Monseigneur de Mazenod concentre l'essentiel de ses instructions aux fidèles dans les *Mandements*¹²³ (de Carême et de diverses circonstances) et dans certaines lettres circulaires adressées aux curés de paroisses. Nous reprenons, selon l'ordre chronologique, quelques extraits de ces instructions relatives à sa pastorale mariale.

¹²³ A côté des Lettres, Journal et Ecrits spirituels déjà publiés en 22 volumes, il existe des *Mandements* du Fondateur, édités en partie. Un bel article du p. Bernard Dullier tente justement de les faire connaître. Au début de cet article, l'auteur signale qu'il s'agit des 23 Mandements de Carême, une cinquantaine d'autres Mandements (de circonstances) auxquels il faut ajouter les Lettres circulaires. L'article présente un bref résumé sur le thème de *La Vierge au cœur de nombreux mandements* (B. DULLIER, *Les Mandements de saint Eugène de Mazenod, Évêque de Marseille*, Documentation OMI, n. 249, Rome, 2002, pp. 43-46).

LE MANDEMENT DU 18 JUIN 1837

Le mandement du 18 juin 1837 est signé officiellement de la main de Mgr Fortuné de Mazenod, oncle et prédécesseur de Mgr Eugène de Mazenod. On sait que le 9 avril de la même année, ce dernier est nommé Évêque de Marseille. Le dit mandement se rapporte à la bénédiction de la nouvelle statue du sanctuaire Notre-Dame de la Garde pour laquelle le nouvel Évêque s'était investi personnellement. La forme et le fond du Mandement font croire, selon le p. Dullier, que le texte signé par Fortuné de Mazenod serait en fait l'œuvre du nouvel Évêque Eugène de Mazenod. De quoi parle ce fameux mandement ? Reprenons les conclusions du père Dullier :

- D'abord, une alerte pour dire que la piété mariale n'occulte ni ne surclasse le culte d'adoration qui doit être rendu à Dieu seul :

Que votre culte envers elle [la Vierge Marie] soit animé des vrais sentiments de la foi catholique. Que Dieu, adoré par vous en esprit et en vérité, soit toujours le premier dans toutes vos pensées et placé au commencement de tous vos cantiques de louange»¹²⁴.

- Ensuite, une mise en garde qui voudrait que les lieux de dévotion et des pèlerinages ne soient pas des endroits exclusifs du culte marial car la Bonne Mère peut être invoquée n'importe où ; qu'on la prie dans un sanctuaire ou bien ailleurs, la Vierge Marie reste la même partout :

L'Église autorise sans doute des lieux particuliers de dévotion envers la sainte Vierge, elle approuve formellement les pèlerinages faits en ces lieux dans des vues de piété et y attache souvent des grâces spéciales [...]. Mais l'Église ne veut pas que les fidèles oublient jamais que la Mère de Dieu peut être invoquée dans tous les lieux de l'univers et que, malgré la diversité des titres qu'on lui donne dans les divers sanctuaires qui lui sont consacrés, elle est toujours une, toujours la même¹²⁵.

- Et enfin, une correction qui voudrait que la Vierge Marie ne soit nullement considérée comme une déesse ; même si on doit la vénérer et compter sur sa puissante intercession. Et que l'on ne s'arrête à la ma-

¹²⁴ Mandement du 18 juillet 1837.

¹²⁵ *Ibidem*.

térialité des moyens pédagogiques offerts par la dévotion, mais qu'on remonte toujours, comme dirait saint Basile, de l'image à son 'modèle original' :

Aimez donc à vénérer le sanctuaire de Notre Dame de la Garde, à le visiter pieusement et à y adresser vos prières au Seigneur en les recommandant à la puissante intercession de Marie. Mais que votre confiance monte jusqu'au Ciel et ne s'arrête point, selon les erreurs des païens qui se glorifient dans leurs idoles, à une image matérielle qui ne saurait avoir par elle-même aucune vertu quelconque. Ce n'est pas l'image, la statue de la sainte Vierge dans la chapelle de Notre Dame de la Garde qui peut vous exaucer, c'est la sainte Vierge elle-même qui entendra vos vœux et vous obtiendra le secours dont Dieu est le principe et la fin.¹²⁶.

LE MANDEMENT DU 8 JUILLET 1849

En préparation de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le Pape Pie IX publia l'encyclique *Ubi Primum*. En réponse au Pape, Mgr de Mazenod envoya une première lettre le 28 avril 1849 ; puis deux mois après, le 8 juillet de la même année, il adresse une lettre pastorale à ses diocésains. Dans celle-ci, écrit le père Boudens,

Mgr de Mazenod y chantait les gloires de Marie et demandait aux fidèles des prières ardentes pour que l'Esprit-Saint inspirât le Souverain pontife à prendre, dans une affaire si importante la résolution qui devait contribuer à la gloire de la Vierge Marie¹²⁷.

Ce mandement nous donne une idée assez précise de la façon dont Mgr de Mazenod comprenait lui-même le dogme de l'Immaculée Conception ainsi que la grandeur de la Vierge Marie comme une créature exceptionnelle. Le mandement traduit en quelque sorte sa théologie mariale :

Après ce qui se rapporte directement à Dieu, rien n'est plus précieux pour la piété éclairée de vraies lumières que ce qui touche à l'honneur de la Sainte Vierge Marie. Il y a là tout l'intérêt d'un fils envers

¹²⁶ *Ibidem*.

¹²⁷ R. BOUDENS, « Mgr de Mazenod et la définition du dogme de l'Immaculée Conception », p. 14

sa mère, et quelle Mère ! Celle qui nous a donné celui qui est la vie et le salut du monde, celle qui nous a tous enfantés spirituellement au pied de la Croix dans les douleurs de la passion et de la mort de l'Homme-Dieu, fruit béni de ses entrailles ; celle qui est justement appelée la nouvelle Eve et la corédemptrice du genre humain. Sa tendresse veille sur nous; elle nourrit nos âmes des grâces divines dont elle est, selon les saints pères, la distributrice ; du haut du ciel elle les répand à pleines mains sur ses enfants après les avoir puisées pour eux dans le cœur de son Fils notre Seigneur. Notre existence même temporelle est sous la garde de son amour maternel, et les Anges dont elle est la Reine à jamais exaltée et toujours obéie, sont envoyés du pied de son trône pour nous diriger dans nos voies (Ps. 91, 11) [...]. C'est la gloire de Dieu même qui est intéressée à la gloire de Marie. Tout ce qui, de notre part tend à glorifier la sainte Vierge, remonte d'elle à Dieu, en prenant pour ainsi dire, dans les mains de la plus parfaite des créatures, le caractère de l'hommage le plus parfait envers le Créateur. Oui, alors nous glorifions Dieu dans le chef-d'œuvre de sa puissance et de son amour ; nous le louons de ce qu'entre toutes les merveilles de sa droite, qui attestent sa grandeur infinie, il en a produit une qui retrace à elle seule, mieux que les autres ensembles, ses perfections adorables. D'ailleurs, la grandeur de la sainte Vierge consiste surtout dans sa dignité de Mère de Dieu ; c'est là le motif de toutes les prérogatives dont elle est ornée et du culte supérieur que nous lui rendons. Ainsi, c'est le Fils que nous honorons dans la personne de la Mère, et voilà pourquoi il nous est impossible d'excéder dans nos hommages envers Marie, tant que nous la considérons comme créature, Dieu étant toujours alors le terme suprême de ces hommages¹²⁸.

LE MANDEMENT DU 1^{ER} NOVEMBRE 1852

Le mandement du 1^{er} novembre 1852 se distingue des autres par le fait que Mgr de Mazenod s'adresse directement aux membres de sa famille religieuse, les Oblats. Il les invite à consacrer d'une façon particulière leurs personnes à la Vierge Immaculée. En réalité, il rappelle à ses fils ce qu'il avait déjà écrit au p. Tempier le 22 décembre 1825, d'« être

¹²⁸ Mandement du 8 juillet 1848.

des Oblats de Marie Immaculée [...], de lui être consacrés d'une manière spéciale et de porter son nom »¹²⁹.

LE MANDEMENT DU 28 AOÛT 1853

Le mandement de carême du 28 août 1853 fut rédigé à l'occasion de la rénovation du sanctuaire de Notre-Dame de la Garde et de la pose de la première pierre de sa nouvelle basilique. L'Évêque enseigne que la dévotion implique non seulement l'affection vis-à-vis de la personne de la Vierge Marie, mais aussi le souci de trouver les moyens matériels et économiques pour entretenir et promouvoir cette dévotion. Le sanctuaire marial qu'il qualifie de *temple de Marie* mérite tous les soins d'autant plus qu'elle est notre Mère bien-aimée. Sans craindre de blesser les sensibilités par son langage trop direct, l'Évêque de Marseille pousse ses fidèles à sacrifier leurs aises pour bâtir, entretenir et orner les lieux de culte dédiés à la Mère de Dieu.

Le carême, temps par excellence de partage et de solidarité, offre l'opportunité à notre Évêque d'interpeller surtout les riches à voler au secours des plus pauvres et d'être sensibles aux besoins temporels de l'Église. S'adressant aux fidèles, Mgr de Mazenod, leur rappelait souvent ce devoir de donner généreusement l'aumône : « Vous [chrétiens] devez reconnaître, à proportion de votre fortune, tributaires de ses besoins [de l'Église] »¹³⁰. L'aumône, renchérit-il, est une œuvre essentielle du carême parce que « personne sur la terre n'a le droit de vous dispenser »¹³¹. Avant de terminer ce mandement du 28 août 1853, Mgr de Mazenod instruit sur le sens religieux de l'aumône et s'abandonne à ses ouailles en comptant sur leur charité pour la construction de Notre-Dame de la Garde ainsi que l'aide aux plus démunis :

Pour que l'aumône attire des grâces, elle doit être non un acte de pure philanthropie mais une offrande à Dieu. Cette offrande s'adresse aux

¹²⁹ Au père Tempier, 22.12.1825, in *EO I*, 6, p. 234.

¹³⁰ Mandement du 12 mars 1849.

¹³¹ Mgr consacre tout un mandement sur le thème de l'aumône comme œuvre essentielle du carême où il conclut en ces termes : « Si pour compatir à notre faiblesse, l'Église nous accorde des adoucissements en ce qui concerne l'abstinence, si, à cause de votre santé, elle vous dispense du jeûne, elle ne vous dispense pas, elle ne peut pas vous dispenser de l'aumône qui témoigne de la pénitence du cœur dont personne sur la terre n'a le droit de vous dispenser » (Voir *Mandement du 18 novembre 1857*).

pauvres, comme représentants de Jésus-Christ [...]. Eh ! Quoi, vous êtes tentés de croire que vous avez trop à donner ? Mais enfin, combien d'entre vous qui, dans la prospérité dont vous jouissez, ne refusent rien à la vanité, au luxe, au plaisir ? Vous aimez que tout soit splendide pour vous, vous ornez vos demeures comme des temples alors que le temple de Marie votre Mère vous est indifférent, alors que les pauvres doivent se contenter pour leurs plus stricts besoins des restes qu'ils recueillent de la table des riches ? Souvenez-vous que les pauvres sont devenus les préférés dans la maison de Dieu¹³².

LE MANDEMENT DU 22 OCTOBRE 1854

Le 1^{er} août 1854, le Pape Pie IX promulgue une encyclique *Apostoliae Nostrae Caritatis* dans laquelle il demande de prier pour les catastrophes qui menacent la vie du monde. Cette encyclique dégage déjà la saveur du jubilé universel en préparation du dogme de l'Immaculée Conception. Le Pape invite à « n'oublier pas de prier humblement, ardemment et avec zèle, suivant les orientations de notre lettre encyclique (*Ubi Primum*) datée du 2 février 1949 ». Le pape précise l'objectif de cette prière commune :

prier pour que le désir d'éclairer notre esprit avec la lumière de son Esprit Saint, par lesquelles nous pourrions publier un décret dans les meilleurs délais concernant la conception de la Très Sainte Mère de Dieu, l'Immaculée Vierge Marie. Cela aboutirait à la plus grande gloire de Dieu et la louange de cette Vierge, la Mère aimante de tous¹³³.

C'est à la suite de cette encyclique, voulant répondre promptement à l'invitation du Pape, que Mgr de Mazenod écrit le 22 octobre 1854 un mandement de grande valeur mariologique. Avec des mots bien choisis qui indique la place et le rôle de la Sainte Vierge dans l'histoire du salut :

Mère des chrétiens [...], fille d'Eve selon la nature [...], fille de Dieu selon la grâce [...], aurore de notre affranchissement [...]¹³⁴.

¹³² Mandement du 28 août 1853.

¹³³ PIE IX, *Apostoliae Nostrae Caritatis*, n.4.

¹³⁴ Mandement du 22 octobre 1854, p. 6.

Au sujet de ce mandement, le père Boudens fait remarquer qu'« On est frappé par l'enthousiasme qui animait l'Évêque à l'approche du grand jour [de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception]. La fin du mandement est un vrai cantique de joie »¹³⁵.

LE MANDEMENT DU 8 FÉVRIER 1855

Le Pape Pie IX proclame le dogme de l'Immaculée Conception le 8 décembre 1954 avec la Bulle *Ineffabilis Deus* que Mgr de Mazenod reçoit au début de 1855. Encore une fois, il s'emploie sans délai à rédiger un mandement en février 1855 pour expliquer à ses fidèles le nouveau dogme marial. Pour Boudens, ce texte fut « un de ses plus beaux mandements [...] », le couronnement de tout ce que Mgr de Mazenod écrivit autour de la définition du dogme de l'Immaculée Conception »¹³⁶. Mgr de Mazenod recourt à son talent de pédagogue pour appliquer à la Vierge Marie des images symboliques quelque peu inhabituelles, mais chargées de signification : La Vierge est

pleine de grâce [...], le siège, le trésor, le domicile, le sanctuaire de toutes les faveurs divines [...], échelle de miséricorde [...] sur le sommet de laquelle Dieu s'appuyait lui-même. [Comme l'Arche de Noé] qui sauva le genre humain du naufrage. Pour cette vallée des larmes, écrit-il encore, la décision de l'Église a ouvert une source de bénédiction [...]. La Sainte Vierge, pleine de grâces, bénie entre toutes les femmes [...]. Cette arche sainte sera notre salut¹³⁷.

¹³⁵ R. BOUDENS, « Mgr de Mazenod et la définition du dogme de l'Immaculée Conception », p. 14.

¹³⁶ *Idem* .., p. 21. Ce jugement fort élogieux de Boudens contraste avec les propos du p. Dullier qui considère que ce mandement fut « un texte marial sans intérêt [...]. Ce mandement de carême, renchérit-t-il, ne nous apporte rien aujourd'hui et il montre bien qu'Eugène de Mazenod pouvait lui aussi écrire pour ne rien dire » (B. DULLIER, *Les Mandements de saint Eugène de Mazenod, Évêque de Marseille*, p. 23). A notre avis, ce mandement n'est pas à négliger ; ses évocations bibliques, ses réminiscences patristiques, ses ouvertures théologiques, ses accents pastoraux et spirituels ne manquent pas non seulement d'attirer l'intérêt, mais aussi de goûter un tant soit peu l'originalité de la pensée mariale de l'Évêque de Marseille en se rendant compte en même temps du vif amour de la bonne Mère qui brûlait son cœur. Commentant alors quelques extraits de ce dit mandement, le père Morabito conclut en ces termes : « Nous ne pouvons donc pas douter de notre conclusion : c'est bien la Vierge Immaculée qui est le centre de la vie spirituelle et apostolique de Mgr de Mazenod » (*Idem.*, p. 66).

¹³⁷ Mandement du 8 février 1855.

Le thème de la Vierge Marie est très présent dans les mandements de l'Évêque de Marseille ; souvent il l'évoque au passage, mais quelques fois, il en fait un sujet exclusif, comme nous venons de le démontrer. Il n'est pas nécessaire de reprendre tous les mandements traitant de la Vierge Marie ; cependant, il s'avère intéressant de signaler, en dehors de ceux que nous avons déjà mentionnés, le mandement du 12 avril 1855 publié à l'occasion de la consécration de la chapelle provisoire du nouveau lieu de culte, à Notre-Dame de la Garde ; celui du 21 décembre 1855 en rapport avec la construction de la colonne commémorative du dogme de l'Immaculée pour laquelle Mgr de Mazenod avait déjà placé la première pierre le 8 décembre précédent à Marseille¹³⁸.

Il y a aussi le mandement du 18 novembre 1857 rédigé à l'occasion de la bénédiction du monument de la *Vierge dorée* qui surplombe le tour du sanctuaire de Notre-Dame de la Garde. Dans celui du 15 mai 1859, Mgr de Mazenod exalte la puissance de l'intercession de Marie Immaculée afin de susciter la confiance des fidèles envers elle. Un autre mandement intéressant est celui du 21 décembre 1859¹³⁹, proposé à

¹³⁸ L'inauguration officielle de cet monument commémoratif de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception aura lieu le 8 décembre 1857 à Marseille. Dans son Journal, Mgr de Mazenod rappelle le souvenir de cette mémorable cérémonie : « Dans quelle langue humaine pourrait-on rendre ce qui s'est passé aujourd'hui à Marseille ! Comment représenter une ville entière de trois cent mille âmes, ne formant qu'une famille chrétienne, se revêtant de ses habits de fête pour célébrer la gloire de sa Mère dans les transports de la plus touchante dévotion ! Qu'a-t-il fallu pour produire ce grand mouvement, cette grande manifestation religieuse ? O puissance de la religion dans cette France qu'on voudrait nous représenter comme étant tombée dans l'indifférence ! Une parole de l'évêque, annonçant dans un mandement qu'en ce jour tous les fidèles sont invités à s'unir à leur premier pasteur pour bénir la statue qu'il a élevée à Marie, au pied de laquelle il devait célébrer les saints mystères » (Journal, 08.12.1857, in *EO* I, 22, p. 123).

¹³⁹ « La puissance d'intercession et l'amour maternel de Marie sont célébrés partout, et de nos jours son culte s'est développé d'une manière admirable, il est porté [...], comme aux temps de la plus grande foi, et nous en bénissons le Seigneur. Ces hommages si multipliés en l'honneur de la Mère de Dieu marquent une époque de rénovation dans la foi elle-même, et de Marie, ils s'élèvent jusqu'à son divin Fils, tandis qu'elle n'est si magnifiquement honorée qu'à cause de sa qualité de Mère de Jésus-Christ. Le nom de Marie n'est invoqué avec tant de confiance qu'afin qu'elle supplie pour nous son divin Fils, reconnu par là même comme l'auteur de toutes les grâces. On ne saurait trop faire en l'honneur de la Sainte Vierge, tant que son culte est entendu et pratiqué dans ce sens limité à ce qui est dû à une Créature si grande et si élevée qu'elle soit. Il faudrait bien se garder toutefois d'attacher aux simples images de la Mère de Dieu une

l'occasion de l'exposition solennelle et perpétuelle du Saint-Sacrement dans le diocèse de Marseille, Mgr de Mazenod en profite pour indiquer la juste place de la Vierge Marie dans le culte chrétien et la supériorité indéniable de l'adoration à rendre exclusivement à Dieu.

vénération dont les signes extérieurs parussent éclipser ceux que réclame la présence même de la personne de Jésus-Christ. Il faut au contraire que le culte dont notre foi et notre amour doivent environner l'adorable Eucharistie soit, dans la mesure de nos faibles moyens, à toute distance au-dessus de ce que nous avons coutume de sentir et de faire en l'honneur de Marie Immaculée (*Mandement du 21 décembre 1859*).

CONCLUSION

Quelle est la place et le rôle de la Bienheureuse Vierge Marie dans une congrégation née de la contemplation du Christ crucifié et dont l'objectif principal est l'évangélisation des pauvres ? Que fait la Sainte Vierge au cœur du charisme de saint Eugène de Mazenod qui aurait pu adopter un autre nom d'identité en rapport avec le mystère de la Croix ? Quelle signification donnée à la figure de Marie dans la spiritualité des Missionnaires Oblats ? Ce nom (de Marie) qu'ils portent comme un nom de famille, est-ce un vernis de surface ou bien une valeur intrinsèque, une identité constitutive de leur vocation ? Quel sens accorder au patronage de Marie Immaculée dans la congrégation et quelles en sont les conséquences spirituelles et pratiques ? Pour répondre à toutes ces préoccupations, nous avons scruté l'expérience mariale du Fondateur, dans sa pensée et dans ses écrits. Nous nous sommes attardés sur la dimension mariale du charisme oblat aux origines de la congrégation, espérant que d'autres études montreront comment ce caractère marial s'est développé au cours de l'histoire.

Nous avons cherché dans un premier temps à nous rendre compte de la présence de Marie dans l'itinéraire spirituel de saint Eugène de Mazenod. Il hérite de la piété mariale populaire de la Provence et de sa famille. Cette piété infantile prend de l'essor pendant son exil en Italie, surtout à Venise sous la direction spirituelle du 'saint prêtre' Don Bartolomeo Zinelli. Celui-ci fut pour lui un véritable père qui l'enfanta à la vie spirituelle et sema en son cœur d'enfant le désir du sacerdoce. En plus de la dévotion mariale promue au Collège des Nobles à Turin, notre jeune provençal admire à Palerme l'enthousiasme des dévots du *vœu de sang* qui défendent la doctrine de l'Immaculée Conception. Grâce à la formation théologique, l'amour de la Sainte Vierge se développe et se fortifie au séminaire où les maîtres Sulpiciens, fidèles à l'inspiration mariale de leur Fondateur Olier, font de Marie, Mère du Christ Souverain-prêtre, un protagoniste irremplaçable dans la formation des séminaristes. Ordonné prêtre, la Sainte Vierge prendra de plus

en plus de place dans sa vie et dans son apostolat. Pour preuve, il parle souvent de ses ‘priviléges’ dans les conférences et dans la catéchèse. Il insiste particulièrement sur le mystère de son Immaculée Conception ; par exemple, en écrivant une fois en lettres majuscules ‘VIERGE TOUJOURS IMMACULEE’. Il fonde, en 1813 à Aix, l'*Association de la Jeunesse Chrétienne* qu’il place sous le patronage de Marie Immaculée. Et comme jeune prêtre, il clôture la prédication de ses missions populaires avec cette acclamation : *Loué soit Jésus Christ et Marie Immaculée.*

Dans un deuxième temps, nous abordons les expériences mariales les plus importantes de la vie du Fondateur. Trois nous semblent plus saillantes dans la mesure où elles ont marqué profondément la vie spirituelle et missionnaire du Fondateur lui-même et celle de sa congrégation naissante.

Il s’agit premièrement de l’expérience vécu à Aix-en-Provence, le 15 août 1822, à un moment de ‘fatigue morale’, de dures épreuves et de toutes sortes d’obstacles ‘rangés comme en bataille’ qui compromettaient l’avenir de la jeune congrégation. Alors, surgit providentiellement à l’occasion de l’érrection d’une statue de l’Immaculée et grâce à elle, une nouvelle vision de la congrégation, plus belle, plus efficace et donc utile à l’Église. C’est ce sentiment de bonheur, de justesse et de consolation qui redonna courage, enthousiasme et espérance au Fondateur pour persévéérer dans l’œuvre de la fondation de la Société. De toutes les expériences mariales du Fondateur, cette expérience du 15 août 1822 reste, selon nous, la plus fondamentale du point de vue chronologique tout comme sur le plan existentiel. Marie Immaculée apparaît en quelque sorte comme la co-fondatrice de la congrégation des Oblats.

La deuxième expérience survint à l’occasion de l’approbation pontificale de la congrégation entre novembre 1825 et avril 1826 : d’abord, le contact qu’Eugène de Mazenod eut avec le père Bruno Lanteri, Fondateur des Oblats de la Vierge Marie ; ensuite, la lecture qu’il fit du livre *Les gloires de Marie* d’Alphonse de Liguori et enfin, les célébrations de la neuvaine, de la solennité et de l’octave de l’Immaculée Conception du 8 décembre 1825 à Rome... Autant d’éléments qui serviront des stimuli pour que le Fondateur repense jusqu’à rebaptiser la congrégation du nom de *Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie* au lieu des *Oblats de Saint Charles* comme il le pensait précéd-

demment. Après un long discernement, mais surtout dans la prière, il suivit la voie de l’inspiration et adopta ce nouveau titre de *Marie Immaculée* comme ‘un nom de famille’ que les Oblats partagent désormais avec la Sainte Vierge devenue leur Patronne. Approuvé *in extremis*, le nouveau titre suscita le regret de ne pas avoir pensé plutôt, car Marie méritait plus que saint Charles ; au-delà des remords, ce fut surtout une grande satisfaction et une consolation ineffable : ‘ce nom satisfait le cœur et l’oreille’, ‘c’est un brevet pour le ciel’, ‘il y a de quoi à faire des jaloux’¹, etc. On voit ici l’évolution et la maturation du projet global du Fondateur qui perçoit en la personne de la Vierge Marie Immaculée l’idéal du charisme oblat. Il voit en Marie l’exemple parfait de l’oblation, de la vie consacrée, du zèle apostolique, du service de l’Église et de l’engagement en faveur des plus pauvres.

La troisième expérience est celle qui advint à l’occasion de la proclamation du dogme de l’Immaculée Conception le 8 décembre 1854. Eugène de Mazenod croit en la doctrine de l’Immaculée Conception depuis son bas-âge ; fort de l’enseignement de ses maîtres Sulpiciens, il prend le contre-pied des théologiens, mêmes érudits, qui récusent cette vérité. Dans son ministère sacerdotal et épiscopal, il prêche l’Immaculée Conception. Devenu Fondateur d’une congrégation religieuse approuvée pontificalement pour la toute première fois avec le titre de ‘Marie Immaculée’, Mgr de Mazenod accroît le zèle à défendre et à promouvoir le dogme de l’Immaculée Conception. Le combat qu’il mena pour la proclamation de ce dogme marial durant le consistoire tenu en 1854 sous la direction du Pape Pie IX le prouve à suffisance. Il ressentit alors, 28 ans après le baptême de sa congrégation, la proclamation du dogme de l’Immaculée Conception comme une confirmation de ce beau nom que les Oblats portaient déjà. Ce qui ne pouvait que le soulager en ouvrant une ère nouvelle pour la congrégation et pour l’Église.

Dans un troisième temps, finalement, nous avons cherché à pénétrer sa pensée par le biais de ses écrits. Ce qui nous a permis de constater l’omniprésence de Marie dans les différents thèmes de ses écrits : consécration religieuse, vie communautaire, activités apostoliques et missionnaires, formation des Oblats, Règle de vie, chapitres généraux, mandements épiscopaux, etc.

¹ Au père Tempier, 20.03.1826, in *EO* I, 7, p. 65

Le nom de Marie que porte chaque membre de l’Institut, loin d’être une simple figuration est plutôt une valeur constitutive de la vocation oblate ; une présence maternelle, un programme de vie et une exigence de sainteté. Comme Patronne et Mère, Marie protège, soutient, accompagne et intercède pour chaque Oblat. Celui-ci, en revanche, lui témoigne son affection filiale, imite son oblation et ses vertus, lui témoigne sa reconnaissance et invoque incessamment son intercession, surtout dans la prière du rosaire. Dans la vie communautaire des Oblats, Marie apparaît comme celle qui assure l’unité autour du Christ. Sa présence maternelle promeut une fraternité nouvelle fondée non pas sur les liens de la chair et du sang, mais sur la foi en Jésus ; ainsi assure-t-elle un climat d’accueil mutuel, de simplicité, de dialogue, de convivialité et de paix. En cette Bonne Mère dont ils portent tous le nom, les Oblats trouvent toujours un chemin d’unité au-delà des différences et une exigence d’harmonie malgré les conflits inhérents à tout regroupement humain.

Dans l’œuvre du recrutement, de la culture des vocations et de la formation des Oblats, Marie se présente comme celle qui enfante les candidats à la vie oblate. Avec l’aide de l’Esprit Saint, elle forme le Christ dans leurs cœurs, les modèle pour qu’ils prennent la forme du Christ ; elle assure leur croissance spirituelle et leur sert d’exemple concret dans la poursuite de l’idéal oblat. Nous avons considéré la *singularis devotio* (dévotion singulière) que le Fondateur rappelle aux Oblats qui doivent pratiquer une piété mariale à un si haut degré qu’on ne rencontre nulle part ailleurs. Il nous a paru que l’exigence de cette ‘dévotion singulière’ ne signifiait nullement que les Oblats doivent entrer en compétition avec les autres dévots de Marie ou encore être obsédés de les surclasser à tout prix. Il n’y a aucune course en vue d’obtenir la première place dans la dévotion à Marie. Ce que le Fondateur veut et demande avec insistance à ses fils spirituels, c’est un grand amour filial plus conscient, un attachement indéfectible et une confiance absolue à l’égard de Marie Immaculée. Les Oblats doivent se consacrer à Dieu par ses mains maternelles ; c’est pourquoi, ils la vénèrent volontiers, recourent sans trêve à son intercession, lui expriment une profonde gratitude, imitent ses vertus et son oblation à Dieu, etc.

Il nous a semblé que la spécificité du caractère marial du charisme oblat voulut par le Fondateur ne réside pas avant tout dans la multiplication des exercices de dévotion ni dans le zèle à propager le culte

marial (ce qui n'est pas mal), mais il s'agit surtout de s'identifier à la personne de Marie Immaculée, de vivre toujours avec elle et comme elle. L'Oblat ressentira le nom de Marie Immaculée qu'il porte non seulement comme un titre d'honneur mais aussi comme une responsabilité, une exigence de sainteté pour s'en montrer constamment digne. 'Mieux comprendre ce que nous sommes' signifie qu'on devient conscient du fait que Marie n'est pas une personne extérieure à notre vocation mais une présence et une valeur intrinsèque de l'être-oblat. On est Oblat de Marie Immaculée ou on ne l'est pas ! Daniel Albers n'écrivait-il pas que « notre dévotion, notre façon d'être dévot à Marie Immaculée, ne peut être enlevée de notre vie spirituelle d'Oblat sans la gâcher »².

Appelée *chère Mère de la mission*, Marie accompagne les Oblats dans leurs activités missionnaires. C'est d'elle que chaque missionnaire apprend à donner le Christ au monde. Au-delà du travail missionnaire, elle assiste, console et prie pour les Oblats en difficultés, éprouvés, malades ou décédés. Sa constante sollicitude maternelle ne faillit jamais. La dévotion filiale des Oblats envers Marie n'est complète que lorsqu'ils s'engagent à promouvoir son culte chez les fidèles. Dans cette perspective, les sanctuaires mariaux prennent un relief particulier sans perdre de vue que ces asiles de ressourcements spirituels, de prières et de réconciliation doivent viser avant tout la conversion à l'évangile.

Outre les écrits spirituels, le journal, les lettres, et les écrits de type administratif qu'il rédige ou fait rédiger, le Fondateur nous révèle le même amour filial vis-à-vis de la Sainte Vierge. Dans la Règle qui connaît plusieurs rédactions mais toujours sous son contrôle, Marie est en bonne place. L'espace qu'il lui accorde est modeste et sobre mais pas insignifiant. Les deux principaux articles qui la mentionnent en appellent à une dévotion forte et affectueuse envers celle que les Oblats regarderont toujours comme leur Mère en suscitant à son endroit la confiance et la dévotion des fidèles. Dans les chapitres généraux tenus au temps du Fondateur, on peut remarquer : l'évolution d'une conscience plus accrue de la place et du rôle de la Sainte Vierge dans la congrégation ; l'usage de plus en plus fréquent du titre de Marie Immaculée et des ajustements qu'entraînent ce nom ; par exemple, le renouvellement de l'ardeur dans la dévotion mariale (1826), l'adoption

² D. ALBERS, « Marie Immaculée dans la vie personnelle de l'Oblat », p. 95.

du scapulaire de l’Immaculée pour les Oblats (1837) et pour les fidèles laïcs (1856), l’introduction de *Tota pulchra es* et la demande de l’office en l’honneur du Sacré-Cœur de la Sainte Vierge Marie, etc. Il y a aussi les mandements épiscopaux ; quelques uns sont centrés sur le thème de la Vierge Marie. Ceux-ci présentent les mêmes idées caractéristiques : ne jamais séparer Marie de Jésus, la considérer comme l’Immaculée, Mère de l’Église, avoir confiance en son intercession puissante, l’honorer par un culte particulier et sentir la nécessité d’entretenir les sanctuaires mariaux, etc.

Puisque Mgr de Mazenod affirme avoir une doctrine sur laquelle il invite à méditer, nous avons pénétré l’ensemble de cette dite doctrine afin de l’élaborer, au moins pour ce qui concerne sa mariologie. Le Fondateur, on le sait, n’a écrit aucun traité de théologie ni de mariologie, il ne s’est jamais préoccupé de synthétiser ou d’élaborer de façon organique sa pensée. Homme plutôt actif que spéculatif, la théologie mariale de Mgr de Mazenod ne naît pas des idées préconçues ou d’un schéma déductif mais plutôt d’un puissant dynamisme intuitif à partir des expériences vécues dans sa vie. La synthèse de sa théologie mariale, c’est nous qui la tentons à notre double titre de fils spirituel et de lecteur averti. Ainsi, le Fondateur développe, à nos yeux, une mariologie à la fois christocentrique, ecclésiologique, sotériologique et eschatologique. Il ne lui est jamais venu l’idée de considérer Marie en dehors du Christ et de l’Église. Sa mariologie est tout orientée vers la gloire de Dieu et la conversion des cœurs. Il avertit constamment contre les abus et corrige souvent les excès du sentimentalisme dans la piété. Promoteur d’une piété mariale équilibrée et éclairée ; il propose une mariologie suggestive, susceptible d’ouvrir de nouvelles pistes de réflexion et d’action.

La dévotion mariale de l’oblat, on le dira jamais assez, est christocentrique ou ne l’est pas. Marie incite l’Oblat à faire l’expérience personnelle du Christ. A travers l’écoute de la Parole, la prière, la liturgie, les sacrements, l’apostolat et les événements de la vie ; l’exemple de Marie l’inspire et le soutient dans la *Sequela Christi*. L’amour de Marie et celui de l’Église font partie d’un seul mouvement. L’attachement à Marie pousse à aimer le Corps du Christ qu’est l’Église, ‘héritage du Sauveur conquis au prix de son sang’ et à s’engager en prenant part à sa mission évangélisatrice, particulièrement en annonçant, par la Parole et par le témoignage de vie. Pénétré de l’esprit du Magnificat, l’Oblat de-

vient sensible à toutes les formes de misère qui menacent ou avilissent la dignité humaine et, pour cela, il milite en faveur de la justice, la paix et la fraternité. L'humilité de Marie lui apprend la pauvreté foncière de l'être humain dont le Christ seul peut combler de sa richesse. Ainsi, il comprend que la plus grande pauvreté est le fait d'ignorer le Christ. C'est pourquoi, avec Marie, il reconnaît et exalte le Dieu qui élève les humbles et apprend de ceux-ci les vertus du partage, de la solidarité, de la patience et de l'espérance.

En Marie, l'Oblat retrouve surtout le modèle de sa consécration totale à Dieu, de sa vocation religieuse : Modèle de chasteté dans le déploiement maximal de ses potentialités d'amour et dans la force de vie qui devient don de soi-même au service de l'Église et du prochain. Modèle de pauvreté, antidote de l'égoïsme et espace du partage et de générosité envers tous, surtout les plus pauvres. Exemple parfait d'obéissance dans l'écoute de Dieu et des appels du monde ; Marie reste aussi le modèle dans l'orientation de toute la vie vers l'accomplissement de la volonté de Dieu dans un élan de liberté et de service. Elle aide surtout à persévérer dans l'oblation à Dieu, non seulement pour tenir bon devant les épreuves, mais aussi pour affronter avec courage les renoncements inhérents à la vocation religieuse. C'est donc dans la personne de Marie que les Oblats trouvent l'idéal concret de leur charisme et de leur Règle de vie. Le Fondateur a voulu la placer ainsi devant leur regard et surtout dans leur cœur comme « un exemplaire consommé de la perfection religieuse »³.

En définitive, *Missionnaire Oblat de Marie Immaculée* veut dire : être, vivre et agir *comme Marie*, totalement consacrée à Dieu et toujours disponible au service de l'Église et des pauvres ou, si l'on veut, c'est *devenir (une autre) Marie* dans l'aujourd'hui de notre monde, voilà le programme de vie selon le charisme de Saint Eugène de Mazenod. Devenir Oblat, c'est accepter pour la gloire de Dieu et le service des plus pauvres, de mener une vie « sous la dictée intérieure et présente de notre Mère Immaculée »⁴ et d'apprendre tous les jours à son école à être disciple et missionnaire du Christ. Et si Marie est présente dans la

³ R. GAUTHIER, « Caractère marial de notre spiritualité », in *Ét. Obl.* 7 (1948), p. 188.

⁴ L. DESCHÂTELETS, « Notre vocation et notre vie d'union intime avec Marie Immaculée », pp. 355-356.

vie du missionnaire Oblat, elle le sera aussi inéluctablement dans son apostolat. Ainsi, la promotion de la dévotion mariale pour lui ne sera pas ressentie comme un devoir juridique imposé de l'extérieur mais plutôt comme un élan charismatique inhérent à sa vocation d'Oblat de Marie, car de la bouche sortira ce qui déborde du cœur.

BIBLIOGRAPHIE

Nous nous limitons aux Sources et ouvrages relatifs à la vie et à la spiritualité des Oblats

ARCHIVES

ARCHIVES GÉNÉRALES DES OML À ROME

- Lettres de Mgr de Mazenod (LM)
- Documents de Mgr de Mazenod (DM)
- Mémoires et Journal de Mgr de Mazenod (JM)
- Correspondance générale
- Registre des délibérations des Chapitres généraux
- Registre des procès-verbaux des Conseils généraux
- Journal de la correspondance générale
- Dossiers personnels

ARCHIVES DE LA CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE À ROME

- Série Acta, vol. 209, 212, 219.

ÉCRITS D'EUGÈNE DE MAZENOD DÉJÀ PUBLIÉS

Lettres, 13 volumes, Coll. *Écrits Oblats*, Rome, Postulation générale O.M.I., 1977-1989.

Journal, 7 volumes, Coll. *Écrits Oblats*, Rome, Postulation générale O.M.I., 1999-2003.

Écrits spirituels, 2 volumes, Coll. *Écrits Oblats*, Rome, Postulation générale O.M.I., 1991.

Choix de textes relatifs aux Constitutions et Règles O.M.I. (Introduction de Paul SION), Rome, Maison générale, 1983.

Constitutions et Règles de la Société des Missionnaires de Provence, premier manuscrit français (édité par Paul-Emile DUVAL), Rome, Maison générale, 1951.

LESAGE, M. - WOESTMAN, W.H., *La Règle de saint Eugène de Mazenod The Rule of Saint Eugene de Mazenod*, Faculty of Canon Law, Ottawa, Saint Paul University, 1997.

YENVEUX, A., *Les saintes Règles de la Congrégation de Missionnaires Oblats de Marie Immaculée d'après les écrits, les leçons et l'esprit de Mgr C.-J-E. de Mazenod*, 2 Vol., Paris, Procure Générale des Oblats, 1903.

LIVRES SUR E. DE MAZENOD ET SUR LA CONGRÉGATION DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

OUVRAGES D'ORDRE GÉNÉRAL

BEAUDOUIN Y. (éd.), *Dictionnaire historique des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, Vol. 1, *En France au temps du Fondateur*, AERO, Rome, 2004 ; Vol. 2, *Hors de France au temps du Fondateur*, AERO, Rome, 2009.

CIARDI F. (éd.), *Dictionnaire des valeurs oblates*, Rome, AERO, 1996.

Documentation O.M.I., Rome, Administration générale, 1995-1996.

La prière oblate, Rome, Maison générale, 1986.

Etudes Oblates, Revue trimestrielle publiée par les Oblats de Marie Immaculée de la Province du Canada (1942-1973).

LEVASSEUR D., *Histoire des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Essai de synthèse, Missions de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, Montréal, Maison provinciale, Vol. 1(1983) ; Vol. 2 (1986).

Vie Oblate Life, Revue trimestrielle publiée par les Oblats de Marie Immaculée de la Province du Canada (à partir de 1974).

BIOGRAPHIES ET ÉTUDES SUR EUGÈNE DE MAZENOD ET LA SPIRITUALITÉ OBLATE

AUDRUGER A., *Directoire pour les missions à l'usage des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, Tours, 1881.

BAFFIE E., *Esprit et vertus du missionnaire des pauvres, Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, Évêque de Marseille, fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, Delhomme et Briguet, Paris-Lyon, 1894.

BEAUDOUIN Y., *Le grand séminaire de Marseille (et scolasticat oblat) sous la direction des Oblats de Marie Immaculée 1827-1862*, Ottawa, Editions des Études Oblates, 1966.

BOUTIN L., *La spiritualité de Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod*, Montréal, Séminaire de Chambly, 1970.

BREMOND H., *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, t. IX, Paris, Blond et Gay, 1932, p. 275.

CHARBONNEAU H., *Mon nom est Eugène de Mazenod. Textes choisis de Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod*, Montréal, Maison provinciale, 1975.

COSENTINO G., *Histoire de nos Règles. I : Rédaction et sources de nos Règles (1816-1818)*, Ottawa, éd. des études oblates, 1955.

_____, *Exercices de piété de l'Oblat*, Ottawa, 1969.

Deuxième Congrès Marial des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée du Canada, Ottawa, éd. des Études Oblates, 1953.

DESCHÂTELETS L., « Notre vocation et notre vie d'union intime avec Marie Immaculée », in *Circulaires administratives des Supérieurs généraux* 191, (1951), pp. 298-385.

DI BENEDETTO A. – PELIS A., *Il cuore immacolato di Maria*, Pescara, Santuario Cuore Immacolato di Maria, 1994.

DULLIER B., *Prier 15 jours avec Eugène de Mazenod, Fondateur des Oblats de Marie Immaculée, Évêque de Marseille*, Bruyère-le-Châtel, Nouvelle Cité, 2001

ESTEVE A. Articles produits par le postulateur en cause du serviteur de Dieu, Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, Marseille, (pas d'édition, pas d'année).

ETCHEGARAY R., *Petite vie d'Eugène de Mazenod*, Paris, Desclée De Brouwer, 1995.

- HOFFET E., *Mgr C. J. Eugène de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée et la définition du dogme de l'Immaculée Conception*, Liège, H. Dessain, OMI, 1904.
- HUBENIG A., *Living in the Spirit's: Saint Eugene de Mazenod, Founder of the Missionary Oblates of Mary Immaculate*, Ottawa, Novalis, 1995.
- JEANCARD J., *Mélanges historiques sur la Congrégation des Oblats de Marie*, Tours, SE, 1872.
- JETTÉ F., *Missionnaire oblat de Marie Immaculée. Textes et Allocutions, 1975-1985*, Rome, Maison générale, 1985.
- _____, *O.M.I. Homme apostolique. Commentaire des Constitutions et Règles oblates de 1982*, Rome, Maison générale, 1992.
- LEFLON J., *Eugène de Mazenod, Évêque de Marseille, Fondateur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée 1782-1861*, 3 Vol., Paris, Plon, 1957-1965.
- LEVASSEUR D., *Dévotion mariale de Mgr de Mazenod et apostolat des sanctuaires mariaux*, Rapport du pèlerinage oblat interprovincial à Notre-Dame du Cap, Montréal, Cap-de-la-Madeleine, 1961.
- LUBOWICKI K., *Maria nella vita del Beato Eugenio de Mazenod e della sua congregazione*, Frascati, Quaderni di Vermicino, 1987
- MASSON P., *La Provence au XVIIIe siècle*, t. 2, Paris, Hachette, 1936.
- MITRI A., *Le Bienheureux Eugène de Mazenod. Sa vie, son œuvre, sa cause de béatification*, Rome, Maison générale, 1975.
- MOOSBRUGGER R., *The Spirituality of Blessed Eugene de Mazenod from 1818 until 1837*, Rome, 1981, 154 p.
- MORABITO J., *Je serai prêtre. Eugène de Mazenod. De Venise à Saint-Sulpice, 1794-1811*, Ottawa, éd. des Études oblates, 1954.
- PIELORZ J., *La vie spirituelle de Mgr de Mazenod, 1782-1821. Etude critique*, Ottawa, éd. des Études Oblates, 1956.
- RAMBERT T., *Vie de Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée*, 2 Vol., Tours, Mame & Fils, 1883.
- REY A., *Histoire de Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée*, 2 vol., Rome-Marseille, Maison générale, 1928.

RICHARD A., *Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur de la Congrégation des OMI (1782-1861)*, Paris, Chalet, 1892.

ROCHE A., *Le Bienheureux Eugène de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur des Missionnaires OMI*, Lyon, Editions du Chalet, 1975.

TACHÉ A., *La vie spirituelle d'Eugène de Mazenod, 1812-1818. Etude Historico-doctrinale*, Rome, P.U.G., 1963.

TAVERNIER A., *Quelques Souvenirs sur Mgr. Charles-Eugene de Mazenod, Évêque de Marseille*, Aix-en-Provence, Imprimerie de Marius Uilly, 1872.

WOESTMAN W., *The Missionary Oblates' of Mary Immaculate. A Clerical Religious Congregation with Brothers*, Ottawa, Saint-Paul University, 1995.

ZAGO M., *Sur les traces de st Eugène. Lettres et textes sur la formation*, Rome, Maison générale O.M.I., 1997.

ARTICLES SUR E. DE MAZENOD ET LA CONGRÉGATION DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

ALBERS D., « Marie Immaculée dans la vie personnelle de l'Oblat », in *Études Oblates* 14 (1955), pp. 87-104.

BEAUDOUIN Y., « Le fondateur et l'observance des Constitutions et Règles d'après ses écrits », in *Vie Oblate Life* 43 (1984), pp. 81-112.

_____, « Our Founder in Relation to Youth Apostolate », in *Vie Oblate Life* 36 (1977), pp. 127-141.

_____, « Les 'jeunes pères' au temps du fondateur : problèmes, mesures prises pour une meilleure formation », in *Vie Oblate Life* 59 (2000), pp. 161-190.

_____, « Mgr de Mazenod et les Oblats : grandeur d'une vocation missionnaire », in *Vie Oblate Life* 57 (1988), pp. 65-77.

_____, « Communauté et mission d'après Mgr de Mazenod et chez les premières générations d'Oblats en Europe », in *Vie Oblate life* 49 (1990), pp.179-181.

_____, « The Response of the Oblates in France to the Founder's Vision and Practice of Evangelization », in *Vie Oblate Life* 42 (1983), pp. 141-161.

- _____, « Les réponses des Oblats de France à la vision et à la pratique de l'évangélisation du Fondateur. (4) L'évangélisation dans les sanctuaires mariaux », in *Vie Oblate Life* 42 (1983), pp. 147-152.
- BISSET T., « Mary in the Charism of Blessed Eugène de Mazenod », in *Vie Oblate Life* 40 (1981), pp. 121-127.
- BOUDENS, R., « Bishop de Mazenod and Ceylon », in *Études Oblates* 11 (1952), pp. 168-178.
- _____, « Mgr. de Mazenod et le provençal », in *Études Oblates* 15 (1956), pp. 5-16.
- _____, « Mgr de Mazenod et la définition du dogme de l'Immaculée Conception », in *Études Oblates* 14 (1955), pp. 10-24.
- COSENTINO G., « Nos prières à la Sainte Vierge », in *Études Oblates* 21 (1962), pp. 216-239.
- COURVOISIER M., « Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, le nom, le projet... », in *Etudes mariales*, t. II (2007), pp. 91-109.
- CROTEAU J., « Essai sur le caractère marial de notre charisme - III. Interprétation théologique - », in *Études Oblates*, 7 (1948), pp. 237-262
- _____, « Le scapulaire oblat », in *Études Oblates* 2 (1943), pp. 79-82.
- DROUART J., « L'Immaculée Conception dans la vie du Bienheureux Eugène de Mazenod », in *Pôle et Tropiques* 2 (1981), pp. 50-62.
- DUCHARME S., « Le *Mater Gratiae* et le *Salve Reginæ* à la visite du soir », in *Études Oblates* 12 (1953), pp. 206-208.
- GAUTHIER R., « Essai sur le caractère marial de notre spiritualité : II – Notre tradition mariale », in *Études Oblates* 7 (1948), pp. 169-195.
- GERVAIS J., « Marie et l'Oblat d'aujourd'hui », in *Études Oblates* 29 (1970), pp. 262-272.
- GILBERT M., « Le caractère marial du charisme du Fondateur. De 1784 à 1808 », in *Vie Oblate Life* 35 (1976), pp. 81-96.
- _____, « Les Oblats, missionnaires de l'Immaculée », in *Études Oblates* 16 (1957), pp. 74-78.
- _____, « Notre consécration d'Oblat de Marie Immaculée », in *Études Oblates* 14 (1955), pp. 73-86.

GOUDREAU H., « Marie dans notre vie et dans notre prédication », in

Vie Oblate Life 49 (1984), pp. 67-76.

GIROUX M., « Our Founder's devotion to Mary Immaculate. Manifestations from his writings up to 1841», in *Etudes Oblates*, 3 (1944), pp. 272-286.

GRATTON H., « Marie dans la Règle – Etude de texte », in *Études Oblates* 4 (1945), pp. 229-242.

GUINDON R., « Le caractère marial de la formation cléricale chez les Oblats de Marie Immaculée », in *Études Oblates* 14 (1955), pp. 133-147.

JETTÉ F., « Essai sur le caractère marial de notre spiritualité : I – Chez le Fondateur », in *Études Oblates* 7 (1948), pp. 13-45.

_____, « L'Oblat et la Vierge Marie », in *Le Missionnaire Oblat de Marie Immaculée, textes et Allocutions, 1975-1985*, Rome, Maison Générale, 1985, pp. 99-120.

KEDL A., « St Eugene de Mazenod, Pope Blessed Pius IX and the Dogmatic Definition of Mary's Immaculate Conception », in VOL 64/1 (2005), pp. 5-44; 64/2 (2005), pp. 2-22.

LAMBLIN E., « L'Immaculée Conception et la Congrégation de la Jeunesse Chrétienne fondée à Aix par Mgr l'Abbé de Mazenod », in *Missions OMI* 165 (1904), pp. 465-477.

LAMIRANDE E., « Les règlements de la Congrégation de la Jeunesse d'Aix et nos saintes Règles », in *Études Oblates* 15 (1956), pp. 17-33.

_____, « Note sur l'orientation profonde de la dévotion mariale de notre Vénéré Fondateur », in *Études Oblates* 16 (1957), p. 66-70.

_____, « Un brevet pour le ciel et un signe de prédestination », in *Études Oblates* 15 (1956), pp. 139-147.

Le charisme du Fondateur aujourd'hui, Actes du Congrès des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, 26 avril-14 mai 1976, Rome, in *Vie Oblate Life* 36 (1977), pp. 2-300.

LEFLON J., « Les missionnaires Oblats de Marie Immaculée et leur apostolat marial », in *Missions OMI* 144 (1950), pp. 339-342.

_____, « Vers la béatification : un serviteur de l'Immaculée. Mgr Eugène de Mazenod », in *Revue du Rosaire* 51 (1971) 5, pp. 139-150.

LESAGE G., « Thèmes fondamentaux de notre spiritualité », in *Études Oblates* 4 (1945), pp. 7-28.

_____, « Un Fondateur et une congrégation au service de Notre-Dame », in *Sanctuaires et pèlerinages* 10 (1964) 34, pp. 1-16.

LUBOWICHI K., « Marie », in CIARDI F (éd.), *Dictionnaire des Valeurs oblates*, Rome, AERO, 1996, pp.

MORABITO J., « L’Immaculée dans la spiritualité du Fondateur », in *Études Oblates* 14 (1955), pp. 25-72.

MOTTE R., « Spiritualité oblate selon les nouvelles Constitutions et

Règles. III – Marie Immaculée », in *Vie Oblate Life* 1984, pp. 57-60.

SALGADO J.-M., « Aux origines de la dévotion mariale du Fondateur des Oblats de Marie Immaculée, le Bienheureux Eugène de Mazenod », in *Miles Immaculatae* XXV (1989), pp. 99-123.

SERVEL E., « Notre vie d’oblates à la lumière de Marie », in *Études Oblates* 11 (1952), pp. 154-157.

TOURIGNY I., « Marie Immaculée dans la vie apostolique de l’Oblat », in

Études Oblates 14 (1955), pp. 105-132.

_____, « Notre dévotion mariale oblate », in *Études Oblates* 11 (1952), pp. 22-37.

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	5
DÉDICACE ET REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION	9
Question d'identité	9
Marie Immaculée, idéal concret de l'Oblat	10
Intérêt de cette recherche	11
Itinéraire suivi	13
Pour finir	14
PREMIER CHAPITRE	15
LA VIERGE MARIE DANS L'ITINÉRAIRE SPIRITUEL DE SAINT EUGENE DE MAZENOD	15
L'initiation chrétienne ou le début de l'amour pour la Vierge Marie	15
L'éveil de la piété mariale et les premiers engagements personnels envers Marie	24
La 'crise' ou la tiédeur dans la dévotion mariale	29
La dévotion théologique	41
Dans la mouvance de l'inspiration mariale de Jean Jacques Olier et des maîtres sulpiciens	43
Marie dans la formation spirituelle	49
Marie dans la formation intellectuelle	52
Marie dans la formation apostolique	59
Marie dans les écrits spirituels et les lettres du séminariste E. de Mazenod	63
La promotion de la dévotion mariale dans l'apostolat	69
Marie dans les conférences spirituelles de l'abbé de Mazenod	70
Marie dans les autres écrits du jeune prêtre E. de Mazenod	75

Fondation de l'association de la jeunesse chrétienne sous le patronage de Marie Immaculée	77
Tableau comparatif	86
Marie dans la prédication des missions	90
La mort de mgr E. de Mazenod : le salut final de l'apôtre de l'Immaculée	93
DEUXIÈME CHAPITRE	101
LES TROIS EXPÉRIENCES MARIALES-CLÉS DE SAINT EUGENE DE MAZENOD	101
Marie dans l'expérience de la fondation de la congrégation	102
L'érection de la statue de l'Immaculée : le 15 août 1822	102
L'interprétation de l'expérience mariale du 15 août 1822	104
Signification et grâce de l'expérience du 15 août 1822	106
Marie dans l'expérience de l'adoption et de l'approbation du nouveau nom de la congrégation	116
Vers l'approbation sous le nom d'Oblats de Marie Immaculée	116
L'adoption du nouveau nom de la congrégation :	
« Missionnaires Oblats de Marie Immaculée»	120
Signification et portée du nouveau nom de la congrégation	139
Conséquences pratiques du nouveau nom de la congrégation	157
Marie dans l'expérience de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception	169
Dogme de l'Immaculée Conception comme confirmation de la dévotion mariale du fondateur et du titre de sa congrégation	169
Mgr de Mazenod : un invité spécial du pape Pie IX	173
Les origines d'une croyance millénaire en l'Immaculée Conception	176
Défenseur et promoteur du dogme de l'Immaculée Conception	177
Une opportunité offerte par le souverain pontife Pie IX	180

Contribution en faveur de la définition du dogme de l’Immaculée Conception	181
Proclamation du dogme de l’Immaculée Conception	188
Tableau comparatif	191
Célébration du nouveau dogme	196
Chronologie des expériences mariales les plus significatives de la vie de Mgr Eugène de Mazenod	199
TROISIÈME CHAPITRE	
MARIE DANS LA PENSÉE ET LES AUTRES ÉCRITS DE SAINT EUGENE DE MAZENOD	
Vie religieuse	202
Marie dans la vie religieuse personnelle	202
Marie dans la vie communautaire	203
Marie dans les activités apostoliques et missionnaires	208
Marie, mère de la mission	208
Marie dans l’apostolat des sanctuaires	210
Marie et la formation des Oblats	221
Marie et les Oblats éprouvés	228
Marie et les Oblats en difficultés	228
Marie et les Oblats malades	229
Marie et les Oblats décédés	231
Marie dans la Règle	235
Règlementation de la vie (1816)	235
La première Règle complète (1818)	236
La première Règle approuvée par le Saint-Siège (1826-1827)	238
La première révision de la Règle (1850-1853)	242
Marie dans les Chapitres généraux	244
Le premier chapitre général (24 octobre 1818)	245
Le quatrième chapitre général (10 - 13 juillet 1826)	246
Le cinquième chapitre général (28 - 30 septembre 1831)	248

Le sixième chapitre général (4-8 aout 1837)	248
Le huitième chapitre général (26-31 août 1850)	249
Le neuvième chapitre général (4-12 août 1856)	250
Le dixième chapitre général (5-8 décembre 1861)	253
Marie dans les mandements de Mgr E. de Mazenod	254
Le mandement du 18 juin 1837	256
Le mandement du 8 juillet 1849	257
Le mandement du 1 ^{er} novembre 1852	258
Le mandement du 28 août 1853	259
Le mandement du 22 octobre 1854	260
Le mandement du 8 février 1855	261
CONCLUSION	265
BIBLIOGRAPHIE	273
TABLE DES MATIERES	281



L'AUTEUR – Abel NSOLO Habell, OMI, né le 20 octobre 1959 en R.D. Congo. Ordonné prêtre en 1989, il est nommé successivement Socius à Ifwanzondo au noviciat (1989-1992), secrétaire provincial, directeur des vocations et aumônier dominical à la prison centrale Makala (1992-1996) à Kinshasa. De 1996 à 2000, il est formateur au grand séminaire universitaire Saint Paul d'Ottawa au Canada. Il obtient une licence en théologie spirituelle de cette dite université et un diplôme d'étude spéciale

en psychologie de l'Ecole supérieur de psychologie de l'Université civile d'Ottawa. Inscrit à la Faculté pontificale de théologie *Marianum*, il complète la licence en théologie dogmatique et obtient un doctorat en théologie avec spécialisation en mariologie. Auteur de plusieurs livres dont *Vœu de pauvreté et mondialisation* (2003), *Libérer l'amour* (2005), *La politesse au deuil* (2006), *Connaitre saint Eugène de Mazenod et les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée* (2013), etc. Depuis 2011, le père NSOLO est supérieur provincial de la province du Congo.

LE LIVRE – Les anniversaires de 150 ans de la mort de saint Eugène de Mazenod en 2011 et de 200 ans d'existence de sa Congrégation (des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée) en 2016 offrent l'opportunité de développer sa pensée théologique et d'approfondir son expérience spirituelle. Sa passion pour le Christ débouche sur l'amour de la Vierge Marie qui marque toutes les étapes de sa vie, de l'enfance jusqu'à sa mort, passant par l'exil en Italie, la formation au séminaire, le ministère sacerdotal et épiscopal. Ce livre expose longuement et réfléchit profondément sur la place et le rôle de Marie Immaculée dans la vie, la pensée, l'apostolat du Fondateur des Oblats et sur la dimension mariale de son charisme. La mariologie de saint Eugène de Mazenod est une mine considérable, un trésor insoupçonné, un vaste champ à découvrir... Tenter de l'exploiter ouvre sans doute de nouvelles perspectives dans la pensée et l'action comme le demandait le pape Jean-Paul II aux Oblats à l'occasion du chapitre général de 1986 : « regarder de nouveau la place de la Vierge Immaculée dans vos vies personnelles, dans vos communautés et dans votre travail missionnaire ».

ISBN 978-88-909864-2-0



9 788890 986420